

Projet 1 : Représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord	Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE : Evan Lloyd
Budget prévu : 180 000 \$ CAN	Groupe de travail connexe : Groupe consultatif sur l'Atlas de l'Amérique du Nord (GCAAN)

Objectifs du projet

Ce projet a pour but d'offrir une représentation visuelle de l'information environnementale sur l'Amérique du Nord grâce au perfectionnement constant d'un atlas numérique, l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord. Le projet permettra également de mieux connaître les questions environnementales à l'échelle nord-américaine, sera très utile à d'autres projets de la CCE, offrira un cadre de données environnementales géoréférencées, et suscitera la formation de réseaux entre les services de cartographie associés au projet grâce à leur collaboration à l'établissement de couches cartographiques harmonisées auxquelles ils portent le même intérêt.

Contexte

Historique et fondements du projet

En premier lieu, des représentants de la CCE, de l'Atlas du Canada, de l'*Instituto Nacional de Estadística y Geografía* (Inegi, Institut national de statistiques et de géographie) du Mexique et du *United States Geological Survey* (USGS, Service géologique des États-Unis) ont collaboré à la compilation d'un certain nombre de fonds de carte sur papier et dans une plateforme numérique. Ces fonds de carte forment le cadre de l'Atlas et offrent une structure géographique cohérente et harmonisée pour visualiser et analyser d'autres données thématiques à l'échelle du continent.

Les fonds de carte du cadre de l'Atlas constituent des données géospatiales normalisées à l'échelle de 1/10 000 000. Publiés en juin 2004, ces fonds de carte illustrent les frontières politiques internationales, étatiques et provinciales, les principales routes, les voies ferrées, les zones habitées, l'hydrologie (lacs, rivières et côtes), les glaces marines et les glaciers, et la

bathymétrie (mesure des profondeurs marines). Les fonds de carte déjà réalisés sont téléchargeables dans le site Web de l'Atlas, à l'adresse <<http://www.cec.org/naatlas/index.cfm?varlan=francais&>>. La CCE a également élaboré un fond de carte murale illustrant les bassins hydrographiques d'Amérique du Nord.

En octobre 2006, les services d'atlas nationaux, les Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) et le Secrétariat de la CCE ont officialisé leurs relations de travail en formant le Groupe consultatif sur l'Atlas de l'Amérique du Nord (GCAAN).

Au cours des deux dernières années, le projet a permis d'élaborer des couches de données compatibles avec le cadre de l'Atlas afin d'illustrer les capacités en matière d'énergies renouvelables, les écorégions marines et terrestres, les établissements qui rejettent des polluants, les aires protégées, les aires de conservation prioritaires, les aires de répartition des espèces, l'altitude topographique, la couverture terrestre et les bassins hydrographiques. Certaines de ces couches de données ont été élaborées en collaboration avec les responsables d'autres projets de la CCE, alors que d'autres sont le fruit d'une collaboration avec les services d'atlas national. Toutes les couches de données et les métadonnées connexes sont mises à la disposition du public dans le site Web de l'Atlas, à l'adresse susmentionnée. Au cours des six mois qui ont suivi son lancement, à la mi-février 2008, ce site a été consulté par quelque 10 000 internautes, et il a connu des pics de visites à la suite de la publication de nouveaux fonds de carte.

La CCE s'est également employée à étudier des moyens novateurs de cartographier les données environnementales qu'elle recueille en exécutant des travaux dans le cadre de ses projets. Cela comprend la conception de

plusieurs cartes imprimées pour illustrer le rapport *À l'heure des comptes*, ainsi que la mise au point d'un outil interactif qui permet de visualiser les sources de pollution industrielle et les emplacements où des espèces suscitent des préoccupations communes en matière de conservation, et ce, à l'aide du programme cartographique Google Earth (<<http://earth.google.com/intl/fr/outreach/showcase.html>>). Cet outil permet également de faire une « visite virtuelle » des aires protégées jumelles pour le monarque, laquelle a fait l'objet d'une présentation au Conseil de la CCE au cours de sa dernière session ordinaire.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

Les principaux partenaires comptent des représentants des services nationaux de cartographie des trois pays, à savoir Ressources naturelles Canada, l'Inegi et l'USGS. Ces services ont collaboré à la conception de fonds de carte et continuent à en produire sur des thèmes prioritaires qui sont consultables en ligne dans le site Web de l'Atlas. Ces services font également de la publicité pour l'Atlas dans leur propre site Web et au cours de leurs activités (p. ex., en assistant à des réunions et à des conférences internationales).

Étant donné qu'il était primordial d'établir des couches thématiques pour la couverture terrestre, la CCE a également apporté son soutien à un sous-groupe technique du GCAAN afin que celui-ci puisse mettre au point un système de surveillance de ces changements à l'échelle de l'Amérique du Nord. Ce système fournit des données annuelles harmonisées sur ces changements dans l'ensemble du continent. Le sous-groupe technique compte des représentants œuvrant au sein d'organismes voués à la télédétection et aux changements de la couverture terrestre, dont Ressources naturelles Canada, l'Inegi, la *Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad* (Conabio, Commission nationale sur la connaissance et l'utilisation de la biodiversité), la *Comisión Nacional Forestal* (Conafor, Commission forestière nationale) et l'USGS. La CCE facilite les travaux techniques de ses partenaires qui se consacrent à la télédétection et qui sont devenus des intervenants de premier plan dans ce projet de cartographie de la CCE.

Des organismes et des établissements d'enseignement internationaux sont également associés non officiellement au projet, car ils détiennent notamment des cartes mondiales établies à partir de données environnementales. Il s'agit, entre autres, de l'Université McGill au Canada et de la Clemson University aux États-Unis, du *Center for International Earth Science Information Network* (CIESIN, Centre pour un réseau

d'information international en sciences de la terre), des organisations non gouvernementales (ONG) telles que l'Union mondiale pour la nature (UICN) et des organismes internationaux tels que le Centre mondial de climatologie des précipitations (CMCP). La CCE a soutenu ces activités internationales de cartographie en incorporant à l'Atlas des cartes sur d'importants thèmes environnementaux que ces activités ont permis d'établir. En 2008, ces cartes illustraient les aires protégées, les précipitations, la densité de population et les terres humides, ainsi que les incidences humaines sur les écosystèmes marins. Ces ententes ont été bénéfiques autant à la CCE qu'aux entités qui ont contribué à la collecte de données, car l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord a tiré parti de l'incorporation de nouveaux renseignements qui permettent d'illustrer les questions environnementales à l'échelle du continent, alors que les participants internationaux tirent avantage d'un public élargi pour leurs travaux.

Groupe consultatif du projet

Le GCAAN a pour mandat de formuler des avis sur le projet et de servir d'agent de coordination des activités trilatérales concertées. Il compte des représentants de Ressources naturelles Canada, de l'Inegi et de l'USGS.

Justification

Atteinte des objectifs stratégiques

Ce projet est lié à une priorité du Plan stratégique pour 2005 à 2010, à savoir l'information nécessaire à la prise de décisions. À long terme, cette priorité vise à soutenir la prise de meilleures décisions en assurant l'apport d'information sur les plus importants défis à relever et les possibilités à saisir dans le domaine de l'environnement en Amérique du Nord.

Le Plan stratégique prescrit « la mise au point, avec le temps, d'un atlas environnemental en ligne de l'Amérique du Nord fournissant de l'information à l'échelle continentale sur la protection de l'environnement, la conservation, la biodiversité et d'autres thèmes ». Au cours de l'élaboration de l'Atlas, la CCE s'est principalement vouée à réunir des spécialistes des trois gouvernements en matière de cartographie afin de faciliter le perfectionnement et l'expansion de l'Atlas grâce à de nouvelles cartes découlant d'autres projets de la CCE sur d'autres thèmes prioritaires. Les travaux envisagés en 2009 contribueront à atteindre ces objectifs en matière d'information en étoffant et en élargissant la portée du contenu de l'Atlas.

Information nécessaire à la prise de décisions

Ce projet, qui fournit de l'information sous forme de cartes géographiques, est principalement destiné à élaborer des outils de visualisation et de diffusion de données sur des thèmes environnementaux qui ont une portée continentale. Les cartes ne remplacent pas les rapports et les autres documents d'information sur l'environnement, mais elles constituent des compléments à l'intention du public et des décideurs en simplifiant les patrons géographiques que les données environnementales permettent de tracer.

Les cartes peuvent aider les décideurs à donner un caractère géographique aux questions environnementales et à leur faire percevoir d'importantes tendances. Étant donné que les renseignements que fournit l'Atlas ont une portée continentale, ils sont utiles aux décideurs qui se penchent sur des questions à grande échelle, notamment pour cerner des possibilités de prendre des mesures collectives dans des domaines déterminés.

Liens entre l'environnement et le commerce

Dans le cadre des liens qui unissent l'environnement et le commerce, ce projet permettra d'approfondir des sujets qui touchent à ces deux domaines en les illustrant si possible avec des cartes. À titre d'exemple de données sur l'environnement et le commerce que contient l'Atlas, on peut citer la carte des établissements de production d'énergie renouvelable en Amérique du Nord.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

Ce projet permet de visualiser l'environnement nord-américain au moyen de cartes. Le site Web de l'Atlas offre des données harmonisées et uniformes sur l'ensemble du continent. Il diffère donc des activités nationales et même binationales de cartographie, car il réunit des données qui réclament une coordination de la part des Parties afin de les harmoniser et de les regrouper de façon homogène. Ce projet permet aux trois Parties de mieux visualiser l'environnement qu'elles partagent et de cerner des possibilités de travailler en concertation. En outre, les données de l'Atlas correspondant à chacun des pays, le projet permet également aux Parties de visualiser leur propre environnement dans un cadre nord-américain.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

La CCE joue un rôle de premier plan en réunissant un éventail de cartes environnementales du continent et en facilitant leur harmonisation. À cette fin, elle a réuni des spécialistes gouvernementaux des trois pays dans le cadre des travaux du GCAAN ainsi que des activités liées au système de

surveillance des changements de la couverture terrestre de l'Amérique du Nord et d'autres activités de cartographie (p. ex., l'eau souterraine), et elle a coordonné leurs efforts concertés d'établissement de nouvelles cartes sur des thèmes environnementaux prioritaires. En outre, la CCE est à la recherche de nouvelles sources d'informations environnementales qui peuvent être cartographiées à l'échelle du continent, sans compter qu'elle étudie des moyens d'échanger des informations environnementales cartographiées et de fournir des données et des cartes complètes au public dans le site Web de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord.

Grâce à ce projet, la CCE réunit des données environnementales harmonisées sur l'Amérique du Nord tout en aidant les gouvernements à continuer d'établir de nouvelles cartes sur des thèmes environnementaux prioritaires. D'autres activités de cartographie sont en cours à l'échelon national (p. ex., l'Atlas national du Canada et celui des États-Unis) ainsi qu'à des échelons infranationaux (p. ex., ceux des États, des provinces, des comtés et des municipalités), mais leurs cartes n'illustrent habituellement pas l'ensemble du continent et ne sont généralement pas harmonisées avec les autres. Bien que des organismes internationaux et des ONG de l'environnement (ONGE) réalisent des travaux de cartographie, les données qu'ils utilisent ne visent pas uniformément l'ensemble du continent et les cartes portent sur des thèmes précis.

Les travaux menés avec les responsables d'autres secteurs de projet de la CCE ont permis d'établir des cartes thématiques qui présentent un éventail d'informations environnementales à l'échelle du continent. En outre, la CCE a recueilli des données nord-américaines provenant d'organismes internationaux, d'ONG et d'établissements d'enseignement, et les a affichées de façon uniforme dans le site Web de l'Atlas afin de lui donner encore plus d'envergure. La CCE a également examiné des éléments permettant d'afficher les cartes avec des moyens novateurs, dont la plateforme de Google Earth, a participé activement à leur élaboration et les a utilisés pour élargir encore plus la diffusion d'informations environnementales sur l'Amérique du Nord.

Liens avec d'autres projets de la CCE

Ce projet a des liens avec d'autres projets de la CCE par le fait qu'il produit de l'information qu'il est possible de représenter dans des cartes du continent. Il s'agit, par exemple, des projets relatifs à la biodiversité (p. ex., des cartes des aires protégées, des aires de conservation prioritaires et des écorégions), du projet de registre de rejets et de transferts de polluants (p. ex.,

des cartes des établissements qui rejettent et transfèrent des polluants, et des émissions produites par les établissements visés par les RRTP), et le projet sur la qualité de l'air (p. ex., des cartes des émissions des centrales électriques et des dépôts acides). L'Atlas en ligne sert de centre d'information au sujet de la plupart des cartes ayant trait aux secteurs de programme de la CCE, et il permet de ce fait d'attirer l'attention sur les questions dont traitent les projets et de donner une portée continentale à ces questions.

Activités et réalisations

Principales activités

En 2009, les travaux de perfectionnement de l'Atlas numérique se poursuivront et donneront lieu à six principales activités :

- Le renforcement de la collaboration entre les représentants des services d'atlas et des organismes environnementaux des trois pays dans le cadre d'une réunion annuelle et de téléconférences régulières. Cela leur permettra de cerner les enjeux communs et d'améliorer l'échange de données cartographiques sur l'environnement.
- Le soutien des activités de projet de la CCE dont les travaux cartographiques sont compatibles avec le cadre de l'Atlas. Ces travaux étofferont le cadre avec des données environnementales pertinentes découlant des activités de la CCE dans divers domaines, dont le commerce et la viabilité de l'environnement, la qualité de l'air, les RRTP et la biodiversité, et ce, en vue de mieux répondre aux besoins des groupes d'intéressés à la CCE.
- L'élaboration d'une stratégie de sensibilisation qui tiendra plus précisément compte des utilisateurs de l'Atlas, et qui suggèrera des mécanismes pour mieux promouvoir l'Atlas auprès de ses utilisateurs.
- Le soutien à la mise au point d'un système de surveillance des changements de la couverture terrestre de l'Amérique du Nord qui utilisera des données de télédétection, ainsi qu'un système harmonisé de classification de cette couverture afin de produire annuellement des cartes ayant une résolution cellulaire de 250 mètres.
- L'établissement de nouvelles couches cartographiques sur des thèmes environnementaux précis qui sont sans coupure et harmonisées, et représentent des aires prioritaires choisies unanimement par les membres du GCAAN.

- Le renforcement des capacités du Secrétariat de la CCE à se servir le plus avantageusement possible des fonds documentaires, en privilégiant particulièrement les données intégrées, géoréférencées ou recueillies à l'aide de systèmes d'information géographique (SIG). Cette activité est destinée à mieux faire connaître les conditions de création d'autres couches de données nord-américaines géoréférencées et harmonisées. Elle vise également à améliorer l'utilité des documents d'information de la CCE, par exemple, en mettant au point des outils cartographiques interactifs au moyen des programmes Google Earth et Google Maps.

Publics cibles

Les principaux publics cibles de ce projet comprennent : 1) les membres du grand public nord-américain qui s'intéressent aux questions environnementales qui touchent le continent; 2) les utilisateurs de rapports et de documents de référence de la CCE qui tireraient mieux parti de documents cartographiques plus élaborés; 3) les chercheurs dans des domaines connexes à l'environnement (l'écologie, les sciences de la terre, la biologie et la géographie) qui désirent obtenir davantage de données harmonisées sur l'environnement nord-américain; 4) les décideurs qui veulent connaître la portée continentale des questions environnementales. En 2009, dans le cadre d'une activité de sensibilisation du projet, il est prévu de mieux connaître les publics cibles au sein du grand public nord-américain, notamment les étudiants, les éducateurs et les représentants d'ONGE.

Partenaires et intervenants

En 2009, les principaux partenaires du projet compteront les services nationaux de cartographie des trois pays, à savoir Ressources naturelles Canada, l'Inegi et l'USGS. Ils comptent aussi des spécialistes d'organismes voués à la télédétection et aux changements de la couverture terrestre, dont Ressources naturelles Canada, l'Inegi, la *Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad* (Conabio, Commission nationale sur la connaissance et l'utilisation de la biodiversité), la *Comisión Nacional Forestal* (Conafor, Commission forestière nationale) et l'USGS.

L'Atlas sera étoffé de cartes des forêts nord-américaines en 2009, et pour ce faire, la CCE s'associera avec la Commission forestière pour l'Amérique du Nord (CFAN) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ce projet fera également place à une collaboration avec des spécialistes d'organismes des trois pays en matière d'eau souterraine afin de parachever une carte sur les aquifères d'Amérique du Nord.

Les organismes internationaux, les instituts de recherche et les ONGE qui

peuvent fournir des cartes du continent font également partie des partenaires, car les cartes établies par d'autres organismes à partir de données environnementales continueront de constituer des sources importantes de nouveaux renseignements pour l'Atlas environnemental.

Ressources externes

Le projet continuera de donner lieu à une multiplication des ressources de la CCE en facilitant les efforts déployés par des spécialistes en cartographie de divers organismes gouvernementaux en vue d'établir de nouvelles cartes sur des thèmes environnementaux. En 2009, les partenaires gouvernementaux qui se consacrent à la télédétection et aux changements de la couverture terrestre, à l'eau souterraine et aux forêts collaboreront tous à l'établissement de nouvelles cartes pour l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord. Au cours de ces activités, la CCE continuera d'en assumer la direction et l'animation alors que les organismes gouvernementaux y apporteront leurs compétences dans les domaines technique et cartographique. Ces organismes publiciseront également l'Atlas dans leur propre site Web et en participant à des réunions et conférences internationales.

Hormis les organismes gouvernementaux, le projet continuera de tirer parti de l'utilisation, à titre gracieux, d'informations environnementales nord-américaines provenant de diverses sources, dont des instituts de recherche et des organismes internationaux. En 2009, il est également prévu que des établissements d'enseignement apportent leur soutien à la CCE, en raison de ses moyens financiers limités, pour parachever des couches cartographiques prioritaires.

La CCE a publicisé et diffusé à plus grande échelle certaines des cartes qu'elle a établies grâce à des plateformes cartographiques gratuites, notamment celle du programme Google Earth. Plusieurs de ses cartes thématiques ont été offertes dans la vitrine d'information de ce programme. Bien qu'il ne soit pas prévu de solliciter du financement auprès du secteur privé, l'utilisation du format Keyhole Markup Language (KML) permet de visualiser gratuitement les cartes de la CCE de manière interactive grâce à plusieurs applications cartographiques gratuites, dont Google Earth. Cela permet d'élargir l'accès à l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord et d'accroître son utilité.

Ce projet continuera aussi d'encourager l'affichage d'informations environnementales au moyen de cartes géographiques, si possible dans le cadre d'autres projets de la CCE, afin d'améliorer les travaux auxquels ils donnent lieu et d'accroître l'envergure de l'Atlas. En 2009, les nouvelles

cartes découlant des activités des projets de la CCE porteront sur les centrales électriques, les aires marines protégées et les établissements qui produisent et reçoivent des déchets dangereux en Amérique du Nord.

Réalisations et calendrier d'exécution

En 2009, il est prévu d'établir les couches cartographiques suivantes et de les incorporer dans l'Atlas en ligne :

- Les emplacements des centrales électriques et leurs émissions.
- Les concentrations dans les bassins hydrographiques de substances chimiques déterminées visées par les RRTP.
- Les aires marines protégées.
- Les aires de conservation prioritaires dans le milieu marin de l'est de l'Amérique du Nord.
- Les établissements qui produisent et reçoivent des déchets dangereux.
- Les emplacements dans lesquels l'installation d'éoliennes peut avoir des répercussions sur les oiseaux.
- La couverture terrestre de l'Amérique du Nord (en 2006) et les changements de cette couverture (de 2005 à 2006).
- Les aquifères (eau souterraine).
- Les forêts.
- Le déplacement des gaz à effet de serre.

Les autres réalisations en 2009 comprennent les suivantes :

- La coordination d'une réunion annuelle et de téléconférences mensuelles avec les services d'atlas national et de cartographie qui sont partenaires du projet.
- La suggestion de priorités stratégiques en vue de l'établissement du plan stratégique pour 2010 à 2015.
- L'élaboration d'une stratégie de sensibilisation qu'appliqueront le Secrétariat de la CCE et le GCAAN.
- L'établissement d'un plan de diffusion pour la CCE.
- L'élaboration de documents d'information au sujet de l'Atlas.
- L'établissement d'une carte murale illustrant un thème environnemental.

En 2009, il est également prévu de conclure des ententes pour l'hébergement des données de l'Atlas et d'achever cette démarche en 2010.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Collaboration régulière des trois services d'atlas national et d'autres services de cartographie ayant les compétences requises pour contribuer à l'élaboration de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord.
- Établissement d'autres couches cartographiques et d'ensembles de données géoréférencées.
- Affichage permanent et maintenance de données géospatiales, de couches cartographiques et de métadonnées dans des sites Web.

Indicateurs de rendement

- Poursuite du cautionnement du projet par les services d'atlas national et de leur contribution aux travaux (données disponibles).
- Nombre de nouvelles couches cartographiques ajoutées chaque année à l'Atlas (données de base et actuelles disponibles).

Résultats partiels

- Recherche d'un créneau pertinent pour les activités de cartographie de la CCE.
- Établissement d'un consensus quant aux améliorations à apporter en priorité à des documents existants et à la nécessité d'élaborer de nouveaux fonds de couches thématiques.
- Ententes de collaboration fructueuses visant notamment à maintenir, à mettre à jour et à diffuser les documents existants.
- Publication, dans le site Web de l'Atlas numérique, de cartes illustrant des questions environnementales qui touchent l'ensemble du continent.
- Utilisation plus pertinente de cartes et d'illustrations cartographiques dans les rapports et les documents d'information de la CCE.
- Connaissance plus large de l'Atlas et des documents cartographiques de la CCE.
- Attention accrue des universitaires et des chercheurs à l'égard de questions touchant la recherche à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Indicateurs de rendement

- Nombre de visites d'internautes dans les pages du site Web de la CCE consacrées à l'Atlas (données disponibles).

- Utilisation des couches cartographiques de l'Atlas dans le cadre de présentations par affiches et de recherches universitaires (aucune donnée disponible).
- Utilisation particulière des cartes de l'Atlas dans les rapports de la CCE (données disponibles).

Résultats finaux

- Méthodes communes et données et informations comparables sur des questions environnementales qui touchent l'ensemble du continent nord-américain.
- Meilleure visualisation et connaissance accrue des questions environnementales qui ont trait à l'Amérique du Nord grâce aux documents cartographiques.
- Systèmes d'information régionaux plus performants.
- Facilitation d'analyses géographiques et de la prise de décisions à l'égard d'un grand nombre de thèmes environnementaux.

Indicateurs de rendement

- Application de méthodes communes et utilisation de données et d'informations qui sont compatibles avec le cadre de l'Atlas.
- Référence à l'Atlas, reproduction de ses couches cartographiques, et utilisation de ses données et documents dans les médias imprimés et électroniques.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

Dernières étapes dans l'atteinte des objectifs du programme

Avec les niveaux de financement et de dotation en personnel attribués actuellement au projet, il est raisonnable de s'attendre à une étude exhaustive, au cours des deux à quatre prochaines années, des thèmes environnementaux qui touchent l'Amérique du Nord. Cette échéance pourrait être rapprochée si d'autres projets de la CCE ont prioritairement besoin de couches cartographiques et qu'il est possible d'obtenir un soutien en nature de la part de services cartographiques partenaires et d'organismes internationaux.

Au cours des deux à quatre prochaines années, la CCE s'attend à produire d'autres couches thématiques liées à l'environnement ainsi que des applications pilotes de documents cartographiques novateurs, à des échelles

Description des projets du Plan opérationnel de 2009

de 1/10 000 000 et/ou de 1/1 000 000, afin d'illustrer des questions environnementales nord-américaines qui intéressent les trois pays. Elle se servira également de données géoréférencées facilement utilisables.

Les domaines d'étude éventuels comprennent les suivants :

- Le potentiel en énergies renouvelables (soleil, vent, biomasse, eau et géothermie).
- La mise à niveau des capacités de production d'énergie renouvelable.
- Le dénombrement et la répartition des espèces envahissantes.
- Le dénombrement et la répartition des espèces menacées.
- Les terres humides.
- La qualité de l'air.
- Les emplacements de surveillance de la pollution et les données qui y sont recueillies.
- Les sols.
- La géologie.
- Le flux des échanges commerciaux.
- Les modes et les infrastructures de transport.
- Les domaines touchant les autochtones.

Il est prévu que la CCE s'emploie encore à coordonner et à diriger ce projet trilatéral afin de faire progresser les travaux. Il continuera de donner naissance à des réseaux de spécialistes œuvrant au sein des principaux services de cartographie des trois pays associés au projet, et à des réseaux de spécialistes dans certains autres domaines (p. ex., la cartographie des forêts et de la couverture terrestre).

Échéance de la participation de la CCE

Des dispositions adéquates pour l'hébergement des données feront l'objet d'un examen en 2009 entre la CCE et les partenaires du projet. Avant 2012, la CCE pourrait modifier sa participation à l'hébergement des données s'il est préférable qu'un autre organisme héberge les données de l'Atlas ou de trouver d'autres dispositions à cette fin.

En 2012, l'Atlas devrait contenir un éventail d'informations environnementales sur l'Amérique du Nord que le public pourra télécharger en différents formats de fichier. La CCE prévoit jouer un rôle permanent en facilitant l'établissement de nouvelles cartes contenant des renseignements

prioritaires déterminés par les trois gouvernements, en conservant les cartes de l'Atlas, en mettant régulièrement à jour les données sur lesquelles se fondent les cartes et en incorporant de nouvelles cartes à l'Atlas à mesure que d'autres données sont disponibles sur différents thèmes environnementaux.

Viabilité

Après 2012, le rôle qu'assume la CCE dans la représentation cartographique de questions environnementales consistera à maintenir et à mettre à jour l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord et à faciliter la collaboration trilatérale pour le perfectionner.

La viabilité du projet, en particulier l'établissement de nouvelles couches cartographiques par les services nationaux de cartographie et l'amélioration constante des données existantes, dépendra de la perception du degré de réussite des efforts d'harmonisation des données, de l'utilité des nouvelles applications interactives de visualisation des cartes et des priorités nationales.

Communications

Les principaux publics cibles de ce projet comprennent : 1) les utilisateurs de rapports et documents de référence de la CCE qui tireront mieux parti de documents cartographiques plus élaborés; 2) les chercheurs dans des disciplines connexes à l'environnement (l'écologie, les sciences de la terre, la biologie et la géographie) qui désirent obtenir davantage de données harmonisées sur l'environnement nord-américain; 3) les décideurs qui ont besoin de connaître la portée des questions environnementales; 4) les membres du grand public nord-américain qui s'intéressent aux questions environnementales qui touchent le continent.

Les pages Web de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord servent de principal moyen de communication en permettant de transmettre des avis périodiques sur les nouvelles couches cartographiques aux abonnés du serveur de liste de la CCE. En outre, la CCE incorpore des cartes dans des documents d'information tels que les rapports de la série *À l'heure des comptes* et le rapport sur l'état de l'environnement intitulé *La mosaïque nord-américaine*. La vitrine d'information de Google Earth a permis de présenter les documents de l'Atlas, et la CCE continuera à considérer cette vitrine comme un outil pertinent d'information. Par ailleurs, le gestionnaire du projet et les membres du GCAAN tireront parti des conférences et ateliers auxquels ils assisteront pour faire connaître l'Atlas.

Il est prévu que des versions imprimées de certaines couches de données du

cadre de l'Atlas ou des prototypes soient publiées périodiquement afin de les distribuer à grande échelle au public et aux intervenants. Les moyens de diffusion comprendront les suivants : la distribution en mains propres lors de conférences et de réunions (p. ex., de géographes, de cartographes, de décideurs dans le domaine de l'environnement et de scientifiques); la distribution, par du personnel de la CCE, lors de conférences et de réunions (p. ex., des réunions internationales dans des universités et avec des ONG); sur demande dans le site Web de la CCE. Les versions imprimées de la carte de base et des bassins hydrographiques nord-américains en constituent des exemples. En 2009, le Secrétariat et les services de cartographie partenaires étudieront la possibilité d'élaborer une nouvelle carte thématique imprimée.

En 2009 également, et en collaboration avec le Secrétariat, le GCAAN élaborera une stratégie de communication et de sensibilisation afin de guider la planification et la conception de divers documents liés à l'Atlas, dont une carte murale et d'autres documents d'information. Cette stratégie est destinée à sensibiliser davantage les publics cibles d'Amérique du Nord et à accroître leur participation au projet de l'Atlas.

Gestion de l'information

Après son élaboration, l'ensemble des métadonnées, des fichiers de formes, des fonctionnalités en format KML et des bases de données géospatiales sera consultable dans le site Web de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord. Ce site offrira des fonctions d'archivage et de diffusion afin de cartographier des fichiers de données connexes. Certaines couches de données, notamment celles de référence, pourraient être mises en miroir dans les sites Web de services de cartographie partenaires. Celui de l'Atlas du Canada a pour sa part offert d'étudier la possibilité d'afficher des cartes thématiques nord-américaines interactives dans son site Web.

Au début, le contenu interactif de la CCE se limitera à des fichiers produits en format KML au moyen de Google Earth. Mais au cours de l'année, il est également prévu d'étudier la possibilité d'offrir un accès interactif à des données et à une fonction cartographique sur le Web à l'aide du programme ArcGIS et en fonction d'autres dispositions pour l'hébergement des données.

La CCE détient des droits d'utilisation des programmes ArcMap, Google Earth Pro et Arc2Earth, mais dispose de capacités internes limitées pour réaliser des travaux analytiques et cartographiques approfondis. Dans la mesure où elle produira elle-même de nouvelles couches thématiques et documents cartographiques sans l'aide des services cartographiques

partenaires, elle aura recours aux compétences à forfait de services de SIG dont elle ne dispose pas à l'interne.

Il est prévu que des exigences en matière de cartographie soient stipulées dans les contrats relatifs à d'autres projets de la CCE, et que celle-ci ait recours, à cette fin, aux documents d'orientation du cadre de l'Atlas et sollicite la contribution du gestionnaire des projets ayant trait à l'information environnementale.

Plan de mise en œuvre

PROJET 1 – Représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes • Établir un cadre d'informations et de connaissances environnementales pour l'Amérique du Nord. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons municipal, national et continental. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
1. Renforcement et facilitation de la collaboration nord-américaine relativement à l'élaboration et à l'utilisation de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord.	<p>Tenue d'une réunion de coordination annuelle avec les représentants des services d'atlas et de cartographie des trois pays.</p> <p>Tenue de téléconférences mensuelles.</p> <p>Choix de priorités à proposer en vue de l'établissement du plan stratégique pour 2010 à 2015.</p> <p>Présentation de documents au cours de conférences et d'ateliers.</p>	Janvier à décembre.	<p>Consensus sur les priorités en vue d'améliorer les documents existants, d'élaborer de nouvelles couches thématiques, et de choisir des méthodes de diffusion.</p> <p>Ententes de collaboration fructueuses visant notamment à maintenir, à mettre à jour et à diffuser les documents existants.</p> <p>Connaissance plus large des documents cartographiques de l'Atlas.</p>	<p>Les services d'atlas nationaux.</p> <p>Les services de cartographie nationaux associés au projet.</p> <p>Les chercheurs qui s'intéressent aux questions environnementales ayant une portée nord-américaine.</p>	27 000 \$	<p>Tenue d'une réunion de coordination annuelle avec les représentants des services d'atlas et de cartographie des trois pays.</p> <p>Tenue de téléconférences mensuelles.</p> <p>Présentation de documents au cours de conférences et d'ateliers connexes.</p>
2. Soutien cartographique aux projets de la CCE et encouragement à illustrer sur des cartes	Établissement éventuel de couches cartographiques sur les thèmes suivants :	Janvier à décembre.	Meilleure connaissance de l'environnement nord-américain grâce à une illustration	Les publics actuels des documents d'information de la CCE et d'autres	25 000 \$	Les domaines d'étude éventuels pourraient comprendre les suivants :

PROJET 1 – Représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes • Établir un cadre d'informations et de connaissances environnementales pour l'Amérique du Nord. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons municipal, national et continental. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
l'information découlant des activités de projet.	<ul style="list-style-type: none"> - Les emplacements des centrales électriques et leurs émissions. - Les concentrations dans les bassins hydrographiques de substances chimiques déterminées visées par les RRTP en vue d'établir un chapitre spécial dans le rapport <i>À l'heure des comptes</i>. - Les aires marines protégées. - Les aires de conservation prioritaires dans le milieu marin de l'est de l'Amérique du Nord. - Les établissements qui produisent et reçoivent des déchets dangereux. - Les emplacements dans lesquels 		cartographique. Facilitation des analyses géographiques et de la prise de décisions.	activités de projet, dont des particuliers, des organismes, des étudiants et des ONG. Les chercheurs qui s'intéressent aux questions environnementales ayant une portée nord-américaine.		<ul style="list-style-type: none"> - Les emplacements de surveillance de la pollution et les données qui y sont recueillies. - Le potentiel en énergies renouvelables (soleil, vent, biomasse, eau et géothermie). - La mise à niveau des capacités de production d'énergie renouvelable. - Le flux des échanges commerciaux.

PROJET 1 – Représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes • Établir un cadre d'informations et de connaissances environnementales pour l'Amérique du Nord. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons municipal, national et continental. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	l'installation d'éoliennes peut avoir des répercussions sur les oiseaux.					
	<p>Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.</p> <p><i>Base et ensemble de données du projet :</i> L'ensemble des données à jour sur les centrales électriques.</p>		<p>Exécution : en coordination avec le projet <i>Amélioration de la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord</i>.</p> <p>Examen par les Parties : en coordination avec le projet <i>Amélioration de la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord</i>.</p> <p>Téléchargeable à titre d'image .jpg, de fichier de formes pour données de SIG et de métadonnées : janvier 2010.</p>			
	<p>Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.</p> <p><i>Base et ensemble de données du projet :</i> Les concentrations, dans les bassins hydrographiques, de substances chimiques déterminées visées par les RRTP en vue d'établir un chapitre spécial dans le rapport <i>À l'heure des comptes</i>.</p>		<p>Exécution : en coordination avec le projet <i>Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord</i>.</p> <p>Examen par les Parties : en coordination avec le projet <i>Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord</i>.</p> <p>Consultable en ligne avec le rapport <i>À l'heure des comptes 2006</i> : mai 2009.</p>			

PROJET 1 – Représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes • Établir un cadre d'informations et de connaissances environnementales pour l'Amérique du Nord. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons municipal, national et continental. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Base et ensemble de données du projet :</i> Les aires marines protégées.	Exécution : janvier à avril 2009. Examen par les Parties : mai 2009. Téléchargeable à titre d'image .jpg, de données de SIG et de métadonnées : juin 2009.				
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Base et ensemble de données du projet :</i> Les aires de conservation prioritaires dans le milieu marin de l'est de l'Amérique du Nord.	Exécution : en coordination avec le projet <i>Conservation des espèces et des aires marines qui suscitent des préoccupations communes</i> . Examen par les Parties : en coordination avec le projet <i>Conservation des espèces et des aires marines qui suscitent des préoccupations communes</i> . Téléchargeable à titre d'image .jpg, de données de SIG et de métadonnées : décembre 2009.				
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Base et ensemble de données du projet :</i> Les établissements qui produisent et reçoivent des déchets	Exécution : en coordination avec le projet <i>Le commerce et l'application des lois de l'environnement</i> . Examen par les Parties : en coordination avec le projet <i>Le commerce et l'application des lois de l'environnement</i> . Téléchargeable à titre d'image .jpg, de données de SIG, de couche cartographique à visualiser avec Google Earth et de métadonnées : décembre 2009.				

PROJET 1 – Représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes • Établir un cadre d'informations et de connaissances environnementales pour l'Amérique du Nord. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons municipal, national et continental. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	dangereux.					
	<p>Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.</p> <p><i>Base et ensemble de données du projet :</i> Les emplacements dans lesquels l'installation d'éoliennes peut avoir des répercussions sur les oiseaux.</p>		<p>Exécution : en coordination avec le projet <i>Accroissement de la production et de l'utilisation d'énergie renouvelable</i>.</p> <p>Examen par les Parties : en coordination avec le projet <i>Accroissement de la production et de l'utilisation d'énergie renouvelable</i>.</p> <p>Téléchargeable à titre d'image .jpg, de données de SIG et de métadonnées : décembre 2009.</p>			
3. Élaboration d'une stratégie de communication et de sensibilisation.	<p>Stratégie de sensibilisation applicable par le Secrétariat de la CCE et le GCAAN.</p> <p>Plan de diffusion applicable par la CCE.</p> <p>Documents de sensibilisation (p. ex., un dépliant et des documents d'exposition).</p>	Été de 2009.	Sensibiliser les publics cibles du continent et les faire participer davantage au projet d'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord.	Le milieu de la cartographie, les organismes gouvernementaux, les milieux de la recherche et de l'enseignement, les utilisateurs de SIG et des publics cibles déterminés (p. ex., des étudiants, des chercheurs universitaires, des groupes autochtones,	15 000 \$	La stratégie guidera l'exécution des travaux relatifs à l'Atlas, dont l'élaboration de documents électroniques et de cartes murales, et la mise au point d'outils efficaces pour rejoindre les publics cibles.

PROJET 1 – Représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes • Établir un cadre d'informations et de connaissances environnementales pour l'Amérique du Nord. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons municipal, national et continental. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
				des ONG et des membres du grand public).		
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Sensibilisation</i> : Un dépliant sur l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord.		Examen par le Secrétariat : avril 2009. Examen de l'assurance de la qualité par les Parties : mai 2009. Publication : juillet 2009.			
4. Soutien à la mise au point d'un système de surveillance des changements de la couverture terrestre de l'Amérique du Nord.	Système de classification harmonisé et aptitude de chaque pays à produire annuellement des cartes de la couverture terrestre montrant les changements qu'elle subit avec une résolution cellulaire de 250 mètres.	Janvier à décembre.	Aptitude à caractériser annuellement les changements de la couverture terrestre. Meilleures illustration et connaissance des thèmes environnementaux en Amérique du Nord grâce à des documents cartographiques. Constitution de réseaux de spécialistes œuvrant au sein des principaux services de cartographie des trois	Les organismes internationaux portant intérêt au suivi des tendances dans les changements de la couverture terrestre à l'échelle continentale. Les chercheurs dans divers domaines universitaires liés à ces changements. Les ONG portant intérêt aux habitats et à la conservation de la nature. Les gestionnaires et	40 000 \$	Les travaux ultérieurs pourraient viser : - L'élaboration de documents cartographiques avec une résolution cellulaire de 30 mètres. - La mise au point d'indicateurs de changement de la couverture terrestre. - La production d'informations sur des parties de la couverture terrestre. - La publication

PROJET 1 – Représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes • Établir un cadre d'informations et de connaissances environnementales pour l'Amérique du Nord. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons municipal, national et continental. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
			pays associés au projet.	<p>les planificateurs fonciers portant intérêt aux changements de la couverture terrestre qui peuvent avoir des incidences sur des ressources importantes.</p> <p>Les organismes nationaux participant à l'évaluation transfrontalière des changements de la couverture terrestre et à des projets de planification des terres.</p>		régulière d'un rapport sur les tendances dans les changements de la couverture terrestre à l'échelle continentale.
	<p>Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.</p> <p><i>Base et ensemble de données courants :</i></p> <p>Des cartes thématiques de la couverture terrestre de l'Amérique du Nord en 2006.</p>	<p>Exécution : décembre 2008 à avril 2009 (couverture terrestre en 2006); avril à octobre 2009 (changements de la couverture terrestre).</p> <p>Examen par les Parties : avril 2009 (couverture terrestre en 2006); novembre 2009 (changements de la couverture terrestre).</p> <p>Téléchargeable à titre d'images, de données de SIG et de métadonnées : mai 2009 (couverture terrestre en 2006); décembre 2009 (changements de la couverture terrestre).</p>				

PROJET 1 – Représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes • Établir un cadre d'informations et de connaissances environnementales pour l'Amérique du Nord. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons municipal, national et continental. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
5. Établissement de nouvelles couches cartographiques sur des thèmes prioritaires, et soutien à la collaboration en vue de perfectionner les couches existantes.	<p>Couches cartographiques sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aquifères (eau souterraine). - Les forêts (CFAN). - Des fonds de carte à l'échelle de 1/1 000 000. - Les ports. - Les aéroports. - Le volume total et par habitant de gaz à effet de serre (à déterminer). - Les aires protégées visées par des catégories de conservation harmonisées et/ou l'ajout de terres privées en vue de les conserver (à déterminer). 	Janvier à décembre.	<p>Meilleures illustration et connaissance des thèmes environnementaux en Amérique du Nord grâce à des documents cartographiques.</p> <p>Constitution de réseaux de spécialistes œuvrant au sein des principaux services de cartographie des trois pays associés au projet.</p>	<p>Les membres du public portant intérêt aux questions environnementales en Amérique du Nord (p. ex., ONG et étudiants).</p> <p>Les chercheurs universitaires portant intérêt aux thèmes environnementaux à l'échelle continentale.</p> <p>Les services de cartographie nationaux associés au projet.</p> <p>Les organismes gouvernementaux dont les travaux visent les questions environnementales à l'échelle du continent.</p>	55 000 \$	<p>Les travaux ultérieurs pourraient viser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les terres humides. - La qualité de l'eau. - Le déplacement de l'air. - Les voies migratoires. - Les sols et leur composition chimique. - La géologie. - La démographie. - Les modes et les infrastructures de transport.

PROJET 1 – Représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes • Établir un cadre d'informations et de connaissances environnementales pour l'Amérique du Nord. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons municipal, national et continental. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	<p>Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.</p> <p><i>Base et ensemble de données du projet :</i> Une carte thématique des aquifères d'Amérique du Nord.</p>	<p>Exécution : mai à octobre 2009.</p> <p>Examen par les Parties : novembre 2009.</p> <p>Téléchargeable à titre d'image .jpg, de données de SIG et de métadonnées : décembre 2009.</p>				
	<p>Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.</p> <p><i>Base et ensemble de données du projet :</i> Une carte thématique des forêts d'Amérique du Nord.</p>	<p>Exécution : janvier à juillet 2009.</p> <p>Examen par les Parties : août 2009.</p> <p>Téléchargeable à titre d'image .jpg, de données de SIG et de métadonnées : octobre 2009.</p>				
	<p>Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.</p> <p><i>Base et ensemble de données du projet :</i> Une carte thématique des infrastructures de transport d'Amérique du Nord (ports de mer et aéroports).</p>	<p>Exécution : janvier à septembre 2009.</p> <p>Examen par les Parties : octobre 2009.</p> <p>Téléchargeable à titre d'image .jpg, de données de SIG et de métadonnées : novembre 2009.</p>				

PROJET 1 – Représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes • Établir un cadre d'informations et de connaissances environnementales pour l'Amérique du Nord. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons municipal, national et continental. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	<p>Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.</p> <p><i>Base et ensemble de données du projet : Le déplacement des gaz à effet de serre en Amérique du Nord (à déterminer en fonction des données disponibles).</i></p>	<p>Exécution : janvier à septembre 2009.</p> <p>Examen par les Parties : octobre 2009.</p> <p>Téléchargeable à titre d'image .jpg, de données de SIG et de métadonnées : novembre 2009.</p>				
	<p>Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.</p> <p><i>Base et ensemble de données du projet : Les aires protégées d'Amérique du Nord, y compris les terres privées à conserver (à déterminer en fonction des données disponibles).</i></p>	<p>Exécution : janvier à septembre 2009.</p> <p>Examen par les Parties : octobre 2009.</p> <p>Téléchargeable à titre d'image .jpg, de données de SIG et de métadonnées : novembre 2009.</p>				
6. Étude de l'applicabilité de nouvelles méthodes de diffusion des cartes.	Hébergement de données à l'aide du serveur ArcGIS ou en fonction d'autres	Janvier à décembre.	Amélioration de l'utilité des données géoréférencées dans les documents	La CCE. Les services d'atlas nationaux et les	18 000 \$	Transfert et conversion de données de référence en formats et applications interactifs,

PROJET 1 – Représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes • Établir un cadre d'informations et de connaissances environnementales pour l'Amérique du Nord. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons municipal, national et continental. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	dispositions d'hébergement des données, notamment avec les services d'atlas nationaux associés au projet. Publication de cartes murales illustrant éventuellement la couverture terrestre, les aquifères (eau souterraine) ou les aires protégées.		d'information de la CCE, notamment ceux destinés aux utilisateurs externes.	principaux services de cartographie nationaux associés au projet. Les membres du public portant intérêt aux questions environnementales en Amérique du Nord (p. ex., ONG et étudiants).		le cas échéant. Offre de cartes interactives grâce à des interfaces de programme d'application en langage JavaScript. Réévaluation des besoins en logiciels de SIG. Évaluation du rendement du soutien technique en matière de SIG fourni par un entrepreneur comparativement à celui fourni à l'interne.
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Sensibilisation</i> : Une carte murale thématique.	Examen par le Secrétariat : mars 2009. Examen de l'assurance de la qualité par les Parties : mars 2009. Publication : juin 2009.				
Coût total : 180 000 \$						
Indicateurs de rendement :				Principaux partenaires :		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de nouvelles couches cartographiques incorporées à l'Atlas environnemental de l'Amérique du 				Ressources naturelles Canada.		

PROJET 1 – Représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes • Établir un cadre d'informations et de connaissances environnementales pour l'Amérique du Nord. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons municipal, national et continental. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	<p>Nord.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré de consultation des pages de l'Atlas dans le site Web de la CCE. ▪ Nombre de demandes de cartes murales. ▪ Nombre de références aux couches cartographiques de l'Atlas dans les médias. ▪ Degré d'utilisation des couches cartographiques dans des présentations par affiche et des recherches universitaires. ▪ Degré d'utilisation des couches cartographiques dans les rapports de la CCE. 					<p>Environnement Canada. L'Inegi. Le <i>Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales</i> (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) du Mexique La Conabio. La Conafor. L'USGS. L'<i>Environmental Protection Agency</i> (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis.</p>

Projet 2	Établissement d'un rapport sur les résultats et le rendement de la CCE de 2005 à 2010	Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE :	Evan Lloyd
Budget prévu :	165 000 \$ CAN	Groupes de travail connexes :	Comité permanent général (CPG) et Groupe consultatif sur l'état de l'environnement (GCEE)

Objectifs du projet

Ce projet comporte les quatre objectifs suivants :

- Établir un rapport exhaustif sur les résultats et les réalisations obtenus par la CCE en appliquant son Plan stratégique pour 2005 à 2010, y compris un compte rendu général des résultats préliminaires dont la publication coïncidera avec la session ordinaire du Conseil de 2009.
- Examiner et évaluer en profondeur le degré de rendement des projets de la CCE en fonction des buts et objectifs particuliers qu'énonce le Plan stratégique pour 2005 à 2010.
- Fournir au Conseil, au Comité consultatif public mixte (CCPM) et au Secrétariat un fondement analytique afin de pouvoir énoncer les buts, les objectifs et les mesures de rendement dans le prochain plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015.
- Aider les Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) et le Secrétariat à terminer les travaux en cours en vue d'améliorer un cadre de surveillance, d'évaluation et de reddition de comptes.

Certaines activités de ce projet cadrent avec l'établissement périodique, par la CCE, de rapports sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord.

Contexte

Historique et fondements du projet

En 2004, le Conseil de la CCE a adopté les trois priorités générales suivantes pour le programme de travail concerté de la CCE (énoncées dans la

Déclaration de Puebla¹) :

- L'information nécessaire à la prise de décisions.
- Le renforcement des capacités.
- Les liens entre l'environnement et le commerce.

Par la suite, en vue d'appliquer ces priorités, le Conseil a adopté le Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010². Ce plan énonce des buts et objectifs particuliers pour cette période de cinq ans, ainsi que des projets concertés pluriannuels afin de les atteindre.

Les buts quinquennaux qui cadrent avec ces priorités sont les suivants :

- Faciliter la prise de décisions plus éclairées en fournissant de l'information sur les principaux défis et possibilités dans le domaine de l'environnement en Amérique du Nord.
- Renforcer les capacités des trois pays à gérer les questions environnementales qui suscitent des préoccupations communes.
- Favoriser des politiques et des mesures qui se renforcent mutuellement dans les domaines de l'environnement, du commerce et de l'économie.

Le Plan stratégique énonce également douze objectifs pluriannuels pour le programme qui cadrent avec lesdites priorités, et il indique que « ces initiatives représentent un effort ciblé, intégré et cohérent, en vue [d'obtenir] des résultats visibles et concrets ».

Depuis 2006, chaque plan opérationnel annuel de la CCE est élaboré de telle manière que chaque projet vise à atteindre un ou plusieurs des objectifs établis.

¹ Voir <http://www.cec.org/files/PDF/ABOUTUS/Puebla-Declaration-2004_fr.pdf>.

² Voir <http://www.cec.org/files/PDF/ABOUTUS/2005-2010-Strategic-plan_fr.pdf>.

Le Conseil a déclaré que, aux fins de planification, l'année 2009 constituera le point culminant du présent Plan stratégique. Il est prévu d'établir un nouveau plan stratégique quinquennal, pour 2010 à 2015, et de le soumettre à l'approbation du Conseil en 2009.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

Les principaux intervenants dans le cadre du projet comptent le Conseil et d'autres éléments constitutifs de la CCE.

Groupe consultatif du projet

La direction des activités du projet et les réalisations qui en découleront relèveront d'une collaboration entre le Comité permanent général (CPG) et le Groupe consultatif sur l'état de l'environnement (GCEE).

Justification

Le fait d'analyser périodiquement l'atteinte des objectifs dans l'exécution d'un programme de travail pluriannuel est largement considéré comme une pratique exemplaire, tant pour éclairer la direction au sujet du rendement que pour servir à établir d'autres plans. Alors que se termine l'application du Plan stratégique pour 2005 à 2010, il est logique, en vue d'en établir un nouveau, d'évaluer de façon fiable le degré d'efficacité et la portée du plan précédent, tout en tenant compte du nombre d'années imparties aux projets pour pouvoir atteindre les objectifs établis. En outre, le relevé et l'évaluation des résultats permettent d'obtenir des renseignements précieux en temps opportun afin de les divulguer aux intervenants et aux publics cibles de la CCE.

Un cadre de planification stratégique exhaustif comporte les cinq éléments suivants :

1. Un plan stratégique
2. Un plan opérationnel
3. Un mode de gestion
4. Un plan de mise en œuvre
5. Un cadre de surveillance et d'évaluation

La CCE a accompli d'importants progrès en adoptant les quatre premiers éléments susmentionnés. En revanche, si un cadre général de planification, de surveillance, d'évaluation et de reddition de comptes a constitué un sujet

de discussion et d'examen depuis 2004, il demeure malgré tout incomplet et son parachèvement est encore à l'agenda du CPG et du Secrétariat.

Atteinte des objectifs stratégiques

Bien que le projet ne sollicite aucun soutien pour atteindre l'un ou l'autre des objectifs stratégiques, il vise à faciliter l'évaluation du degré d'efficacité dont la CCE a fait preuve en vue d'atteindre tous les objectifs pour 2005 à 2010 et à éclairer ses travaux subséquents.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

Les résultats seront énoncés en fonction de leur portée nord-américaine et informeront aussi bien les Parties que la CCE dans son ensemble.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

La CCE est censée constituer la meilleure entité pour évaluer le rendement du Plan stratégique pour 2005 à 2010 et en rendre compte.

Liens avec d'autres projets de la CCE

- Les résultats du projet serviront, dans l'ensemble de la CCE, à faire connaître à tous ses publics et partenaires les réalisations qu'elle a obtenues et le rôle qu'elle a assumé de 2005 à 2010.
- Les résultats du projet serviront de fondement à la planification stratégique que la CCE réalisera en 2009, et l'aideront à améliorer les plans opérationnels qu'elle établira subséquemment.

Activités et réalisations

Ce projet comporte plusieurs volets :

- L'évaluation des progrès accomplis dans le cadre des projets énoncés dans chaque plan opérationnel annuel, et ce, en fonction des indicateurs de résultats et de rendement pour 2005 à 2009 inclusivement.
- L'évaluation de tous les résultats obtenus dans le cadre de projets pluriannuels, par exemple ceux concernant le Réseau nord-américain d'aires marines protégées (RNAAMP), la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) ainsi que l'application et l'observation des lois de l'environnement.
- L'évaluation des progrès en vue d'atteindre les buts et objectifs de tout plan stratégique pluriannuel se rapportant à un programme particulier (p. ex., la stratégie relative à l'environnement et au commerce ainsi que

celle relative à la conservation de la biodiversité).

- Le regroupement des évaluations susmentionnées, et l'établissement d'un rapport exhaustif sur le degré de rendement de la CCE en vue d'atteindre les objectifs de programme particuliers énoncés dans le Plan stratégique pour 2005 à 2010.
- Une analyse complémentaire afin d'évaluer plus précisément la portée des projets de la CCE lorsque les objectifs établis d'un programme quinquennal ou les indicateurs de rendement ultérieurs ne sont pas suffisamment rigoureux ou bien définis pour illustrer pertinemment des réalisations. Ces travaux peuvent comprendre des enquêtes, des vérifications, des entrevues ainsi que l'évaluation d'activités secondaires des Parties ou d'autres collaborateurs qui participent à l'exécution de toute mesure ou politique environnementale ou qui en sont directement responsables.

Activités connexes à l'établissement de rapports sur l'état de l'environnement :

- L'examen du rapport de 2008 sur l'état de l'environnement intitulé *La mosaïque nord-américaine*, et l'établissement de priorités pour les rapports subséquents.
- L'étude de la possibilité d'élaborer des indicateurs pour les rapports subséquents.

Les réalisations comprennent les suivantes :

- Un rapport exposant clairement les résultats des activités de la CCE de 2005 à 2010.
- Une version préliminaire de ce rapport contenant des conclusions et une évaluation générales qui sera présentée au Conseil.
- La détermination, avec précision, de la responsabilité des résultats des activités de la CCE, à savoir la part qui incombe à cette dernière et aux Parties.
- Une meilleure connaissance des capacités de la CCE à atteindre les buts de l'ANACDE³.

³ Voir

<http://www.cec.org/pubs_info_resources/law_treat_agree/naaec/index.cfm?varlan=francais>.

- Le soutien au choix et à la définition des buts, des objectifs et des indicateurs de rendement qui seront énoncés dans le plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015.
- Le soutien à l'achèvement d'un cadre de surveillance, d'évaluation et de reddition de comptes pour la CCE.
- La tenue d'une réunion de spécialistes afin de fixer des priorités pour les rapports de la CCE sur l'état de l'environnement.
- La rédaction d'un document d'orientation résumant les possibilités qui s'offrent à la CCE dans le cadre d'une reddition de comptes périodique sur l'état de l'environnement, et l'étude du temps et des ressources nécessaires pour élaborer des indicateurs environnementaux.

Les principales activités comprennent les suivantes :

- Une entente sur le mode d'exécution du projet, y compris des recherches primaires (comparaison des résultats obtenus avec les objectifs des plans stratégiques, des plans opérationnels et des rapports d'étape de la CCE, ainsi que d'autres rapports), et des recherches secondaires pour rapprocher des données avec les écarts relevés dans ces documents.
- L'établissement d'un plan de travail et la détermination des responsabilités de gestion.
- La recherche de soutien à l'exécution des contrats et d'autres employés auxiliaires.

Groupes cibles

- Le Conseil
- Les Parties
- Les organismes associés
- Le CCPM
- Le public intéressé aux activités de la CCE
- Les fonctionnaires provinciaux et étatiques

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Rapport préliminaire sur les résultats, en juin 2009, qui expose les

principales réalisations de la CCE au cours des cinq années qui précèdent. Il fera état d'un ensemble de résultats probants en vue de faire connaître l'importance du rôle et des travaux de la CCE, et il complètera tout énoncé des buts et résultats escomptés dans le plan stratégique quinquennal subséquent.

- Rapport exhaustif, en novembre 2009, comprenant les conclusions des recherches primaires et secondaires relativement aux résultats de chaque projet de la CCE évalués en fonction des buts et objectifs du Plan stratégique pour 2005 à 2010.
- Suggestion d'une méthode d'établissement de rapport sur l'état de l'environnement comprenant une justification et un calendrier d'exécution.

Indicateurs de rendement

- Achèvement, en juin 2009, d'un rapport préliminaire sur les résultats.

Résultats partiels

- Évaluation critique de l'efficacité de la CCE en fonction des buts et objectifs établis. Cette analyse est essentielle en ce qui a trait à la crédibilité et à la pertinence du prochain plan stratégique quinquennal de la CCE.
- Document d'orientation afin que la CCE continue d'établir des rapports sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord.

Indicateurs de rendement

- Achèvement du rapport sur l'évaluation finale.
- Prochain rapport sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord.

Résultats finaux

- Plus fort degré de confiance envers le rôle aussi unique qu'important que joue la CCE en matière de protection et d'amélioration de l'environnement en Amérique du Nord.
- Meilleure connaissance de l'état de l'environnement en Amérique du Nord ainsi que des tendances de cet état au fil du temps.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

- Automne de 2008 : Élaboration et préparation du projet.
- Novembre à avril : Recherches primaires et secondaires.
- Mai et juin : Établissement du rapport préliminaire en vue de la session ordinaire du Conseil de 2009.
- Juin à novembre : Achèvement de l'évaluation finale.
- Automne de 2009 : Incorporation des éléments révisés du cadre de surveillance et d'évaluation en fonction du nouveau plan stratégique figurant dans le plan opérationnel de 2010 et dans les descriptions de projet (première année d'application du prochain plan stratégique quinquennal de la CCE).

Rapport sur l'état de l'environnement

- Printemps de 2009 : Réunion de spécialistes de l'état de l'environnement.
- Été et automne de 2009 : Résumé de l'avis des spécialistes de l'état de l'environnement; rédaction d'un document d'orientation pour poursuivre l'établissement de rapports sur l'état de l'environnement qui comprendront l'aperçu d'une étude de la possibilité d'élaborer des indicateurs environnementaux.

Communications

Le rapport à l'intention du Conseil et la compilation des résultats des activités de la CCE peuvent donner lieu à l'élaboration de documents de communication pertinents que pourront utiliser le Conseil et la CCE dans son ensemble. Le compte rendu succinct et complet des résultats servira de fondement aux messages clés de la CCE.

Gestion de l'information

Le cadre de gestion de l'information de la CCE n'est pas censé avoir d'incidences immédiates, mais il peut arriver que l'utilisation de cette ressource joue un rôle de premier plan dans la surveillance des activités et des résultats des projets ainsi que dans la reddition de comptes à leur sujet.

Plan de mise en œuvre

PROJET 2 – Établissement d'un rapport sur les résultats et le rendement de la CCE de 2005 à 2010						
Objectif : Établir un rapport exhaustif sur les résultats et les réalisations obtenus par la CCE en appliquant son Plan stratégique pour 2005 à 2010.						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
1. Élaboration d'une méthode d'établissement de rapport.	Cadre de référence des travaux.	Novembre 2008.	Entente sur le cadre de référence.	Le Conseil, le CPG et le Secrétariat de la CCE.	Nil	Note : Tous les résultats éclaireront l'établissement du plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015. Aucun autre travail n'est envisagé.
2. Choix d'une société-conseil.	Lancement d'un appel d'offres et établissement du contrat.	Novembre et décembre 2008.	Choix d'une société-conseil.	Idem	Nil	S. O.
3. Analyse contextuelle et étude sommaire des réalisations et de leur contribution à l'atteinte des objectifs.	Séance d'information avec les cadres supérieurs, examen des documents de référence pertinents, établissement d'un tableau d'analyse et enregistrement des premières données dans ce tableau.	Janvier à mars 2009.	Connaissance précise, par toutes les Parties, de la méthode et des résultats escomptés. Réalisation d'un examen initial.	Idem	25 000 \$	S. O.
4. Entrevues des principaux répondants et réunions d'un groupe de discussion, dans la mesure du possible.	Réalisations des entrevues et enregistrement des réponses dans le tableau d'analyse.	Avril et mai 2009.	Réalisation des entrevues des principaux répondants et tenue des réunions.	Idem	35 000 \$	S. O.

PROJET 2 – Établissement d'un rapport sur les résultats et le rendement de la CCE de 2005 à 2010						
Objectif : Établir un rapport exhaustif sur les résultats et les réalisations obtenus par la CCE en appliquant son Plan stratégique pour 2005 à 2010.						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
5. Formulation de conclusions préliminaires.	Enregistrement de l'information dans le tableau et analyse de cette information. Établissement d'un rapport succinct sur les conclusions préliminaires. Vérification des conclusions préliminaires.	Mai 2009.	Communication des résultats préliminaires.	Idem	10 000 \$	S. O.
6. Tenue de téléconférences afin d'examiner un document de travail préliminaire.	Tenue de téléconférences avec le service WebEx, y compris la préparation de diaporamas en PowerPoint, une vérification plus approfondie des conclusions et la prise en compte des résultats dans l'analyse.	Mai 2009.	Présentation des résultats préliminaires au CPG.	Idem	5 000 \$	S. O.
7. Établissement d'un rapport sur les résultats à l'intention des intéressés de haut niveau.	Rapport sur les principaux résultats obtenus par la CCE au cours des cinq dernières années.	Mai et juin 2009.	Communication des résultats obtenus entre 2005 et 2010. Meilleure connaissance, par le Conseil et les intervenants, des activités de la CCE, et soutien accru de ceux-ci	Le Conseil, les intervenants, le public, et les organismes et les partenaires gouvernementaux.	25 000 \$	S. O.

PROJET 2 – Établissement d'un rapport sur les résultats et le rendement de la CCE de 2005 à 2010						
Objectif : Établir un rapport exhaustif sur les résultats et les réalisations obtenus par la CCE en appliquant son Plan stratégique pour 2005 à 2010.						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
			à ces activités. Meilleure connaissance, par les trois pays, les partenaires et les intervenants, des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010.			
8. Établissement et dépôt d'un rapport final détaillé sur les conclusions.	Dépôt du rapport final.	Juin à novembre 2009.	Connaissance précise des résultats et de la manière dont ceux-ci peuvent éclairer l'établissement du prochain plan stratégique.	Idem	25 000 \$	S. O.
9. Élaboration d'une méthode en vue d'établir le prochain rapport sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord.	Tenue de trois téléconférences et d'une réunion de spécialistes de l'état de l'environnement. Document d'orientation	Réunion en avril 2009, et téléconférences en mars, en juin et en octobre 2009. Mai à septembre	Évaluation du rapport de 2008 intitulé <i>La mosaïque nord-américaine</i> . Détermination de possibilités et de	Le Conseil, le public, et les organismes et les partenaires gouvernementaux.	40 000 \$	Prochain rapport de la CCE sur l'état de l'environnement (en 2010-2011).

PROJET 2 – Établissement d'un rapport sur les résultats et le rendement de la CCE de 2005 à 2010						
Objectif : Établir un rapport exhaustif sur les résultats et les réalisations obtenus par la CCE en appliquant son Plan stratégique pour 2005 à 2010.						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	interne résumant les possibilités et les priorités en vue d'instaurer un processus permanent d'établissement de rapports sur l'état de l'environnement, et d'étudier la possibilité d'élaborer des indicateurs de l'environnement en Amérique du Nord.	2009.	priorités pour le prochain rapport sur l'état de l'environnement. Démarche et justification d'un processus permanent d'établissement de rapports sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord comprenant un échéancier et une répartition des tâches.			
Coût total : 165 000 \$						
Indicateurs de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Achèvement, en juin 2009, du rapport sur les résultats préliminaires. ▪ Achèvement, à l'automne de 2009, du rapport d'évaluation finale. ▪ Document d'orientation pour les rapports sur l'état de l'environnement. ▪ Établissement, en 2010, du prochain rapport sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord. 						Principaux partenaires : Le CPG et le GCEE.

Projet 3 Évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA	Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE José Carlos Fernández
Budget prévu 2009 : 200 000 \$ CAN Achèvement des activités entreprises en 2008 : 15 000 \$CAN Total : 215 000 \$ CAN	Groupe de travail connexe Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC)

Objectifs du projet

Ce projet a pour objectifs de documenter, d'analyser et de comprendre les effets environnementaux de la libéralisation du commerce en Amérique du Nord. Il vise en particulier à établir un rapport exhaustif qui fera le point sur les conclusions tirées jusqu'à présent, signalera les lacunes et classera par ordre de priorité les besoins en données qu'il faudra combler afin d'éclairer les travaux de la CCE. Ce rapport fera également état des possibilités d'améliorer la méthode d'évaluation des effets environnementaux de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), et éclairera l'établissement et l'application du prochain plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015.

Ce projet soutiendra aussi la collaboration permanente des fonctionnaires de l'environnement et du commerce des trois pays en vue d'améliorer la coordination des activités aux échelons régional et national, notamment celles de la CCE et la Commission de l'ALÉNA.

Contexte

Historique et fondements du projet

Les travaux que la CCE a réalisés jusqu'à présent ont contribué à mieux connaître les liens entre l'environnement et le commerce, notamment les émissions de gaz à effet de serre associées aux activités commerciales. Ils ont aussi amélioré et éclairé les examens des effets environnementaux des accords que pourraient conclure les Parties dans les domaines du commerce et des investissements, ainsi que les évaluations des effets environnementaux

de l'ALÉNA réalisées par la CCE et les Parties. Il est prévu que ces résultats fructueux se poursuivent et donnent lieu à une plus grande cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord, et ce, en aidant les Parties à faire de meilleurs choix politiques dans les domaines de l'environnement et du commerce. Ils aideront également la CCE à orienter ses travaux. Le projet fournira aussi à la CCE et aux Parties de meilleurs outils pour évaluer les effets environnementaux de l'ALÉNA.

Les conclusions d'un examen réalisé en 2008¹ font ressortir la valeur des travaux menés par la CCE jusqu'à présent, ainsi que la nécessité d'évaluer les travaux qu'elle entreprendra en fonction d'une plus forte intégration économique et de nouveaux enjeux environnementaux et facteurs de changement qui influenceront sur les liens entre l'environnement et le commerce. Cela comprend : 1) les changements climatiques et l'énergie; 2) les normes environnementales, la compétitivité et un éventuel protectionnisme vert; 3) la modification des tendances dans la consommation et la production; 4) l'accélération de la mondialisation et l'évolution de l'opinion publique. Étant donné que l'année 2009 marque la fin de l'actuel cycle quinquennal de planification de la CCE, elle offre l'occasion de dresser un bilan des travaux d'évaluation en vue de donner suite aux conclusions de l'examen qu'ont réalisé en 2008 le CCPM et le Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC).

¹ Voir

<http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=2256>;
 <http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=2257>.

Cet examen a souligné le fait que la participation des représentants gouvernementaux aux symposiums avait considérablement diminué, ce qui vient s'ajouter à un niveau de participation généralement faible du secteur privé et des spécialistes internationaux. Le CCPM et le GTEC ont suggéré de mieux cibler les participants et de former des partenariats avec d'autres organismes, et ont constaté que, dans leur forme actuelle, les symposiums représentent un moyen limité de sensibilisation du grand public. Ils estiment en outre que les travaux d'évaluation pourraient donner lieu à une nouvelle publication phare de la CCE, telle que le rapport *À l'heure des comptes*, en vue d'intensifier la diffusion des conclusions de ces travaux à de nouveaux publics.

On trouve de plus amples renseignements sur l'évaluation permanente des effets environnementaux de l'ALÉNA par la CCE à l'adresse <<http://www.cec.org/symposium/index.cfm?varlan=français>>.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

Dans le cadre de ce projet, les intervenants comprennent le milieu universitaire, les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations internationales gouvernementales (OIG) et les représentants gouvernementaux chargés d'évaluer les effets environnementaux de la libéralisation des échanges². Au fil des ans, la CCE a collaboré avec la plupart des intervenants qui se consacrent en général aux liens entre l'environnement et le commerce, et plus particulièrement à l'ALÉNA. Le Secrétariat de la CCE examinera de nouveaux partenariats éventuels pour le projet et sollicitera initialement des ressources auprès des organismes qui sont représentés au sein du groupe d'experts envisagé.

Groupe consultatif du projet

Il est prévu que le GTEC continue de jouer un rôle directeur prépondérant dans le cadre du projet.

Justification

Le projet donne directement suite à l'alinéa 10(6)d) de l'ANACDE³, lequel engage les Parties prenantes à examiner en permanence les effets environnementaux de l'ALÉNA. Il vise donc à appliquer les conclusions de

² À l'occasion de tous les symposiums qu'elle a organisés jusqu'à présent, la CCE a affiché dans son site Web une liste de tous les auteurs de documents connexes et des participants; voir <<http://www.cec.org/symposium/index.cfm?varlan=français>>.

l'examen susmentionné et à jeter les bases des travaux que la CCE mènera durant son prochain cycle de planification.

Le projet prévoit essentiellement l'application d'une nouvelle approche à compter de 2009, avec la formation d'un groupe d'experts qui aura pour principal mandat d'établir un rapport sur l'évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA 15 ans après son entrée en vigueur. L'abandon de la démarche privilégiant l'organisation d'activités pour une autre axée sur des recherches par des spécialistes permettra notamment à la CCE de dresser un bilan des travaux réalisés jusqu'à présent, de cerner les enjeux environnementaux à venir, d'évaluer les effets environnementaux cumulatifs et de formuler des recommandations en vue d'éclairer les travaux d'évaluation. Au lieu de tenir ponctuellement des activités de grande envergure, le groupe d'experts pourra constituer une tribune afin d'entreprendre des discussions, sous forme de tables rondes, avec un ensemble plus restreint, mais hautement compétent d'intervenants qui représentent le milieu universitaire, le secteur privé et les décideurs en matière de politiques. Cette formule permettra de libérer des ressources afin de diffuser les résultats des travaux dans le cadre d'un plus grand nombre de tribunes, notamment des tables rondes, des ateliers et des conférences.

Cette approche permettra d'élaborer des documents de grande qualité qui feront le bilan des travaux réalisés jusqu'à présent et les feront progresser. Cela comprend l'examen du cadre d'analyse existant; l'étude des incidences qu'ont les tendances environnementales en Amérique du Nord; l'évaluation des effets environnementaux cumulatifs; une plus grande mobilisation des partenaires et des publics à l'égard de ces travaux; une plus grande utilité de ceux-ci pour les décideurs en matière de politiques commerciales; le recours aux travaux en question pour éclairer l'élaboration de documents d'information aussi généraux qu'utilitaires dans le cadre des principales activités que réalise la CCE relativement aux liens entre l'environnement et le commerce. L'exécution de ces travaux prendra en compte ceux déjà réalisés afin d'évaluer les effets environnementaux du commerce, particulièrement par la CCE, en veillant à éviter les chevauchements.

L'abandon d'une démarche privilégiant l'organisation d'activités pour une autre axée sur des recherches par des spécialistes obligera à envisager l'organisation d'activités supplémentaires afin d'assurer la participation du

³ Voir l'énoncé de l'alinéa de l'ANACDE à l'adresse <http://www.cec.org/pubs_info_resources/law_treat_agree/naaec/naaec04.cfm?varlan=français>.

grand public. Cette question sera examinée tant par le GTEC que par le groupe d'experts, et ils pourront opter pour des mécanismes offrant la possibilité de mener des consultations libres, notamment dans le cadre de forums en ligne, de blogues, de plateformes de collaboration et de réunions de sous-groupes.

Atteinte des objectifs stratégiques

Le projet contribue directement à donner suite aux priorités de la CCE énoncées en 2004 dans la Déclaration de Puebla⁴, ainsi que de ceux du Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010⁵ concernant les liens entre l'environnement et le commerce.

Information nécessaire à la prise de décisions

En fin de compte, les conclusions auxquelles donneront lieu ces travaux visent à aider les dirigeants gouvernementaux et les fonctionnaires responsables du commerce à faire de meilleurs choix de politiques en ce qui concerne les liens entre l'environnement et le commerce.

Renforcement des capacités

(Sans objet)

Liens entre l'environnement et le commerce

En soi, le projet a directement traité à l'évaluation des effets environnementaux du commerce.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

Le groupe d'experts comprendra des représentants de chaque Partie, à savoir du Canada, du Mexique et des États-Unis, et le projet consistera à analyser les effets environnementaux du commerce dans chacun de ces pays ainsi que dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Les recommandations que formulera ce groupe seront pertinentes pour les trois Parties.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

L'alinéa 10(6)d) de l'ANACDE prescrit au Conseil de la CCE d'évaluer « constamment les effets environnementaux de l'ALÉNA ».

En conséquence, au fil des ans, la CCE a réalisé un nombre considérable d'études rigoureuses à ce sujet qui lui ont valu une notoriété continentale et

internationale. Elles ont donné lieu à des publications sur les répercussions environnementales de la libéralisation du commerce en Amérique du Nord et à un examen empirique des hypothèses critiques les plus courantes au sujet des incidences de l'ALÉNA sur l'environnement.

La CCE est maintenant en mesure de constituer un groupe d'experts qui poursuivra ces travaux et évaluera les répercussions environnementales de l'ALÉNA quinze ans après son entrée en vigueur. À sa connaissance, la CCE estime qu'aucun autre organisme ne réalise actuellement ce genre de travaux ou ne prévoit en réaliser.

Liens avec d'autres projets de la CCE

Le projet fera progresser les activités concertées énoncées dans le programme de travail (p. ex., relativement à l'énergie et au transport).

Activités et réalisations

Activités

1. La constitution d'un groupe d'experts indépendant chargé de diriger l'évaluation des répercussions environnementales de l'ALÉNA quinze ans après son entrée en vigueur et d'établir un rapport faisant état des principales conclusions de cette évaluation. La structure du rapport sera déterminée au cours de l'exécution du projet, mais elle pourra comprendre un bilan des travaux d'évaluation de ces répercussions à l'échelle du continent, un relevé des nouveaux enjeux, un examen des lacunes et des besoins en matière de données aux fins de ces travaux, et la formulation de recommandations connexes.

2. La poursuite du soutien à la collaboration entre les fonctionnaires de l'environnement et du commerce, particulièrement au sein du GTEC.

Ce groupe de travail se chargera d'élaborer le mandat du groupe d'experts, et les travaux que celui-ci entreprendra sont censés comprendre :

- Un bilan des connaissances acquises sur les effets environnementaux de l'ALÉNA depuis les quinze dernières années et l'établissement d'un rapport hautement pertinent.
- La détermination des forces et des faiblesses des méthodes actuelles d'évaluation de ces effets environnementaux, notamment les effets cumulatifs.

⁴ Voir <http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=1551>.

⁵ Voir *Regard vers l'avenir. Plan stratégique de la Commission de coopération environnementale pour 2005 à 2010*, section 5.3, page 13, à l'adresse <http://www.cec.org/files/PDF/ABOUTUS/2005-2010-Strategic-plan_fr.pdf>.

- Un choix des questions les plus pertinentes sur lesquelles devraient porter les travaux de la CCE.
- La formulation de recommandations au GTEC quant à la manière d'améliorer le présent processus d'évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA (ce qui pourrait concerner la présentation des travaux ultérieurs, leur public cible, l'optimisation de leur utilité pour les décideurs en matière de politiques commerciales, les participants éventuels à ces travaux et l'élaboration de critères en vue de choisir le thème des travaux), ainsi que des recommandations sur la diffusion des conclusions et sur les moyens d'améliorer la manière dont le public formule des observations.

Le GTEC nommera également les coprésidents du groupe d'experts qui dirigeront et coordonneront ses travaux. Le groupe établira son programme et sa méthode de travail afin d'accomplir son mandat, et il est prévu qu'il collabore avec les principaux intervenants et participe à la diffusion des conclusions de ses travaux dans diverses tribunes, notamment dans les universités et établissements de recherches partenaires, ainsi que dans des groupes de réflexion des trois pays (réseaux, rencontres, conférences, séries de causeries universitaires, etc.). Les décisions du groupe se prendront à l'unanimité, et bien que le public n'assistera pas à ses réunions, le groupe est supposé rendre publics les documents qu'il élaborera.

Alors que les dernières réalisations dans le cadre de ce projet sont prévues pour le milieu de 2010, le groupe d'experts est censé établir un rapport d'étape en 2009 qui éclairera l'élaboration ou l'application du plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015.

Publics cibles

Le rapport d'étape qui est prévu en 2009 sera uniquement distribué aux Parties et aux groupes de travail. Les publics cibles du rapport final qui sera publié en 2010 seront choisis ultérieurement.

Partenaires et intervenants

Le groupe d'experts, qui aura un caractère consultatif multilatéral, comprendra de neuf à douze membres choisis en fonction de leurs compétences et de la région qu'ils représentent. Idéalement, il devra compter des représentants des secteurs public et privé, du milieu universitaire, d'ONG et d'OIG. Chaque membre y siégera à titre personnel et n'y représentera aucun organisme ou pays. La durée du mandat du groupe se limitera à dix-huit mois et ses travaux relèveront du GTEC.

Afin de favoriser les synergies, il est également prévu de collaborer avec des organismes internationaux compétents tels que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Par le passé, la CCE a déjà pu compter sur la participation de plusieurs de ces organismes à ses activités. Le groupe d'experts dressera une carte électronique afin de situer les partenaires compétents.

Ressources externes

Le groupe d'experts offrira également la possibilité d'établir des relations et des partenariats à plus long terme avec des chercheurs universitaires et des centres de recherche dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, de trouver des ressources supplémentaires et d'étudier des possibilités de collaboration sur une base permanente (p. ex., en permettant à des établissements d'enseignement nord-américains de participer activement à des travaux dans des domaines cadrant avec son mandat, et qui réclameront des analyses, des essais, des études de cas, un suivi, et des discussions scientifiques et techniques).

Le projet continuera de soutenir les travaux concertés sur les liens entre l'environnement et le commerce, et visera à tirer parti de possibilités de renforcer la collaboration avec la Commission de l'ALÉNA.

Réalisations et calendrier d'exécution

- Le groupe d'experts établira un rapport d'étape vers le milieu de 2009.
- Vers le milieu de 2010, il établira également un rapport principal sur les effets environnementaux de l'ALÉNA quinze ans après son entrée en vigueur, lequel contiendra des recommandations afin d'éclairer le déroulement du processus d'évaluation.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Meilleure connaissance des effets environnementaux de la libéralisation du commerce.
- Meilleure connaissance des conclusions des évaluations de ces effets au sein du grand public et des publics cibles tels que les organismes gouvernementaux, les ONG, le secteur privé, les collectivités locales, et les milieux scientifique et universitaire.
- Détermination des lacunes, des nouveaux enjeux, des besoins prioritaires en matière de données, et d'approches qui pourraient éclairer les travaux d'évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA.
- Réalisation de travaux précurseurs qui permettront de dresser un bilan des effets environnementaux du commerce dans la région visée par l'ALÉNA.
- Élaboration d'un guide afin de répondre le mieux possible aux préoccupations environnementales relevées au cours de ces travaux.
- Réponse à la question de savoir si les dispositions environnementales de l'ALÉNA continuent de préconiser les meilleures pratiques comparativement aux autres accords commerciaux.

Indicateurs de rendement

- Achèvement du rapport d'étape en 2009 et du rapport final en 2010.

Résultats partiels

- Plus grande aptitude des Parties et d'autres intervenants à s'attaquer aux effets environnementaux du commerce et à favoriser des synergies entre l'environnement et le commerce.

Indicateurs de rendement

- Les Parties à l'ALÉNA et les autres intervenants utilisent le rapport et y font référence au cours de l'élaboration de leurs politiques et mesures relatives à l'environnement et au commerce, notamment les activités de la CCE.

Résultats finaux

- Mesures efficaces assurant que la libéralisation du commerce contribue au développement durable, tel que le prescrit l'ALÉNA.

Indicateurs de rendement

- Des mesures sont élaborées et appliquées afin de donner suite aux conclusions de ces travaux.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

Dernières étapes dans l'atteinte des objectifs du programme

Le groupe d'experts sera constitué au cours du premier trimestre de 2009, et il est prévu qu'il tienne sa première réunion durant le premier semestre. Le GTEC tiendra des téléconférences régulières et au moins deux réunions.

L'établissement d'un rapport d'étape est prévu pour le milieu de 2009.

Échéance de la participation de la CCE

Le soutien direct de la CCE à ce projet prendra fin au milieu de 2010.

Viabilité

Selon le degré de réussite du projet et d'intérêt suscité par le thème général, il est prévu que les partenaires du groupe d'experts et les centres universitaires et de recherche qui y sont associés poursuivent des travaux sur d'importants aspects de cette évaluation.

Communications

En 2009, les communications relatives à ce projet seront axées sur la poursuite de la diffusion des conclusions du symposium de 2008, la publication de son compte rendu, et la sensibilisation et le suivi auprès d'auditoires clés. Le rapport d'étape qu'établira le groupe d'experts en 2009 sera transmis aux principaux partenaires afin de mettre en valeur les travaux de ce groupe.

Les documents de promotion du symposium seront principalement distribués aux responsables de l'élaboration des politiques des organismes des trois pays chargés de l'environnement et du commerce, aux universitaires (centres de recherche, universités et instituts) et aux ONG qui ont participé aux symposiums au fil des ans.

Les conclusions générales et les enseignements tirés de ces travaux seront adaptés pour les communiquer à des non-spécialistes.

Les connaissances qu'accumule la CCE ont une plus grande incidence lorsqu'elles servent en permanence à mener des évaluations en collaboration

avec des centres de recherche et d'études de haut niveau. Les documents qu'élabore et publie la CCE, y compris ceux du groupe d'experts, sont plus susceptibles d'être actualisés et diffusés lorsque des universitaires y ont accès. L'établissement plus systématique de partenariats avec des réseaux universitaires offrira des cadres favorables pour multiplier l'utilisation de ces documents.

Les travaux du groupe d'experts devraient offrir la possibilité d'y faire participer des publics clés ou de les leur communiquer, au même titre que ceux de la CCE. À cette fin, d'autres activités de sensibilisation seront prévues en fonction du plan de travail du groupe, y compris en favorisant la participation et la sensibilisation à ses activités.

Plan de mise en œuvre

Projet 3 - Évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains afin qu'ils connaissent les questions environnementales qui suscitent des préoccupations communes à l'échelle du continent. • Renforcer la connaissance des liens entre l'environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. • Améliorer la coordination des activités nationales et régionales, notamment celles de la CCE et de la Commission de l'ALÉNA, grâce une collaboration permanente des fonctionnaires de l'environnement et du commerce. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
1. Constitution d'un groupe d'experts indépendants sur les effets environnementaux de l'ALÉNA quinze ans après son entrée en vigueur, et établissement d'un rapport sur ses principales conclusions et recommandations.	Document maître sur les effets environnementaux de l'ALÉNA quinze ans après son entrée en vigueur et recommandations en vue d'éclairer les travaux d'évaluation.	18 mois (milieu de 2010).	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance des effets environnementaux de la libéralisation du commerce. • Sensibilisation accrue aux conclusions des évaluations de ces effets au sein du grand public et des publics cibles tels que les organismes gouvernementaux, les ONG, le secteur privé, les collectivités locales, et les milieux scientifique et universitaire. • Détermination des lacunes, des nouveaux enjeux, des besoins prioritaires en matière de données et d'approches qui pourraient éclairer les travaux d'évaluation des effets 	<p>Les décideurs en matière de politiques commerciales.</p> <p>Les fonctionnaires de l'environnement et du commerce.</p> <p>Les fonctionnaires provinciaux.</p> <p>Les réseaux universitaires et le milieu de la recherche sur l'environnement et le commerce (universités, centres de recherche, etc.).</p> <p>Le grand public.</p>	185 000 \$	Les travaux d'évaluation se fonderont sur les conclusions et les recommandations du rapport du groupe d'experts en 2010.

Projet 3 - Évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA

Objectifs stratégiques :

- Renforcer les capacités des décideurs nord-américains afin qu'ils connaissent les questions environnementales qui suscitent des préoccupations communes à l'échelle du continent.
- Renforcer la connaissance des liens entre l'environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord.
- Améliorer la coordination des activités nationales et régionales, notamment celles de la CCE et de la Commission de l'ALÉNA, grâce une collaboration permanente des fonctionnaires de l'environnement et du commerce.

Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
			<p>environnementaux de l'ALÉNA.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de travaux précurseurs qui permettront de dresser un bilan des effets environnementaux du commerce dans la région visée par l'ALÉNA. • Élaboration d'un guide afin de répondre le mieux possible aux préoccupations environnementales relevées au cours de ces travaux. • Réponse à la question de savoir si les dispositions environnementales de l'ALÉNA continuent de préconiser les meilleures pratiques comparativement aux autres accords commerciaux. 			

Projet 3 - Évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA**Objectifs stratégiques :**

- Renforcer les capacités des décideurs nord-américains afin qu'ils connaissent les questions environnementales qui suscitent des préoccupations communes à l'échelle du continent.
- Renforcer la connaissance des liens entre l'environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord.
- Améliorer la coordination des activités nationales et régionales, notamment celles de la CCE et de la Commission de l'ALÉNA, grâce une collaboration permanente des fonctionnaires de l'environnement et du commerce.

Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
2. Poursuite du soutien à la collaboration des fonctionnaires de l'environnement et du commerce au sein de leur Groupe de travail.	Tenue de téléconférences régulières et de deux réunions. Poursuite des échanges entre les Parties au sujet de leurs travaux d'évaluation antérieurs sur les négociations concernant le commerce et les investissements.	Travaux permanents.	Meilleures communications entre les ministères de l'Environnement et du Commerce. Meilleures évaluations des répercussions environnementales de l'ALÉNA par la CCE et les Parties. Élaboration plus éclairée des politiques environnementales et commerciales par les Parties.	Les ministères de l'Environnement et du Commerce.	15 000 \$	

Coût total : 200 000 \$**Indicateurs de rendement :**

- Achèvement du rapport d'étape en 2009 et du document maître en 2010.
- Les Parties à l'ALÉNA et d'autres intervenants se servent du rapport et y font référence en élaborant leurs politiques environnementales et commerciales et en prenant des mesures connexes, y compris les activités de la CCE.
- Des activités sont mises sur pied et exécutées en se fondant sur les conclusions tirées de ces travaux.

Principaux partenaires :

Le GTEC, des spécialistes de l'environnement et de l'ALÉNA, des établissements d'enseignement et des instituts de recherche.

Projet 3 - Évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA

Objectifs stratégiques :

- Renforcer les capacités des décideurs nord-américains afin qu'ils connaissent les questions environnementales qui suscitent des préoccupations communes à l'échelle du continent.
- Renforcer la connaissance des liens entre l'environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord.
- Améliorer la coordination des activités nationales et régionales, notamment celles de la CCE et de la Commission de l'ALÉNA, grâce une collaboration permanente des fonctionnaires de l'environnement et du commerce.

Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
<p>Achèvement des activités de 2008 (traduction, révision, mise en page et publication des documents de référence et d'information assujettis à un examen d'assurance et de contrôle de la qualité avant le 31 décembre 2008) : 15 000 \$.</p> <p>QA # 08.23 - Compte rendu du IV^e Symposium.</p>						

Projet 4 : Soutien à la viabilité de l'environnement et à la compétitivité dans les secteurs d'activité	Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE : José Carlos Fernández
Budget prévu : 125 000 \$ CAN	Groupe de travail connexe : Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC)

Objectifs du projet

Ce projet vise à acquérir davantage de connaissances et de perspectives politiques sur les relations entre la viabilité de l'environnement et la compétitivité en Amérique du Nord, et de trouver des moyens précis d'apporter des améliorations dans ces deux domaines.

Contexte

Historique et fondements du projet

En 2008, la CCE a entrepris de déterminer la portée des travaux qu'elle pourrait entreprendre sur la viabilité de l'environnement et la compétitivité commerciale. Elle a commandé des études pour mieux connaître les relations entre cette viabilité et la performance économique, et trouver des possibilités de favoriser leur complémentarité.

Même s'il ne s'agissait pas directement de travaux concernant la *compétitivité*, la CCE en a accompli d'importants afin de promouvoir des politiques et des mesures qui améliorent à la fois les performances environnementale et économique du secteur privé. À titre d'exemple, il s'agit de travaux sur l'état de la prévention de la pollution¹, sur les facteurs qui permettront d'adopter des systèmes de gestion de l'environnement², sur les

¹ Voir, par exemple, *État de la prévention de la pollution en Amérique du Nord*, CCE, 1996, <http://www.cec.org/files/pdf/POLLUTANTS/polif_FR.pdf>, ainsi que *Aller de l'avant avec la prévention de la pollution en Amérique du Nord : Le point sur les progrès accomplis*, CCE, 2004, <http://www.cec.org/files/PDF/POLLUTANTS/CEC-MovingForward_fr.pdf>.

² Voir *Bonnes pratiques : Des systèmes de gestion de l'environnement pour les petites et moyennes entreprises – Une perspective nord-américaine*, CCE, 2005, , <http://www.cec.org/files/PDF/ECONOMY/EMS-Report_fr.pdf>.

relations entre la performance environnementale et la valeur commerciale³, ainsi que des études pratiques telles que des travaux sur la divulgation de l'information environnementale dans les états financiers⁴. La CCE a acquis dernièrement une expérience pratique sur ces questions en réalisant des travaux au sujet de l'écologisation des chaînes d'approvisionnement, ainsi que d'autres sur des secteurs particuliers en Amérique du Nord, dont ceux de l'automobile et de l'électronique⁵. Le présent projet se fonde sur ces travaux et permettra également de dresser un bilan des autres travaux importants accomplis par des organismes tels que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

En 2008, un certain nombre de secteurs ont fait l'objet d'études (les produits chimiques, le transport, l'électronique et les pâtes et papiers), et un atelier sur la viabilité de l'environnement et la compétitivité commerciale a eu lieu dans le cadre d'une session du Comité consultatif public mixte (CCPM) de la CCE afin d'étudier les relations entre ces deux domaines, de déterminer les principaux facteurs qui influent sur ces relations, et d'évaluer des preuves empiriques afin de trouver des possibilités de complémentarité.

Ce projet permettra à la CCE de trouver d'autres moyens de communiquer

³ Ganzi, J.T., E. Steedman et S. Quenneville, *Linking Environmental Performance To Business Value: A North American Perspective* (en anglais seulement), 2004, <http://www.cec.org/files/pdf/ECONOMY/Linking-Env-Performance-BP_en.pdf>.

⁴ Voir *La divulgation de l'information environnementale dans les états financiers : Faits récents et nouveaux enjeux*, CCE, 2003, <http://www.cec.org/files/pdf/ECONOMY/NYC-cec-uneffi_fr.pdf>.

⁵ Voir le compte rendu de la session ordinaire du CCPM n° 06-01, tenue les 28 et 29 mars 2006, qui comprenait une séance de travail sur le Partenariat nord-américain pour la prévention de la pollution et une électronique propre, ainsi qu'un atelier sur les petites et moyennes entreprises. Voir <<http://www.cec.org/calendar/details/index.cfm?varlan=français&ID=1996>>.

avec un public plus vaste, dont celui qui participe à des blogues et à des webinaires. Il est essentiel qu'elle puisse compter sur ces autres moyens de communication pour pouvoir rejoindre un plus large public.

Groupe consultatif du projet

Le Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC) continuera de coordonner ces travaux, mais compte tenu de la masse d'activités à laquelle sont astreints certains intervenants et de la nécessité de renforcer la participation de ceux qui représentent les secteurs visés, il est prévu de constituer un groupe consultatif du projet.

Ce groupe comprendra, au minimum, des fonctionnaires œuvrant dans des domaines connexes à l'environnement et à la compétitivité commerciale, et, en outre, des représentants du secteur privé de chaque pays (éventuellement choisis par l'intermédiaire de conseils de compétitivité), et des représentants d'organismes internationaux et d'organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE). Le groupe consultatif en question devra toutefois avoir une taille restreinte et continuer de relever du GTEC.

Le mandat de ce groupe consultatif consistera à améliorer le mode d'exécution du projet, à tirer parti des conclusions des études et de l'atelier réalisés en 2008, et à contribuer à la constitution de groupes d'étude relativement à chacun des secteurs sur lesquels les Parties auront décidé de faire porter les travaux. Outre des fonctionnaires, ces groupes d'étude pourront comprendre, selon le domaine, des spécialistes du secteur privé et des représentants d'ONG et d'établissements d'enseignement. Le Secrétariat sollicitera la participation du secteur privé au début du processus afin de connaître adéquatement son point de vue sur les plans d'action, notamment la participation des entreprises. Le recours à des webinaires, des blogues et d'autres moyens stratégiques de communication permettra d'assurer la participation de publics compétents en supportant des frais relativement bas. Le rôle principal de ce groupe consultatif consistera à participer à l'examen des réalisations et à cerner des domaines justifiant l'établissement de plans d'action.

Justification

Les défis environnementaux auxquels est confrontée l'Amérique du Nord sont importants, et le fait de ne pas instaurer de politiques efficaces pourrait avoir de graves conséquences. En revanche, pour que le coût économique de

ces politiques ne suscite pas de préoccupations, il faut équilibrer les objectifs environnementaux et économiques. Il est prouvé qu'il est possible de promouvoir à la fois l'amélioration de la performance environnementale et de la performance économique. Les travaux entrepris en 2008 visaient à mieux connaître la nature des liens entre ces deux performances ainsi qu'avec la compétitivité des entreprises nord-américaines, et ce, pour cerner ce qui favorise et entrave de telles synergies.

En 2009, le projet vise à regrouper et à exécuter ces travaux, à constituer des groupes d'étude et à établir des plans d'action en prenant en compte les constatations dans des secteurs déterminés ou sur des questions intersectorielles (p. ex., l'écoétiquetage). D'autres études permettront au besoin d'accroître les connaissances et les perspectives politiques relatives à la viabilité de l'environnement et à la compétitivité commerciale.

Le projet permettra également de dresser des plans d'action afin de donner suite aux conclusions tirées des travaux. Ces plans cerneront les possibilités qui pourraient être exploitées dans le cadre d'activités volontaires par le secteur privé et/ou de mesures politiques.

Ce projet vise aussi à contribuer aux travaux de la Commission de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) au sujet des pressions de plus en plus grandes qui s'exercent sur la compétitivité à l'échelle du continent en portant une attention particulière aux aspects commerciaux, dont les obstacles tarifaires et non tarifaires. Le projet constituera le point culminant et l'aboutissement des activités de la CCE dans ce domaine.

Il permettra aussi de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les principaux facteurs politiques, y compris ceux relatifs au commerce, à prendre en compte dans les relations entre la viabilité de l'environnement et la compétitivité commerciale?
- Que comprennent ces facteurs politiques? Il pourrait notamment s'agir d'obstacles tarifaires et non tarifaires et de normes.
- De quelle manière les facteurs politiques influent-ils sur ces relations?
- Quels sont les principaux obstacles à l'obtention de résultats complémentaires dans une optique de relations entre la viabilité de l'environnement et la compétitivité commerciale?
- Quelles préoccupations en matière de compétitivité ces obstacles suscitent-ils parmi les entreprises?

- De quels choix politiques dispose-t-on pour favoriser un renforcement mutuel entre ces deux domaines?

Atteinte des objectifs stratégiques

Ce projet contribue directement à l'atteinte des objectifs du domaine prioritaire que constituent les liens entre l'environnement et le commerce dans le Plan stratégique pour 2005 à 2010⁶, et il donne également suite à la Déclaration de Puebla :

- en accroissant le commerce des produits et services en Amérique du Nord;
- en élargissant les connaissances des liens entre l'environnement et le commerce, et en favorisant ainsi la cohérence des politiques nationales et continentales.

Information nécessaire à la prise de décisions

Le grand public connaît maintenant pertinemment l'interdépendance de l'économie et de l'environnement en Amérique du Nord. Mais il existe un besoin criant dans les domaines de la prise de décisions et de l'élaboration de politiques, à savoir des connaissances solides, empiriques et non anecdotiques sur les relations entre les principaux facteurs en matière de commerce, de viabilité et de compétitivité dans un domaine d'intérêt déterminé, ainsi qu'une bonne compréhension des compromis permettant d'utiliser divers outils politiques pour favoriser ces principaux facteurs. Ce projet éclairera les Parties à l'ALÉNA ainsi que les entreprises nord-américaines en vue de prendre des mesures qui pourraient faire progresser leur programme visant la viabilité de l'environnement tout en demeurant compétitives dans une économie mondiale qui évolue rapidement.

Renforcement des capacités

Les États et les provinces d'Amérique du Nord ont la compétence d'édicter une législation environnementale, ce qui donne occasionnellement lieu à des politiques incohérentes à l'échelle nord-américaine. Il faut donc renforcer les capacités des principaux États et provinces tout en les informant, car il est essentiel de mettre pleinement en œuvre le programme relatif à la compétitivité commerciale.

⁶ Voir *Regard vers l'avenir : Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010*, section 5.3, page 13, à l'adresse <http://www.cec.org/files/PDF/ABOUTUS/2005-2010-Strategic-plan_fr.pdf>.

Liens entre l'environnement et le commerce

Les travaux de ce projet cadrent avec le Plan stratégique de la CCE relatif aux liens entre l'environnement et le commerce⁷ qui vise à promouvoir des politiques et des mesures qui sont à la fois avantageuses à l'environnement, au commerce et à l'économie.

En établissant une relation entre les activités exploratoires et des mécanismes visant à appliquer leurs conclusions, le projet donne également suite aux objectifs de ce plan.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

Il est prévu de faire porter les travaux sur d'importantes questions environnementales⁸ à caractère transfrontalier dans des domaines où les pressions de la compétitivité sont les plus fortes, notamment celles liées au commerce. Ces domaines comprennent l'écoétiquetage et la certification, les produits et services écologiques, la gestion des produits en fin de vie, les automobiles et la pénurie de ressources naturelles. L'attention portée aux secteurs industriels se fonde habituellement sur l'expérience acquise par la CCE et pourrait donc concerner les produits et services écologiques, les automobiles, les plastiques, les produits chimiques et l'électronique. Il pourrait être également pertinent de se pencher sur les secteurs qui offrent des services environnementaux à un large éventail d'autres secteurs, par exemple dans les domaines du recyclage, de la gestion de l'eau, des mesures correctives et de la dépollution. Il s'agit d'un créneau florissant en Amérique du Nord en raison de la multiplication des questions environnementales que doit résoudre l'industrie, notamment les défis et les débouchés rencontrés à l'échelle du continent pour promouvoir adéquatement des services de gestion des produits en fin de vie.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

À titre d'organisme spécialisé à l'égard de l'environnement, du commerce et de l'économie, la CCE a acquis une expérience des plus pertinentes relativement à ces questions, et elle est très bien placée pour soutenir l'exécution de ce projet. Par ailleurs, étant donné que des établissements d'enseignement privé et sans but lucratif d'un peu partout en Amérique du

⁷ Voir <http://www.cec.org/files/PDF/ECONOMY/Trade-Env-Plan2005_fr.pdf>.

⁸ Il s'agit de questions qui ont trait au climat, à l'énergie, à la biodiversité, à la santé humaine et à l'eau, dont traite le document intitulé *La mosaïque nord-américaine : Aperçu des principaux enjeux environnementaux*, CCE, 2008.

Nord font porter leurs travaux sur des questions qui ont trait à la viabilité de l'environnement et/ou à la compétitivité, grâce à son rôle rassembleur, la CCE sollicitera leur participation à l'élaboration d'un plan d'action nord-américain touchant ces deux domaines.

Les travaux que réalisent d'autres organismes sur la viabilité de l'environnement et à la compétitivité commerciale, notamment le *World Resources Institute* (Institut des ressources mondiales), le Forum économique mondial, l'Institut international du développement durable ainsi que plusieurs établissements d'enseignement, n'ont pas porté jusqu'à présent sur les défis que connaît l'Amérique du Nord dans ces domaines. La Commission de l'ALÉNA se consacre à établir un plan de travail pour intervenir face aux pressions toujours plus grandes sur la compétitivité nord-américaine⁹, mais comme elle n'a pas établi le quotient environnemental de cette compétitivité, le présent projet vise à combler cette lacune. La coordination accrue des marchés et la nécessité de faire des économies d'échelle peuvent rendre l'économie nord-américaine de plus en plus compétitive. Par exemple, le renforcement des capacités de recyclage nécessite des efforts concertés par les intervenants des trois pays dans ce domaine.

Activités et réalisations

Principales activités

- Constitution du groupe consultatif du projet et choix des domaines de travail, en collaboration avec le GTEC, afin de donner suite aux conclusions des recherches financées et de l'atelier du CCPM sur la viabilité de l'environnement et la compétitivité en Amérique du Nord.
- Soutien à la constitution de groupes d'étude afin de donner suite à ces conclusions, mais si le GTEC le juge utile après avoir demandé l'avis du groupe consultatif.
- Établissement de plans d'action dans le but d'améliorer la viabilité de l'environnement et la compétitivité commerciale en Amérique du Nord

⁹ Voir la déclaration commune des ministres du Commerce des trois pays signataires de l'ALÉNA en date du 22 avril 2008, en anglais seulement, dans http://tradelawyersblog.com/blog/archive/2008/april/article/new-orleans-nafta-summits-ends-on-april-22-2008-with-a-joint-statement-of-nafta-leaders/?tx_ttnews%5Bday%5D=23&cHash=d090571c66.

en se concentrant sur un certain nombre de secteurs et/ou de questions.

Publics cibles

Les publics cibles du projet comprennent les suivants :

- Les décideurs des secteurs public et privé en Amérique du Nord, ainsi que les ONGE et les établissements d'enseignement.
- Les gouvernements fédéraux, étatiques et provinciaux.

Partenaires et intervenants

Les intervenants comprennent les associations industrielles, particulièrement celles des secteurs qui feront l'objet des travaux. Ils comprennent également des intervenants de premier plan, des secteurs public et privé, recensés au cours des études réalisées en 2008.

Ressources externes

Les compétences des membres du groupe consultatif constitueront une importante contribution en nature.

Bien que cela ne soit pas encore assuré, il est prévu que des représentants du secteur privé apportent leur soutien à l'établissement des plans d'action.

Réalisations et calendrier d'exécution

Achèvement, à l'automne de 2009, du rapport intégré sur la viabilité de l'environnement et la compétitivité commerciale en Amérique du Nord.

Constitution des groupes d'étude afin d'établir les plans d'action.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Connaissance accrue des relations entre la viabilité de l'environnement et la compétitivité en Amérique du Nord, et établissement d'un ensemble de choix politiques pour informer les Parties et soutenir les travaux que réalise la Commission de l'ALÉNA.
- Établissement de plans d'action, à l'égard de secteurs ou de questions de toute première importance, dont l'application relèvera du secteur privé ou d'autres intervenants. Ces plans d'action pourront également éclairer l'établissement du plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015.

Indicateurs de rendement

- Résultats du projet utilisés par le secteur privé, les Parties et la

Commission de l'ALÉNA dans le cadre de leurs délibérations.

Résultats partiels

- Choix de politiques et de mesures afin de favoriser la prestation de services environnementaux.

Indicateurs de rendement

- Approfondissement de certains éléments du rapport afin d'évaluer la mise en œuvre des politiques et/ou des lignes directrices qui guident la performance environnementale dans les principaux secteurs industriels.

Résultats finaux

- Efforts concertés en vue de dissocier la croissance économique des répercussions environnementales parallèlement à un renforcement de la compétitivité de l'Amérique du Nord.

Indicateurs de rendement

- Évaluation des politiques et mesures mises en œuvre en notant leurs effets positifs sur l'environnement et la compétitivité.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

Dernières étapes dans l'atteinte des objectifs du programme

Le groupe consultatif est censé se réunir au cours du premier trimestre de 2009 afin de choisir les secteurs et les questions environnementales prioritaires à examiner. Il est également prévu d'établir un rapport d'étape au cours du quatrième trimestre de 2009 ainsi qu'un rapport final au cours du deuxième trimestre de 2010.

Échéance de la participation de la CCE

Ce projet est censé se terminer à la fin de 2010, mais étant donné que la question de la viabilité de l'environnement et de la compétitivité commerciale restera d'actualité, les résultats obtenus en 2009 pourront éclairer l'établissement du plan stratégique pour 2010 à 2015.

Viabilité

Après la fin du projet, en 2010, la CCE prévoit coordonner d'autres activités réalisées par les Parties et les intervenants. L'application du principe de subsidiarité mettra fin aux travaux assumés par la CCE dans ce domaine.

Communications

L'élaboration et la mise en œuvre du projet s'effectuent en collaboration avec des organismes et intervenants compétents (associations commerciales, secteur des services environnementaux, ONG, etc.) dans les domaines de la viabilité de l'environnement et de la compétitivité commerciale. Grâce à cette démarche, le projet est censé constituer un élément qui améliorera la collaboration entre les Parties.

Le projet et les résultats qu'il permettra d'obtenir serviront à établir des relations entre la CCE, son Conseil et les organes directeurs de l'ALÉNA relativement à des sujets de toute première importance pour les secteurs public et privé et les décideurs d'Amérique du Nord.

Gestion de l'information

Il est prévu que l'application de moyens de rechange pour communiquer avec un plus vaste public, dont celui qui participe à des blogues et à des webinaires, bénéficiera du soutien des services d'information du Secrétariat de la CCE.

Plan de mise en œuvre

Projet 4 : Soutien à la viabilité de l'environnement et à la compétitivité dans les secteurs d'activité						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la connaissance des liens entre l'environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. Améliorer la coordination des activités nationales et régionales, notamment celles de la CCE et de la Commission de l'ALÉNA, grâce une collaboration permanente des fonctionnaires de l'environnement et du commerce. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
1. Réalisation d'autres études afin de compléter les réalisations de 2008 visant à établir un rapport intégré sur la viabilité de l'environnement et la compétitivité commerciale en Amérique du Nord.	Rapport intégré qui complète les conclusions des études sectorielles réalisées en 2008.	Automne de 2009.	Connaissance accrue des relations entre la viabilité de l'environnement et la compétitivité en Amérique du Nord, et établissement d'un ensemble de choix politiques pour informer les Parties et soutenir les travaux que réalise la Commission de l'ALÉNA.	Les sociétés privées qui offrent des services environnementaux, et associations commerciales et leurs membres qui ont besoin de ces services, notamment en matière de gestion de l'eau et des déchets. Les organismes commerciaux. Les ministères de l'Environnement et de l'Industrie et du Commerce.	80 000 \$	Aucune autre activité n'est prévue après l'établissement de ce rapport.
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Rapport</i> : Rapport intégré sur la viabilité de l'environnement et la compétitivité	Examen par le Secrétariat : septembre 2009. Examen de l'assurance de la qualité par les Parties : octobre 2009. Publication : décembre 2009.				

Projet 4 : Soutien à la viabilité de l'environnement et à la compétitivité dans les secteurs d'activité						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la connaissance des liens entre l'environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. • Améliorer la coordination des activités nationales et régionales, notamment celles de la CCE et de la Commission de l'ALÉNA, grâce une collaboration permanente des fonctionnaires de l'environnement et du commerce. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	commerciale en Amérique du Nord.					
2. Soutien à la constitution de groupes d'étude pour donner suite aux conclusions du rapport et établir des plans d'action visant à améliorer la viabilité de l'environnement et la compétitivité commerciale dans des secteurs d'activité déterminés en Amérique du Nord.	Téléconférences. Réunions. Plateformes de communication sur le Web.	Travaux permanents.	Plans d'action pour des secteurs d'activité clés ou à l'égard de questions importantes.		45 000 \$	Étant donné qu'il faudra éventuellement réaliser certains travaux en 2010, afin d'achever les plans d'action pour certains secteurs, le projet se terminera à la fin de cette année-là.
Coût total : 125 000 \$						
Indicateurs de rendement :						Principaux partenaires :
<ul style="list-style-type: none"> • Les Parties et la Commission de l'ALÉNA se fondent sur les réalisations du projet au cours de leurs délibérations. • Des éléments du rapport sont exploités pour mesurer l'application des politiques et/ou des lignes directrices qui régissent la performance environnementale dans des secteurs industriels clés. • Les politiques et mesures appliquées sont estimées positives pour l'environnement et la compétitivité nord-américaine. 						La Commission de l'ALÉNA, le CCPM, les associations commerciales de certains secteurs (pour chaque secteur d'activité).

<p>Projet 5 : Canalisation des forces du marché en faveur de la viabilité de l'environnement</p>	<p>Gestionnaires responsables du projet au Secrétariat de la CCE : José Carlos Fernández (volets A et B) Thomas Hammond (volet C)</p>
<p>Budget prévu :</p> <p>Volet A — Soutien à l'essor du bâtiment écologique : 90 000 \$ CAN</p> <p>Volet B – Croissance de la production et de l'utilisation d'énergie renouvelable : 105 000 \$ CAN</p> <p>Volet C — Conservation de la biodiversité grâce au commerce : 105 000 \$ CAN</p> <p>Total : 300 000 \$ CAN</p>	<p>Groupes de travail connexes :</p> <p>Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC) et Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité (GTCEB)</p>

Objectifs du projet

Ce projet vise globalement à promouvoir des politiques et des mesures qui généraliseront le recours aux forces du marché afin d'améliorer l'état de l'environnement en Amérique du Nord, en favorisant notamment les énergies renouvelables, le bâtiment écologique et la biodiversité. Pour ce faire, le projet compte plus particulièrement les trois objectifs suivants :

- Promouvoir des politiques et des mesures qui permettront d'accroître la production et l'utilisation d'énergie renouvelable sur le continent, et ce, en éliminant les barrières commerciales grâce à un renforcement des capacités continentales de production et de transport de cette énergie afin d'accroître sa consommation.
- Accélérer l'essor du bâtiment écologique en examinant les obstacles au commerce et à la mise en marché de produits et de techniques, ainsi qu'aux investissements financiers en Amérique du Nord, autant à l'égard des nouveaux bâtiments que de ceux qui sont rénovés.
- Réaliser une analyse des entreprises écologiques de premier plan en Amérique du Nord en examinant particulièrement la pertinence de leurs activités pour la conservation de la biodiversité.
- Évaluer le potentiel de mécanismes commerciaux et de mise en marché afin de privilégier la conservation et la gestion durables des écosystèmes tout en soutenant le développement économique.

Contexte

Depuis longtemps, la CCE s'est donné pour but de promouvoir des politiques et des mesures qui sont autant avantageuses à l'environnement qu'au commerce et à l'économie. De la même manière, le relevé et l'analyse de possibilités et de méthodes pour canaliser les nouveaux « marchés verts » ont constitué un thème commun dans le cadre de plusieurs projets de la CCE. Il faut noter que les activités réalisées en fonction de ce thème visent en partie à donner suite à l'alinéa 2f) de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE)¹, qui prescrit de « promouvoir l'utilisation d'instruments économiques pour la réalisation efficace des buts environnementaux ».

L'un des exemples le plus souvent cité pour illustrer la manière dont la CCE a permis d'établir des liens positifs entre les buts environnementaux et le commerce est l'aide qu'elle a apportée aux producteurs afin d'établir un marché international du café cultivé à l'ombre du couvert forestier, ce qui permet de conserver l'habitat d'espèces essentielles, et associer ainsi le

¹ Voir l'énoncé de l'alinéa de l'ANACDE à l'adresse http://www.cec.org/pubs_info_resources/law_treat_agree/naaec/index.cfm?varlan=f_rancais.

développement durable au commerce. Cet exemple d'association entre la production d'une denrée et un habitat a également constitué un point de référence pour étudier plus en détail les possibilités d'orienter les travaux de la CCE sur la commercialisation des produits et services dérivés de la biodiversité.

Les travaux concernant les énergies renouvelables et le bâtiment écologique ont débuté en partie avec l'établissement de deux rapports visés à l'article 13 de l'ANACDE, et ce, dans le but de trouver des moyens de favoriser un commerce plus écologique et de formuler des recommandations pour surmonter les obstacles à ce commerce en Amérique du Nord.

En ce qui a trait à la biodiversité et aux énergies renouvelables, ces deux domaines sont explicitement évoqués dans la Déclaration de Puebla², le Plan stratégique de la CCE et, plus particulièrement, le Plan stratégique de la CCE relatif aux liens entre l'environnement et le commerce.

Les thèmes abordés dans le cadre du présent projet font appel à différents groupes consultatifs afin de veiller à la qualité technique ainsi qu'à l'établissement d'une synergie avec d'autres projets de la CCE. Il est donc prévu qu'un groupe consultatif particulier soit dévolu à chaque volet et que l'ensemble du projet relève du Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC).

Justification

Ces dernières années, les marchés verts ont attiré beaucoup l'attention et connu une grande croissance, et les trois domaines qui font l'objet du présent projet n'y font pas exception. L'énergie, le milieu bâti et la biodiversité constituent des domaines où d'importantes valeurs environnementales sont en jeu, et à l'égard desquels les marchés verts, aussi nouveaux que dynamiques, offrent la possibilité de consacrer une quantité importante de ressources à la conservation des ressources naturelles et de l'environnement. Des exemples de ces nouveaux marchés attestent, dans l'ensemble, de la pertinence de plus en plus grande de leur dimension environnementale, et même si l'applicabilité de certaines approches commerciales constitue encore

un problème, il faut changer d'orientation et favoriser la variabilité de ces nouveaux marchés.

Il faut donc réorienter les travaux de la CCE et délaissier l'évaluation de la viabilité financière et la démonstration du bien-fondé des approches axées sur les forces du marché, tel que cela a été le cas au milieu des années 1990 avec un projet pilote sur les énergies renouvelables et au début des années 2000 avec le projet sur le café d'ombre, pour adopter une orientation qui favorise une plus large application de ces approches et l'expansion des marchés verts. Cela donnera lieu à des travaux visant à ce que le bâtiment écologique, les énergies renouvelables et la conservation des habitats fassent une percée sur les nouveaux marchés, au même titre que le marché volontaire du carbone, en plus de travaux sur les moyens de surmonter les obstacles commerciaux.

Les énergies renouvelables offrent la possibilité de combler les besoins actuels et à venir en énergie sur le continent nord-américain tout en procurant de nombreux avantages environnementaux. Cependant, tout le potentiel qu'ont les énergies renouvelables de contribuer à la sécurité énergétique, et à remplacer d'autres formes d'énergies moins écologiques, ne pourra se concrétiser sans que l'on relève un certain nombre de défis, dont la facilitation de l'accès au transport d'électricité et l'élimination d'autres obstacles dans les domaines de l'information et des transactions.

L'application de méthodes de construction écologiques, notamment pour améliorer la performance environnementale et réduire les incidences du parc immobilier existant, peut avoir de nombreux effets positifs, y compris favoriser la conservation de l'énergie, des matériaux et de l'eau, ainsi que la diminution du coût des ressources et de l'élimination des déchets. Mais malgré un essor important du marché, les bâtiments écologiques représentent une petite portion des bâtiments nouvellement construits et rénovés en Amérique du Nord. Par ailleurs, un certain nombre d'obstacles peut entraver l'accès à un marché plus vaste ainsi qu'à une écologisation plus rapide des bâtiments, à moins que l'on élabore des paramètres harmonisés afin de faciliter l'accès à de nouvelles solutions de financement.

Dans le même ordre d'idées, si la conservation de la biodiversité procure d'importants avantages économiques et que l'on peut donner de plus en plus d'exemples d'approches axées sur les forces du marché pour prouver la valeur de la biodiversité, l'accès à ces marchés demeure problématique. Il suscite encore d'importants frais de transaction et il est impératif de faciliter

² Voir <http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=francais&ID=1551>.

le recours à des mécanismes existants afin d'inciter efficacement les propriétaires et gestionnaires de terres à préserver l'intégrité des habitats.

Activités et réalisations

Ce projet comporte les trois volets suivants :

- A. Soutien à l'essor du bâtiment écologique
- B. Accroissement de la production et de l'utilisation d'énergie renouvelable
- C. Conservation de la biodiversité grâce au commerce

<p>Projet 5A : Soutien à l'essor du bâtiment écologique</p>	<p>Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE : José Carlos Fernández</p>
<p>Budget prévu : 90 000 \$ CAN</p>	<p>Groupe de travail connexe : Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC)</p>

Objectifs du projet

Ce projet consiste à favoriser le marché du bâtiment écologique en Amérique du Nord et à relever les obstacles et les possibilités en vue d'accélérer l'application de méthodes écologiques dans le domaine de la construction, en visant particulièrement à améliorer les indicateurs financiers et environnementaux qui concernent le rendement de ce type de bâtiment.

Contexte

Historique et fondements du projet

En 2006, aux termes de l'article 13 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), la CCE a entrepris l'établissement d'un rapport indépendant, intitulé *Le bâtiment écologique en Amérique du Nord : débouchés et défis*¹. Publiés en 2008, ce rapport et neuf documents de référence² détaillés font état des principaux débouchés et défis en matière de bâtiment écologique qui jouent un rôle transformationnel en vue de régler un certain nombre d'enjeux environnementaux, notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la conservation de l'énergie.

Le rapport indique que « l'écologisation offre deux principaux moyens de lutter contre les changements climatiques et de réduire les [...] émissions atmosphériques liées à l'énergie : d'abord (et avant tout), elle réduit la quantité d'énergie utilisée pour l'éclairage, le chauffage, la climatisation et l'exploitation des bâtiments, ainsi que le fonctionnement des appareils qu'ils contiennent; ensuite, elle remplace une énergie qui est présentement surtout à base de carbone par des solutions de rechange qui n'entraînent pas la

production de GES ou d'autres émissions atmosphériques nocives »³.

Le rapport formule également des recommandations aux gouvernements et au secteur privé, notamment que la construction écologique constitue une norme pour les nouveaux comme pour les anciens bâtiments.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

De 2006 à 2008, les travaux de la CCE sur le bâtiment écologique ont été guidés par un groupe consultatif international comprenant des promoteurs et des architectes de premier plan, des spécialistes du développement durable et de l'énergie, des évaluateurs et des courtiers immobiliers, et des représentants des gouvernements nationaux et d'administrations municipales. La rédaction des documents de recherche a donné lieu à la participation de représentants d'un vaste groupe d'intervenants des trois pays, dont des conseils nationaux du bâtiment écologique, des organismes locaux responsables des codes du bâtiment, des organismes d'habitation, de certification et d'étiquetage, ainsi que des spécialistes de l'énergie, de la construction, de l'évaluation et de la finance. Par ailleurs, trois ateliers publics tenus en 2007 aux États-Unis et au Mexique ont réuni des centaines de participants supplémentaires qui ont contribué à l'établissement du rapport et à la réalisation de travaux connexes.

Groupe consultatif du projet

Le Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC) coordonnera le projet. Il n'est pas prévu de reconstituer officiellement le groupe consultatif sur le bâtiment écologique ou de le réunir aux fins du projet, car la CCE recourra à des conseillers spéciaux et à des spécialistes du réseau susmentionné ainsi qu'à d'autres intervenants clés afin de faciliter les activités de sensibilisation et de soutenir des travaux rigoureux.

¹ Voir <http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=2242>.

² Voir <<http://www.cec.org/greenbuilding/index.cfm?varlan=français&activityId=1>>.

³ Voir note 1. *Ibid.*, p. 24.

Justification

Au Canada, au Mexique et aux États-Unis, les bâtiments commerciaux et résidentiels sont respectivement responsables de quelque 23 %, 30 % et 40 % de la consommation d'énergie. Chaque année, en raison de l'énergie qu'utilisent les bâtiments en Amérique du Nord, ils rejettent plus de 2 200 mégatonnes de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère, soit environ 35 % du total rejeté sur le continent.

Des études récentes du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et des sociétés McKinsey et Vattenfall indiquent que l'adoption de meilleures pratiques dans le secteur du bâtiment représente l'un des moyens les plus rapides et les plus économiques en vue de réduire considérablement les émissions de GES, et qu'il offre souvent des avantages économiques nets⁴. Pour cette raison, de plus en plus d'organismes, d'institutions et d'entités gouvernementales en Amérique du Nord réclament une amélioration radicale du rendement énergétique dans le secteur du bâtiment. En bref, le bâtiment écologique représente l'un des moyens les plus réalisables et les plus rentables à court terme de réduire considérablement les émissions de GES. Par ailleurs, il arrive très souvent que ce type de bâtiment offre des avantages pour l'environnement en même temps qu'il donne l'occasion de réaliser des gains financiers.

Malgré les nombreux efforts en cours pour accélérer l'implantation du bâtiment écologique dans le marché, cette démarche est encore relativement restreinte et vise principalement la construction de nouveaux parcs immobiliers. Pour optimiser les avantages environnementaux, il faut donc accélérer l'application de méthodes de construction écologiques et élargir le marché, particulièrement en raison des quelque 125 millions de bâtiments commerciaux, publics et résidentiels existants en Amérique du Nord. En plus de réduire les GES, cette approche offrira d'autres avantages environnementaux importants, en favorisant aussi des emplois « verts » et une économie plus durable.

Le rapport note que les trois pays signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) collaborent à l'amélioration du secteur du bâtiment. Il indique notamment que « l'industrie de la construction évolue rapidement. Les normes relatives aux produits sont de plus en plus

internationales et on s'efforce d'harmoniser les méthodes de mesure du rendement par delà les frontières nationales. Des composantes de bâtiment conçues aux États-Unis peuvent être fabriquées au Mexique, puis assemblées sur place au Canada⁵». La coopération entre les trois pays pourrait avoir les fins suivantes :

- Partager les ressources et l'information.
- Promouvoir le commerce international de produits du bâtiment à privilégier du point de vue de l'environnement et de techniques éprouvées, mais sous-utilisées.
- Soutenir les programmes d'écoétiquetage.
- Tirer parti des possibilités de recherches conjointes.
- Diffuser de l'information concernant la recherche et la formation.

Le rapport suggère également de réaliser des activités qui pourraient notamment contribuer : à harmoniser d'une manière concrète les données canadiennes, mexicaines et américaines sur le bâtiment à partir des bases de données existantes sur le cycle de vie du parc immobilier actuel; à analyser le flux d'échanges de matériaux de construction entre les trois pays; à soutenir les travaux de cartographie biorégionale afin que les organismes de normalisation puissent régionaliser les systèmes de cotation nationaux; à mettre au point des modèles de scénario fondés sur le cycle de vie pour les produits du bâtiment; à étudier des possibilités de réutiliser et de recycler les débris de construction; à promouvoir le transfert de techniques et de connaissances entre les trois pays.

Bien que les recommandations du rapport de la CCE visent à ce que les secteurs public et privé y donnent suite, ce projet compte trois activités qui cadrent parfaitement avec les compétences de la CCE : premièrement, analyser les flux d'échanges commerciaux et cerner les barrières commerciales qui entravent l'essor du secteur du bâtiment écologique en Amérique du Nord, y compris les matières premières, les techniques, les entreprises de gestion des produits en fin de vie et les mouvements d'investissement; deuxièmement, privilégier les possibilités qu'offre la régionalisation des normes et des systèmes de cotation, et faciliter leur application afin que l'industrie nord-américaine adopte une optique du cycle

⁴ *Ibid.*, p. 5.

⁵ *Ibid.*, p. 60.

de vie des produits; troisièmement, accélérer l'écologisation des bâtiments en trouvant des possibilités de favoriser la mise sur pied de mécanismes financiers qui illustrent adéquatement la reconnaissance de la valeur environnementale des bâtiments écologiques, particulièrement dans les marchés du carbone.

Même si certains mécanismes existent déjà, ce ne sont pas tous les bâtiments écologiques ou tous les secteurs de la construction qui sont nécessairement admissibles dans ce marché et y sont actifs. Les marchés volontaires du carbone d'Amérique du Nord (p. ex., le Chicago Climate Exchange et le Marché climatique de Montréal) occupent une place unique pour accélérer l'écologisation du secteur de la construction et favoriser des mouvements d'investissement à cette fin. La vente de crédits de carbone dans les marchés existants peut constituer un apport financier supplémentaire pour réaliser des projets publics et privés dans le domaine immobilier, ainsi que pour une application éventuelle à grande échelle de techniques de construction écologiques à l'égard du parc immobilier existant sous forme de modernisation ou de rénovation pour réaliser des économies d'énergie.

Atteinte des objectifs stratégiques

Le Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010 prescrit d'améliorer la performance environnementale du secteur privé, notamment en appliquant des méthodes modèles pour favoriser l'observation des lois de l'environnement⁶. Dans ses avis au Conseil n^{os} 04-05 et 06-01, le Comité consultatif public mixte (CCPM) a recommandé à ce dernier de promouvoir vigoureusement l'utilisation des énergies renouvelables afin d'atteindre ses objectifs consistant à protéger l'environnement et à améliorer la santé et le bien-être des citoyens d'Amérique du Nord. Dans l'ensemble, le projet vise à atteindre les objectifs du Plan stratégique énumérés ci-après.

Information nécessaire à la prise de décisions

Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes.

Renforcement des capacités

Améliorer la performance environnementale du secteur privé en préconisant des méthodes modèles d'observation des lois de l'environnement.

Liens entre l'environnement et le commerce

Accroître l'habileté des trois pays à cerner et à résoudre les problèmes environnementaux liés au commerce de manière à ce que l'environnement et le commerce en tirent les mêmes avantages tout en promouvant une expansion du marché des produits et services écologiques, et améliorer la collaboration entre les trois pays dans ce domaine.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

Les pays signataires de l'ALÉNA se sont engagés à favoriser l'écologisation du commerce en Amérique du Nord et la compétitivité des entreprises. Le bâtiment écologique permettra de garantir une compétitivité nord-américaine dans le marché mondial des produits, des techniques et des pratiques, car l'avenir de l'Amérique du Nord en dépend. Les réalisations de ce projet seront bénéfiques aux trois pays.

D'importants avantages environnementaux découleront d'un vaste projet soutenu de mise à niveau qui consistera à appliquer des techniques et des normes écologiques au parc immobilier existant, et tel que le mentionne le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, cela aidera chaque pays et l'ensemble de l'Amérique du Nord à atteindre les objectifs de réduction de GES grâce à des techniques et méthodes qui ont fait leurs preuves.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

Grâce aux travaux qui ont donné lieu à l'établissement du rapport susmentionné sur le bâtiment écologique, au renforcement de ses capacités en la matière et à un vaste réseau de spécialistes dans les domaines des politiques et des techniques relatives à ce type de bâtiment, la CCE est particulièrement en mesure de se pencher sur ces questions avec une optique nord-américaine en établissant des liens entre les activités nationales et infranationales dans chaque domaine d'activité visé par le projet. Pour éviter le chevauchement de travaux, le Secrétariat engagera certains membres du groupe de spécialistes du bâtiment écologique⁷, renommés dans le monde

⁶ Voir le Plan stratégique, p. 11, dans http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=1761>

⁷ Voir <http://www.cec.org/greenbuilding/index.cfm?varlan=français&activityId=2>>.

entier, qui ont pris part à l'établissement du rapport.

En outre, le projet visera à s'inspirer des travaux existants et à établir des partenariats avec des intervenants compétents dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

Liens avec d'autres projets de la CCE

Ce projet est étroitement lié à celui sur l'énergie renouvelable, car il vise lui aussi une prise en charge par le secteur privé, et parce qu'il existe un recoupement évident : la promotion de l'un ou l'autre des marchés pourrait avoir une influence positive sur l'autre. Il se pourrait que l'étude de possibilités de financement grâce aux mécanismes volontaires relatifs au marché du carbone se fasse en coordination avec l'autre projet.

Activités et réalisations

Principales activités

1. Analyser les flux d'échanges commerciaux et cerner les barrières commerciales qui entravent l'essor de l'industrie du bâtiment écologique en Amérique du Nord, y compris les matières premières, les techniques, les entreprises de gestion des produits en fin de vie et les mouvements d'investissement.
2. Étudier les possibilités qu'offre la régionalisation des normes, des systèmes de cotation et de codes, et faciliter leur application afin que l'industrie nord-américaine adopte une optique du cycle de vie des produits. Cela comprend l'analyse de l'efficacité des différents systèmes de cotation et paramètres environnementaux afin de trouver des solutions d'harmonisation des normes et d'évaluation des avantages environnementaux (p. ex., des compensations et des économies d'énergie et de ressources) afin de faciliter une plus forte participation au marché du bâtiment écologique.
3. Étudier les mécanismes financiers existants et nouveaux qui soutiennent le marché du bâtiment écologique, en cernant particulièrement les possibilités qu'offrent présentement les marchés financiers du carbone, et ce, dans le but de faciliter l'accès aux marchés et de permettre l'application de techniques et de méthodes écologiques dans le vaste parc immobilier que compte l'Amérique du Nord.

Le projet donnera lieu aux réalisations connexes suivantes :

- L'analyse des flux commerciaux et des obstacles à l'écologisation des

biens et services dans le domaine de la construction en Amérique du Nord, ainsi que des possibilités qui s'offrent à cette fin.

- Une étude des avantages et des possibilités que pourrait offrir la régionalisation des normes, des systèmes de cotation et des codes en Amérique du Nord.
- Une étude des mécanismes financiers favorisant le marché du bâtiment écologique en Amérique du Nord et la recherche de moyens de les multiplier, y compris des modèles pour regrouper les avantages environnementaux qu'offre le bâtiment écologique.

Publics cibles

Les publics cibles comprennent des conseils nationaux du bâtiment écologique, des organismes locaux responsables des codes du bâtiment, les organismes fédéraux des trois pays oeuvrant dans le domaine du logement, les fonds d'investissement (hypothèques) et les organismes de certification et d'étiquetage (p. ex., le *Green Building Certification Institute* [Institut de certification en matière de bâtiment écologique]).

Partenaires et intervenants

Les membres du groupe consultatif et d'autres spécialistes ont beaucoup apporté à ce projet en soutenant jusqu'à présent les travaux de la CCE sur le bâtiment écologique, ainsi que des spécialistes en finance, en évaluation, en développement et en services énergétiques. Dans le domaine de la diffusion d'informations, les partenaires pourront aussi compter les organismes qui diffusent les revues *Green Building Source* et *Environmental Building News*.

Ressources externes

Il est prévu que les membres du comité consultatif apportent au projet une importante contribution en nature en formulant des avis. Des ressources supplémentaires ne sont pas encore assurées, mais feront l'objet d'une sollicitation au cours de l'exécution du projet.

Réalisations et calendrier d'exécution

Les études commandées s'achèveront au cours de l'été de 2009.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Meilleure connaissance de la dimension commerciale du marché du

bâtiment écologique.

- Meilleure connaissance du rôle que jouent les normes et leur harmonisation pour favoriser le développement du marché et l'innovation, et faciliter les échanges commerciaux dans ce secteur.
- Meilleure connaissance des mécanismes financiers qui soutiennent le marché du bâtiment écologique, y compris des modèles pour regrouper les avantages environnementaux.

Indicateurs de rendement

- Relevé des barrières commerciales au développement du secteur de la construction écologique en Amérique du Nord.
- Mise en valeur des possibilités de régionalisation des normes et des systèmes de cotation.
- Relevé des possibilités de favoriser la mise au point et la disponibilité de mécanismes financiers favorisant le marché du bâtiment écologique.

Résultats partiels

- Meilleur accès à des mécanismes financiers efficaces dans le marché du bâtiment écologique.

Indicateurs de rendement

- Accroissement du commerce des produits et services écologiques, y compris le transfert de techniques et de connaissances.

Résultats finaux

- Évolution rapide du marché du bâtiment écologique en Amérique du Nord.
- Application accrue de techniques et de méthodes écologiques dans le parc de bâtiments existants.

Indicateurs de rendement :

- Accroissement des investissements financiers dans les bâtiments écologiques.
- Multiplication des échanges de matériaux de construction plus écologiques.
- Accroissement considérable du nombre de bâtiments écologiques certifiés.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

Dernières étapes dans l'atteinte des objectifs du programme

Ce projet constitue un élément de suivi au rapport de la CCE qui fait notamment état des possibilités dont disposent les pays signataires de l'ALÉNA d'apporter conjointement des améliorations au secteur de la construction.

Échéance de la participation de la CCE

Aucune autre activité n'est prévue au-delà de 2009.

Viabilité

Le projet est censé susciter l'intérêt et la participation de divers intervenants pour qu'ils agissent de façon autonome en fonction des conclusions des études. L'adoption de recommandations politiques est du ressort des entités gouvernementales et réglementaires à tous les niveaux. La prise en charge des éléments commerciaux relèvera du secteur privé.

Communications

Dans la mesure du possible et conformément aux méthodes de sensibilisation de la CCE, celle-ci continuera de diffuser le rapport établi en vertu de l'article 13 de l'ANACDE, en visant particulièrement les intervenants dont les compétences ont trait au bâtiment écologique, à savoir les provinces, les municipalités, les associations du bâtiment, les associations immobilières, et les sociétés d'hypothèques et de logement.

En matière de communications, les publics cibles comptent des professionnels de l'immobilier, notamment des propriétaires et des gestionnaires d'immeubles, des entrepreneurs en construction, ainsi que des entreprises de services énergétiques et financiers, et des organismes de réglementation. La CCE fera connaître l'existence et les résultats de ce projet en recourant à des revues et à des journaux spécialisés, éventuellement *Green Source* et *Environmental Building News*, des associations professionnelles telles que le *Green Building Certification Institute* (Institut de certification des bâtiments écologiques), ainsi que les administrations municipales et les gouvernements provinciaux et étatiques.

Gestion de l'information

Ce projet n'est pas censé donner lieu à la constitution d'une base de données.

Plan de mise en œuvre

Projet 5A – Soutien à l’essor du bâtiment écologique						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Améliorer la performance environnementale du secteur privé en préconisant des méthodes modèles d’observation des lois de l’environnement. • Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l’environnement, de favoriser l’utilisation durable de la biodiversité, d’éliminer les obstacles au commerce et d’appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
1. Analyser les flux d’échanges commerciaux et cerner les barrières commerciales qui entravent l’essor de l’industrie du bâtiment écologique en Amérique du Nord (y compris les matières premières, les techniques, les entreprises de gestion des produits en fin de vie et les mouvements d’investissement).	Analyse des flux commerciaux et des obstacles à l’écologisation des biens et services dans le domaine de la construction en Amérique du Nord, ainsi que des possibilités qui s’offrent à cette fin.	Été de 2009.	Meilleure connaissance de la dimension commerciale du bâtiment écologique.	Les associations commerciales. Les associations du bâtiment écologique. Le secteur de la construction. Les fabricants d’éléments de construction. Les fonctionnaires du commerce. Les organismes gouvernementaux, y compris ceux des États et des provinces.	30 000 \$	Aucune autre activité n’est prévue après 2009.

Projet 5A – Soutien à l’essor du bâtiment écologique						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Améliorer la performance environnementale du secteur privé en préconisant des méthodes modèles d’observation des lois de l’environnement. • Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l’environnement, de favoriser l’utilisation durable de la biodiversité, d’éliminer les obstacles au commerce et d’appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
2. Étude des possibilités qu’offre la régionalisation des normes, des systèmes de cotation et de codes, et facilitation de leur application afin que l’industrie nord-américaine adopte une optique du cycle de vie des produits. Cela comprend l’analyse de l’efficacité des différents systèmes de cotation et paramètres environnementaux afin de trouver des solutions d’harmonisation des normes et d’évaluation des avantages	Étude des avantages et des possibilités que pourrait offrir la régionalisation des normes, des systèmes de cotation et des codes en Amérique du Nord.	Automne de 2009.	Meilleure connaissance du rôle que jouent les normes et leur harmonisation pour favoriser le développement du marché et l’innovation, et faciliter les échanges commerciaux dans ce secteur.	<p>Les associations du bâtiment écologique et les spécialistes en cotation des bâtiments.</p> <p>Le secteur privé (promoteurs, propriétaires et évaluateurs du secteur de l’immobilier).</p> <p>Les spécialistes en services énergétiques et les et fournisseurs de ces services.</p> <p>Les courtiers du marché du carbone.</p> <p>Les organismes commerciaux.</p> <p>Les organismes gouvernementaux, y compris ceux des États et des provinces.</p>	30 000 \$	Aucune autre activité n’est prévue en 2009.
	Sommaire relatif à l’assurance de la qualité.	<p>Examen par le Secrétariat : juin 2009.</p> <p>Examen de l’assurance de la qualité par les Parties : août 2009.</p> <p>Publication : septembre 2009.</p>				

Projet 5A – Soutien à l’essor du bâtiment écologique						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Améliorer la performance environnementale du secteur privé en préconisant des méthodes modèles d’observation des lois de l’environnement. • Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l’environnement, de favoriser l’utilisation durable de la biodiversité, d’éliminer les obstacles au commerce et d’appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
environnementaux (p. ex., des compensations et des économies d’énergie et de ressources) afin de faciliter une plus forte participation au marché du bâtiment écologique.	<i>Document de référence</i> : Étude de l’efficacité des différents systèmes de cotation et paramètres environnementaux afin de favoriser le marché du bâtiment écologique.					
3. Étude des mécanismes financiers existants et nouveaux qui soutiennent le marché du bâtiment écologique, en cernant particulièrement les possibilités qu’offrent présentement les marchés financiers du carbone, et ce, dans le but de	Étude des mécanismes financiers favorisant le marché du bâtiment écologique en Amérique du Nord et recherche de moyens de les multiplier, y compris des modèles pour regrouper les avantages environnementaux	Été de 2009.	Meilleure connaissance des mécanismes financiers qui soutiennent le marché du bâtiment écologique, y compris des modèles pour regrouper les avantages environnementaux.	Le secteur privé. Les promoteurs, les financiers et les évaluateurs du secteur de l’immobilier. Les associations du bâtiment écologique. Les organismes financiers et courtiers du marché du carbone. Les spécialistes en services énergétiques et les fournisseurs de ces services.	30 000 \$	

Projet 5A – Soutien à l’essor du bâtiment écologique						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Améliorer la performance environnementale du secteur privé en préconisant des méthodes modèles d’observation des lois de l’environnement. • Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l’environnement, de favoriser l’utilisation durable de la biodiversité, d’éliminer les obstacles au commerce et d’appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
faciliter l’accès aux marchés et de permettre l’application de techniques et de méthodes écologiques dans le vaste parc immobilier que compte l’Amérique du Nord.	qu’offre le bâtiment écologique. Sommaire relatif à l’assurance de la qualité. <i>Document de référence :</i> Mécanismes financiers qui soutiennent le marché du bâtiment écologique en Amérique du Nord.			Les organismes gouvernementaux, y compris ceux des États et des provinces.		
		Examen par le Secrétariat : juin 2009. Examen de l’assurance de la qualité par les Parties : juillet 2009. Publication : septembre 2009.				
Coût total : 90 000 \$						
Indicateurs de rendement :						Principaux partenaires :
<ul style="list-style-type: none"> • Relevé des barrières commerciales au développement du secteur de la construction écologique en Amérique du Nord. • Mise en valeur des possibilités de régionalisation des normes et des systèmes de cotation. • Relevé des possibilités de favoriser la mise au point et la disponibilité de mécanismes financiers favorisant le marché du bâtiment écologique. • Accroissement des investissements financiers dans les bâtiments écologiques. 						Les membres du groupe consultatif de la CCE sur le bâtiment écologique. Les associations du bâtiment écologique.

Projet 5A – Soutien à l’essor du bâtiment écologique						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Améliorer la performance environnementale du secteur privé en préconisant des méthodes modèles d’observation des lois de l’environnement. • Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l’environnement, de favoriser l’utilisation durable de la biodiversité, d’éliminer les obstacles au commerce et d’appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplication des échanges de matériaux de construction plus écologiques. • Accroissement du commerce des produits et services écologiques, y compris le transfert de techniques et de connaissances. • Accroissement du nombre de bâtiments écologiques certifiés en Amérique du Nord. 					Les municipalités, les États, les provinces, la Société canadienne d’hypothèques et de logement, etc.

<p>Projet 5B : Accroissement de la production et de l'utilisation d'énergie renouvelable</p>	<p>Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE : José Carlos Fernández</p>
<p>Budget prévu : 105 000 \$ CAN</p>	<p>Groupe de travail connexe : Comité d'experts sur les énergies renouvelables (CEER)</p>

Objectifs du projet

Ce projet vise à promouvoir des politiques et des mesures qui assurent un renforcement réciproque de l'environnement, du commerce et de l'économie, et encouragent la consommation, la production et le commerce durables en Amérique du Nord en renforçant les capacités régionales et en surmontant les obstacles à la production et à la consommation d'énergie renouvelable, mais tout en offrant des moyens de les accroître à l'échelle du continent.

Contexte

Historique et fondements du projet

Dès 1995, l'énergie a constitué un important domaine d'activité pour la CCE alors que ses travaux visaient à évaluer la rentabilité des énergies renouvelables, à examiner les possibilités de coopération au sujet des approches volontaires de promotion de l'efficacité énergétique, et à évaluer le potentiel d'un système d'échange de crédits d'émission de gaz à effet de serre (GES) pour l'Amérique du Nord. Depuis ces premiers travaux, la CCE a saisi des occasions de promouvoir l'efficacité énergétique, de tirer parti des possibilités de financement dans le cadre du programme sur les changements climatiques et de favoriser la constitution d'un marché continental d'énergies renouvelables.

En 2002, la CCE a posé un important jalon en établissant, en vertu de l'article 13 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), le rapport intitulé *Les possibilités et les défis environnementaux liés au marché nord-américain de l'électricité en évolution*¹, lequel examine les répercussions environnementales d'un marché évolutif de l'électricité à l'échelle continentale. Ce rapport a déclenché d'importantes activités relativement aux portefeuilles et aux certificats

¹ Voir <http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=francais&ID=842>.

d'énergies renouvelables, ainsi qu'aux systèmes de suivi connexes. En 2003, la CCE a étudié la possibilité d'établir des relations plus étroites entre les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les marchés du carbone².

Les autres activités réalisées par la CCE à ce jour comprennent l'examen des définitions existantes ainsi que l'inventaire des programmes, des techniques et des politiques qui peuvent favoriser les énergies renouvelables. Elles ont également servi à compiler les pratiques exemplaires et à élaborer plusieurs guides, notamment à l'échelon communautaire, pour financer la mise sur pied de projets. Dernièrement, la CCE a achevé ses travaux sur les méthodes d'évaluation des avantages « terrestres » des énergies renouvelables, et elle a mené une étude de la documentation existante au sujet des répercussions des biocarburants liquides sur l'environnement.

En 2008, la CCE s'est employée plus particulièrement à obtenir des résultats probants dans deux domaines : l'achèvement de recherches et l'étude de possibilités de financer de petits projets.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

Les intervenants comprennent des promoteurs de projets de production d'énergie renouvelable, dont des collectivités autochtones et locales; des associations pour l'énergie renouvelable, particulièrement dans le domaine de l'énergie éolienne; l'Initiative de conservation des oiseaux d'Amérique du Nord (ICOAN); des centres de recherche universitaire.

Groupe consultatif du projet

En 2005, les Parties ont constitué le Comité d'experts sur les énergies renouvelables (CEER) afin de guider les travaux dans ce domaine et de veiller à leur rigueur technique.

² Patterson, Z. et C.L. Carpentier, *Document d'information : Les mécanismes axés sur le marché en matière de séquestration du carbone, d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable en Amérique du Nord — Quelles options s'offrent à nous?*, CCE, 2003, <http://www.cec.org/files/PDF/ECONOMY/Market-Based-Paper_fr.pdf>.

Justification

En soutenant l'accroissement de la production et du commerce d'énergie renouvelable en Amérique du Nord, le projet donne suite aux objectifs de l'ANACDE visant à favoriser le développement durable, ainsi qu'aux buts et objectifs environnementaux de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). En outre, les énergies renouvelables offrent de nombreux avantages environnementaux, y compris la réduction des émissions de polluants atmosphériques et de GES. Ces énergies peuvent permettre de relever les principaux défis que présente le développement durable, de promouvoir la diversité et la sécurité énergétiques et, surtout, de favoriser le développement économique tout en réduisant les répercussions environnementales de la production et de la consommation de combustible fossile. Ces activités constituent une mise en œuvre directe du Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010. Au terme du sommet que les dirigeants nord-américains ont tenu en 2008, ils ont déclaré : [traduction] « Nous appuyant sur les progrès accomplis dans le domaine de la technologie au cours des cinq dernières années, nous échangeons des informations et cherchons des possibilités de collaborer afin de réduire davantage les obstacles à la propagation d'une technologie propre en matière d'énergie [...] ».

Dans ses avis n^{os} 04-05 et 06-01 au Conseil de la CCE, le Comité consultatif public mixte (CCPM) a recommandé à ce dernier de promouvoir vigoureusement l'utilisation des énergies renouvelables afin d'atteindre ses objectifs consistant à protéger l'environnement et à améliorer la santé et le bien-être des citoyens d'Amérique du Nord.

Le présent projet prévoit des travaux dans des domaines qui permettront à la CCE d'achever les activités prévues dans le Plan stratégique en vigueur, mais en éclairant également l'établissement du prochain plan stratégique pour 2010 à 2015.

En vue de promouvoir les marchés d'énergies renouvelables et compte tenu de l'existence d'un marché volontaire du carbone déjà actif et de l'existence de mécanismes nationaux et internationaux en pleine évolution, la CCE se propose d'entreprendre une analyse des possibilités et des obstacles que suscite la promotion d'un marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord par le truchement d'instruments financiers relatifs au carbone. Cette activité servira à mieux connaître la manière dont les marchés d'énergies renouvelables interagissent avec les marchés du carbone qui existent déjà ou

sont en voie de constitution, y compris des questions telles que les exigences minimales de reconnaissance transfrontalière de l'échange de crédits d'émission de carbone, des certificats de crédits et des programmes qui les régissent. Ces travaux tiendront compte du point de vue des gouvernements, de l'industrie et des organisations non gouvernementales (ONG), et leurs résultats éclaireront divers intervenants, dont le secteur privé, sur la façon de trouver des débouchés commerciaux et d'en tirer parti. Il est également prévu que ces travaux se fondent sur ceux de divers organismes dans ce domaine.

En vue d'aider les Parties à donner suite aux préoccupations environnementales qui peuvent entraver le développement des énergies renouvelables en Amérique du Nord, la CCE prévoit déterminer les régions et les couloirs dans lesquels l'exploitation de l'énergie éolienne peut représenter une menace pour les oiseaux migrateurs et résidents et les chauves-souris. Cette étude se fondera sur les données et les outils cartographiques disponibles en Amérique du Nord qui illustrent le potentiel en énergie éolienne ainsi que les parcours migratoires des oiseaux, sans compter les travaux déjà entrepris par des organismes tels que l'*American Wind Energy Association* (Association américaine de l'énergie éolienne). Ces travaux se réaliseront en collaboration avec le personnel de la CCE qui se consacre à la cartographie géospatiale et à la conservation de la biodiversité, et, éventuellement, en partenariat avec les responsables de l'ICOAN.

En vue d'atteindre les buts du Plan stratégique, les travaux menés jusqu'à présent ont été substantiels et le projet vise à diffuser adéquatement les réalisations, particulièrement à l'échelon communautaire qui a servi de cible à un certain nombre de ces réalisations. Le projet prévoit également que cette diffusion vise les partenaires locaux dans la mesure du possible, notamment les collectivités locales et autochtones pour qui certaines activités ont spécialement été conçues. En outre, les travaux d'évaluation des avantages qu'offrent les énergies renouvelables donneront lieu à l'élaboration de documents qu'il sera également important de diffuser.

Atteinte des objectifs stratégiques

Le Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010 prescrit de promouvoir le marché des énergies renouvelables³.

³ Voir *Regard vers l'avenir : Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010*, p. 14, à l'adresse <http://www.cec.org/files/pdf/ABOUTUS/2005-2010-Strategic-plan_fr.pdf>.

Information nécessaire à la prise de décisions

Le projet éclairera les décideurs relativement aux énergies renouvelables.

Renforcement des capacités

Le projet aidera les organismes désireux de mettre sur pied des projets de production d'énergie renouvelable, notamment les collectivités autochtones, les fournisseurs transfrontaliers de ces énergies, et les collectivités autochtones et locales visant à tirer parti du potentiel de ces énergies dans certaines régions.

Liens entre l'environnement et le commerce

Le Plan stratégique de la CCE relatif aux liens entre l'environnement et le commerce prévoit des activités visant à surmonter les obstacles qui entravent l'information et les transactions et augmentent le coût des énergies renouvelables. Ces activités comprennent l'inventaire et le partage de pratiques exemplaires en vue de développer le marché des énergies renouvelables; de renforcer l'utilisation de l'information disponible sur les sources de ces énergies; d'examiner les politiques visant à établir des règles du jeu équitables en matière d'accès au transport d'énergie; de fournir des conseils pour calculer les avantages environnementaux des énergies renouvelables; de promouvoir l'achat d'énergie renouvelable; de s'employer à promouvoir le marché nord-américain des certificats d'énergie renouvelable. Le projet visera à atteindre certains de ces objectifs.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

Les Parties ont confié à la CCE la tâche de se pencher sur le développement des marchés d'énergie renouvelable et sur des questions environnementales connexes qui touchent l'Amérique du Nord. En conséquence, la CCE a acquis un savoir-faire pertinent et a établi des réseaux à l'échelle continentale. Tout cela en fait une tribune adéquate pour poursuivre ses travaux en 2009.

Le projet est pertinent pour les trois Parties et donne suite aux buts visant à promouvoir des politiques et des mesures qui sont à la fois avantageuses à l'environnement, au commerce et à l'économie, en particulier pour accroître le commerce de produits et de services écologiques en Amérique du Nord et y éliminer les barrières commerciales, mais en recourant à des approches axées sur les forces du marché.

Des modifications apportées récemment à la législation mexicaine en vue de

promouvoir encore plus les énergies renouvelables offriront davantage de possibilités à la CCE de mener des travaux dans ce domaine compte tenu de leur pertinence.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

Les travaux que la CCE a réalisés relativement aux marchés de produits et services écologiques, aux marchés nord-américains du carbone, et aux débouchés et obstacles des marchés d'énergie renouvelable sur le continent lui donnent la compétence requise pour accomplir la première activité du plan de mise en œuvre énoncée ci-après.

Elle est aussi pleinement en mesure de mener l'étude sur les risques que présentent les éoliennes pour les oiseaux et les chauves-souris, notamment grâce aux travaux sur la conservation de la biodiversité qu'elle a déjà réalisés dans le cadre de l'ICOAN, et qui lui ont permis d'établir des cartes relatives aux oiseaux migrateurs et aux zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO).

Liens avec d'autres projets de la CCE

L'application accrue de techniques et de pratiques à privilégier du point de vue de l'environnement constitue également un objectif du projet sur le bâtiment écologique. Les deux projets donnent lieu à une analyse des obstacles et des possibilités que rencontre un financement adéquat, y compris dans les marchés volontaires du carbone.

Le projet est également lié à l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord compte tenu de la possibilité que les deux projets offrent d'établir et d'utiliser de nouvelles couches de données géospatiales dans le cadre des volets relatifs aux oiseaux et à l'énergie éolienne.

Activités et réalisations

Principales activités

- Analyser les possibilités et les obstacles que suscite la promotion d'un marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord par le truchement d'instruments financiers relatifs au carbone.
- Soutenir une étude visant : i) à étayer de documents le degré de connaissance de l'ampleur des risques que présentent les éoliennes; ii) à compiler les résultats des évaluations environnementales réalisées jusqu'à présent à ce sujet; iii) à déterminer les régions et les couloirs dans lesquels l'exploitation de l'énergie éolienne peut représenter une

menace pour les oiseaux migrateurs et résidants et les chauves-souris, et tenir une réunion de spécialistes à l'automne de 2009 à laquelle participeront également les membres du CEER.

- Diffuser les principales réalisations du projet aux publics cibles, notamment les collectivités locales et autochtones, ainsi que les guides faisant valoir les avantages qu'offrent les énergies renouvelables.

Partenaires et intervenants

Les intervenants comprennent les promoteurs de projets de production d'énergie renouvelable, dont des collectivités autochtones et locales; des associations pour l'énergie renouvelable, particulièrement dans le domaine de l'énergie éolienne; l'ICOAN; des centres de recherche universitaire. Afin de faciliter l'exécution des activités de sensibilisation, la CCE comptera sur les Parties et divers partenaires pour recenser les organismes gouvernementaux et d'autres intervenants qui sont davantage en mesure d'apporter leur aide à ces activités, dont le tout récent *American Wind Wildlife Institute* (AWWI, Institut américain sur l'énergie éolienne et la faune).

Ressources externes

Les membres du CEER apportent un soutien en nature aussi important que précieux aux travaux du projet. Il est aussi prévu d'examiner de nouvelles possibilités de financement de l'étude sur la mortalité d'oiseaux et de chauves-souris avec les responsables de l'ICOAN et de centres de recherches universitaires.

Réalisations et calendrier d'exécution

Les réalisations du projet comprennent les suivantes :

- Un document de référence examinant les possibilités et les obstacles que suscite la promotion d'un marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord par le truchement d'instruments financiers relatifs au carbone.
- Une étude visant à déterminer les régions et les couloirs dans lesquels l'exploitation de l'énergie éolienne peut représenter une menace pour les oiseaux migrateurs et résidants et les chauves-souris, qui sera validée dans le cadre d'une réunion de spécialistes des trois pays.
- La diffusion aux publics cibles des réalisations de la CCE concernant les énergies renouvelables.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Meilleure connaissance de la manière dont il faut promouvoir le développement des énergies renouvelables par le truchement des marchés du carbone. Cette information guidera l'élaboration de méthodes d'exécution et de critères de sélection de projets de production d'énergie renouvelable grâce à ces marchés.
- Meilleure connaissance des régions et des couloirs dans lesquels l'exploitation de l'énergie éolienne peut représenter une menace pour les oiseaux migrateurs et résidants et les chauves-souris, ainsi que des méthodes d'atténuation de cette menace.
- Collectivités mieux informées quant à la manière de mettre sur pied des projets de production d'énergie renouvelable.

Indicateurs de rendement

- Nombre de téléchargements de documents de la CCE sur des questions touchant les énergies renouvelables et/ou nombre de références aux travaux de la CCE par les publics cibles.
- Nombre de collectivités ayant accès aux guides sur les énergies renouvelables.

Résultats partiels

- Utilisation accrue des instruments financiers relatifs au carbone pour promouvoir les énergies renouvelables.
- Meilleure évaluation des risques que présentent les parcs éoliens pour les oiseaux et les chauves-souris.
- Utilisation accrue des documents de la CCE pour soutenir les petits projets.

Indicateurs de rendement

- Nombre accru de projets conçus et mis en œuvre.
- Plus grand nombre de personnes formées en Amérique du Nord (les données peuvent être disponibles sous forme de compilation, et il sera peut-être difficile d'évaluer la contribution de ce projet).

Résultats finaux

- Relevé des possibilités de promouvoir les énergies renouvelables

grâce aux marchés du carbone existants et nouveaux à l'échelle de l'Amérique du Nord.

- Évaluation plus rapide et plus adéquate des risques que présentent les parcs éoliens pour les oiseaux et les chauves-souris, et ce, en vue de réduire les mortalités évitables.
- Plus grand nombre de projets mis en œuvre par les collectivités locales et autochtones, ou en partenariat avec elles.

Indicateurs de rendement

- Plus grand nombre de projets de production d'énergie renouvelable, accroissement de leur financement et renforcement des capacités, y compris les projets élaborés par les collectivités locales et autochtones ou en partenariat avec elles.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

Les activités prévues en 2009 permettront d'accomplir des progrès dans tous les domaines, y compris dans l'atteinte des objectifs du Plan stratégique, et le projet ne donnera lieu à aucune autre activité après 2009.

Communications

Les réalisations prévues en 2009 seront intéressantes pour les Parties, les organismes désireux d'acheter de l'énergie renouvelable (particulièrement au Mexique), les enseignants, les promoteurs d'énergies renouvelables et les dirigeants de collectivités qui veulent en produire, y compris les collectivités autochtones.

La stratégie de collaboration consistant à soutenir la sensibilisation et la formation visera principalement les établissements d'enseignement et les gouvernements. Les activités de sensibilisation et la stratégie de diffusion consisteront à informer tous les organismes partenaires des activités que réalise la CCE.

Gestion de l'information

Les avis du CEER donneront lieu à l'élaboration d'une stratégie de diffusion des principales réalisations. Le soutien en matière de technologie de l'information sera assuré à l'interne.

Plan de mise en œuvre

Projet 5B – Accroissement de la production et de l’utilisation d’énergie renouvelable						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l’environnement, de favoriser l’utilisation durable de la biodiversité, d’éliminer les obstacles au commerce et d’appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
1. Analyse des possibilités et des obstacles que suscite la promotion d’un marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord par le truchement d’instruments financiers relatifs au carbone.	Document de référence examinant les possibilités et les obstacles que suscite la promotion d’un marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord par le truchement d’instruments financiers relatifs au carbone.	Été de 2009.	Meilleure connaissance de la manière dont il faut promouvoir le développement des énergies renouvelables par le truchement des marchés du carbone.	Les décideurs en matière d’énergies renouvelables. Les décideurs en matière d’environnement et les organismes de réglementation de la qualité de l’air. Les promoteurs de projet. Les courtiers du marché du carbone.	35 000 \$	

Projet 5B – Accroissement de la production et de l'utilisation d'énergie renouvelable						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	<p>Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.</p> <p><i>Document de référence :</i> Possibilités de promouvoir les énergies renouvelables par le truchement d'instruments financiers relatifs au carbone.</p>	<p>Examen par le Secrétariat : septembre 2009.</p> <p>Examen de l'assurance de la qualité par les Parties : octobre 2009.</p> <p>Publication : décembre 2009.</p>				
2. Soutien à une étude visant : i) à étayer de documents le degré de connaissance de l'ampleur des risques que présentent les éoliennes; ii) à compiler les résultats des évaluations environnementales réalisées jusqu'à	Étude visant à déterminer les régions et les couloirs dans lesquels l'exploitation de l'énergie éolienne peut représenter une menace pour les oiseaux migrants et résidents et les chauves-souris.	Automne de 2009.	Meilleure connaissance des risques que présentent les éoliennes pour les oiseaux et les chauves-souris.	<p>Les associations pour l'énergie éolienne.</p> <p>Les biologistes et les chercheurs en matière d'espèces sauvages.</p> <p>Les agents de protection de la faune.</p> <p>Les décideurs.</p> <p>Les promoteurs de projets éoliens et les intervenants.</p>	50 000 \$	

Projet 5B – Accroissement de la production et de l’utilisation d’énergie renouvelable

Objectifs stratégiques :

- Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes.
- Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l’environnement, de favoriser l’utilisation durable de la biodiversité, d’éliminer les obstacles au commerce et d’appliquer des approches axées sur les forces du marché.

Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	<p>Sommaire relatif à l’assurance de la qualité.</p> <p><i>Document de référence</i> : Étude visant à déterminer les régions dans lesquelles l’exploitation de l’énergie éolienne peut représenter une menace pour les oiseaux migrateurs et les chauves-souris.</p>	<p>Examen par le Secrétariat : octobre 2009.</p> <p>Examen de l’assurance de la qualité par les Parties : novembre 2009.</p> <p>Publication : décembre 2009.</p>				

Projet 5B – Accroissement de la production et de l’utilisation d’énergie renouvelable

Objectifs stratégiques :

- Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes.
- Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l’environnement, de favoriser l’utilisation durable de la biodiversité, d’éliminer les obstacles au commerce et d’appliquer des approches axées sur les forces du marché.

Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
3. Diffusion des principales réalisations du projet aux publics cibles, particulièrement les collectivités locales et autochtones, et les administrations municipales.	Ensemble d’activités de diffusion des réalisations du projet.	Printemps de 2009.	Collectivités mieux informées quant à la manière de mettre sur pied des projets de production d’énergie renouvelable.	Les collectivités locales. Les collectivités autochtones.	20 000 \$ Les coûts d’impression représenteront une grande part de ce montant (15 000 \$), notamment pour les guides à l’intention des collectivités.	
Coût total : 105 000 \$						

Projet 5B – Accroissement de la production et de l'utilisation d'énergie renouvelable						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
Indicateurs de rendement : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de téléchargements de documents de la CCE sur des questions touchant les énergies renouvelables et/ou nombre de références aux travaux de la CCE par les publics cibles (il est relativement facile de relever le premier indicateur, mais pas le deuxième qui demandera un certain délai). • Nombre de collectivités ayant accès aux guides sur les énergies renouvelables. • Nombre accru de projets conçus et mis en œuvre. 						Principaux partenaires : <p>Les associations qui se vouent aux énergies renouvelables, notamment à l'énergie éolienne, ou aux risques que les éoliennes font courir aux oiseaux.</p> <p>L'Initiative de conservation des oiseaux d'Amérique du Nord.</p> <p>Les promoteurs de projet d'énergie renouvelable, dont les collectivités locales et autochtones.</p> <p>Les membres du CEER.</p> <p>L'<i>American Wind Wildlife Institute</i> (Institut américain de l'énergie éolienne et de la faune).</p>

Projet 5C : Conservation de la biodiversité grâce au commerce	Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE : Thomas Hammond
Budget prévu : En 2009 : 95 000 \$ CAN Achèvement des travaux de 2008 : 10 000 \$ CAN Total : 105 000 \$ CAN	Groupes de travail connexes : Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC) et Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité (GTCB)

Objectifs du projet

Ce projet se fonde sur les résultats tangibles qu'a déjà donnés le programme de la CCE en vue de soutenir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Ses objectifs sont les suivants :

- Trouver des possibilités de multiplier les instruments du marché pour favoriser la conservation et la gestion durable des écosystèmes, et soutenir le développement économique.
- Achever et améliorer l'étude des principales entreprises écologiques en Amérique du Nord ainsi qu'un guide pratique (trousse à outils).
- Recueillir des propositions qui pourraient servir de fondements aux projets du plan opérationnel pour 2010.

Contexte

Historique et fondements du projet

La CCE fait partie des premiers partisans d'une étude des avantages environnementaux et sociaux que peuvent offrir les approches axées sur les forces du marché pour conserver l'environnement. Ses travaux dans ce domaine comprennent le fructueux projet sur le café d'ombre, qui a débuté en 1999, ainsi que l'étude des nouveaux marchés du carbone au Mexique en 2001¹.

¹ Voir [L'évaluation de l'intérêt des consommateurs pour le café d'ombre du Mexique](#) et [Le Mexique et les nouveaux marchés du carbone](#).

Plus récemment, en 2006, un projet comparable a consisté à étudier divers produits pouvant favoriser les marchés qui promeuvent la conservation des espèces et de leurs habitats. Par ailleurs, l'élaboration du guide pratique pour les entreprises qui appliquent des méthodes durables a été retardée en raison du fait que le partenaire du projet, l'Institut international du développement durable (IIDD), n'a pas été en mesure d'assurer un financement de contrepartie, mais ce problème s'est résolu au cours du quatrième trimestre de 2008².

Les activités prévues en 2009 se fondent sur les travaux mentionnés précédemment, et elles visent notamment à se pencher sur les nouvelles tendances dans le domaine des produits et services écologiques. Ce projet est destiné à fournir de l'information aux décideurs des trois Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) au sujet des possibilités de recourir à des instruments du marché pour soutenir la conservation de la biodiversité.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

En collaboration avec le Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité (GTCB) et le Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC), la CCE a réalisé un examen préalable des possibilités qu'offrent des instruments fondés sur les forces du marché afin de favoriser les activités de conservation. Pour le moment, les intervenants comptent l'IIDD, Forest Trends, le Katoomba Group, la *Dirección General de Vida*

² Tous les efforts ont été déployés à la fin de 2008 pour terminer le plus grand nombre possible des activités prévues cette année-là, mais certaines d'entre elles ont dû être reportées en 2009.

Silvestre (DGVS, Direction générale des espèces sauvages) du Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Semarnat, Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles), la *Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad* (Conabio, Commission nationale sur la connaissance et l'utilisation de la biodiversité), la *Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas* (Conanp, Commission nationale des aires protégées), l'*Instituto Nacional de Ecología* (INE, Institut national d'écologie) et le *Gund Institute for Ecological Economics* (Institut Gund pour l'économie écologique) de l'University of Vermont. L'IIDD a assuré le versement de fonds supplémentaires (40 000 \$ US) pour 2009 grâce au programme *Supporting Entrepreneurs for Environment and Development* (SEED, Soutien aux entrepreneurs dans les domaines de l'environnement et du développement).

Ces intervenants forment un groupe restreint, mais toujours plus grand d'organismes qui visent à mieux connaître le potentiel du marché en vue de l'exploiter pour soutenir l'utilisation durable des ressources écologiques. Les travaux de ces organismes ont une portée nationale et internationale et peuvent compléter adéquatement ceux que les gouvernements nord-américains ont récemment entrepris dans ce domaine.

Groupe consultatif du projet

Le GTEC constitue le principal groupe consultatif du projet, mais avec la participation du GTCB.

Justification

Les écosystèmes et le milieu naturel contribuent de façon importante à l'« infrastructure » d'économies saines. En ce moment, la société tire parti d'un éventail de produits et de services écologiques tels que la lutte contre l'érosion et les inondations, le cycle des déchets et des substances nutritives, la pêche de poissons sauvages et de nombreux autres produits et services, tout en déboursant très peu pour se les procurer. Pour mieux comprendre cet état de fait, c'est comme si on dépensait une petite portion des milliards de dollars que l'on consacre annuellement à l'entretien du réseau routier alors que cette infrastructure routière est essentielle à la santé des économies.

Les approches de conservation qui utilisent ou adaptent les forces du marché ont un caractère nouveau dans les trois pays nord-américains, et elles offrent une occasion idéale d'harmoniser ces marchés, dans la mesure du possible, et

de tirer des enseignements de cette expérience. La mise en réserve d'habitats et les compensations pour perte de biodiversité constituent désormais des outils bien établis aux États-Unis, au même titre que les modèles plus généraux de services écosystémiques tels que le programme de gestion du bassin hydrographique Catskill, dans le nord-ouest de l'État de New York, qui subventionne les propriétaires terriens locaux afin qu'ils modifient leurs habitudes d'utilisation des terres. La *Chicago Climate Carbon Exchange* (Bourse du carbone de Chicago) existe depuis plus de cinq ans et constitue un marché volontaire pour les entreprises nord-américaines qui désirent prendre des mesures tangibles pour réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) provenant de leurs activités. Le marché volontaire nord-américain s'est récemment élargi pour inclure le Marché climatique de Montréal. Au Mexique, la *Comisión Nacional Forestal* (Conafor, Commission nationale forestière) a instauré des mécanismes afin de financer des services écosystémiques³ à l'intention des propriétaires forestiers afin de stimuler la conservation des terres forestières tout en améliorant la gestion des bassins hydrographiques et les avantages qu'en tire la biodiversité.

Pour le moment, de nombreux modèles fructueux de produits écologiques et de marchés de services écosystémiques ont une portée locale. Toutefois, comme le montre la réussite d'un certain nombre de produits ou de normes renommés, dont le café cultivé à l'ombre, les produits ligneux certifiés ou les poissons et les fruits de mer, la croissance et la réussite commerciales seront facilitées par l'application d'approches supranationales destinées à normaliser les marchés.

Ce projet est destiné à déterminer l'ampleur de ces défis et à élaborer des stratégies afin de régulariser, de façon tangible, les marchés de produits écologiques et de services écosystémiques qui peuvent tirer parti de l'application d'approches communes dans les trois pays nord-américains. Ce projet donne également suite aux principaux objectifs de l'ANACDE,

³ Pour les besoins du projet, les produits et services écosystémiques comprennent les suivants :

- Les biens directs tels que le bois d'œuvre (et les produits non ligneux), les denrées, le carburant, les bioproduits (p. ex., la bioprospection et les ressources génétiques), etc.
- Les services matériels tels que le stockage de carbone, le cycle des substances nutritives, le cycle hydrologique et la purification de l'air.
- Les services biologiques tels que les habitats pour d'autres espèces, la pollinisation et la biodiversité.
- Les valeurs sociales et culturelles telles que les activités récréatives.

lesquels consistent à favoriser la conservation de l'environnement en Amérique du Nord tout en facilitant l'élaboration de « politiques environnementales et économiques cohérentes » sur l'ensemble du continent. En outre, le projet vise à appliquer l'une des trois priorités du Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010, à savoir de trouver des stratégies fructueuses pour équilibrer la croissance commerciale et économique avec les efforts de conservation de l'environnement.

Par ailleurs, il est opportun, compte tenu de l'établissement d'un nouveau cycle de planification stratégique pour la CCE, d'étudier de plus près les possibilités qu'offrent les forces du marché, dont les avantages qu'en tirent la croissance économique et la conservation de l'environnement, pour éclairer les travaux que la CCE réalise dans les domaines de l'environnement et du commerce. Grâce à l'exécution des activités énumérées ci-après, ce projet se fondera sur la réussite de travaux, anciens et récents, réalisés dans ce domaine, et consistera notamment à étudier de nouvelles approches commerciales ou axées sur les forces du marché pour procurer des avantages autant économiques qu'environnementaux à l'échelle continentale.

Atteinte des objectifs stratégiques

Ce projet donne également suite aux objectifs du Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010 en servant de mécanisme important pour atteindre le neuvième objectif du tableau du présent Plan intitulé *Atteinte des objectifs stratégiques dans le cadre du Plan opérationnel de la CCE pour 2009*, à savoir « accroître le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord ».

Les activités 1 à 3 concernent les nouveaux marchés de services environnementaux et écosystémiques en Amérique du Nord, alors que l'activité 4 sert à parachever les travaux entrepris en 2008 en vue de répondre à la nécessité d'améliorer les marchés de produits écologiques tel que le prescrit la stratégie de la CCE.

Les réalisations et les activités du présent volet *Conservation de la biodiversité grâce au commerce* constituent la dernière phase des travaux de ce volet dans le cadre du projet *Canalisation des forces du marché en faveur de la viabilité de l'environnement*, lequel donne suite au Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010. Il est prévu que l'exécution de ce projet en 2009 soutienne une plus forte intégration des activités de la CCE relatives à l'environnement et au commerce ainsi qu'à la conservation de l'environnement.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

On constate de plus en plus que les affaires commerciales ou les forces du marché peuvent compléter les efforts de conservation des écosystèmes et de la biodiversité, tout comme le principe voulant que les transactions boursières puissent comporter explicitement des avantages environnementaux et sociaux. En arrivant à la même constatation, les ministres de l'Environnement du G8 ont commandé une étude en 2007, intitulée *L'économie des écosystèmes et de la biodiversité*⁴, dont le rapport d'étape a été déposé en mai 2008.

À plusieurs égards, l'Amérique du Nord ne réunit pas toujours les conditions réglementaires qui peuvent faciliter la croissance ainsi que des règles du jeu équitables dans ces nouveaux marchés, et cette situation ne favorise pas une durabilité à long terme dans ce secteur et ne contribue pas non plus à améliorer la compétitivité à l'échelle continentale. Alors que les marchés de produits écologiques et de services écosystémiques sont censés maintenir une forte croissance, et ce, malgré la volatilité des marchés mondiaux, les entrepreneurs nord-américains ne peuvent pas tirer vraiment profit de ces nouveaux marchés comme c'est le cas dans d'autres parties du monde.

Une meilleure connaissance d'une réglementation favorable et harmonisée ou de nouveaux marchés qui peuvent soutenir la croissance du secteur des produits et services découlant de la biodiversité, dans le cadre d'une « économie verte » en Amérique du Nord, permettra d'accélérer le développement du marché pour ce secteur. En outre, une meilleure connaissance des nouvelles méthodes et approches servira à améliorer la position concurrentielle des entrepreneurs nord-américains dans ce secteur de l'économie qui évolue rapidement. Bien qu'un nombre croissant d'activités en Amérique du Nord aient recours aux forces du marché pour soutenir les efforts de conservation de la biodiversité, la plupart sont exécutées isolément ou tendent à avoir une portée locale.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

Le rôle catalyseur de la CCE et sa valeur ajoutée dans le cadre de ces travaux se fondent sur le fait que l'on peut jusqu'à présent facilement appliquer, dans divers contextes nationaux, la plupart des approches axées sur les forces du marché qui soutiennent fructueusement les objectifs de conservation. Compte tenu de son caractère trinational, la CCE est particulièrement en mesure

⁴ Voir <http://www.unep.org/greeneconomy/docs/TEEB_French.pdf>.

d'évaluer le nombre toujours plus grand d'entreprises commerciales liées à la biodiversité en en tirant des enseignements afin d'accroître leur rentabilité (p. ex., en réduisant les frais de transaction) et en étudiant des applications dans cet important secteur qui évolue rapidement à l'échelle de l'Amérique du Nord. En outre, la CCE ayant dirigé des travaux précurseurs en Amérique du Nord relativement à la culture et à la commercialisation de produits agricoles favorables à la biodiversité, elle est donc en mesure de tirer parti de son expérience pour favoriser la croissance continue de ce secteur.

Liens avec d'autres projets de la CCE

Les travaux de ce projet offriront un contexte cohérent pour l'application d'approches axées sur les forces du marché dans des activités d'un certain nombre de projets prévus en 2009. À titre d'exemples d'activités commerciales qui favorisent la conservation de la biodiversité, on peut citer : l'étude de débouchés économiques durables dans le cadre d'une pêche qui ne met pas en danger la vie des marsouins du golfe de Californie (projet *Rétablissement de la population de marsouins du golfe de Californie et promotion de modes de subsistance durables*); le recours à des modes de subsistance communautaires qui soutiennent la conservation du monarque dans ses emplacements d'hivernage (projet *Conservation du monarque et promotion de modes de subsistance durables*); l'examen des incidences écologiques et économiques que peuvent avoir les espèces exotiques envahissantes. Le fait de tenir compte de ces exemples au cours de l'analyse donnera suite aux recommandations du GTCB.

Activités et réalisations

Principales activités

- Tenue d'un atelier réunissant les membres du GTEC et du GTCB, ainsi que des spécialistes de secteurs clés, afin d'examiner le rôle le plus approprié des marchés, du commerce, et des instruments économiques dans la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord.
- Constitution d'un comité directeur, qui relèvera du GTEC et du GTCB, pour coordonner l'exécution du projet.
- Réalisation d'une étude, fondée sur les conclusions de l'atelier et coordonnée par le comité directeur, afin de trouver des possibilités et des projets qui permettront de recourir à des instruments du marché, y compris le commerce de produits écologiques et les marchés de services

écosystémiques, ainsi que le relevé, dans la mesure du possible, des barrières tarifaires et non tarifaires.

- Suivi de l'atelier qui a réuni les membres du GTEC et du GTCB, ainsi que des spécialistes de secteurs clés, afin d'examiner les conclusions de l'étude sur le recours à des instruments du marché dans le cadre d'activités de conservation de la biodiversité.
- Poursuite du perfectionnement du guide pratique (trousse à outils) concernant les produits et services écologiques réalisé dans le cadre du Plan opérationnel de 2008 afin de s'assurer de sa cohérence et de sa permanence, et de mettre un terme à l'activité qui le concerne.

Publics cibles

Les principaux publics cibles pour les activités 1 à 3 du projet comprennent les Parties ainsi que les membres du GTEC et du GTCB. Ceux de l'activité 4 comprennent, outre les Parties et les membres du GTEC et du GTCB, des entrepreneurs, des organisations non gouvernementales (ONG) (dont Forest Trends et New Ventures-Mexico), des établissements d'enseignement (dont le Gund Institute of Environmental Economics), et d'autres intervenants qui se consacrent aux nouveaux marchés de produits et de services écologiques.

Partenaires et intervenants

Les intervenants qui participeront à ces travaux comptent, pour le moment, l'IIDD, le programme SEED, Forest trends, le Katoomba Group, le Gund Institute for Ecological Economics et l'INE.

Ressources externes

L'IIDD a assuré le versement de fonds supplémentaires (40 000 \$ US), grâce au programme SEED, qui permettront d'achever le guide pratique (trousse à outils) en 2009.

Réalisations et calendrier d'exécution

Les activités de chaque volet et leur calendrier d'exécution figurent dans le plan de mise en œuvre ci-après.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Établissement d'un consensus parmi les membres du GTEC et du GTCB quant à l'approche la plus pertinente pour se servir d'instruments du marché dans le cadre des activités de conservation de la biodiversité.

- Recommandations sur les projets que pourrait réaliser la CCE, y compris dans les secteurs de programme relatifs à la conservation de la biodiversité et à l'environnement et au commerce.
- Étude, à l'échelle de l'Amérique du Nord, des approches fructueuses axées sur les forces du marché pour gérer des produits ou des services écosystémiques, et trouver des possibilités de recourir à des instruments du marché pour soutenir la conservation de la biodiversité.

Indicateurs de rendement

- Évaluation du déroulement de l'atelier.
- Achèvement du rapport d'étude en y faisant état de conclusions et d'une évaluation de l'expérience acquise.

Résultats partiels

- Meilleure connaissance des approches axées sur les forces du marché les plus susceptibles d'aider à gérer les écosystèmes (y compris des services écosystémiques, des produits déterminés et d'autres éléments) qui fixent des objectifs économiques et de conservation de la biodiversité applicables en Amérique du Nord.
- Liste inventoriant clairement les activités éventuelles axées sur les forces du marché (produits ou services) dénotant qu'il est possible de les réaliser fructueusement à grande échelle en Amérique du Nord.

Indicateurs de rendement

- Évaluation de la qualité de l'analyse et de l'applicabilité des recommandations qui en découlent dans le contexte nord-américain.
- Dénombrement des consultations du guide pratique dans le site Web.

Résultats finaux

- Nouvelles méthodes, approches et activités pour soutenir la conservation de la biodiversité grâce au commerce.
- Meilleure position concurrentielle des entrepreneurs nord-américains dans le secteur des produits et services écologiques.

Indicateurs de rendement

- Application des recommandations et de certaines conclusions de ce projet dans le cadre de l'évolution des marchés de produits écologiques et de services écosystémiques en Amérique du Nord.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

Dernières étapes dans l'atteinte des objectifs du programme

Ce projet servira à prendre davantage conscience du degré d'importance que revêtent les processus environnementaux et économiques de base en assurant la fourniture d'une infrastructure et de services fondamentaux aux économies nord-américaines, ainsi que de la manière dont les forces du marché et le commerce peuvent servir à illustrer pleinement l'importance des services écosystémiques dans le cadre de transactions boursières.

Les dernières étapes du projet comprennent :

- 1) La poursuite de l'élaboration et l'achèvement du guide pratique (trousse à outils) entrepris en 2008.
- 2) L'achèvement de l'examen et de l'évaluation par le GTEC et le GTCB, notamment de toute recommandation concernant les travaux de la CCE.

Échéance de la participation de la CCE

Les réalisations et les activités du présent volet *Conservation de la biodiversité grâce au commerce* constituent la dernière phase des travaux de ce volet dans le cadre du projet *Canalisation des forces du marché en faveur de la viabilité de l'environnement*, lequel donne suite à la stratégie du secteur de programme relatif à l'environnement et au commerce ainsi qu'à la stratégie générale de la CCE.

Tel que cela a été mentionné précédemment, les marchés de produits écologiques et de services écosystémiques sont en expansion en Amérique du Nord. Les résultats de ce projet éclaireront donc les travaux de la CCE visant à soutenir les services écosystémiques et les activités de conservation qui se fondent sur les forces du marché. En outre, cette approche facilitera une meilleure intégration des programmes en vue d'atteindre les objectifs dans les domaines de l'environnement et du commerce ainsi que de la biodiversité.

Communications

Les Parties constituent le public cible des réalisations découlant des activités 1 à 3. En ce qui concerne celles de l'activité 4, il s'agit d'entrepreneurs possédant de petites et moyennes entreprises.

Gestion de l'information

Les activités 1 à 3 du projet sont destinées à éclairer les Parties et à guider la planification ultérieure du projet *Canalisation des forces du marché en faveur de la viabilité de l'environnement* (dans le cadre du secteur de programme relatif à l'environnement et au commerce), ainsi que l'établissement du plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015. Les conclusions de l'étude demeureront un document de travail interne.

Le guide pratique (trousse à outils) (activité 4) sera publié dans un site Web comme une ressource en ligne, avec un prototype de site Web dans un

serveur intermédiaire qui sera en fonction au début de 2009. Le site Web offrira de l'information sur les nouveaux marchés de produits et services écologiques, les pratiques commerciales et les outils pour aider les entrepreneurs à créer des entreprises écologiques.

Plan de mise en œuvre

PROJET 5C – Conservation de la biodiversité grâce au commerce**Objectifs stratégiques :**

- Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes.
- Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché.

Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
1. Tenue d'un atelier réunissant les membres du GTEC et du GTCB, ainsi que des spécialistes de secteurs clés, afin d'examiner le rôle le plus approprié des marchés, du commerce, et des instruments économiques dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité en Amérique du Nord.	Rédaction de documents de travail pour l'atelier. Prise d'une décision sur la portée et le cadre de l'étude, ainsi que sur l'implication éventuelle de la CCE dans ce domaine. Établissement d'un cadre et/ou de paramètres d'exécution pour l'étude. Constitution d'un comité directeur.	Février 2009.	Établissement d'un consensus parmi les membres du GTEC et du GTCB quant à l'approche la plus pertinente pour se servir d'instruments du marché dans le cadre des activités visant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.	Les membres du GTEC et du GTCB. Les spécialistes invités.	20 000 \$	Réalisation d'une étude (activité 2), fondée sur les conclusions de l'atelier (activité 1).
2. Réalisation d'une étude, fondée sur les conclusions de l'atelier et coordonnée par le comité directeur, afin de trouver des possibilités et des projets qui permettront de recourir à des instruments du marché,	Établissement d'un rapport d'étude (document interne).	Mars à juin 2009.	Meilleure connaissance, par les Parties, des liens entre les marchés, le commerce, les instruments économiques et la conservation de la biodiversité en	Les Parties. Les membres du GTEC et du GTCB. Les organismes chargés de la conservation de la biodiversité en	30 000 \$	Tenue d'un atelier (activité 3) afin d'examiner les conclusions de l'étude (activité 2).

PROJET 5C – Conservation de la biodiversité grâce au commerce						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
y compris le commerce de produits écologiques et les marchés de services écosystémiques, la production de biens et la prestation de services à valeur ajoutée dérivés de la biodiversité, ainsi que le relevé, dans la mesure du possible, des barrières tarifaires et non tarifaires.			Amérique du Nord. Discussions éclairées au cours de l'atelier de suivi (activité 3).	Amérique du Nord.		
3. Tenue d'un atelier de suivi réunissant les membres du GTEC et du GTCB, ainsi que des spécialistes de secteurs clés, afin d'examiner les conclusions de l'étude sur le recours à des instruments du marché dans le cadre d'activités de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité.	Recommandations sur l'orientation stratégique des travaux ultérieurs de la CCE dans ce domaine.	Septembre 2009.	Nouvelles méthodes, approches et activités pour soutenir la conservation de la biodiversité grâce au commerce.	Les Parties. Les membres du GTEC et du GTCB. Les spécialistes invités.	15 000 \$	L'atelier (activité 3) donnera lieu, le cas échéant, à des activités ultérieures.
4. Poursuite du perfectionnement du guide	Étoffement du contenu du site Web	Janvier à août 2009.	Contribution à l'amélioration du	Les Parties. Les organismes	30 000 \$	Aucune autre activité n'est prévue

PROJET 5C – Conservation de la biodiversité grâce au commerce						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
pratique (trousse à outils) concernant les produits et services écologiques réalisé dans le cadre du Plan opérationnel de 2008 afin de s'assurer de sa cohérence et de sa permanence, et de mettre un terme à l'activité qui le concerne.	dans le cadre de ces travaux, y compris la mise sur pied d'une tribune de discussion pour les utilisateurs.		commerce de produits et services écologiques en Amérique du Nord, et soutien à la position concurrentielle des entrepreneurs nord-américains dans ce secteur de produits et services.	chargés de la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord. Les ONG. Les universités. Les intervenants. Le public.		actuellement.
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Document de référence : (Contenu d'un site Web, tribune de discussion et Wiki [système de gestion de contenu de site Web] : Earth Enterprise Tool Kit.</i>	Examen par le Secrétariat : mars 2009. Examen de l'ébauche par les Parties : mars et avril 2009. Examen par des pairs : mars et avril 2009. Examen de l'assurance de la qualité par les Parties : avril et mai 2009. Publication : juin 2009.				
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Base de données permanente : Earth</i>	Cette base de données permanente sera régulièrement examinée et mise à jour. L'examen interne des résultats du projet débutera en mars 2009, alors que le processus global d'examen et la publication en ligne sont censés avoir lieu vers la fin de juin 2009.				

PROJET 5C – Conservation de la biodiversité grâce au commerce						
Objectifs stratégiques : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l’environnement, de favoriser l’utilisation durable de la biodiversité, d’éliminer les obstacles au commerce et d’appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	<i>Enterprise Tool Kit.</i>					
Coût total : 95 000 \$						
Indicateurs de rendement : <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation du déroulement de l’atelier. • Achèvement du rapport d’étude, en y formulant des conclusions et en évaluant l’expérience acquise. • Évaluation de la qualité de l’analyse et de l’applicabilité des recommandations qui découlent du rapport d’étude en fonction du contexte nord-américain. • Dénombrement des consultations du guide pratique dans le site Web. • Application des recommandations et de certaines conclusions de ce projet dans le cadre de l’évolution des marchés de produits écologiques et de services écosystémiques en Amérique du Nord. 				Principaux partenaires : Les membres du GTEC et du GTCB, Forest Trends, le Gund Institute of Environmental Economics et l’INE.		
Achèvement des activités de 2008 (traduction, révision, mise en page et publication des documents de référence et d’information assujettis à un examen d’assurance et de contrôle de la qualité avant le 31 décembre 2008) : 10 000 \$. QA #08.22 – Guide pratique méthodologique pour les entreprises écologiques. Note : L’élaboration du guide pratique a été retardée en 2008, car l’IIDD n’a pas été en mesure d’assurer un financement de contrepartie, mais ce problème s’est résolu. Tous les efforts ont été déployés à la fin de 2008 pour terminer le plus grand nombre possible des activités prévues cette année-là, mais certaines d’entre elles ont dû être reportées en 2009.						

<p>Projet 6A : Le commerce, le transport et l'environnement</p>	<p>Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE : José Carlos Fernández</p>
<p>Budget prévu : 100 000 \$ CAN</p>	<p>Groupe de travail connexe : Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC)</p>

Objectifs du projet

Ce projet vise à établir un cadre d'évaluation de la performance environnementale dans les couloirs d'échanges commerciaux d'Amérique du Nord à des fins régionales et multimodales. Ce cadre fera état des éléments qui favorisent et entravent l'amélioration de l'environnement, y compris l'énergie utilisée et les émissions de gaz à effet de serre (GES). Ce projet donnera lieu à l'élaboration d'un guide pour appuyer les efforts des secteurs public et privé en vue d'écologiser ces couloirs d'échanges commerciaux.

Contexte

Historique et fondements du projet

Ce nouveau projet se fonde sur des travaux préalables, et il est motivé par un désir de collaboration étroite entre le secteur privé et les associations régionales afin que l'environnement et le commerce en tirent des avantages. Les travaux de la CCE au sujet des liens entre le commerce, le transport et l'environnement ont commencé en 2000 avec la publication du rapport intitulé *Les couloirs nord-américains de transport et d'échanges commerciaux : Incidences environnementales et stratégies d'atténuation*¹, lequel a traité à cinq couloirs binationaux. Ce rapport a confirmé que le commerce transfrontalier dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) contribuait à l'augmentation de l'ensemble des émissions liées au commerce. Il révèle qu'en fonction d'un scénario élaboré jusqu'en 2020, les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) pourraient augmenter de 2,4 à 4 fois. Il mentionne également qu'un équilibre modal permet de réduire ces incidences. Les recommandations du rapport préconisent d'apporter des modifications aux parcs de véhicules aussi bien

¹ Voir <http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=74>.

sur le plan technique qu'en matière de carburant, de réduire les retards aux frontières et d'y améliorer l'efficacité des démarches. Plus récemment, un rapport du *Department of Transport* (ministère des Transports) des États-Unis a prédit que ces échanges commerciaux pourront presque doubler d'ici 2035².

Étant donné que ce rapport visait essentiellement à quantifier les répercussions sur la qualité de l'air, il n'a pu aborder le caractère complexe des nombreux liens avec l'environnement, dont les espèces envahissantes, l'énergie, les ressources en eau et les matières dangereuses.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

Un grand éventail d'entreprises privées est associé au transport commercial en Amérique du Nord, et les intervenants ont un caractère régional (national, binational et international), modal et sectoriel.

En ce qui concerne les questions concernant les règlements et les politiques publiques liées aux couloirs d'échanges commerciaux et à l'environnement, elles donnent lieu à la participation de plusieurs organismes et intervenants. Il s'agit, notamment, des ministères des Transports, mais aussi des organismes locaux, régionaux et nationaux qui se consacrent à la planification des terres et au développement urbain, aux organismes qui gèrent l'environnement et sont chargés de l'application des lois dans ce domaine, ainsi que la direction et l'inspection des douanes.

La multiplication des associations de développement de couloirs d'échanges commerciaux est importante pour ce projet, car il s'agit d'intervenants importants dont les activités et les membres sont diversifiés dans les

² Voir le rapport intitulé *Large and growing demand for freight transportation*, à l'adresse <http://ops.fhwa.dot.gov/freight/freight_analysis/freight_story/large.htm>, ainsi que le cadre d'analyse du transport de marchandises élaboré par ce ministère, à l'adresse <<http://ops.fhwa.dot.gov/docs/fafplandraft/fafplandraft.htm>>.

domaines privé et public, et ce, autant à l'échelon régional que continental³. Les associations dans ces couloirs ont inscrit à leur programme les questions que soulèvent la logistique, la réglementation, les démarches frontalières et les infrastructures.

Groupe consultatif du projet

Le Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC) coordonnera officiellement les travaux du projet, mais il est prévu de constituer un nouveau groupe consultatif pour soutenir ces travaux.

Justification

La croissance des activités commerciales constitue l'une des incidences les plus directes de la libéralisation des échanges commerciaux et de l'intégration économique en Amérique du Nord. Compte tenu de sa nature, le secteur des transports a des répercussions directes sur les liens entre l'environnement et le commerce.

Les échanges commerciaux entre le Canada, le Mexique et les États-Unis ont augmenté rapidement depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, et des couloirs efficaces peuvent favoriser la croissance économique et la compétitivité de l'Amérique du Nord dans les marchés mondiaux. Des projections indiquent que l'activité commerciale est censée augmenter considérablement au cours des années à venir en ayant de plus en plus de conséquences sur l'environnement et les infrastructures, surtout aux frontières nationales qui demeurent un centre principal d'attention et d'activité en ce qui a trait aux enjeux que suscitent l'environnement et le commerce.

L'augmentation des échanges commerciaux entre les trois pays a contribué à l'essor des économies régionales qui se trouvent alentour et le long des

³ Les organismes de développement de couloirs commerciaux ont emboîté le pas lors de l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, et ils ont été le plus souvent constitués par des entreprises et des entités municipales et étatiques. Les plus importants comprennent les suivants : Cascadia, <<http://www.cascadiaproject.org/>>; Canamex, <<http://www.canamex.org/index.asp>>; Plains-to-Plains, <<http://www.portstoplains.com/>>; La Entrada al Pacifico, <http://www.dot.state.tx.us/project_information/projects/la_entrada/overview.htm>; la NASCO, <<http://www.nascocorridor.com/>>; la Border Trade Alliance, <<http://thebta.org/>>; l'Accord of the States of the Gulf of Mexico, <<http://www.gomsa.org/>>; le Corridor de commerce Québec-New York, <<http://www.corridors.ca/index.html>>; la Canadian/American Border Trade Alliance, <<http://www.canambta.org/>>.

principaux couloirs de transport. Conséquemment, les dimensions environnementales et énergétiques de cet essor ont pris de l'ampleur, comme le prouve l'importance accrue que revêt le transport durable au sein des associations de développement de couloirs d'échanges commerciaux⁴.

Bien que ces activités axées sur les couloirs puissent laisser présager certaines améliorations dans les réseaux de transport et d'échanges commerciaux, il ne sera possible d'obtenir des avantages environnementaux plus tangibles qu'en réalisant une analyse régionale et multimodale dont les conclusions permettront d'élaborer des stratégies éclairées et intégrées en vue d'écologiser le transport en Amérique du Nord.

Ce projet vise aussi à élaborer un cadre d'évaluation de la performance environnementale dans les couloirs de transport et à tenir compte de domaines opportuns dans l'établissement d'un plan d'action régional. Le cadre portera sur un éventail de répercussions environnementales, y compris les émissions de GES, l'énergie, l'utilisation des sols, le bruit, et la perte d'habitats et de biodiversité, tout en se penchant sur le transport intermodal (ferroviaire, maritime, et maritime et routier à courte distance). L'analyse du transport multimodal a déjà fait l'objet d'une attention particulière par rapport à l'environnement⁵. La prise en compte des questions énergétiques et des émissions de GES liées au transport cadre également avec des activités

⁴ En 2008, dans le cadre du IV^e Symposium sur les effets environnementaux du commerce tenu à Phoenix, en Arizona, un atelier sur l'écologisation des couloirs d'échanges commerciaux a réuni plus de 300 représentants de divers groupes commerciaux, d'autorités portuaires, de groupes de réflexion, d'universités, d'associations de développement de couloirs de transport, d'organismes gouvernementaux et de sociétés privées. Voir <<http://nacts.asu.edu/events/symposium-trade-and-environment>>. Le Corridor de commerce Québec-New York, dont les membres représentent, entre autres, les ministères des Transports, les chemins de fer, le camionnage, les ports et les chambres de commerce, dispose d'un plan en vue de réduire le bilan transfrontalier des émissions de carbone dans la région. À cette fin, il a organisé le IV^e Sommet économique Québec-New York le 17 novembre 2008, à Montréal, sous le slogan « Un corridor vert ». Voir <<http://www.corridors.ca/index.html>>. La NASCO, dont le couloir s'étend du Manitoba au Nuevo Leon et dont le siège est au Texas, a adopté des activités d'écologisation du couloir qui comprennent un partenariat pour promouvoir le projet Blue Skyways Collaborative de l'Environmental Protection Agency (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis, lequel vise à améliorer la qualité de l'air dans les infrastructures de transport de ce couloir. Voir <<http://www.nascocorridor.com/commondetail.asp?id=2171>>.

⁵ Voir le récent rapport, en anglais seulement, sur les possibilités qu'offre le cabotage à titre de solution de rechange, à l'adresse <http://www.igms.org/docs/americas_deep_blue_highway_IGMS_report_sept_2008.pdf>.

régionales⁶. Dans la mesure où les émissions de carbone diminueront, il est pertinent d'évaluer des modes de transport (p. ex., ferroviaire, maritime, aérien et routier) en mesurant leurs répercussions environnementales par rapport au coût de transport, au délai de livraison et aux infrastructures existantes.

Afin de mettre le cadre d'évaluation à l'essai dans un contexte simplifié, le projet ne portera que sur un seul couloir important qui sera choisi en fonction d'un ensemble de critères.

Atteinte des objectifs stratégiques

Information nécessaire à la prise de décisions

Le cadre proposera des choix de politiques à tous les paliers gouvernementaux (national, étatique et provincial) ainsi qu'aux administrations municipales, et il pourra aussi être utile aux entreprises commerciales (p. ex., les transporteurs) pour améliorer leur compétitivité et leur efficacité énergétique tout en éclairant les décisions au sujet des investissements et des modes de fonctionnement.

Liens entre l'environnement et le commerce

Ce projet cadre avec le mandat de la CCE consistant à renforcer les capacités des trois pays afin qu'ils puissent enregistrer les préoccupations environnementales que suscite le commerce et s'y pencher, faire en sorte que l'environnement et le commerce aient des avantages réciproques, faciliter le commerce et accélérer les expéditions transfrontalières de marchandises tout en améliorant la conformité aux lois de l'environnement et leur application. Le fait de centrer les travaux sur un couloir important d'échanges commerciaux servira également à la CCE dans le cadre de son évaluation permanente des effets environnementaux de l'ALÉNA.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

Le projet portera sur les couloirs d'échanges commerciaux en Amérique du Nord, mais plus particulièrement sur celui qui se rend du Canada aux États-Unis et ensuite au Mexique. Le cadre que le projet permettra d'élaborer sera

⁶ La prise en compte de la réduction des GES dans les échanges commerciaux et le transport de marchandises cadre avec le Plan d'action sur le transport et la qualité de l'air que la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (CGNA/PMEC) a adopté le 16 septembre 2008. Voir à l'adresse :

http://www.scics.gc.ca/cinfo08/850113004_f.pdf

très utile aux membres des associations commerciales des trois pays et à leurs gouvernements respectifs.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

Bien que de nombreux organismes publics et privés consacrent leurs travaux aux différents aspects de la dimension environnementale des couloirs d'échanges commerciaux, il n'existe pour le moment ni concertation ni synergie entre ces organismes. Par exemple, les travaux accomplis par la *West Coast Corridor Coalition* (Coalition du couloir de la côte ouest) en vue d'instaurer des systèmes de transport intelligents doivent être réalisés en concertation avec les autres associations de développement de couloirs d'échanges commerciaux. Compte tenu de son mandat et de son savoir-faire, la CCE possède des atouts uniques pour regrouper tous ces efforts en élaborant le cadre d'évaluation. Le degré d'intégration économique ainsi que les enjeux environnementaux communs aux trois pays que présentent les couloirs d'échanges commerciaux donnent l'occasion de réaliser une activité vraiment trilatérale et non plus bilatérale.

Ces couloirs donnent lieu à de nombreuses mesures de la part de plusieurs intervenants le long des chaînes d'approvisionnement. L'incidence des décisions individuelles, par exemple, comme celle d'agrandir les infrastructures existantes ou d'améliorer la logistique du transport de marchandises, peut avoir des effets aux échelles transfrontalière et régionale ainsi que sur les modes de transport en rendant de plus en plus complexe l'évaluation des empreintes écologiques et des progrès en vue de les atténuer. Autrement dit, ce qui peut avoir l'air d'une amélioration de l'efficacité dans un domaine peut donner lieu à davantage de pressions dans un autre, rendant ainsi nécessaire d'élaborer une approche commune pour éclairer l'analyse environnementale de l'ensemble des mesures individuelles à caractère public et privé.

L'évaluation de nombreuses répercussions en fonction d'un seul cadre exige des méthodes et des approches adéquates. La CCE a acquis une expérience pertinente grâce aux travaux qu'elle a menés dans le secteur de programme relatif à la conservation de la biodiversité; ils lui ont permis d'élaborer un tel cadre ainsi que des fiches d'évaluation des conditions écologiques dans les aires marines protégées. Ces travaux ont aussi permis de regrouper les meilleures connaissances et approches dans chaque pays afin d'y réaliser des évaluations approximatives et comparables reposant sur plusieurs paramètres environnementaux, et d'étudier l'incidence des pressions et des interventions

politiques. Cette méthode constituera un solide point de départ des travaux visant à mesurer la dimension environnementale des couloirs d'échanges commerciaux.

Liens avec d'autres projets de la CCE

Au cours de l'exécution du projet, il est prévu d'établir une synergie avec le secteur de programme relatif à l'environnement et au commerce (dont le projet sur l'évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA), ainsi qu'avec le projet sur le commerce et l'application des lois de l'environnement (notamment les ateliers sur la conformité aux lois de l'environnement).

Activités et réalisations

Principales activités

1. Élaboration d'un cadre d'évaluation de la performance environnementale dans le couloir de transport choisi, y compris la consultation des principaux intervenants. Cette élaboration donnera également lieu à l'étude de solutions de transport intermodal (ferroviaire, maritime, et maritime et routier à courte distance) afin de diminuer les émissions de GES qui découlent du transport de marchandises.

2. Soutien aux travaux du groupe consultatif.

Partenaires et intervenants

Il est important que l'exécution de ce projet donne lieu à la sollicitation d'avis et à la collaboration d'un ensemble de représentants clés des secteurs public et privé. C'est pour cette raison qu'il est prévu qu'un groupe consultatif apporte son aide à la CCE dans le cadre de ce projet. Il devrait comprendre vingt-quatre membres, dont neuf représenteront des organismes gouvernementaux des trois pays œuvrant dans les domaines de l'environnement et du transport⁷, trois représenteront les couloirs de transport nord-américains, trois autres les secteurs des chemins de fer, des ports et du camionnage, et les trois derniers seront des spécialistes du transport issus d'universités et d'organisations non gouvernementales (ONG).

⁷ Le comité comptera certains membres du Comité directeur sur le transport et la qualité de l'air de la CGNA/PMEC en vue d'intensifier l'échange d'informations entre cette Conférence et la CCE sur les travaux qu'elles réalisent.

Ressources externes

Il faut noter que le projet tirera parti de réunions sur les couloirs d'échanges commerciaux, dont l'assemblée annuelle que la North American Super Corridor Organization (NASCO) tiendra à Québec en juin 2009, ainsi que d'une réunion connexe des responsables de ces couloirs dans le cadre de la Conférence étatique et provinciale des dirigeants élus. Cette activité est censée offrir au groupe consultatif du projet l'occasion de tenir sa deuxième réunion. La CCE sollicitera une contribution financière ou en nature de la part des entreprises qui sont membres d'associations nord-américaines de couloirs d'échanges commerciaux.

Réalisations et calendrier d'exécution

Vers la fin de 2009, il est prévu d'achever le cadre d'évaluation préliminaire des répercussions environnementales des couloirs d'échanges commerciaux d'Amérique du Nord, tout en perfectionnant le guide dont l'élaboration prendra fin en 2010.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Meilleure connaissance et plus grande sensibilité des intervenants dans les couloirs d'échanges commerciaux au sujet de l'ensemble de leur performance environnementale en leur permettant de prendre des mesures plus adéquates pour l'améliorer.
- Facilitation des discussions et du partage d'informations entre les fonctionnaires de l'environnement, des transports et des douanes afin de faciliter l'évaluation des défis environnementaux que présentent l'intensification des échanges commerciaux et du transport transfrontaliers ainsi que l'aménagement d'infrastructures.
- Proposition de politiques à tous les paliers de gouvernement et aux administrations municipales.

Résultats partiels

- Application du cadre d'évaluation en vue d'aider les associations de développement de couloirs d'échanges commerciaux et de transport à établir les buts et les objectifs qu'elles comptent atteindre ainsi que les

résultats qu'elles envisagent en appliquant une stratégie d'écologisation de ces couloirs en Amérique du Nord.

- Accélération des expéditions de marchandises respectueuses de l'environnement aux frontières nord-américaines tout en veillant à la gestion de cet environnement.

Résultats finaux

- Réduction des incidences environnementales dans les couloirs d'échanges commerciaux.

Indicateurs de rendement

- Les associations de couloirs d'échanges commerciaux appliquent les méthodes préconisées dans le cadre d'évaluation.
- Nombre d'expéditions respectueuses de l'environnement.
- Nombre d'évaluations des répercussions environnementales dans les couloirs d'échanges commerciaux.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

Dernières étapes dans l'atteinte des objectifs du programme

Les activités de ce projet se termineront en 2009, mais la CCE pourrait envisager de les poursuivre en fonction du plan opérationnel de 2010 afin d'inciter d'autres associations et leurs membres à appliquer le cadre d'évaluation dans leur couloir.

À la fin de 2009.

Échéance de la participation de la CCE

Viabilité

Tous les paliers de gouvernement (national, étatique et provincial) et les administrations municipales pourraient soutenir l'application, dans d'autres couloirs d'échanges commerciaux d'Amérique du Nord, du cadre d'évaluation établi grâce à ce projet.

Communications

Le projet visera à entretenir une collaboration étroite et des communications avec un éventail d'intervenants œuvrant dans les couloirs d'échanges commerciaux. Il servira particulièrement à élaborer un processus de consultation des partenaires afin de rehausser la valeur, le bien-fondé et l'applicabilité du cadre d'évaluation.

Gestion de l'information

Les besoins en données et leur disponibilité donneront lieu à des activités implicites au cours du projet. Il n'est pas prévu que l'exécution de ces travaux donne lieu à des changements dans les capacités de gestion de l'information de la CCE ni dans son architecture connexe.

Plan de mise en œuvre

PROJET 6A – Le commerce, le transport et l’environnement						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Améliorer la performance environnementale du secteur privé en préconisant des méthodes modèles d'observation des lois de l'environnement. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l'environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l'environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
1. Élaboration d'un cadre d'évaluation de la performance environnementale dans le couloir de transport choisi, y compris la consultation des principaux intervenants.	Cadre d'évaluation des incidences environnementales dans le couloir choisi.	Automne de 2009.	Évaluation des défis environnementaux que présentent l'intensification des échanges commerciaux et du transport transfrontaliers ainsi que l'aménagement d'infrastructures. Facilitation des discussions et du partage d'informations entre les fonctionnaires de l'environnement, des transports et des douanes afin de faciliter l'évaluation des défis environnementaux que présentent l'intensification des échanges commerciaux et du transport	Les ministères des Transports et de l'Environnement fédéraux, étatiques et provinciaux. Le secteur privé (les membres d'associations de couloirs de transport; p. ex., les expéditeurs, les municipalités, etc.).	70 000 \$	Le cadre d'évaluation pour le couloir choisi pourra éventuellement faire l'objet de modifications afin de l'adapter à d'autres couloirs d'échanges commerciaux en Amérique du Nord.

PROJET 6A – Le commerce, le transport et l’environnement						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Améliorer la performance environnementale du secteur privé en préconisant des méthodes modèles d'observation des lois de l'environnement. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l'environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l'environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
			transfrontaliers ainsi que l'aménagement d'infrastructures. Proposition de politiques à tous les paliers de gouvernement et aux administrations municipales.			
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Document de référence</i> : Cadre d'évaluation des incidences environnementales dans les couloirs d'échanges commerciaux.	Examen par le Secrétariat : septembre 2009. Examen de l'assurance de la qualité par les Parties : octobre 2009. Publication : décembre 2009.				
2. Soutien au groupe consultatif.	Deux réunions du groupe consultatif.	Permanent.	Facilitation des discussions et du partage d'informations entre les représentants de l'environnement, des	Les associations de couloirs d'échanges commerciaux et de transport nord-américaines.	30 000 \$	Le cadre d'évaluation pour le couloir choisi pourra éventuellement faire l'objet de modifications afin de

PROJET 6A – Le commerce, le transport et l’environnement						
<p>Objectifs stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Améliorer la performance environnementale du secteur privé en préconisant des méthodes modèles d'observation des lois de l'environnement. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l'environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l'environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
			transports, des couloirs et du secteur privé afin d'évaluer adéquatement les incidences environnementales de l'intensification des échanges commerciaux et du transport transfrontaliers.	Les principaux intervenants. Les ministères des Transports et de l'Environnement fédéraux, étatiques et provinciaux. Le secteur privé.		l'adapter à d'autres couloirs d'échanges commerciaux en Amérique du Nord.
Coût total : 100 000 \$						
<p>Indicateurs de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les méthodes préconisées dans le cadre d'évaluation sont appliquées dans le couloir choisi. • Nombre d'expéditions respectueuses de l'environnement. • Nombre d'évaluations des répercussions environnementales dans les couloirs d'échanges commerciaux. 						<p>Principaux partenaires :</p> <p>Les intervenants représentés par le groupe consultatif, les associations de couloirs d'échanges commerciaux, et les ministères des Transports et de l'Environnement.</p>

<p>Projet 6B : Écologisation de l'industrie de l'automobile en Amérique du Nord</p>	<p>Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE : José Carlos Fernández</p>
<p>Budget prévu :</p> <p>En 2009 : 85 000 \$ CAN</p> <p>Achèvement des activités entreprises en 2008 : 5 000 \$ CAN</p> <p>Total : 90 000 \$ CAN</p>	<p>Groupe de travail connexe :</p> <p>Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC)</p>

Objectif du projet

Ce projet vise à établir un partenariat de fournisseurs nord-américains en faveur de l'environnement dans l'industrie de l'automobile afin de promouvoir des politiques et des mesures qui sont aussi avantageuses pour l'environnement que pour le commerce et l'économie, et qui favorisent une production, une consommation et un commerce durables.

Contexte

Historique et fondements du projet

L'alinéa 1j) de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) prescrit de viser à promouvoir des politiques et des pratiques pour la prévention de la pollution. Depuis des années, la CCE a recueilli de la documentation sur l'état de la prévention de la pollution en Amérique du Nord¹ et a servi de tribune aux trois gouvernements pour leur permettre d'échanger leur expérience, leurs pratiques et leurs réussites en ce qui a trait à l'utilisation de systèmes de gestion de l'environnement (SGE)². Les recherches de la CCE ont permis de connaître de meilleurs mécanismes pour promouvoir l'amélioration de la performance environnementale et la

conformité aux lois de l'environnement dans le secteur privé, notamment dans les petites et moyennes entreprises (PME)³.

Le projet pilote consistant à écologiser les chaînes d'approvisionnement au Mexique, qui s'est achevé en 2008, représente un fondement important pour ces travaux. Quelque 150 entreprises faisant partie de 14 chaînes d'approvisionnement ont entrepris de fructueux projets d'efficacité qui leur ont permis de réaliser des économies en coûts directs de l'ordre de plusieurs millions de dollars, et de réduire l'utilisation d'eau, de papier et de carton, ainsi que de diminuer leurs rejets de déchets dangereux, de solvants et de dioxyde de carbone (CO₂). Il est par ailleurs important de noter que ce mécanisme a encouragé le secteur privé à améliorer sa performance environnementale, et lui a offert la possibilité d'acquérir une précieuse expérience dans l'élaboration et l'exécution à plus grande échelle de tels projets en Amérique du Nord. Il fait présentement l'objet d'une évaluation afin d'en tirer des enseignements qui seront utiles pour réaliser des activités analogues dans toute la région. La prestation du programme de formation connexe est en voie d'être confiée à des partenaires locaux du Mexique.

Ce projet donne également suite à la résolution du Conseil n° 06-06⁴, laquelle incite les principales multinationales de l'automobile, dont les chaînes

¹ Voir le rapport *Aller de l'avant avec la prévention de la pollution en Amérique du Nord : Le point sur les progrès accomplis*, établi par le Partenariat nord-américain pour la prévention de la pollution, CCE, 2004, <http://www.cec.org/files/pdf/POLLUTANTS/CEC-MovingForward_fr.pdf>.

² Les discussions qui ont cours dans le cadre des tables rondes nationales pour la prévention de la pollution constituent un exemple de ce soutien. À ce sujet, voir <<http://www.cec.org/news/details/index.cfm?varlan=français&ID=2504>>.

³ Voir, par exemple, le guide d'orientation intitulé *Améliorer la performance environnementale et la conformité à la législation de l'environnement : dix éléments pour une gestion efficace de l'environnement*, CCE, 2000, <http://www.cec.org/files/PDF/ECONOMY/guide-f_FR.pdf>, et *Bonnes pratiques des systèmes de gestion de l'environnement pour les petites et moyennes entreprises : Une perspective nord-américaine*, CCE, 2006, <http://www.cec.org/files/PDF/ECONOMY/EMS-Report_fr.pdf>.

⁴ Voir <http://www.cec.org/files/PDF/ABOUTUS/Res06-06-Auto-SectorFunding_fr.pdf>.

d'approvisionnement ont un caractère transfrontalier, à inviter les PME de ces chaînes à améliorer leur performance commerciale et environnementale par la prise de mesures telles que la prévention de la pollution, une meilleure gestion des produits chimiques, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'adoption de meilleures pratiques pour réduire les répercussions de leurs activités sur l'environnement. Ce projet vise également à instaurer une culture de participation stratégique du secteur privé aux travaux de la CCE afin de tirer parti des synergies et d'optimiser les résultats.

En 2007-2008, la CCE a sollicité la participation du secteur de l'automobile, notamment au Canada et au Mexique, à la mise sur pied de projets commerciaux visant à améliorer la performance environnementale de leurs chaînes d'approvisionnement. Un groupe de dix sociétés est à la tête de ce projet au Mexique, et il a jusqu'à présent déterminé que la conformité aux lois de l'environnement, le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et les communications constituaient des enjeux importants. De son côté, le groupe de sociétés canadiennes a déterminé que le recyclage des produits et déchets en plastique, la gestion de l'énergie, la consommation d'eau et la production sans gaspillage et sans produits chimiques constituaient des champs d'intérêt. Par ailleurs, en 2008, la CCE a organisé deux ateliers de formation au Mexique au sujet de la production propre et sans gaspillage.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

Les intervenants, qui comprennent d'importants constructeurs automobiles ainsi que leurs fournisseurs de pièces et de services techniques⁵, participent à l'amélioration de la performance environnementale des entreprises, des organismes gouvernementaux, dont ceux de l'économie et de l'environnement, et des associations commerciales, particulièrement celles qui ont des objectifs communs telles que le réseau de fournisseurs écologiques et le partenariat des fournisseurs américains en faveur de l'environnement.

Environnement Canada est à l'origine, en collaboration avec l'Association des fabricants de pièces d'automobile du Canada, de l'Accord de performance environnementale qui donne lieu à peu près aux mêmes synergies que celles du présent projet de la CCE, notamment en ce qui concerne l'énergie et les revêtements. Cet accord vise particulièrement la réduction des émissions de composés organiques volatils et de CO₂, deux

⁵ Au Mexique, ces fournisseurs comprennent, notamment, des centres de production propre, alors qu'aux États-Unis il s'agit de partenariats de diffusion de techniques de fabrication.

substances au sujet desquelles on peut établir des parallèles. Par contre, peu d'entreprises ont adhéré à l'accord en question qui a pris fin en 2007, mais l'objectif consiste désormais à accroître leur participation au programme visant un partenariat de fournisseurs en faveur de l'environnement.

La sollicitation de ressources s'est avérée essentielle à la conception de ce projet, et elle a donné lieu à un engagement explicite d'entreprises, à savoir de prendre en main l'organisation et le financement de ces activités. Bien que la CCE ait principalement financé les travaux jusqu'à présent, la plupart des ressources pour 2009 proviendront des entreprises participantes. On prévoit en outre que le soutien en nature sera important et qu'il consistera principalement à un partage d'outils publics et privés.

Groupe consultatif du projet

Il n'est pas prévu de constituer de nouveaux groupes hormis les partenariats proposés, et la coordination du projet relèvera du Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC).

Justification

La résolution du Conseil n° 06-06 préconise de faire participer le secteur industriel (et éventuellement le partenariat des fournisseurs américains en faveur de l'environnement) à l'exécution du projet, car il s'agit d'une étape essentielle⁶. À cette fin, elle prescrit au Secrétariat de réaliser les activités suivantes :

- S'assurer de l'intérêt des partenaires potentiels à l'égard de ce projet de collaboration.
- Évaluer la volonté de ces partenaires à établir des buts, des objectifs et des mesures plus précis pour entreprendre cette collaboration et obtenir des engagements à cette fin.
- Déterminer les obstacles à la pleine mise en œuvre de la collaboration.
- Prendre les mesures nécessaires pour renforcer les capacités de collaboration.

Jusqu'à présent, les travaux se sont concentrés sur les deux premières activités, bien que des progrès aient été accomplis à l'égard de la troisième grâce à l'établissement d'un plan d'action plus précis au Mexique. Le présent

⁶ Voir <http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=1985>

projet prévoit l'élaboration d'un guide d'écologisation des chaînes d'approvisionnement de l'industrie de l'automobile en Amérique du Nord qui permettra de cerner les obstacles à la pleine mise en œuvre de cette collaboration à l'échelle nord-américaine, comme le prévoit la troisième activité. Ce guide offrira également des moyens de mesurer les progrès accomplis en Amérique du Nord grâce à ses activités. Compte tenu de la nécessité de disposer d'un tel guide cautionné intégralement par les fournisseurs nationaux, et de tirer parti des activités en cours, il est prévu de tenir une réunion de représentants des partenariats avec ceux d'autres intervenants, y compris des organismes gouvernementaux compétents afin d'examiner, de perfectionner et d'adopter ce guide.

Étant donné que la résolution constate également que bon nombre de fournisseurs peuvent ne pas avoir accès au savoir-faire technique requis pour écologiser leurs procédés de fabrication, ce partenariat est censé soutenir le renforcement des capacités à élaborer des outils et des programmes de formation permettant de combiner la prévention de la pollution et les approches commerciales établies. Ce projet vise donc l'exécution de ces activités dans le cadre de partenariats conclus grâce au projet d'écologisation des chaînes d'approvisionnement, et la recherche de moyens pour que l'industrie partage certains coûts au besoin. Deux premiers ateliers de formation sur la production propre et sans gaspillage se sont tenus au Mexique en 2008, au lieu de réaliser une évaluation dans l'établissement de chaque fournisseur. En 2009, il est prévu de faciliter la collaboration des responsables des activités nationales, y compris par l'échange d'informations et d'outils.

Le secteur de l'automobile étant l'illustration du haut degré d'intégration économique en Amérique du Nord, ce projet offrira la possibilité de regrouper les efforts déployés par les secteurs public et privé à l'échelon national en vue d'améliorer leur performance environnementale grâce à une activité trinationale concertée qui servira de modèle à d'autres secteurs industriels. L'échange d'enseignements tirés de l'expérience et d'outils pertinents sur le plan national servira à établir une plateforme plus efficace, à éviter les chevauchements d'activités nationales et à optimiser leurs incidences positives.

Atteinte des objectifs stratégiques

Dans le cadre du Plan stratégique pour 2005 à 2010, au cours des quatre dernières années, la CCE a cherché à renforcer sa collaboration avec le

secteur privé⁷ et à élaborer une série d'activités destinées à améliorer la performance environnementale de ce secteur grâce à des méthodes modèles de conformité aux lois de l'environnement⁸.

Information nécessaire à la prise de décisions

Ce projet permettra de faire des innovations écologiques dans l'industrie de l'automobile et à sensibiliser les décideurs du secteur privé à la nécessité de prendre pleinement compte des facteurs environnementaux dans leurs décisions d'investissement. En outre, il fournira aux décideurs gouvernementaux des informations sur les politiques afin de favoriser la réalisation d'activités concernant, notamment, la prévention de la pollution, la gestion des produits en fin de vie, le recyclage et la récupération des véhicules.

Renforcement des capacités

Malgré l'intégration des chaînes d'approvisionnement du secteur de l'automobile en Amérique du Nord, elles n'ont pas participé aux efforts concertés en vue d'améliorer la performance environnementale dans l'ensemble de ce secteur. Ce projet permettra donc de prendre des mesures qu'il n'a pas été possible de prendre auparavant à l'échelle de l'Amérique du Nord et d'y améliorer l'environnement.

Liens entre l'environnement et le commerce

En diminuant l'empreinte écologique de ces chaînes d'approvisionnement en Amérique du Nord, il sera possible d'écologiser le commerce.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

L'industrie de l'automobile a réellement une envergure nord-américaine compte tenu du fait que ses établissements de fabrication et de fourniture de pièces d'origine sont situés au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Par exemple, le secteur des pièces automobiles du Canada compte des clients dans les trois pays. Ce secteur revêt une importance économique considérable et il s'est fixé comme but général d'améliorer sa performance environnementale.

⁷ Voir la résolution du Conseil n° 05-06, à l'adresse

<http://www.cec.org/files/PDF/ABOUTUS/Resolution-05-06_fr.pdf>.

⁸ Voir *Regard vers l'avenir : Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010*, p. 11, à l'adresse

<http://www.cec.org/files/pdf/ABOUTUS/2005-2010-Strategic-plan_fr.pdf>.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

Compte tenu de l'orientation de ses travaux sur les questions touchant l'environnement et le commerce ainsi que de ses efforts qui l'ont amenée à favoriser l'établissement de partenariats régionaux dans le secteur de l'automobile, la CCE possède des atouts uniques pour diriger ce projet. Quant à sa valeur ajoutée, elle réside dans sa capacité de réunir, dans un partenariat continental fructueux, des chaînes d'approvisionnement qui étaient précédemment disparates et sans aucune relation les unes avec les autres.

Liens avec d'autres projets de la CCE

Même si cette relation n'est pas vraiment explicite, ce projet pourrait être lié à d'autres projets de la CCE tels que ceux sur la gestion rationnelle des produits chimiques et de la qualité de l'air. Cette relation sera plus évidente lors de la mise en œuvre du guide d'écologisation des chaînes d'approvisionnement et des plans d'action nationaux.

En outre, il pourrait être lié au projet sur le soutien à la viabilité de l'environnement et à la compétitivité commerciale en offrant des renseignements pratiques concernant les éléments qui entravent ou favorisent l'amélioration de la performance environnementale dans les entreprises et l'importance qu'elle peut avoir par rapport à la compétitivité.

Activités et réalisations

Principales activités

- Élaboration d'un document de référence qui servira de fondement à l'établissement d'un guide d'écologisation des chaînes d'approvisionnement de l'industrie de l'automobile en Amérique du Nord.
- Tenue d'une réunion trinationale de représentants de premier plan du secteur de l'automobile, y compris de ceux des partenariats de fournisseurs nord-américains, afin d'examiner le guide.
- Soutien stratégique au renforcement de la collaboration entre les responsables des activités nationales.

Publics cibles

Les constructeurs automobiles et leurs fournisseurs dans toute l'Amérique du Nord.

Partenaires et intervenants

Des organismes gouvernementaux, à savoir Environnement Canada, le *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles), le *Procuraduría Federal de Protección al Ambiente* (Profepa, Bureau du procureur fédéral chargé de la protection de l'environnement) du Mexique et l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis, ainsi que des associations commerciales telles que le partenariat de fournisseurs américains en faveur de l'environnement, l'*Asociación Mexicana de la Industria Automotriz* (AMIA, Association mexicaine de l'industrie automobile), l'*Asociación Nacional de Productores de Autobuses, Camiones y Tractocamiones* (ANPACT, Association nationale des constructeurs d'autobus, de camions et de tracteurs routiers) et l'*Industria Nacional de Autopartes* (INA, Industrie nationale des pièces automobiles). Un groupe central de sociétés du secteur de l'automobile dans chaque pays.

Ces intervenants ont activement participé aux travaux de la CCE à l'échelon national, et leur participation est censée se poursuivre en 2009.

Ressources externes

Les divers partenaires apporteront un important soutien en nature grâce à leurs compétences et à leurs efforts visant à augmenter le nombre de membres des partenariats nationaux. En outre, les activités de ces partenariats seront totalement financées par les sociétés qui en sont membres.

Réalisations et calendrier d'exécution

- Un rapport sur le guide d'écologisation des chaînes d'approvisionnement de l'industrie de l'automobile en Amérique du Nord qu'auront examiné et adopté les principaux intervenants de cette industrie.
- Un ensemble d'outils et d'informations pertinentes à la disposition des responsables des trois activités nationales afin d'atteindre leurs objectifs et d'appliquer le guide.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Engagement des principaux fabricants et fournisseurs de l'industrie de l'automobile à écologiser leurs chaînes d'approvisionnement, et ce, en adoptant le guide.
- Multiplication des échanges d'outils et de ressources afin d'écologiser les chaînes d'approvisionnement.

Indicateurs de rendement

- Cautionnement du guide par les membres des trois partenariats nationaux.
- Multiplication de documents et de renseignements pertinents sur l'écologisation des chaînes d'approvisionnement, et diffusion de ceux-ci aux sociétés du secteur de l'automobile.

Résultats partiels

- Partenariat nord-américain commercial et autonome destiné à promouvoir l'écologisation des chaînes d'approvisionnement en Amérique du Nord, particulièrement au sein des PME.
- Les fournisseurs du secteur de l'automobile, notamment les PME, prennent des mesures pour écologiser leur production.

Indicateurs de rendement

- Ressources financières et logistiques pour pérenniser le projet.
- Participation des sociétés aux activités.
- Nombre de PME qui connaissent et/ou utilisent les outils échangés.
- Mesures prises en vue d'écologiser le secteur de la fabrication.

Résultats finaux

- Réduction des répercussions environnementales de l'industrie de l'automobile.

Indicateurs de rendement

- Paramètres environnementaux élaborés dans le cadre de l'établissement du guide.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

Dernières étapes dans l'atteinte des objectifs du programme

Les activités prévues en 2009 permettront à la CCE de mettre un terme au cycle de soutien à l'industrie de l'automobile, lequel donne suite aux objectifs énoncés dans la résolution du Conseil n° 06-06.

Échéance de la participation de la CCE

Ce projet a débuté en 2006, et en apportant son soutien à une plateforme institutionnelle et en fournissant un guide qui permettra de prendre des mesures, en 2009, la CCE mettra un terme à ses travaux. L'application totale et permanente du guide relèvera des intervenants et des partenaires du secteur privé.

Viabilité

La réussite du projet dépendra de la poursuite des progrès des activités nationales. Tel que cela a été mentionné précédemment, il pourrait susciter la réalisation d'autres activités par les Parties dans le cadre de la mise en œuvre de plans d'action nationaux et des divers éléments du guide nord-américain.

Communications

Les principaux publics cibles des documents qui découleront de ce projet comprennent les plus grandes sociétés de l'industrie de l'automobile nord-américaine dont les chaînes d'approvisionnement ont un caractère transfrontalier, ainsi que les associations commerciales, les centres d'aide technique et les organismes gouvernementaux des trois pays qui soutiennent cette industrie et y encouragent la réalisation d'activités de prévention de la pollution.

Les résultats obtenus seront exposés au cours de réunions nationales et trinacionales ainsi que sur l'Internet.

Gestion de l'information

Aucun élément précis n'est prévu dans ce domaine.

Plan de mise en œuvre

PROJET 6B : Écologisation de l'industrie de l'automobile en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la performance environnementale du secteur privé en préconisant des méthodes modèles d'observation des lois de l'environnement. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l'environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l'environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
1. Élaboration d'un document de référence qui servira de fondement à l'établissement d'un guide d'écologisation des chaînes d'approvisionnement de l'industrie de l'automobile en Amérique du Nord.	Guide d'écologisation des chaînes d'approvisionnement de l'industrie de l'automobile en Amérique du Nord.	Printemps de 2009.	Engagement des principaux fabricants et fournisseurs de l'industrie de l'automobile à écologiser leurs chaînes d'approvisionnement, et ce, en adoptant le guide.	Les PME du secteur de l'automobile.	40 000 \$	Autosuffisance des activités nationales après 2009. La CCE pourrait décider de continuer à participer au projet afin de surveiller l'application du guide et de faciliter les relations trinationales. (Il serait quand même préférable que les réseaux de sociétés privées financent entièrement le projet.)
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Document de référence</i> : Guide d'écologisation des chaînes d'approvisionnement de l'industrie de l'automobile en Amérique du Nord.	Examen par le Secrétariat : mai 2009. Examen de l'assurance de la qualité par les Parties : juin 2009. Publication : septembre 2009.				

PROJET 6B : Écologisation de l'industrie de l'automobile en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la performance environnementale du secteur privé en préconisant des méthodes modèles d'observation des lois de l'environnement. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l'environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l'environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
2. Tenue d'une réunion trinationale de représentants de premier plan du secteur de l'automobile, y compris ceux des partenariats de fournisseurs nord-américains, afin d'examiner le guide.	Réunion trinationale afin d'examiner le guide et détermination des obstacles à la pleine mise en œuvre de la collaboration à l'échelle nord-américaine.	Automne de 2009.	Engagement des principaux fabricants et fournisseurs de l'industrie de l'automobile à écologiser leurs chaînes d'approvisionnement, et ce, en adoptant le guide.	Les réseaux et les membres du secteur de l'automobile. Les organismes gouvernementaux (p.ex., de l'Ontario et du Michigan).	30 000 \$	Achèvement de l'activité en 2009.
3. Soutien stratégique au renforcement de la collaboration entre les responsables des activités nationales.	Traduction et adaptation d'un ensemble d'outils et de documents d'information pertinents.		Multiplication des échanges d'outils et de ressources afin d'écologiser les chaînes d'approvisionnement.	Les fabricants et les fournisseurs du secteur de l'automobile en Amérique du Nord.	15 000 \$	Achèvement de l'activité en 2009.
Coût total : 85 000 \$						

PROJET 6B : Écologisation de l'industrie de l'automobile en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la performance environnementale du secteur privé en préconisant des méthodes modèles d'observation des lois de l'environnement. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l'environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l'environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
Indicateurs de rendement :				Principaux partenaires :		
<ul style="list-style-type: none"> • Cautionnement du guide par les membres des trois partenariats nationaux. • Multiplication de documents et de renseignements pertinents sur l'écologisation des chaînes d'approvisionnement, et diffusion de ceux-ci aux sociétés du secteur de l'automobile. • Ressources financières et logistiques pour pérenniser le projet. • Participation des sociétés aux activités. • Nombre de PME qui connaissent et/ou utilisent les outils échangés. • Paramètres environnementaux élaborés dans le cadre de l'établissement du guide. • Mesures prises en vue d'écologiser le secteur de la fabrication. 				<p>Le réseau de fournisseurs écologiques.</p> <p>Le Partenariat de fournisseurs américains en faveur de l'environnement.</p> <p>Les fabricants d'équipement automobile disposant de chaînes d'approvisionnement.</p> <p>L'Association des fabricants de pièces d'automobile.</p> <p>Environnement Canada</p> <p>L'EPA</p> <p>Le Semarnat</p> <p>Le Profepa</p> <p>Partenaires engagés :</p> <p>Allegiant Global, AP Mexico, Chrysler Mexico, Continental, Ford Motor Company, General Motors Mexico, JCI Mexico, Lear Mexican Operations, Robert Bosch, Visteon Corporation et le Partenariat de fournisseurs en faveur de l'environnement.</p>		
<p>Achèvement des activités de 2008 (traduction, révision, mise en page et publication des documents de référence et d'information assujettis à un examen d'assurance et de contrôle de la qualité avant le 31 décembre 2008) : 5 000 \$.</p> <p>QA # 08.15 : Rapport intégré sur le projet l'écologisation de l'approvisionnement au Mexique.</p> <p>QA # 08.16 : Sommaire du rapport intégré sur le projet l'écologisation de l'approvisionnement au Mexique.</p>						

Projet 7	Les échanges commerciaux de matériel électronique nord-américain usagé	Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE	José Carlos Fernández
Budget prévu	2009 : 100 000 \$ CAN Achèvement des activités entreprises en 2008 : 2 000 \$ CAN Total : 102 000 \$ CAN	Groupes de travail connexes	Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC) Comité d'experts (spécialistes de l'électronique nommés par chaque Partie)

Objectifs du projet

Objectif général :

Caractériser ou quantifier les échanges commerciaux de matériel électronique usagé¹ en Amérique du Nord, ainsi qu'entre l'Amérique du Nord et le reste du monde.

Objectifs particuliers :

- Déterminer les éléments qui entravent et/ou facilitent une caractérisation efficace des échanges commerciaux de matériel électronique nord-américain usagé (en 2009).
- Élaborer un cadre et une méthode afin de caractériser et/ou de quantifier ces échanges (fin de 2009).
- Caractériser et/ou quantifier ces échanges à l'aide du cadre et de la méthode élaborés (en 2010).

Note : La décision d'atteindre les objectifs *b* et *c* et de quelle manière il faudra les atteindre dépend du résultat des travaux énoncés dans l'objectif *a*.

Contexte

Historique et fondements du projet

Les composants et les produits électroniques usagés, à mesure qu'ils deviennent obsolètes et sont mis au rebut, constituent un enjeu public et, à certains égards, une préoccupation environnementale. Diverses approches sont en voie d'élaboration afin d'encourager la gestion écologique de ce matériel en fin de vie à l'échelon sous-régional, là où cette gestion n'a pas encore cours. Étant donné qu'il est très difficile de gérer adéquatement la grande quantité de matériel électronique grand public qui

est jetée au rebut chaque année, les Parties ont décidé d'orienter les travaux de la CCE sur le matériel électronique usagé en Amérique du Nord. Ces travaux donnent suite aux objectifs énoncés par les ministres nord-américains du Commerce (ou leur équivalent) au terme d'une réunion de la Commission du libre-échange de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) tenue en 2007, à savoir de travailler de concert avec la CCE afin de trouver des moyens de mettre fin aux répercussions environnementales de la courte durée de vie du matériel électronique grand public hors d'usage et à son élimination.

La CCE a précédemment réalisé des travaux dans ce domaine, notamment au sujet de la difficulté qu'elle peut avoir de promouvoir l'application, en Amérique du Nord, de la directive de l'Union européenne restreignant l'utilisation de certaines substances dangereuses, de l'évaluation du cycle de vie des produits dans les petites et moyennes entreprises qui font de la récupération au sein des chaînes d'approvisionnement dans le secteur nord-américain de l'électronique, tout comme pour d'autres petits projets.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

L'un des principaux défis que présente la caractérisation des échanges commerciaux de matériel électronique usagé est le vaste univers des intervenants qui complexifie le marché dans ce domaine. La première activité de ce projet consiste donc à cerner les participants à ces échanges commerciaux en Amérique du Nord, dont des sociétés qui se chargent des formalités d'exportation de ce matériel usagé, le mettent aux enchères par lots, s'occupent de sa manutention dans les ports d'entrée et de sortie, le transportent à l'étranger, le recueillent et exploitent des centres de transbordement, ainsi que des associations commerciales et des ministères fédéraux, tel que celui des douanes, ainsi que certains ministères étatiques et provinciaux compétents. Il serait utile de cartographier les principaux types d'échanges commerciaux de matériel électronique usagé y compris les participants les plus courants à la chaîne matérielle.

¹ Pour les besoins du présent projet, les spécialistes en électronique ont convenu de la définition de « matériel électronique usagé » qui se trouve à la page suivante, sous la rubrique Définition.

Groupes consultatifs du projet

Le Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC) coordonnera les travaux généraux de ce projet, et un comité d'experts nommés par les Parties continuera d'apporter son aide à l'exécution du projet.

Justification

L'un des défis pour gérer efficacement le matériel électronique usagé consiste à disposer de renseignements suffisants sur les échanges commerciaux dont il est l'objet, ainsi que sur ses mouvements transfrontaliers qui suscitent des préoccupations, notamment ceux des pays développés vers les pays en développement. On dispose malgré tout de très peu de données sur les exportations de ce matériel usagé. Il compte divers produits qui sont transportés par des voies commerciales complexes, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Le matériel électronique usagé comprend des produits et des composants destinés à être recyclés, réutilisés ou remis à neuf. Aucun organisme n'a encore systématiquement ou suffisamment recueilli de données sur les échanges commerciaux de matériel électronique usagé, et ces échanges ne sont pas attestés par des données considérées généralement fiables. Les pays nord-américains ne disposent donc pas d'un tableau assez précis pour déterminer si le matériel électronique usagé est exporté à des fins de réutilisation, de remise à neuf, de recyclage ou d'élimination.

Par exemple, une étude récente de l'Arizona State University sur les importations et le devenir du matériel électronique usagé expédié à Lima, au Pérou, révèle que presque tous les ordinateurs usagés proviennent des États-Unis, quelquefois par l'entremise d'autres pays, et que la majorité d'entre eux sont réutilisés et non recyclés en étant considérés réutilisables lorsqu'ils sont importés. Un petit nombre d'entre eux est vraiment remis à neuf.

Par ailleurs, une compilation d'estimations et des études détaillées seraient très précieuses pour les trois pays nord-américains en leur permettant de déterminer s'il est nécessaire d'étudier des solutions ou de prendre des mesures au sujet de la destination ultime du matériel électronique nord-américain usagé dans le cadre du commerce mondial.

De l'information plus précise sur les importations et les exportations de ce matériel usagé pourrait éclairer l'élaboration de politiques dans les trois pays et permettre de cerner les principaux problèmes auxquels se bute la gestion de ce matériel. L'un des plus importants problèmes est la question de savoir si une grande proportion du matériel nord-américain est exportée vers des pays qui appliquent généralement des méthodes de recyclage primitives, ce qui obligerait à envisager la prise de mesures. Cette information pourrait également permettre de décider si la CCE devrait mener

des travaux supplémentaires sur le matériel électronique usagé et quelle serait la portée de ces travaux.

Compte tenu de la complexité des problèmes que posent ces produits et du manque d'information à leur sujet, cela pourrait limiter l'efficacité de la caractérisation et/ou de la quantification des échanges commerciaux, et obligerait à procéder étape par étape dans le cadre du projet. La première étape consistera à mener une étude de faisabilité à portée limitée sur le matériel électronique usagé afin de relever les éléments qui facilitent ou entravent une caractérisation de leurs échanges commerciaux en Amérique du Nord. À partir de ces conclusions, les Parties décideront s'il est nécessaire d'élaborer un cadre et une méthode afin de caractériser et/ou de quantifier ces échanges commerciaux. En dernier lieu, le projet consistera à caractériser et/ou à quantifier lesdits échanges au moyen du cadre et de la méthode élaborés.

Les travaux auxquels ce projet donnera lieu ne consisteront pas à examiner les risques environnementaux que présentent le matériel électronique usagé ni des questions de réglementation et de conformité à celle-ci, et ce, parce que ces sujets ont déjà fait l'objet d'examen dans le cadre d'autres tribunes ou exigent des compétences différentes que celles nécessaires pour évaluer les échanges commerciaux.

Les résultats de l'étude de faisabilité qui sera entreprise en 2009 permettront de cerner les principaux obstacles à une caractérisation adéquate des échanges commerciaux de matériel électronique nord-américain usagé. Elle pourrait également offrir des indications sur la gestion et les outils d'information existants ainsi que sur d'autres outils à élaborer en vue de mieux connaître ce secteur d'activité.

Définition

Pour les besoins du projet, « matériel électronique usagé » signifie le matériel remis à neuf, recyclé ou éliminé, et ce matériel comprend : les ordinateurs et leurs périphériques, les unités centrales, les moniteurs, les imprimantes, les claviers, les scanners, les dispositifs de stockage, les serveurs, les systèmes de gestion de réseau, les copieurs, les télécopieurs, les systèmes d'imagerie, les systèmes d'impression, les téléphones, les téléviseurs, les magnétoscopes à cassette, les caméscopes, les appareils photo numérique, les boîtes de commande, les chaînes stéréophoniques, les lecteurs de disques compacts, les radios, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les assistants numériques personnels, les calculatrices, les agendas électroniques et les appareils de jeux et leurs accessoires².

² Cette définition est large et il est convenu que le projet ne visera qu'une partie des produits.

Atteinte des objectifs stratégiques

Le Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010³ prévoit le renforcement des capacités des trois pays à cerner et à donner suite aux préoccupations environnementales liées au commerce pour que l'environnement et le commerce bénéficient des mêmes avantages, ainsi que l'amélioration de la collaboration des trois pays dans ces domaines grâce à la production d'informations pertinentes.

Information nécessaire à la prise de décisions

Ce projet éclairera les décideurs sur les politiques visant le matériel électronique usagé et permettra à ceux qui les élaborent de saisir la portée des questions environnementales qui suscitent des préoccupations communes à l'échelle du continent.

Liens entre l'environnement et le commerce

Ce projet fournira des renseignements pertinents qui éclaireront les décideurs sur les politiques visant le matériel électronique usagé dans un secteur à vocation clairement commercial. En répondant à une demande explicite de la Commission du libre-échange de l'ALÉNA qui fait appel à la CCE pour l'aider et poursuivre ses efforts dans le secteur de l'électronique, ce projet cadre avec l'article 10(6)e de l'ANACDE qui prévoit que le Conseil devra aider la Commission du libre-échange dans les dossiers liés à l'environnement.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

Les exportations de matériel électronique usagé à partir de l'Amérique du Nord cadrent particulièrement avec le mandat de la CCE en raison de l'important volume de ce matériel qui est produit sur notre continent et des répercussions éventuelles des exportations nord-américaines dans d'autres pays. Il est également nécessaire de collaborer dans ce domaine comme l'ont déjà déclaré les ministres du Commerce des trois pays signataires de l'ALÉNA.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

Les travaux trilatéraux que mène la CCE et son aide à l'égard des Parties pour fournir une information environnementale intégrée et comparable, la qualifient pour se pencher sur les obstacles que rencontre la gestion écologique du matériel électronique usagé.

³ Voir *Regard vers l'avenir : Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010*, p. 12, à l'adresse

<http://www.cec.org/files/pdf/ABOUTUS/2005-2010-Strategic-plan_fr.pdf>

Liens avec d'autres projets de la CCE

Le Groupe de travail sur l'application des lois et le Groupe de travail sur les déchets dangereux seront tenus au courant des activités du projet.

Activités et réalisations

Principales activités

- L'évaluation de la faisabilité technique et économique d'une caractérisation et/ou d'une quantification des échanges commerciaux de matériel électronique usagé en Amérique du Nord, et entre l'Amérique du Nord et le reste du monde en se fondant sur les exigences du Comité d'experts.
- Ce comité évaluera si la masse d'informations existantes est suffisante pour que la CCE cartographie avec précision les échanges commerciaux de matériel électronique usagé.
- L'élaboration d'un cadre et d'une méthode en vue de caractériser et/ou de quantifier les échanges commerciaux de matériel électronique usagé. Cette activité dépendra des conclusions tirées de l'évaluation cadrant avec l'activité 2.
- La caractérisation et/ou la quantification des échanges commerciaux de matériel électronique usagé en Amérique du Nord, à condition que les conclusions de l'activité 3 le permettent. Cette condition jouera également un rôle dans l'approbation du projet en vue de l'inclure dans le Plan opérationnel de 2010.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Meilleure connaissance des différents obstacles à la caractérisation des échanges commerciaux de matériel électronique usagé en Amérique du Nord et entre l'Amérique du Nord et le reste du monde.
- Un cadre et une méthode d'analyse des échanges commerciaux de matériel électronique usagé (si l'activité 3 a lieu).

Indicateurs de rendement

- Évaluation de la faisabilité technique et économique d'une caractérisation et/ou d'une quantification des échanges commerciaux de matériel électronique usagé en Amérique du Nord, et approbation par les Parties.

- Élaboration et parachèvement du cadre et de la méthode, et approbation par les Parties.

Résultats partiels

- Collecte systématique et suffisante de données sur les échanges commerciaux de matériel électronique usagé (si l'activité 3 a lieu).

Indicateurs de rendement

- Référence à ces travaux dans différentes tribunes nationales, régionales et internationales.

Résultats finaux

- Contribution à l'élaboration de mesures et/ou de politiques plus efficaces et plus stratégiques grâce à une meilleure caractérisation et/ou quantification des échanges commerciaux de matériel électronique usagé.

Indicateurs de rendement

- Preuve que les résultats ont fructueusement guidé les décisions relatives à la gestion du matériel électronique usagé.

Gestion de l'information

Cette partie du projet ne donnera lieu à la constitution d'aucune base de données.

Plan de mise en œuvre

PROJET 7 – Les échanges commerciaux de matériel électronique nord-américain usagé						
Objectif : Cerner les possibilités de quantifier les échanges commerciaux de matériel électronique usagé.						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
1. Réalisation d'une étude préliminaire afin de cerner les éléments qui favorisent et entravent une caractérisation adéquate des échanges commerciaux de matériel électronique usagé.	L'évaluation de la faisabilité technique et économique et/ou d'une quantification des échanges commerciaux de matériel électronique usagé en Amérique du Nord, et entre l'Amérique du Nord et le reste du monde en se fondant sur les exigences du Comité d'experts.	Automne de 2009.	Meilleure connaissance des différents obstacles à la caractérisation des échanges commerciaux de matériel électronique usagé en Amérique du Nord et entre l'Amérique du Nord et le reste du monde.	Organismes de réglementation en matière de rebuts électroniques, tant au palier fédéral qu'au niveau étatique, puisqu'ils ont une meilleure compréhension des défis et possibilités d'une quantification des échanges commerciaux de matériel électronique usagé.	30 000 \$	
2. Au terme de l'activité 1, le Comité d'experts évaluera si la masse d'informations existantes est suffisante pour cartographier avec précision les échanges commerciaux de matériel électronique usagé. Si la décision	L'analyse du Comité d'experts permettra de déterminer si la masse d'informations existantes est suffisante pour que la CCE cartographie avec précision les échanges commerciaux de matériel	Hiver de 2009.	Décision, en fonction de l'étude de faisabilité, de la pertinence d'élaborer une méthode de collecte de données. Dans l'affirmative, établissement de paramètres afin d'élaborer la méthode qui permettra de caractériser les échanges commerciaux de matériel électronique usagé.		500 \$	

PROJET 7 – Les échanges commerciaux de matériel électronique nord-américain usagé						
Objectif : Cerner les possibilités de quantifier les échanges commerciaux de matériel électronique usagé.						
est positive, l'activité 3 aura lieu.	informatique usagé.					
3. En fonction de la décision prise au terme de l'activité 2, élaboration d'un cadre et d'une méthode afin de caractériser et/ou de quantifier les échanges commerciaux de matériel électronique usagé.	Étude en vue d'élaborer un cadre et une méthode afin de caractériser et/ou de quantifier les échanges commerciaux de matériel électronique usagé.	De l'hiver de 2009 au printemps de 2010.	Cadre et méthode afin de caractériser et/ou de quantifier les échanges commerciaux de matériel électronique usagé.	Organismes de réglementation en matière de rebuts électroniques, tant au palier fédéral qu'au niveau étatique, puisqu'ils pourront appliquer la méthode en vue de leurs propres évaluations.	69 500 \$	Si les Parties acceptent de l'intégrer dans le Plan opérationnel de 2010, la CCE commandera une étude en vue d'appliquer la méthode élaborée dans le cadre de cette activité et d'établir un rapport sur les conclusions obtenues.
Coût total : 100 000 \$						
Achèvement des activités de 2008 : 2 000 \$						
QA 07.36 – Le projet de gestion rationnelle des produits chimiques est en rapport avec l'activité visant une production propre dans le secteur de l'électronique. Un sommaire sera publié en 2009 (révision et traduction).						
Indicateurs de rendement : <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la faisabilité technique et économique d'une caractérisation et/ou d'une quantification des échanges commerciaux de matériel électronique usagé en Amérique du Nord, et approbation par les Parties. - Élaboration et parachèvement du cadre et de la méthode, et approbation par les Parties. - Référence à ces travaux dans différentes tribunes nationales, régionales et internationales. - Preuve que les résultats ont fructueusement guidé les décisions relatives à la gestion du matériel électronique usagé. 						

Projet 8	Le commerce et l'application des lois de l'environnement	Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE	Marco Heredia
Budget prévu	2009 : 429 000 \$ CAN Achèvement des activités de 2008 : 5 000 \$ CAN Total : 434 000 \$ CAN	Groupes de travail connexes	Groupe de travail sur l'application des lois (GTAL) Groupe de travail sur les déchets dangereux (GTDD) Groupe nord-américain d'application des lois sur les espèces sauvages (GNALES)

Objectifs du projet

Ce projet comporte trois principaux objectifs :

- Accélérer les mouvements transfrontaliers licites de matières, notamment en soutenant les efforts concertés des Parties en vue d'appliquer le plan d'action de la frontière intelligente et d'autres mesures connexes destinées à faciliter les échanges transfrontaliers de biens et de services.
- Renforcer les capacités d'application des lois de telle sorte que les personnes ou les entités qui expédient ou tentent d'expédier illicitement des matières et déchets dangereux, des substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) et des espèces sauvages protégées, ou d'autres matières pouvant porter atteinte à la santé humaine ou à l'environnement sur le territoire des Parties, soient empêchées de le faire et se voient imposer des sanctions adéquates.
- Favoriser la diffusion d'une meilleure information sur les mouvements de déchets dangereux en Amérique du Nord.

Contexte

Historique et fondements du projet

L'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) fait état de l'appui des Parties aux buts et aux objectifs environnementaux de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), lesquels consistent notamment à créer un marché élargi et sûr de biens et de services favorisant la protection et la conservation de

l'environnement, à promouvoir le développement durable et à renforcer l'élaboration et l'application des lois et règlements de l'environnement.

La résolution du Conseil n° 96-06 a constitué le Groupe de travail nord-américain sur la coopération en matière d'application et d'observation de la législation environnementale (maintenant désigné Groupe de travail sur l'application des lois [GTAL]) qui est composé de hauts fonctionnaires chargés de la mise en œuvre des lois de l'environnement. Depuis 1996, le GTAL a déterminé qu'il fallait renforcer les capacités de surveiller les mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de SACO et de faire observer la législation qui régit ces mouvements. Il a aussi préconisé d'adopter des approches concertées relativement à l'application des lois nationales, notamment celles destinées à mettre en œuvre la *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction* (CITES), en collaborant en permanence avec le Groupe nord-américain d'application des lois sur les espèces sauvages (GNALES).

La résolution du Conseil n° 03-08 a étendu cette coopération au domaine des déchets dangereux en prescrivant au Secrétariat de travailler de concert avec les Parties en vue d'élaborer des mesures concrètes favorisant la gestion écologique et le suivi de ces déchets¹. Pour donner suite à cette résolution, le GTAL a constitué le Groupe de travail sur les déchets dangereux (GTDD), un groupe spécial chargé de contribuer à des travaux connexes au programme de travail de la CCE. Le GTDD aidera à mettre en œuvre les éléments du présent projet liés aux déchets dangereux.

¹ Voir <http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=1197>

Le Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010 vise à améliorer le respect des lois environnementales en vigueur et à renforcer la capacité des trois pays à gérer les problèmes environnementaux qui suscitent des préoccupations communes.

Dans cette perspective, et conformément au Plan opérationnel pour 2008, la CCE a réalisé plusieurs activités jusqu'à présent, dont les suivantes :

- Un projet pilote d'échange électronique de données sur les demandes et les avis d'exportation et les autorisations d'importation de déchets dangereux entre les gouvernements nord-américains, afin d'améliorer la qualité des données, de réduire le fardeau administratif de ces gouvernements et de remplacer les encombrants documents sur papier qui ne favorisent pas beaucoup le renforcement de l'application des lois.
- Le premier cours de formation en ligne visant à renforcer les capacités des fonctionnaires des douanes et de l'environnement et à diffuser de l'information sur les règlements et les techniques d'application des lois régissant les SACO².
- Un processus uniforme de mise en commun de l'information sur les importations non conformes aux lois qui entrent en Amérique du Nord.
- Un atelier sur le respect des lois de l'environnement destiné à établir des relations avec le milieu des importateurs et exportateurs, qui permettra d'étoffer l'information offerte dans le site du centre d'aide frontalier en matière de conformité que soutient la CCE³.
- Un séminaire sur la formation judiciaire qui visait à renforcer les capacités et à permettre l'échange de connaissances spécialisées et de pratiques exemplaires entre les juges, les procureurs et les agents d'application de la loi qui s'est tenu à Mexico en novembre 2008.

En accomplissant ces activités, les Parties ont réalisé des progrès dans la lutte contre les menaces que présentent les produits illicites, les importations non conformes aux lois ou l'introduction de substances interdites en Amérique du Nord. Elles ont ainsi amélioré les capacités d'application des lois et uniformisé les règles du jeu pour les entreprises des trois pays en réduisant les avantages qui peuvent découler d'une application inefficace des lois de l'environnement.

² Voir <http://www.cec.org/ods/main/cec_ods_intro_f.asp>.

³ Voir <www.bordercenter.org>.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

Les intervenants comprennent tous les organismes gouvernementaux d'application des lois représentés au sein du GTAL et du GTDD de la CCE. La Gendarmerie royale au Canada, la police fédérale et le *Procuraduría Federal de Protección al Ambiente* (Profepa, Bureau du Procureur fédéral chargé de la protection de l'environnement) au Mexique, et le *Department of Justice* (ministère de la Justice) aux États-Unis constituent également des intervenants clés pour les autorités responsables de l'application des lois de l'environnement dans les trois pays. Ces intervenants clés comprennent aussi les services douaniers, car ils peuvent tirer des avantages du projet et lui en procurer.

Récemment, les associations d'entreprises des couloirs commerciaux⁴ ont commencé à jouer un rôle dans la promotion du commerce continental et elles aideront la CCE à mettre au point et à réaliser des projets pilotes d'utilisation de la technologie de pointe pour accroître l'efficacité de la surveillance de la conformité aux lois en Amérique du Nord.

Groupes consultatifs du projet

Le projet bénéficiera de l'engagement et de l'encadrement du GTAL et des organismes d'application des lois qui y sont affiliés, ainsi que de la participation des fonctionnaires des douanes relativement à certaines activités.

De plus, le GTDD contribue actuellement à élaborer les parties du projet qui concernent les déchets dangereux (échange électronique de données sur les importations et exportations de déchets dangereux). Il est composé de hauts fonctionnaires et de spécialistes des technologies de l'information dans le secteur de la gestion des déchets dangereux.

⁴ Les organismes liés aux couloirs commerciaux ont vu le jour dans la foulée de l'ALÉNA; ils ont généralement été créés par des entreprises ainsi que par des organismes d'administrations métropolitaines et de gouvernements étatiques. Les plus importants comptent les suivants : Cascadia, <<http://www.cascadiaproject.org>>; Canamex, <<http://www.canamex.org/index.asp>>; Ports-to-Plains, <<http://www.portstoplains.com>>; La Entrada al Pacifico (LEAP), <http://www.dot.state.tx.us/project_information/projects/la_entrada/overview.htm>; NASCO, <<http://www.nascocorridor.com>>; Border Trade Alliance, <<http://thebta.org>>; Gulf of Mexico States Accord, <<http://www.gomsa.org>>; Corridor Québec-New York, <<http://www.corridors.ca/index.html>>; Canam-BTA, <<http://www.canambta.org>>.

Justification

Selon l'*International Crime Threat Assessment* (Évaluation des menaces présentées par le crime international) réalisée par le gouvernement des États-Unis, les organisations criminelles locales et internationales tirent annuellement à l'échelle mondiale des recettes d'environ 22 à 31 milliards de dollars américains du rejet de déchets dangereux, de la contrebande de matériel dangereux et de l'exploitation et du trafic illicites de ressources naturelles protégées. Jusqu'à présent, on estime que le volume des SACO passées en contrebande se situe entre 7 000 et 14 000 tonnes par année, ce qui assure des profits de 25 à 60 millions de dollars américains aux organisations criminelles. Une grande partie de ces SACO est destinée à être introduite en Amérique du Nord.

D'ici le 1^{er} janvier 2010, toute consommation et toute production de chlorofluorocarbures (CFC) seront interdites à l'échelle mondiale par suite des engagements internationaux pris en vertu du Protocole de Montréal relativement au commerce des SACO. Cette interdiction mondiale représente un défi pour les autorités environnementales et douanières nord-américaines du fait que d'importantes quantités de CFC continueront vraisemblablement d'être distribuées à l'échelle mondiale après l'interdiction, car des pays d'Asie et d'Amérique du Sud en produisent toujours. Le Canada et les États-Unis ont cessé de produire des CFC en 1995 et le Mexique a fait de même en 2005, cinq ans avant la date à laquelle il s'était engagé à le faire en vertu du Protocole de Montréal.

D'ici 2009, la CCE diffusera le cours de formation sur les SACO et collaborera avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) pour sensibiliser les inspecteurs des douanes et de l'environnement, avec la participation de spécialistes du Canada et des États-Unis, et rendre compte des efforts déployés, des possibilités offertes et des défis en matière d'application efficace des lois. Le gouvernement du Mexique, dans le cadre de son plan national d'élimination des CFC administré par l'ONUDI, consacrera 25 000 \$ à l'organisation d'un atelier national afin de mettre à jour et de former les inspecteurs des douanes et de l'environnement relativement à la prévention et au repérage des expéditions illicites de SACO.

Les Parties ont déterminé que l'engorgement des ports de Los Angeles et de Long Beach, aux États-Unis, est la raison pour laquelle davantage d'importations en provenance d'Asie pénètrent en Amérique du Nord par des ports mexicains de la côte du Pacifique pour être ensuite acheminées vers les États-Unis et le Canada. Étant donné que les contrebandiers peuvent se servir des ports mexicains pour faire pénétrer des marchandises non conformes en Amérique du Nord, les agents des douanes et de l'environnement des trois pays échangeront des renseignements et d'autres données pertinentes afin de protéger le continent des importations illicites de SACO, et seront en mesure de relever d'autres défis tels que les émissions illicites de gaz à effet de serre de ces substances.

Les menaces éventuelles que présentent les importations illicites et non conformes ainsi que les substances interdites sont rarement considérées comme constituant le problème le plus crucial à régler dans le domaine de l'environnement. Cependant, la probabilité que de telles expéditions parviennent à des ports d'entrée nord-américains est extrêmement élevée et, par conséquent, l'éventualité de dommages à la santé publique, à la salubrité de l'environnement et à l'économie l'est également.

En accomplissant ces activités, les Parties contribuent aussi au renforcement de la sécurité des frontières à l'échelle régionale et à la mise en œuvre de stratégies environnementales mondiales telles que l'initiative d'écologisation des douanes menée par le PNUE.

Le fait d'empêcher les expéditions illicites de quitter leur point d'origine représente la meilleure stratégie, mais lorsque cela s'avère impossible, il est souvent plus efficace de bloquer le matériel illicite aux points d'entrée.

Les responsables et les inspecteurs des trois pays doivent avoir accès à des informations et à des techniques avant-gardistes pour pouvoir lutter efficacement contre les expéditions illicites, les importations non conformes aux lois ou les substances interdites en Amérique du Nord. À ce sujet, la CCE aidera les Parties à mettre sur pied une formation en ligne sur les déchets dangereux à l'intention des inspecteurs des douanes et de l'environnement, dans le but de leur faire connaître les règlements et les activités destinées à les appliquer efficacement dans les trois pays. Cette formation sera aussi profitable à d'autres fonctionnaires de ces pays, notamment ceux du transport. Cette formation, qui donnera lieu à la compilation d'informations à partir de divers documents, permettra de mieux connaître les importations et exportations de matières et de déchets

dangereux et d'appliquer une approche commune à leur égard.

Disposant d'informations cartographiées sur les établissements qui exportent et importent ces matières et déchets dangereux d'un pays à l'autre en Amérique du Nord, les organismes d'application des lois seront davantage en mesure de mener une action concertée et de déterminer les itinéraires et la fréquence des expéditions, tout en axant les ressources et les efforts sur la promotion du commerce licite.

L'échange électronique de données sur les exportations et importations de déchets dangereux contribuera à fournir les meilleures informations et techniques qui soient pour lutter contre leurs expéditions illicites.

Le remplacement d'un système sur papier par un système électronique améliorera la qualité générale des données sur les exportations et importations, accroîtra les capacités d'application des lois, soutiendra la sécurité des frontières, facilitera l'adoption de technologies de suivi plus poussées et permettra aux gouvernements de réduire leur fardeau administratif.

Une importante limite de l'actuel système sur papier réside dans le fait qu'il ne permet pas l'échange le plus rentable de données. En fonction du présent système d'échange d'informations par télécopie, courrier ou câble, les gouvernements nord-américains doivent introduire manuellement les renseignements de notification dans de multiples systèmes de données, ce qui peut engendrer des retards et des erreurs de saisie de ces données. Si les informations sont échangées par voie électronique, le gouvernement d'un pays exportateur pourra transmettre les données d'avis, d'autorisations ou d'opposition à celui du pays importateur, ce qui fera économiser à ces gouvernements le temps et l'argent qu'ils consacrent à la saisie des données à de plusieurs reprises, accroîtra l'exactitude de ces données et améliorera l'efficacité de l'application des lois des trois pays.

Chaque autorité de gestion affectera des ressources à la mise sur pied de sa propre partie du système d'échange d'informations, et la CCE soutiendra la mise en place du cadre qui permettra cet échange. Par la suite, la CCE remettra le projet aux Parties pour qu'elles puissent utiliser et perfectionner le système.

Lorsque le public est mieux informé, il est généralement davantage en mesure de se conformer aux lois de l'environnement. Dans cette optique, la CCE a les compétences voulues pour réunir des représentants d'organismes

d'application des lois et du secteur privé des trois pays afin de promouvoir et de faciliter le commerce et la conformité des biens et des matières qui sont réglementés en Amérique du Nord.

La CCE constitue un moyen de diffuser de l'information et de favoriser la connaissance des lois nord-américaines de l'environnement. Elle est également très compétente pour faire connaître les principaux éléments de ces lois et les présenter dans son site Web.

Atteinte des objectifs stratégiques

Le projet donne suite aux priorités énoncées dans le Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010 en ce qui concerne l'information nécessaire à la prise de décisions, le renforcement des capacités et les liens entre l'environnement et le commerce.

Il donne essentiellement suite à ces priorités en faisant en sorte que les fonctionnaires des douanes, de l'environnement et de l'application des lois connaissent la législation de l'environnement qui a des incidences sur le commerce. Il vise également à ce que les exportateurs et autres intéressés aient facilement accès aux exigences à respecter pour exporter des matières délicates sur le plan environnemental, et à former les fonctionnaires des douanes et les autres agents d'application des lois pour qu'ils soient davantage en mesure d'accélérer les expéditions transfrontalières licites. Dans l'ensemble, le projet donne suite aux préoccupations d'un large éventail d'intervenants : les organismes gouvernementaux, les associations d'entreprises, les transporteurs et les ONG qui s'intéressent au renforcement de la coopération en matière d'élaboration et d'amélioration des lois, règlements, procédures, politiques et pratiques concernant l'environnement, et qui s'emploient à améliorer l'observation et l'application des lois et règlements dans ce domaine.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

L'ANACDE fait état de l'appui des Parties aux buts et aux objectifs environnementaux de l'ALÉNA, lesquels consistent notamment à créer un marché élargi et sûr de biens et de services favorisant la protection et la conservation de l'environnement, à promouvoir le développement durable et à renforcer l'élaboration et l'application des lois et règlements de l'environnement.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

Les responsables de l'application des lois de l'environnement doivent pouvoir compter sur des informations et des renseignements confidentiels susceptibles de conduire à une action plus concertée et à une plus grande efficacité à l'échelle nord-américaine. La CCE est la mieux placée pour faciliter l'échange de ces informations entre les pays. En menant ces activités, la CCE consolidera ses travaux visant à lutter contre les importations non conformes en Amérique du Nord, et elle établira des relations avec les services douaniers et les autres organismes d'application des lois dans les trois pays.

La CCE occupe un créneau de soutien des activités nationales menées dans les trois pays pour rendre les frontières sûres et intelligentes tout en favorisant les échanges commerciaux et le respect des lois de l'environnement. Le GTAL a également noué des relations avec les services douaniers et les autres organismes d'application des lois qui peuvent ajouter de la valeur à ses travaux.

En raison de son mandat et de ses compétences internes, la CCE est extrêmement bien placée pour regrouper ces divers efforts. Dans le domaine de la surveillance de la conformité aux lois de l'environnement, elle offre une importante possibilité de mobiliser les gens qui participent directement au commerce transfrontalier afin qu'ils améliorent cette conformité. Cela permet de créer des réseaux et des synergies avec des entreprises privées qui utilisent la surveillance et les systèmes d'identification par radiofréquence (IRF) pour examiner dans quelle mesure la technologie peut contribuer à l'observation et à l'application des lois de l'environnement. Les associations d'entreprises dans les couloirs commerciaux constituent des plateformes idéales pour évaluer la performance environnementale dans une perspective stratégique, tout en permettant aux gouvernements d'établir des ponts avec les entreprises du secteur des importations et exportations de marchandises à l'échelle nord-américaine. Les conclusions de l'atelier et les rapports fourniront une justification pour prendre d'autres mesures dans ce domaine.

Par ailleurs, lors de sa session ordinaire de 2008, le Conseil a reconnu les avantages de la réalisation de travaux concertés pour lutter contre les importations non conformes aux lois et souhaitait étendre la portée d'activités pouvant susciter une collaboration plus poussée avec les services douaniers afin d'empêcher les expéditions illicites d'entrer en Amérique du Nord et de renforcer l'application des lois en fonction de renseignements.

Liens avec d'autres projets de la CCE

Ce projet est conforme au mandat de la CCE qui consiste à accroître la capacité des trois pays à cerner et à résoudre les préoccupations environnementales liées au commerce, à procurer des avantages au commerce et à l'environnement, à faciliter le commerce et à accélérer les expéditions transfrontalières de marchandises tout en assurant une observation et une application plus strictes des lois de l'environnement.

Il est également possible d'établir des relations avec le Groupe de travail nord-américain sur la qualité de l'air en fonction des réalisations de l'activité 3 du présent projet.

Le projet est aussi lié aux travaux prévus dans le cadre du projet concernant le commerce, le transport et l'environnement.

Activités et réalisations

Principales activités

L'activité 1 facilitera l'échange de connaissances spécialisées et de pointe sur la réglementation pertinente et les stratagèmes employés par les contrebandiers de substances interdites, en invitant des spécialistes canadiens et américains de l'application des lois à participer à un atelier international au Mexique sur le trafic illicite de SACO à l'intention des fonctionnaires de l'environnement, des douanes et des organismes d'application des lois tels que la police fédérale mexicaine et le personnel du Profepa.

La CCE soutiendra la participation de spécialistes canadiens et américains à l'atelier. Parallèlement, elle collaborera avec les Parties afin d'offrir de faire connaître les techniques d'identification des gaz interdits, et elle publicisera son cours en ligne sur les SACO qui est déjà offert sur l'Internet.

Cette activité favorisera un commerce plus sûr et soutiendra les mesures nord-américaines visant à renforcer la sécurité de part et d'autre des frontières communes telles que le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité. La CCE pourra également rendre compte de la portée et de l'utilité des efforts entrepris, tout en cernant les principaux défis et possibilités en matière d'application des lois dans ce domaine d'ici 2010. La participation du Canada et des États-Unis a une valeur ajoutée qui pourrait inciter d'autres organismes et/ou responsables d'activité à fournir des

ressources supplémentaires à cette fin. Les gouvernements évalueront aussi la nécessité de prendre d'autres mesures, par l'intermédiaire de la CCE ou de tout autre moyen, pour lutter efficacement contre le commerce illicite de SACO en Amérique du Nord.

L'activité 2 consistera à achever l'élaboration du cours de formation en ligne sur les déchets dangereux destiné aux inspecteurs des douanes et de l'environnement des trois pays, de telle sorte qu'il soit entièrement utilisable d'ici l'automne de 2009. Il permettra à ces inspecteurs et aux fonctionnaires d'autres organismes d'application des lois d'avoir accès à une information à jour sur la réglementation et les stratagèmes employés pour faire la contrebande de ces matières. Le module général du cours sera diffusé publiquement par la CCE, et le deuxième module sera remis aux pays pour qu'ils en poursuivent le perfectionnement. Cette activité prendra fin en 2009.

L'activité 3 offrira la possibilité de renforcer le processus d'échange d'informations et de renseignements sur les produits et les marchandises non conformes à la réglementation environnementale nord-américaine et qui peuvent constituer des menaces pour la santé ou l'environnement. Elle indiquera comment repérer les marchandises, les mécanismes, les itinéraires et les méthodes d'importation de substances illicites, non conformes ou interdites, ainsi que déterminer la portée des activités à venir et leur calendrier d'exécution. Les Parties évalueront les travaux actuels concernant l'importation de produits non conformes à la réglementation sur les émissions atmosphériques lorsqu'ils seront achevés, et elles examineront des moyens de continuer à coopérer dans d'autres domaines en 2009 et par la suite.

L'activité 4 consistera à terminer les travaux sur l'échange électronique d'informations concernant les demandes d'exportation et les autorisations d'importation de déchets dangereux en Amérique du Nord, et à publier la version finale du rapport *Traverser la frontière*, qui décrit les principaux secteurs et les principales possibilités de gestion écologique des expéditions transfrontalières de déchets dangereux en Amérique du Nord. Les deux activités prendront fin en 2009.

L'activité 5 sera axée sur la détermination des critères et des éléments de cartographie requis pour créer une couche de données dans Google Earth qui permettra de représenter les établissements importateurs et récepteurs de

déchets dangereux qui prennent part à des expéditions transfrontalières en Amérique du Nord, et ce, à partir des données des registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP) nationaux et d'autres sources. Grâce à cette carte, les organismes d'application de la loi seront davantage en mesure de déterminer les itinéraires, les intersections et les principaux points de franchissement, et de concentrer les mesures directes d'application de la loi dans les endroits requis de manière à surveiller la conformité.

Les sources d'information comprennent l'Accord entre le Canada et les États-Unis concernant les déplacements transfrontaliers de déchets dangereux, l'accord américano-mexicain (accord de La Paz) et les objectifs du programme *Border 2012*. Le Secrétariat organisera une réunion en 2009 afin de convenir des éléments et de l'approche nécessaires pour mettre l'information à la disposition des trois pays.

L'activité 6 permettra de soutenir l'établissement et l'utilisation d'un rapport sur les activités de formation juridique que la CCE a réalisées jusqu'à présent afin de donner suite au Plan stratégique pour 2005 à 2010. Ce rapport servira à mieux connaître les principaux éléments des appareils judiciaires nord-américains à mettre en pratique. Il justifiera aussi l'instauration d'une formation relative à l'environnement pour les intervenants de l'appareil judiciaire au Mexique. Les conclusions du rapport seront utiles pour déterminer les mécanismes, les intervenants, le calendrier, les ressources externes et les étapes nécessaires en vue de donner cette formation aux autorités mexicaines. Les compétences des spécialistes canadiens et américains ajouteront de la valeur et une perspective nord-américaine à l'application de la législation de l'environnement.

L'activité 7 comprend l'organisation de deux ateliers sur l'observation des lois de l'environnement en partenariat avec des associations d'entreprises dans les couloirs commerciaux et leurs membres, l'un à la frontière américano-mexicaine et l'autre à la frontière canado-américaine. Ces ateliers réuniront des représentants du secteur privé et des gouvernements aux fins suivantes :

- 1) Examiner les principaux enjeux liés à l'efficacité de l'observation des lois de l'environnement et remettre aux Parties un rapport contenant des recommandations et observations sur les principales possibilités et principaux défis à cet égard;

- 2) Rendre compte des avantages et des possibilités qu'offre le recours aux technologies de pointe et aux systèmes de surveillance de l'observation tels que les systèmes d'identification par radiofréquence, pour permettre d'envisager l'adoption de politiques et de programmes destinés à promouvoir et à mettre en place de tels systèmes.

L'activité 8 facilitera l'échange d'informations, d'enseignements et de pratiques exemplaires en Amérique du Nord grâce à une page Web à jour sur la coopération en matière d'observation et d'application des lois de l'environnement, ainsi qu'à des activités de diffusion assurant le partage de l'information et des pratiques exemplaires dans ce domaine en Amérique du Nord.

Publics cibles et intervenants

- Agents d'application des lois des trois pays.
- Organismes d'application des lois des trois pays.
- Procureurs.
- Services douaniers.
- *Universidad Nacional Autónoma de México* (UNAM, Université nationale autonome du Mexique) et autres universités et établissements de recherche.
- Associations d'entreprises dans les couloirs commerciaux.
- Organisations non gouvernementales.
- Associations de courtiers en douane.
- Entrepreneurs et autres membres du secteur privé prenant part au commerce transfrontalier en Amérique du Nord.

Ressources externes

Les partenaires fourniront un soutien considérable en nature pour l'accomplissement de ces travaux et activités. Entre autres, le gouvernement du Mexique affectera 25 000 \$US à l'exécution de l'activité 1.

L'UNAM constituera également un partenaire et fournira des ressources pour la publication du rapport et des prochaines étapes proposées à la suite du séminaire de formation juridique de 2008.

Réalisations et calendrier d'exécution

Activité	Réalisation	Calendrier
1	Atelier international sur la réglementation et la lutte contre le trafic illicite de SACO.	Printemps de 2009
	Rapport sur les activités de formation, leur portée, les possibilités et les défis pour 2010.	Été de 2009
2	Cours de formation en ligne sur les déchets dangereux.	Automne de 2009
3	Étoffement des activités du GTAL et rapport sur les résultats obtenus jusqu'à présent.	Été de 2009
4	Échange électronique de données sur les importations et exportations de déchets dangereux.	Pleine mise en service d'ici l'automne de 2009
	Publication du rapport intitulé <i>Traverser la frontière</i> .	Été de 2009
5	Réunion pour déterminer la portée et les éléments de l'activité.	Février 2009
	Création d'une couche de données dans Google Earth illustrant les établissements importateurs et exportateurs de déchets dangereux.	Novembre 2009
6	Publication du compte rendu du séminaire de formation juridique.	Automne de 2009
	Réunion portant sur l'adoption de la formation en matière d'environnement.	Automne de 2009
7	Ateliers environnementaux destinés au public et aux représentants des couloirs	Printemps et automne de 2009

	d'échanges commerciaux nord-américains.	
	Rapport sur les avantages et les possibilités offerts par la technologie de suivi.	Automne de 2009
8	Mise à jour du site Web du GTAL.	À compter de 2009

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Meilleure connaissance des règlements relatifs à la lutte contre la contrebande de SACO et meilleure compréhension des activités de contrebande dans ce domaine en vue de mieux protéger le continent.
- Consolidation des techniques d'identification et de blocage des expéditions illicites de produits et marchandises non conformes provenant de l'extérieur de l'Amérique du Nord.
- Soutien des efforts des Parties visant à promouvoir la conformité des matières et produits soumis à une réglementation environnementale et franchissant les frontières en Amérique du Nord, et établissement de relations avec le secteur privé.
- Délimitation des possibilités offertes par le recours à d'une technologie de pointe pour surveiller la conformité aux lois de l'environnement et mieux connaître les activités illicites, de manière à lutter efficacement contre le trafic de matières assujetties à une réglementation environnementale.
- Soutien aux Parties pour déterminer les établissements producteurs et récepteurs de déchets dangereux, permettre de rationaliser les mesures, et favoriser l'observation et l'application efficace des lois de l'environnement.
- Détermination des possibilités et des principaux intervenants en ce qui concerne la mise en train d'un processus d'instauration de la formation des juges et procureurs mexicains en matière d'environnement, avec l'appui des partenaires nord-américains.

- Facilitation de l'échange d'informations sur les enseignements et les pratiques exemplaires en Amérique du Nord dans le domaine de l'observation et de l'application des lois de l'environnement.
- Discussions et échange d'informations entre les fonctionnaires chargés de l'environnement, des transports et des douanes en vue de l'évaluation des défis environnementaux créés par l'intensification des échanges transfrontaliers et l'extension de l'infrastructure liée aux transports.
- Sensibilisation des membres du public préoccupés par les expéditions transfrontalières de marchandises en Amérique du Nord afin de faciliter le commerce, et d'assurer une surveillance et le respect des lois de l'environnement.

Résultats partiels

- Les autorités sont mieux préparées à lutter contre le trafic de SACO et de déchets dangereux en stoppant les expéditions illicites en direction de l'Amérique du Nord.
- Meilleure connaissance des tendances, des activités, des secteurs et des marchandises qui ne sont pas conformes à la réglementation environnementale nord-américaine.
- Meilleure coordination, par les autorités, de la lutte contre les menaces que présentent les importations non conformes et les expéditions provenant de l'extérieur de l'Amérique du Nord.
- Les gouvernements peuvent agir efficacement, en se fondant sur la meilleure information disponible, pour assurer une gestion adéquate des déchets dangereux et l'observation et l'application de la réglementation environnementale connexe.
- Les autorités sont mieux préparées à instaurer une formation des juges et des procureurs mexicains en matière d'environnement, ce qui contribue à accroître l'efficacité de l'application de la réglementation environnementale dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.
- Le public nord-américain est mieux renseigné sur les efforts déployés par les trois pays pour faire respecter et appliquer les lois de l'environnement.
- Le commerce transfrontalier est facilité et le respect de la réglementation environnementale est assuré.

- Les expéditions de marchandises respectueuses de l'environnement sont accélérées aux frontières nord-américaines.

Résultats finaux

- Frontières plus sûres sur le plan de l'environnement et plus écologiques; autorités mieux informées sur le trafic illicite de SACO et de déchets dangereux, les tendances, les régions d'origine et les problèmes de surveillance connexes en vue d'assurer l'application efficace des lois de l'environnement en Amérique du Nord.
- Contribution substantielle des Parties à l'efficacité de l'application et de l'observation des lois de l'environnement ainsi que de l'application des lois par l'appareil judiciaire dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.
- Participation concrète des hauts fonctionnaires en vue de renforcer la coopération en matière d'application et d'observation des lois de l'environnement.
- Environnement nord-américain mieux protégé grâce à une meilleure coordination des travaux des autorités responsables de l'application des lois.
- Diminution des répercussions environnementales que peuvent avoir des substances nocives en Amérique du Nord.
- Commerce durable de part et d'autre des frontières nord-américaines et application efficace de la réglementation environnementale sur le continent.

Indicateurs de rendement

Les indicateurs varient selon l'activité à laquelle ils se rapportent.

Activité 1

- Nombre de formateurs ayant reçu une formation.
- Nombre de points d'entrée où les douanes sont renforcées et nombre de voies commerciales mieux protégées contre la contrebande de SACO.

Activité 2

- Cours parachevé et pleinement disponible.
- Nombre de stagiaires suivant le cours et nombre de consultations de la page Web.

Activité 3

- Nombre de produits considérés suspects.
- Nombre de rapports de renseignements établis et échangés.
- Nombre de téléconférences, de réunions et de communications opérationnelles permettant d'échanger des informations et des méthodes connexes au projet.
- Nombre de cas d'application des lois qui ont découlé de rapports de renseignements et ont permis d'améliorer les méthodes d'application dans les trois pays.
- Nombre de produits considérés non conformes dans au moins deux pays.

Activité 4

- Capacités d'échange électronique de données sur les demandes d'exportation et les autorisations d'importation de déchets dangereux.
- Nombre de transmissions électroniques de données sur les exportations et importations de déchets dangereux entre les Parties.

Activité 5

- Détermination des critères, des éléments et des sources d'information pour un outil cartographique dans Google Earth représentant les établissements qui produisent et reçoivent des déchets dangereux en Amérique du Nord, et prototype fonctionnel de cet outil.
- Nombre de consultations de l'outil dans le site Web.

Activité 6

- Publication du compte rendu du séminaire de formation juridique de novembre 2008, comprenant des recommandations et des conclusions sur l'instauration d'une formation en matière d'environnement à l'intention des intervenants de l'appareil judiciaire au Mexique.

Activité 7

- Nombre d'entreprises engagées dans des projets pilotes de surveillance de l'observation des lois de l'environnement en Amérique du Nord.

- Nombre de projets pilotes de surveillance de l'observation des lois de l'environnement.

Activité 8

- Site Web mis à jour au sujet du programme d'application et d'observation des lois de l'environnement.
- Nombre de consultations mensuelles du site Web.
- Nombre d'utilisateurs réguliers du site Web.
- Nombre d'activités donnant lieu à un échange d'informations et de pratiques exemplaires entre les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.

Calendrier et achèvement du projet

L'activité 1 prendra fin en 2009, et un rapport à son sujet permettra aux Parties d'envisager quelle suite lui donner.

L'activité 2 prendra fin à l'automne de 2009. Le premier module sera affiché dans le site Web de la CCE, et le deuxième sera remis aux Parties afin qu'elles l'utilisent et le perfectionnent.

L'activité 3 sera renforcée afin qu'elle soit plus efficace au cours des années suivantes. Les organismes d'application des lois évalueront les améliorations à y apporter et élargiront la portée des travaux à d'autres organismes d'application des lois ou à d'autres régions en fonction des tendances mondiales dans les activités commerciales illicites. À l'avenir, chaque gouvernement sollicitera du financement pour cette activité.

L'activité 4 est censée se terminer en 2009 et il est prévu de remettre le système aux Parties afin qu'elles l'utilisent et le perfectionnent.

L'activité 5 constituera un fondement d'autres activités plus opérationnelles telles que la détermination des tendances et des itinéraires, et, éventuellement, une surveillance en temps réel et l'utilisation d'une technologie de pointe comme l'identification par radiofréquence.

L'activité 6 prendra fin en 2009 et justifiera l'instauration d'une formation des juges en matière d'environnement au Mexique, avec l'appui des États-Unis et du Canada, de manière à donner une plus grande perspective nord-américaine à l'application des lois par l'appareil judiciaire.

L'activité 7 prendra fin en 2009 et les rapports auxquels elle donnera lieu fourniront aux Parties une raison de prendre d'autres mesures dans ce domaine.

L'activité 8 permettra au Secrétariat de mettre à jour en permanence le contenu de la page Web sur l'application des lois qui se trouve dans le site Web du GTAL, à l'adresse <www.cec.org/enforcement>.

Viabilité du projet

Activité 1. Les tendances mondiales du trafic de CFC pourraient modifier les mesures à prendre dans ce domaine ou en nécessiter d'autres.

Activité 2. Chaque pays assurera le suivi de cette activité.

Activité 3. Chaque pays assurera le suivi de cette activité.

Activité 4. Chaque pays assurera le suivi de cette activité.

Activité 5. La fourniture de renseignements de ce genre sur le cadre de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord constitue une activité permanente du Secrétariat.

Activité 6. Cette activité se réalisera en 2009.

Activité 7. Compte tenu de l'information mise à la disposition des Parties, il faudra déterminer quelles sont les autres mesures à prendre.

Activité 8. Cette activité donne lieu à la maintenance et à la mise à jour permanentes du site Web par le Secrétariat.

Communications

Les organismes participants auront la responsabilité de transmettre de l'information sur l'élaboration et les résultats du cours. La CCE s'occupera de diffuser des renseignements sur ce cours et d'afficher les résultats de ses activités dans son site Web, à l'adresse <www.cec.org/enforcement>.

Gestion de l'information

La CCE appuiera les Parties en facilitant l'échange d'informations dans des délais opportuns. À cette fin, le Secrétariat utilisera les ressources qu'offre le site Web de la CCE pour diffuser de l'information aux organismes d'application des lois et aux intervenants des Parties.

La CCE aidera aussi les Parties à mettre au point le schéma et le cadre requis pour l'échange électronique d'informations, et elle soutiendra les efforts nationaux en vue de transmettre efficacement les données. La CCE élaborera un processus d'assurance de la qualité pour les informations qu'elle affichera dans son site Web.

En outre, la CCE continuera de travailler avec le groupe de coordination de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord pour y inclure une couche de données représentant les établissements qui importent ou exportent des

déchets dangereux d'un pays à un autre en Amérique du Nord. En outre, la CCE continuera de fournir des ressources en ligne pour faciliter l'adoption du cours en ligne sur les déchets dangereux et d'autres outils d'information en ligne tels que la section du site Web de la CCE consacrée à l'observation et à l'application des lois de l'environnement.

PROJET 8 – Le commerce et l’application des lois de l’environnement						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Élargir l’accès à l’information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités en vue d’améliorer la conformité aux lois sur les espèces sauvages. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l’environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l’environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. • Renforcer la connaissance des liens entre l’environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
et les possibilités d’appliquer efficacement les règlements sur les SACO, notamment les CFC.	cours de formation en ligne de la CCE et échange de savoir-faire par des fonctionnaires du Canada et des États-Unis.					
	Sommaire relatif à l’assurance de la qualité. <i>Rapport :</i> Activités de formation et possibilités d’appliquer efficacement les règlements sur les SACO, notamment les CFC.	Examen par le Secrétariat : juillet 2009. Examen par des intervenants et des spécialistes : août 2009. Examen de l’ébauche par les Parties : septembre 2009. Examen par le public : octobre 2009. Examen par des pairs : octobre 2009. Examen de l’assurance de la qualité par les Parties : octobre et novembre 2009. Publication : novembre 2009.				

PROJET 8 – Le commerce et l’application des lois de l’environnement						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Élargir l’accès à l’information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités en vue d’améliorer la conformité aux lois sur les espèces sauvages. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l’environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l’environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. • Renforcer la connaissance des liens entre l’environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
<p>Activité 2 :</p> <p>Achèvement du cours de formation en ligne sur les déchets dangereux offert par la CCE.</p> <p>Réunion d’inspecteurs et d’agents des douanes afin d’examiner ce cours avant sa prestation.</p>	<p>Mise en service du cours en ligne.</p> <p>Le premier module sera disponible en ligne, alors que le deuxième sera confié aux Parties pour qu’elles le perfectionnent.</p> <p>Réunion de douaniers, d’agents et d’inspecteurs chargés de l’application des lois de l’environnement afin de s’assurer que la mise sur pied du programme et du cours répond</p>	<p>Réunion d’intervenants au cours de l’été de 2009.</p> <p>Parachèvement et prestation du cours à l’automne de 2009.</p>	<p>Meilleure connaissance des règlements internationaux et régionaux visant les déchets dangereux, ainsi que des techniques et procédures pour appliquer efficacement les lois en Amérique du Nord.</p>	<p>Les organismes d’application des lois de l’environnement.</p> <p>Les organismes chargés de la gestion de l’environnement.</p> <p>Les services douaniers.</p> <p>Les procureurs et les agents d’application des lois.</p> <p>Les services de renseignements.</p> <p>Le public.</p>	46 000 \$	<p>Cette activité prendra fin avec la prestation du cours.</p>

PROJET 8 – Le commerce et l’application des lois de l’environnement						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Élargir l’accès à l’information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités en vue d’améliorer la conformité aux lois sur les espèces sauvages. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l’environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l’environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. • Renforcer la connaissance des liens entre l’environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	adéquatement aux besoins de chaque Partie.					
	<p>Sommaire relatif à l’assurance de la qualité.</p> <p><i>Base et ensemble de données consultables en ligne</i> : Cours de formation sur les déchets dangereux.</p>	<p>Examen par des intervenants et des spécialistes : septembre 2009.</p> <p>Examen de l’ébauche par les Parties : octobre 2009.</p> <p>Examen de l’assurance de la qualité par les Parties : novembre 2009.</p> <p>Publication : décembre 2009.</p>				
Activité 3 : Renforcement du processus d’échange d’informations et de détection des importations non conformes qui peuvent constituer des menaces pour la	Amélioration des voies de transmission et du processus d’échange d’informations en vue de cerner les principaux secteurs et	Été de 2009.	Meilleure coordination de la lutte contre les menaces que présentent les importations non conformes provenant de l’extérieur de l’Amérique du Nord. Meilleure connaissance des tendances relatives	Les organismes d’application des lois de l’environnement. Les organismes chargés de la gestion de l’environnement. Les services douaniers.	36 000 \$	La diffusion, dans le cadre de cette activité, des réalisations nord-américaines en matière d’application des lois de l’environnement sera guidée par les résultats de premiers essais.

PROJET 8 – Le commerce et l’application des lois de l’environnement						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Élargir l’accès à l’information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités en vue d’améliorer la conformité aux lois sur les espèces sauvages. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l’environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l’environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. • Renforcer la connaissance des liens entre l’environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
santé ou l’environnement en Amérique du Nord.	domaines ainsi que les intervenants qui peuvent contribuer à l’application efficace des lois de l’environnement sur le continent.		aux matières, substances, produits et sous-produits qui ne sont pas conformes à la réglementation environnementale.	Les procureurs et les agents d’application des lois. Les services de renseignements. Le public.		
Activité 4 : Exécution et achèvement du projet d’échange électronique de données sur les importations et les exportations de déchets dangereux en Amérique du Nord. Publication de la version finale	Facilitation de l’échange électronique de données sur les demandes et les avis d’exportation et les autorisations d’importation entre les Parties. Publication de la version finale du rapport <i>Traverser</i>	Automne de 2009. Rapport disponible au cours de l’été.	Les Parties seront en mesure de transmettre rapidement des données sur les demandes et les avis d’exportation et les autorisations d’importation à l’échelon nord-américain, et de se servir d’une technologie de pointe pour surveiller la conformité aux lois de l’environnement.	Les organismes d’application des lois de l’environnement. Les organismes chargés de la gestion de l’environnement. Les services douaniers. Les procureurs et les agents d’application des lois. Les services de	157 000 \$	Les Parties mettront fin à ce projet lorsque l’échange électronique d’informations sera effectif.

PROJET 8 – Le commerce et l’application des lois de l’environnement						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Élargir l’accès à l’information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités en vue d’améliorer la conformité aux lois sur les espèces sauvages. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l’environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l’environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. • Renforcer la connaissance des liens entre l’environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
actualisée du rapport <i>Traverser la frontière.</i>	<i>la frontière.</i>			renseignements. Les inspecteurs des douanes, des transports et de l’environnement. Le public.		
	Sommaire relatif à l’assurance de la qualité. <i>Rapport : Traverser la frontière.</i>	Examen par le Secrétariat : mars 2009. Examen par des intervenants et des spécialistes : mars 2009. Examen de l’ébauche par les Parties : avril 2009. Examen par le public : juin 2009. Examen par des pairs : juillet 2009. Examen de l’assurance de la qualité par les Parties : août 2009. Publication : septembre 2009.				
Activité 5 : Détermination des critères et des éléments de cartographie requis pour créer une	Document de référence sur les critères, les éléments et les sources d’information	Novembre 2009.	Les gouvernements peuvent rationaliser les mesures et déterminer quelle est la meilleure information disponible en vue d’une gestion et	Les organismes d’application des lois de l’environnement. Les organismes chargés de la gestion de l’environnement.	36 000 \$	Cette activité prendra fin en 2009, mais elle servira de fondement à la réalisation d’autres éléments cartographiques en 2010.

PROJET 8 – Le commerce et l’application des lois de l’environnement						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Élargir l’accès à l’information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités en vue d’améliorer la conformité aux lois sur les espèces sauvages. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l’environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l’environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. • Renforcer la connaissance des liens entre l’environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
couche de données dans Google Earth qui permettra de représenter les établissements importateurs et récepteurs de déchets dangereux qui prennent part à des expéditions transfrontalières en Amérique du Nord, et ce, à partir des données de RRTP. Réunion pour convenir de la portée de l’activité.	pour un prototype de couche cartographique dans Google Earth représentant les établissements qui produisent et reçoivent des déchets dangereux en Amérique du Nord.	Février 2009.	d’une application efficaces et d’une observation tangible des règlements sur les déchets dangereux. L’outil cartographique permet de cerner les besoins en infrastructures afin de diminuer les risques que présente le transport des déchets dangereux.	Les services douaniers. Les procureurs et les agents d’application des lois. Les services de renseignements. Le public intéressé.		
Activité 6 : Publication du compte rendu du séminaire de formation juridique	Publication de recommandations en fonction des conclusions du séminaire de formation	Automne de 2009.	Meilleure connaissance de certains aspects juridique par les membres de l’appareil judiciaire, et meilleur degré de préparation à	Les organismes d’application des lois de l’environnement. Les organismes chargés de la gestion	30 000 \$	Cette activité prendra fin en 2009.

PROJET 8 – Le commerce et l’application des lois de l’environnement						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Élargir l’accès à l’information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités en vue d’améliorer la conformité aux lois sur les espèces sauvages. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l’environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l’environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. • Renforcer la connaissance des liens entre l’environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
de novembre 2008, et offre d’une formation en matière d’environnement à l’intention des intervenants de l’appareil judiciaire au Mexique.	juridique de novembre 2008. Réunion avec des autorités mexicaines et des juristes canadiens et américains en vue d’instaurer une formation en environnement.	Automne de 2009	l’application efficace des lois.	de l’environnement. Les juges. Les procureurs, les associations d’avocats et les juristes. Les universités, les établissements de recherche et les centres de formation. Le grand public.		
	Sommaire relatif à l’assurance de la qualité. <i>Rapport :</i> Compte rendu du séminaire sur le renforcement de l’application des lois de l’environnement en Amérique du	Examen par le Secrétariat : mars 2009. Examen par des intervenants et des spécialistes : avril 2009. Examen de l’ébauche par les Parties : avril 2009. Examen par le public : mai 2009. Examen par des pairs : juin 2009. Examen de l’assurance de la qualité par les Parties : juillet 2009. Publication : août 2009.				

PROJET 8 – Le commerce et l’application des lois de l’environnement						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Élargir l’accès à l’information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités en vue d’améliorer la conformité aux lois sur les espèces sauvages. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l’environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l’environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. • Renforcer la connaissance des liens entre l’environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	Nord.					
<p>Activité 7 :</p> <p>7.1 Examen des enjeux liés à l’efficacité de l’observation des lois de l’environnement et remise d’un rapport aux Parties contenant des recommandations et observations sur les principales possibilités et principaux défis à cet égard.</p>	<p>Organisation de deux ateliers sur l’observation des lois de l’environnement en partenariat avec des associations d’entreprises dans les couloirs commerciaux, l’un à la frontière américano-mexicaine et l’autre à la frontière canado-américaine. Ces ateliers serviront à informer les membres de ces associations et le public quant aux</p>	<p>Printemps et automne de 2009.</p>	<p>Le secteur privé et les services des douanes et de l’environnement collaboreront au choix d’une série de mesures opérationnelles, logistiques et infrastructurelles en vue de favoriser le commerce et les mouvements transfrontaliers de marchandises et de matières réglementées en matière d’environnement, de veiller à l’observation de la législation connexe et d’exercer une surveillance à cet égard.</p>	<p>Intervenants du secteur privé intéressés au commerce transfrontalier en Amérique du Nord.</p> <p>Les organismes d’application des lois de l’environnement.</p> <p>Les organismes chargés de la gestion de l’environnement.</p> <p>Les services douaniers.</p> <p>Les procureurs et les agents d’application des lois.</p> <p>Les services de renseignements.</p> <p>Le public intéressé.</p>	<p>60 000 \$</p>	<p>Les ateliers et l’établissement du rapport sur l’utilisation d’une technologie de surveillance de l’observation des lois prendront fin en 2009.</p>

PROJET 8 – Le commerce et l’application des lois de l’environnement						
Objectifs stratégiques : <ul style="list-style-type: none"> • Élargir l’accès à l’information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités en vue d’améliorer la conformité aux lois sur les espèces sauvages. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l’environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l’environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. • Renforcer la connaissance des liens entre l’environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	besoins et aux possibilités de favoriser le commerce et l’observation des lois de l’environnement.					
7.2 Rapport sur les avantages et les possibilités qu’offre le recours à une technologie de pointe et aux systèmes de surveillance de l’observation tels que les systèmes IRF pour réviser les politiques et les programmes destinés	Publication d’un document rendant compte des avantages et des possibilités qu’offre le recours à une technologie de pointe et aux systèmes IRF pour lutter contre les menaces que	Automne de 2009.			25 000 \$	

PROJET 8 – Le commerce et l’application des lois de l’environnement						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Élargir l’accès à l’information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités en vue d’améliorer la conformité aux lois sur les espèces sauvages. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l’environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l’environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. • Renforcer la connaissance des liens entre l’environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
à promouvoir et à mettre en place de tels systèmes.	présentent pour la santé et l’environnement les importations non conformes en Amérique du Nord.					
Activité 8 : Dernières mises à jour du site Web sur l’application et l’observation des lois de l’environnement, et soutien aux activités de sensibilisation du GTAL à l’intention d’entités gouvernementales et non gouvernementales.	Mise à jour de la page Web du GTAL à compter de 2009.	Mise à jour de la page Web du GTAL à compter de 2009.	La CCE constitue un moyen de diffuser de l’information et de favoriser la connaissance des lois nord-américaines de l’environnement. Elle est également très compétente pour faire connaître les principaux éléments de ces lois et les présenter dans son site Web. La CCE pourra également diffuser adéquatement de l’information sur les activités d’application et	Les organismes d’application des lois de l’environnement. Les organismes chargés de la gestion de l’environnement. Les services douaniers. Les juges. Les procureurs et les agents d’application des lois. Les services de renseignements. Les universités et les	22 000 \$	Le site Web de la CCE sera mis à jour en 2009.

PROJET 8 – Le commerce et l’application des lois de l’environnement						
<p>Objectifs stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élargir l’accès à l’information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités en vue d’améliorer la conformité aux lois sur les espèces sauvages. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l’environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l’environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. • Renforcer la connaissance des liens entre l’environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
			d’observation des lois de l’environnement aux milieux et aux fonctionnaires du commerce et de l’environnement.	établissements de recherche. Les juristes et les cabinets d’avocats. Les entrepreneurs privés, etc.		
Coût total : 429 000 \$						
<p>Achèvement des activités de 2008 (traduction, révision, mise en page et publication des documents de référence et d’information assujettis à un examen d’assurance et de contrôle de la qualité avant le 31 décembre 2008) : 5 000 \$.</p> <p>QA # 07.61 : Méthodes novatrices afin d’assurer la conformité aux lois de l’environnement.</p> <p>QA # 07.62 : Achèvement du portail Web sur les mécanismes juridiques permettant l’échange d’informations entre les pays.</p> <p>QA # 07.63 : Document de référence sur l’appareil judiciaire et le droit de l’environnement.</p>						
<p>Indicateurs de rendement :</p> <p>Activité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formateurs ayant reçu une formation. • Nombre de points d’entrée où les douanes sont renforcées et nombre de voies commerciales mieux protégées contre la contrebande de SACO. <p>Activité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours parachevé et pleinement disponible. 					<p>Principaux partenaires :</p> <p>Le PNUE L’ONUDI L’UNAM Les organismes d’application des lois de l’environnement.</p>	

<p>Indicateurs de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nombre de stagiaires suivant le cours et nombre de consultations du site Web. <p>Activité 3</p> <ul style="list-style-type: none">• Nombre de produits considérés suspects.• Nombre de rapports de renseignements établis et échangés.• Nombre de téléconférences, de réunions et de communications opérationnelles permettant d'échanger des informations et des méthodes connexes au projet.• Nombre de cas d'application des lois qui ont découlé de rapports de renseignements et ont permis d'améliorer les méthodes d'application dans les trois pays.• Nombre de produits considérés non conformes dans au moins deux pays. <p>Activité 4</p> <ul style="list-style-type: none">• Capacités d'échange électronique de données sur les demandes d'exportation et les autorisations d'importation de déchets dangereux.• Nombre de transmissions électroniques de données sur les exportations et importations de déchets dangereux entre les Parties. <p>Activité 5</p> <ul style="list-style-type: none">• Détermination des critères, des éléments et des sources d'information pour un outil cartographique dans Google Earth représentant les établissements qui produisent et reçoivent des déchets dangereux en Amérique du Nord, et prototype fonctionnel de cet outil.• Nombre de consultations de l'outil dans le site Web. <p>Activité 6</p> <ul style="list-style-type: none">• Publication du compte rendu du séminaire de formation juridique de novembre 2008, comprenant des recommandations et des conclusions sur l'instauration d'une formation en matière d'environnement à l'intention des intervenants de l'appareil judiciaire au Mexique. <p>Activité 7</p> <ul style="list-style-type: none">• Nombre d'entreprises engagées dans des projets pilotes de surveillance de l'observation des lois de l'environnement en Amérique du Nord.• Nombre de projets pilotes de surveillance de l'observation des lois de l'environnement. <p>Activité 8</p> <ul style="list-style-type: none">• Site Web à jour sur le programme d'application et d'observation des lois de l'environnement.• Nombre de consultations mensuelles du site Web.• Nombre d'utilisateurs réguliers du site Web.• Nombre d'activités donnant lieu à un échange d'informations et de pratiques exemplaires entre les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.	<p>Principaux partenaires :</p> <p>Les organismes chargés de la gestion de l'environnement.</p> <p>Les associations de couloirs d'échanges commerciaux, les membres de ces associations et les autorités locales.</p> <p>Les services douaniers.</p> <p>Les procureurs et les agents d'application des lois.</p> <p>Les services de renseignements.</p> <p>Le public intéressé.</p>
---	--

Projet 9 : Gestion rationnelle des produits chimiques	Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE : Luke Trip
Budget prévu : En 2009 : 487 000 \$ CAN Achèvement des activités de 2008 : 13 000 \$ CAN Total : 500 000 \$ CAN	Groupe de travail connexe : Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GTGRPC)

Objectifs du projet

Ce projet de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) fournit un cadre de coopération à l'échelle régionale « pour gérer de façon rationnelle, pendant toute la durée de leur cycle de vie, la gamme complète des substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes, et ce, en prenant notamment des mesures de prévention, de réduction des sources de polluants et de lutte à l'égard de la pollution »¹.

Le Conseil de la CCE a prescrit une nouvelle orientation du projet en 2008, à savoir de délaissier les mesures visant à réduire les risques que présentent des produits chimiques déterminés pour adopter une approche qui illustre le nouveau caractère mondial de la gestion de l'ensemble des produits chimiques. Cette nouvelle orientation s'appuie sur des stratégies destinées à faciliter la coopération dans quatre domaines : la réduction des risques que présentent les produits chimiques qui suscitent des préoccupations communes; l'amélioration de la performance environnementale dans des secteurs industriels particuliers; l'établissement de fondements équitables pour la gestion des produits chimiques dans les trois pays; le renforcement de la surveillance et de l'évaluation environnementales à l'échelle du continent.

Ces domaines sont en accord avec le plan de mise en œuvre, jusqu'en 2020, qui a découlé du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD), ainsi qu'avec la subséquente Déclaration de Dubaï énonçant l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC). La nouvelle orientation de ce projet consiste à sensibiliser davantage les

¹ Voir la résolution du Conseil n° 95-05 : *Gestion rationnelle des produits chimiques*, à l'adresse <http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=148>.

intervenants au fait qu'ils constituent des partenaires; à tenir compte des priorités nord-américaines; à établir des liens plus étroits avec des activités et des organismes internationaux de premier plan, tels que le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Service de la sécurité des produits chimiques à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Contexte

Historique et fondements du projet

- Aux termes de sa résolution n° 95-05, le Conseil de la CCE a fait de l'établissement de plans d'action régionaux nord-américains (PARNA) relatifs à certaines substances toxiques et persistantes un volet prioritaire des travaux de la CCE. Il a constitué en même temps le Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GTGRPC), lequel est composé de deux hauts fonctionnaires de chaque Partie dont les attributions se rapportent à la réglementation ou à la gestion des substances toxiques. De concert avec la CCE, ce groupe doit veiller à mettre en application les décisions et engagements énoncés dans la résolution. Au cours des prochaines années, les travaux de mise en œuvre des PARNA en voie de réalisation se poursuivront et le GTGRPC continuera de formuler des avis au Conseil et aux Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) sur la mise en œuvre de ces plans d'action.
- De plus, conformément à la résolution du Conseil n° 08-06, intitulée *Directives au Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques de la Commission de coopération environnementale de*

promouvoir une gestion rationnelle soutenue de ces produits en Amérique du Nord, la CCE a élaboré une stratégie en vue d'établir un programme nord-américain de gestion de ces produits.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

- Une grande partie de la nouvelle orientation stratégique en matière de GRPC consiste à privilégier la participation continue des intervenants aux activités dans ce domaine. Le GTGRPC entend faire participer les intervenants intéressés à des discussions en groupes dans le cadre d'une réunion publique avec des spécialistes, ainsi que tout au long de l'année par voie de correspondance, et solliciter l'avis de ces intervenants et spécialistes sur des projets déterminés. En 2009, les intervenants non gouvernementaux comprendront des associations de l'industrie chimique des trois pays ainsi que des collectivités autochtones, des organisations non gouvernementales (ONG) et des établissements d'enseignement. Il est prévu de porter une attention particulière au secteur pétrolier au cours de la réunion publique annuelle à laquelle participera le Comité consultatif public mixte (CCPM).
- Les projets de renforcement des capacités à long terme, notamment en vue d'établir un inventaire mexicain des substances chimiques, seront mis sur pied avec l'aide éventuelle d'organismes internationaux de financement. La CCE assurera un financement de démarrage et les Parties y contribueront en nature en offrant leurs compétences et d'autres ressources, le cas échéant.
- La nouvelle stratégie en matière de GRPC consiste notamment à accomplir des progrès afin d'atteindre les objectifs communs que se sont fixés les Parties sur le plan international, y compris ceux de l'ASGIPC, et de donner suite à l'annonce faite par les dirigeants nord-américains, lors de leur sommet d'août 2007, à savoir d'établir un cadre de coopération en matière de réglementation des produits chimiques. Il est envisagé d'établir des partenariats avec des organismes qui se consacrent aux substances chimiques, dont le PNUE, l'OCDE et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS).
- En vertu de la Déclaration d'intention de coopérer à l'égard des substances chimiques que les ministres nord-américains de l'environnement ont signée récemment, les trois pays se sont engagés à établir un cadre de coopération en matière de réglementation qui renforce

les engagements de coopérer à l'égard de ces substances, améliore les activités entreprises dans le présent projet de la CCE, et consolide la coordination informelle des efforts bilatéraux et trilatéraux. Ce cadre de coopération donne également suite aux objectifs que les dirigeants nord-américains ont énoncés dans leur déclaration du 21 août 2007 à Montebello, au Canada.

Groupes consultatifs du projet

- Le GTGRPC et ses groupes chargés de la mise en œuvre des PARNA et d'autres activités particulières continueront de formuler des recommandations au Conseil sur la gestion rationnelle de produits chimiques qui suscitent des préoccupations parmi tous les Nord-Américains. En ce moment, ce sont les groupes de mise en œuvre qui se chargent des travaux cadrant avec chaque PARNA. Les activités prescrites en vertu de la nouvelle orientation du projet énoncée dans la résolution n° 08-06 dépendront de la poursuite de la participation de spécialistes des trois Parties dont le Secrétariat coordonne les travaux².

Justification

Ce projet de GRPC vise à réduire le plus possible les risques d'exposition des humains et de l'environnement aux substances chimiques *persistantes et toxiques*, dont des produits chimiques déterminés, des *catégories de substances chimiques*, et des substances qu'utilisent ou produisent des *secteurs industriels* et sur lesquels s'appuient certaines *techniques*. De façon générale, le projet est axé sur la réduction de l'exposition aux substances chimiques toxiques, ainsi que sur la diminution du transport transfrontalier atmosphérique et aquatique de substances sur de grandes distances.

Atteinte des objectifs stratégiques

Le projet donne suite aux priorités du Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010 relatives à l'information nécessaire à la prise de décisions, au renforcement des capacités, et aux liens entre l'environnement et le commerce.

² Pour de plus amples renseignements au sujet du projet, prière de consulter le site <http://www.CEC.org/programs_projects/pollutants_health/project/index.cfm?varlan=français&projectID=25>.

Information nécessaire à la prise de décisions

Les informations recueillies permettront aux décideurs de privilégier la recherche de solutions pour gérer les produits chimiques qui suscitent des préoccupations communes, et les aideront à prendre des décisions trilatérales et nationales en tenant compte des divers risques que présentent ces produits.

Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités découlera de l'amélioration de la comparabilité, de la fiabilité, de la pertinence et de la disponibilité des données sur les substances chimiques toxiques qui sont présentes dans l'environnement en Amérique du Nord. En fonction de la nouvelle orientation, le projet se concentrera sur l'assurance et le contrôle de la qualité des méthodes analytiques, la gestion des données et l'établissement de rapports. Les trois Parties auront accès à des informations validées qui constitueront un fondement pour éclairer leurs décisions en matière de GRPC.

Liens entre l'environnement et le commerce

Le projet soutient également les travaux entrepris dans le cadre de la priorité relative aux liens entre l'environnement et le commerce, tel que le prévoit le Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010. Il favorise à la fois la GRPC et le commerce transfrontalier des produits chimiques, mais en ne portant atteinte ni à la santé humaine ni à l'environnement.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

Bien que la nouvelle orientation du projet accorde une très grande place au renforcement des capacités, les trois Parties tireront avantage de l'amélioration de la qualité de l'environnement grâce à une importante réduction de la charge de substances chimiques dans l'atmosphère telles que le DDT, le lindane, le mercure et, subséquemment, les polybromodiphényléthers (PBDE).

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

La coopération en matière de GRPC continue de constituer une activité de premier plan pour les Parties comme le prescrit le Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010. L'approche nord-américaine en matière de GRPC est considérée comme exemplaire dans le cadre de tribunes internationales, et

elle offre le moyen de recueillir et de diffuser des informations importantes pour les Parties relativement à leurs activités nationales et internationales.

Le projet permettra à la CCE et au GTGRPC de faire cadrer cet important volet de travaux avec le prochain plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015 et avec l'orientation mondiale du plan d'action jusqu'en 2020 adopté au dernier SMDD.

Liens avec d'autres projets de la CCE

Le projet est en relation directe avec le volet du projet de suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord qui a trait aux substances chimiques en offrant un ensemble de données sur les substances choisies par le GTGRPC. L'inventaire envisagé fournira des renseignements validés sur les substances commercialisées et traitées en Amérique du Nord, alors que la mise en œuvre des PARNA relatifs au mercure, au lindane, et aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène en fournira qui pourront être directement enregistrés dans l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord.

Par ailleurs, les rapports sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord tireront parti des données détaillées sur les concentrations de substances toxiques dans l'environnement.

Activités et réalisations

Principales activités

Les principales activités à entreprendre donneront suite à la nouvelle orientation en tenant compte des travaux réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des PARNA à l'égard de substances déterminées prescrites par le Conseil. Ces activités comprennent : la mise en œuvre des PARNA relatifs au mercure et au lindane; l'élaboration et la mise en œuvre du PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène, une activité de réduction des risques; le renforcement de la relation entre le projet de GRPC et les activités liées à l'environnement et au commerce; l'élaboration et la mise en application d'une nouvelle stratégie en vue de faciliter la coopération; l'établissement prioritaire d'un inventaire des substances chimiques à l'échelle nationale au Mexique.

Publics cibles

Les publics cibles du projet comprennent : Santé Canada, Environnement Canada; l'*Instituto Nacional de Ecología* (INE, Institut national d'écologie), l'*Instituto Mexicano de Tecnología del Agua* (IMTA, Institut mexicain des techniques de l'eau) du *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles), et le *Secretaría de Salud* (Salud, ministère de la Santé) du Mexique; l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) et les *Centers for Disease Control* (CDC, Centres de lutte contre les maladies) des États-Unis. Quant aux publics non gouvernementaux, ils comprennent des intervenants de l'industrie tels que l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques (ACFPC), l'*Asociación Nacional de la Industria Química* (ANIQ, Association nationale de l'industrie chimique), l'*American Chemicals Council* (ACC, Conseil américain sur les substances chimiques), ainsi que des établissements d'enseignement, des ONG de l'environnement (ONGE), des collectivités autochtones et le grand public.

Partenaires et intervenants

Les partenaires qui contribueront à l'exécution du projet par l'entremise des membres des groupes de travail et de mise en œuvre comprennent Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, l'INE, le Salud, l'EPA et les CDC. Les participants à la mise en œuvre seront choisis individuellement lorsque le GTGRPC aura déterminé les domaines de travail en fonction de la nouvelle orientation. Le projet visera également à poursuivre les partenariats avec la Commission mixte internationale (CMI) et les responsables de la Stratégie binationale sur les produits toxiques dans les Grands Lacs et du programme Border 2012.

Ressources externe

Le projet est censé donner lieu à la contribution en nature de spécialistes des Parties, ainsi qu'à la formulation de conseils de la part d'intervenants tels que le CCPM et des citoyens intéressés. Les établissements d'enseignement offriront leur savoir-faire en fonction des besoins

Il est aussi prévu de solliciter éventuellement d'importantes ressources auprès de la Banque mondiale, de l'OPS et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), alors que le projet assurera une mise de fonds initiale et l'apport de compétences pour le Mexique. Dans le cadre de subventions au démarrage cadrant avec l'ASGIPC, le Mexique a obtenu 100 000 \$ US de la part du *Department for Environmental Food and Rural Affairs* (ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales) du Royaume-Uni pour poursuivre la constitution d'une base de données qui servira au projet d'inventaire des substances chimiques, lequel bénéficie du soutien de la CCE.

Réalisations et calendrier d'exécution

Les réalisations du projet et les documents qui en découleront comprennent :

- La tenue, en 2009, de deux réunions du GTGRPC, dont une avec des intervenants, en vue de poursuivre l'élaboration d'une approche nord-américaine concertée de gestion des substances chimiques d'ici 2020.
- L'approbation et la publication, au printemps de 2009, d'une évaluation des PARNA qui dressera un bilan de leur mise en œuvre et fera état des avantages qu'ont procurés les travaux sur le DDT, le chlordane, les BPC, le mercure, le lindane, et les dioxines et furanes et l'hexachlorobenzène.
- La tenue d'un atelier, au printemps de 2009, sur les sources de dioxines et furanes et d'hexachlorobenzène.
- La tenue d'un atelier de renforcement des capacités, au printemps de 2009, en vue de modéliser le transport des dioxines et furanes et d'hexachlorobenzène sur de grandes distances au Mexique, ou sur une activité de surveillance de la qualité de l'air dans un secteur déterminé.
- La tenue d'un atelier de renforcement des capacités d'un niveau supérieur, au début de 2009, en vue d'évaluer les risques que présentent les dioxines et furanes et l'hexachlorobenzène au Mexique, et d'examiner l'application de ces capacités à d'autres polluants organiques persistants qui polluent des milieux tels que le sol et la nourriture.
- La tenue d'une conférence nord-américaine sur les substances chimiques, en 2010, dans le but d'élargir la base d'intervenants, de renforcer les

liens avec d'autres activités régionales et internationales connexes, et de favoriser des discussions entre spécialistes et décideurs sur des questions touchant la gestion des substances chimiques.

- L'achèvement d'une analyse, en 2009, sur le cadre juridique en vigueur en vue d'établir un inventaire national des substances chimiques en usage au Mexique, en faisant en sorte qu'il soit comparable aux inventaires du Canada et des États-Unis.
- L'établissement, vers la fin de 2009, d'un inventaire des rejets de nouvelles substances au Mexique, à savoir les PBDE, et l'élaboration d'une proposition de réduction des risques que présentent ces substances en Amérique du Nord.
- L'exécution d'autres activités de renforcement des capacités élaborées à la fin de 2008 et au début de 2009 à la suite de l'établissement de nouvelles priorités.

Les travaux de ce projet seront coordonnés avec les activités menées dans le cadre du projet de surveillance et d'évaluation de la pollution en Amérique du Nord.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Les organismes gouvernementaux qui se consacrent à la GRPC seront tenus continuellement au courant des activités que réalisent leurs partenaires nord-américains.
- Les Nord-Américains tireront parti d'une meilleure connaissance des effets néfastes des substances chimiques sur la santé humaine et l'environnement.
- Le GTGRPC se consacre à renforcer la participation des secteurs public et privé à la réduction des risques d'exposition à ces substances.
- De l'information est disponible pour élaborer des stratégies de réduction des risques et prendre des décisions concernant la gestion des substances chimiques.

- Organisation de discussions entre des spécialistes techniques sur la gestion des substances chimiques.

Indicateurs de rendement

- Participation active des membres du GTGRPC.
- Participation des intervenants à la réunion publique annuelle et soutien de ses intervenants aux activités du GTGRPC.
- Organisation d'une conférence nord-américaine sur les substances chimiques en 2010.
- Début de l'établissement d'un inventaire des substances chimiques au Mexique.
- Achèvement de l'inventaire des sources de PBDE au Mexique et formulation de recommandations en vue de réduire les risques que présentent ces substances.

Résultats partiels

- Conformément à la nouvelle orientation du projet, des activités à long terme, et viables sur le plan financier, offriront au Mexique la capacité de participer à la surveillance et à l'évaluation des substances qui portent atteinte à la santé humaine et à l'environnement. La pérennisation du *Programa Nacional de Monitoreo y Evaluación Ambiental de México* (Proname, Programme national de surveillance et d'évaluation de l'environnement au Mexique) sera assurée par un financement de démarrage de la CCE et un appui en nature du Canada et des États-Unis qui solliciteront la participation financière d'institutions telles que la Banque mondiale et le FEM.
- Un inventaire des substances chimiques permettra au Mexique d'être sur le même pied d'égalité que le Canada et les États-Unis qui disposent déjà d'un programme similaire d'inventaire. L'information que permettent de recueillir ces inventaires offre aux citoyens la capacité de mieux évaluer les risques et d'être adéquatement préparés à une exposition subite à des produits chimiques.
- Des ateliers sur la modélisation atmosphérique permettront à des spécialistes des trois pays de tenir des discussions à caractère scientifique qui serviront à accroître considérablement les connaissances sur les voies

qu'empruntent les polluants et les risques d'exposition qu'elles présentent.

Indicateurs de rendement

- Inventaire des substances chimiques en Amérique du Nord à partir de données comparables.

Résultats finaux

- La réduction des risques d'exposition à des substances chimiques toxiques à caractère prioritaire et à des substances suscitant des préoccupations communes.
- Alors que le DDT et le lindane ont fait l'objet d'une réduction très importante, de nouvelles substances telles que les ignifugeants contenant des PBDE et de nouveaux procédés tels que la nanotechnologie donneront avantageusement lieu à une évaluation dans le cadre de ce projet.
- De meilleures structures nationales et trilatérales de gestion des risques que présentent ces substances pour la santé humaine et l'environnement permettront de réduire leurs résidus dans les aliments et d'autres produits commerciaux.
- La promotion des programmes nord-américains à l'échelle internationale à titre d'activités fructueuses de réduction des risques d'exposition.

Indicateurs de rendement

- Il sera possible de mesurer les résultats finaux des divers volets du projet principalement en fonction des observations des Parties et des intervenants, ainsi que grâce à la surveillance et à des essais continus. La comparaison de données de base avec des données courantes ou recueillies ultérieurement permettra de mesurer le degré de réussite des nouvelles activités.
- Il faut aussi mentionner que plusieurs ateliers et projets seront perçus comme fructueux s'ils donnent lieu à une permanence générale des activités, c'est-à-dire si les Parties ou les intervenants assurent la poursuite du projet ou des activités de renforcement des capacités en fonction d'une priorité nationale.

- La réussite du projet se manifestera également par les résultats des politiques de l'environnement que les décideurs auront améliorées en se fondant sur des informations scientifiquement validées.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

Dernières étapes dans l'atteinte des objectifs du programme

Afin de répondre à la nécessité de renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations, tel que l'énonce le Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010, il est prévu de poursuivre la mise en œuvre des PARNA relatifs au lindane et au mercure et de viser celle du PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène en fonction du calendrier établi.

Échéance de la participation de la CCE

La participation de la CCE à la mise en œuvre du PARNA relatif au mercure est censée se terminer en 2010, à celle du PARNA relatif au lindane en 2016, et à celle du PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène en 2014.

Les travaux sur les PBDE menés par le groupe d'étude connexe sont censés se terminer en 2011.

Il est prévu de terminer l'inventaire des substances chimiques et d'en confier la réalisation au Mexique à titre d'activité nationale permanente. Un contrat a été accordé à une société afin qu'elle examine les fondements juridiques de l'instauration de cet inventaire. Dès qu'elle aura terminé cet examen, vers le début de 2009, cette société pourra déterminer la portée du projet, choisir les activités et établir le calendrier d'exécution.

Viabilité

- Le programme nord-américain de GRPC favorise la mise sur pied de nouvelles activités qui soutiendront de nouveaux travaux, mais dont le calendrier d'exécution sera différent.
- La mise en œuvre des PARNA relatifs au mercure et au lindane sera confiée à des organismes mexicains compétents en fonction du calendrier établi en vue d'en faire une activité nationale. Quant au PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène, il sera mis en œuvre au

Mexique grâce aux fructueuses activités de renforcement des capacités.

- La tenue de réunions annuelles entre les intervenants et les Parties permettra de veiller à ce que leurs discussions se poursuivent. Il sera également possible d'obtenir des résultats probants en combinant ces discussions avec des réunions et téléconférences que tiendront régulièrement le GTGRPC et les groupes de mise en œuvre des PARNA.
- La viabilité représentant un aspect important de toutes les activités qui cadrent avec le projet de GRPC, dès que l'une d'elles est mise sur pied après que les Parties l'ait jugée adéquate, des objectifs sont établis afin d'assurer la permanence de ses volets touchant au renforcement des capacités.

Communications

Les projets de GRPC et de surveillance et d'évaluation de la pollution disposent de stratégies de communication qui font partie intégrante de leurs moyens d'action. À la lumière de la nouvelle orientation du projet de GRPC, les méthodes et les documents de sensibilisation seront revus et corrigés au besoin. Les groupes de mise en œuvre travailleront de concert avec le Secrétariat et son personnel chargé des communications afin de diffuser au milieu scientifique, aux intervenants et au public les informations recueillies dans le cadre des PARNA.

Le GTGRPC entretient de bonnes relations avec les intervenants et cherche à renforcer sa participation aux activités courantes et à venir. Les réunions annuelles d'intervenants se tiendront dans des régions où des établissements et/ou des intervenants s'intéressent particulièrement au projet, ou dans lesquelles les travaux à entreprendre peuvent bénéficier de la proximité de l'emplacement qui suscite des préoccupations. En 2009, le GTGRPC prévoit se réunir avec des représentants du secteur pétrolier à Calgary, au Canada.

Gestion de l'information

La plupart des données recueillies dans le cadre des PARNA sont de nature technique et nécessitent une manipulation pour des besoins d'analyse statistique et d'évaluation des tendances, le cas échéant. Il faudra disposer de mécanismes électroniques de stockage et d'extraction de données pour des activités telles que la mise à jour de l'inventaire des émissions de mercure, de lindane et d'autres polluants organiques persistants au Mexique. Les documents d'information et rapports élaborés dans le cadre du projet seront publiés en version électronique dans le site Web de la CCE.

Plan de mise en œuvre

PROJET 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
Travaux en 2009	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
1. Activités du GTGRPC.	<p>1.1 Réunion annuelle du GTGRPC avec des intervenants afin d'examiner de nouvelles stratégies.</p> <p>Environ 40 personnes y assisteront et 25 à 30 d'entre elles recevront un financement de la CCE.</p> <p>Les activités du GTGRPC comprennent : une réunion au printemps, des téléconférences et une coordination générale des travaux.</p>	<p>1) Poursuite de la participation des intervenants au projet de GRPC, et réunion à Calgary, en Alberta.</p> <p>2) Programme trilatéral et coordonné de coopération sur la gestion des substances chimiques au profit de la santé et de l'environnement.</p>	<p>Téléconférences mensuelles.</p> <p>Réunion d'intervenants en février 2009 et deux réunions du GTGRPC en février et en septembre 2009.</p>	<p>Participation active du public et des intervenants.</p> <p>Poursuite de la participation des intervenants, notamment en prenant directement part aux réalisations du projet et à la formulation d'une orientation pour celui-ci.</p>	<p>Environnement Canada, Santé Canada, Semarnat, la <i>Comisión Federal para la Protección contra Riesgos Sanitarios</i> (Cofepris, Commission fédérale pour la protection contre les risques sanitaires), l'EPA, le PNUE, le grand public et tous les intervenants, y compris l'industrie, les universités, les collectivités autochtones et les ONG.</p>	90 000 \$	<p>Deux réunions entre les Parties, dont une en vue de solliciter la participation des intervenants.</p> <p>Application de l'orientation et téléconférences mensuelles avec le GTGRPC.</p>

PROJET 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
Travaux en 2009	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	1.2 Séance de planification du GTGRPC afin d'orienter l'exécution du projet et de continuer à établir le programme de travail en fonction d'une nouvelle orientation.	Programme trilatéral et coordonné de coopération sur la gestion des substances chimiques au profit de la santé et de l'environnement.	Téléconférences mensuelles et réunion en septembre 2009.	Plan d'exécution concerté du nouveau projet de GRPC.	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, le Salud et l'EPA.	20 000 \$	Poursuite des réunions et des téléconférences en vue d'améliorer l'orientation du projet de GRPC et du projet de surveillance et d'évaluation de la pollution en Amérique du Nord jusqu'en 2020. Application de l'orientation.
2. Sensibilisation et participation.	2.1 Coordination générale des travaux avec le service des communications de la CCE, dans le cadre de téléconférences, le cas échéant. Élaboration de documents de communication en fonction de quatre nouvelles stratégies	Description de l'orientation pour les besoins de stratégies de sensibilisation et de participation du projet. Brochure imprimée et électronique exposant la nouvelle orientation du projet.	Janvier à décembre 2009.	Promotion de la gestion rationnelle des produits chimiques qui suscitent des préoccupations en Amérique du Nord. Perfectionnement des stratégies de sensibilisation et de participation pour informer le public et	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, le Salud, l'EPA, le Secrétariat, le grand public et tous les intervenants.	30 000 \$	Poursuite du soutien à la stratégie de communication et diffusion d'autres documents d'information.

PROJET 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
Travaux en 2009	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	destinées à faciliter la coopération.			<p>l'industrie et les tenir au courant des activités de gestion de ces produits sur le continent.</p> <p>Plus grande visibilité du projet de GRPC et de la CCE. Intérêt et participation plus marqués des intervenants au projet.</p>			
	2.2 Préparatifs d'une conférence sur les substances chimiques en Amérique du Nord prévue à l'automne de 2010.	<p>Les préparatifs en 2009 comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un contrat de soutien logistique par des spécialistes; - le choix de lieux éventuels pour tenir la conférence; - un aperçu du 	Janvier à décembre 2009.	La conférence visera à promouvoir la gestion rationnelle des produits chimiques qui suscitent des préoccupations en Amérique du Nord, à perfectionner des stratégies de sensibilisation et	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, le Salud, l'EPA, les collectivités autochtones et le grand public, y compris les intervenants nord-américains et internationaux.	40 000 \$	Achèvement des préparatifs et tenue de la conférence à l'automne de 2010 en vue de mieux faire connaître et de perfectionner les méthodes de gestion des substances chimiques qui suscitent des préoccupations en

PROJET 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
Travaux en 2009	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
		programme de la conférence.		de participation pour informer le public et l'industrie et les tenir au courant des activités de gestion de ces produits sur le continent.			Amérique du Nord.
		Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Sensibilisation :</i> Quatre documents d'information exposant les nouvelles stratégies en matière de GRPC.	Examen par le Secrétariat : septembre et octobre 2009. Examen par des intervenants et des spécialistes : septembre et octobre 2009. Examen de l'assurance de la qualité par les Parties : novembre 2009. Publication : décembre 2009.				
3. Établissement de fondements pour la GRPC.	3.1 Élaboration d'un prototype de base de données afin d'établir un inventaire des substances	Prototype de base de données afin d'établir un inventaire des substances chimiques au	Octobre à décembre 2009.	Établissement, en fonction d'un contrat financé par la CCE en 2008, d'un inventaire conforme à la	Le Semarnat, la Cofepris, le <i>Secretaría de Agricultura, Ganadería, Desarrollo Rural,</i>	102 000 \$	Soutien et promotion temporaires d'un inventaire des substances chimiques au Mexique.

PROJET 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
Travaux en 2009	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	chimiques au Mexique.	Mexique.		réglementation du Mexique et compatible avec les inventaires du Canada et des États-Unis.	<i>Pesca y Alimentación</i> (Sagarpa, ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation), le <i>Secretaría del Trabajo y Previsión Social</i> (STPS, ministère du Travail et du Bien-être social), l'industrie et le public.		
4. Réduction des risques que présentent les substances chimiques.	4.0 En se fondant sur les progrès de la gestion de certaines substances chimiques dans le cadre du projet de surveillance et d'évaluation de la pollution en	Évaluation des préoccupations concernant la gestion des substances chimiques choisies par le GTGRPC.	Janvier à décembre 2009.	Directives sur la réduction et l'élimination des risques pour la santé et l'environnement	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, le Salud, la Cofepris, l'EPA, le grand public et tous les intervenants, y compris	5 000 \$	

PROJET 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
Travaux en 2009	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	Amérique du Nord, le GTGRPC coordonnera les activités du secteur de programme relatif aux polluants et à la santé au cours de téléconférences.				l'industrie, des universités et des ONG.		
4.1 Polybromodiphé-nyléthers (PBDE).	4.1.1 Coordination des travaux du Groupe d'étude sur les PBDE, notamment au cours d'une réunion.	Évaluation des activités visant à diminuer les risques d'exposition aux PBDE et formulation de propositions à cette fin.	Janvier à décembre 2009.	Compilation d'informations en vue de l'élaboration de projets. Fondements trilatéraux en vue de réduire les risques d'exposition.	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, la Cofepris, l'EPA, le grand public et tous les intervenants, y compris l'industrie, des universités et des ONG.	20 000 \$	Poursuite des efforts destinés à réduire les risques d'exposition aux PBDE. Facilitation de la mise sur pied d'autres activités de réduction des risques en vue de les éliminer.
	4.1.2 Établissement d'inventaires, promotion de solutions de remplacement et coordination	Inventaire des rejets de PBDE au Mexique et comparaison avec ceux du Canada et	Janvier à décembre 2009.	Adjudication d'un contrat en vue d'établir un inventaire au Mexique.	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, le Salud et l'EPA.	20 000 \$	Études de compatibilité en vue d'une évaluation trilatérale. Études pilotes

PROJET 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
Travaux en 2009	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	d'activités de réduction des risques que présentent les PBDE en se fondant sur les études en cours au Mexique.	des États-Unis.		Détermination de la comparabilité des risques que présentent les PBDE en Amérique du Nord en vue d'éclairer l'élaboration de politiques.			destinées à trouver les meilleures techniques disponibles pour gérer les déchets et les résidus.
4.2 Mise en œuvre du PARNA relatif au mercure.	4.2.1 Coordination des activités du Groupe de mise en œuvre du PARNA, notamment au cours d'une réunion. Adjudication d'un contrat pour établir le rapport final.	Exécution d'activités prioritaires visant la réduction du mercure énoncées dans le PARNA et préparation à la fin de la mise en œuvre de celui-ci.	Janvier à décembre 2009.	Établissement des dernières priorités de la mise en œuvre du PARNA. Approbation du rapport final établi par un entrepreneur en décembre 2009 en prévision de la session ordinaire du Conseil de 2010.	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, la Cofepris, l'EPA et le Secrétariat.	5 000 \$ 15 000 \$	En 2010, le rapport final sur le PARNA fera état des activités et des recommandations du Groupe de mise en œuvre en vue de terminer des activités en suspens et de mener une surveillance permanente. Transfert fructueux d'options de gestion du mercure à des organismes de chaque pays.

PROJET 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
Travaux en 2009	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
							Le rapport contiendra des enseignements tirés de la mise en œuvre du PARNA et recommandera des activités de suivi, si nécessaire.
	4.2.2 Réduction du mercure dans le secteur des soins de santé.	Rapport final résumant les efforts de réduction de l'exposition au mercure dans les hôpitaux du Mexique, en établissant une comparaison avec les travaux réalisés au Canada et aux États-Unis.	Janvier à juin 2009	Un rapport exposant l'orientation d'autres activités de réduction de l'exposition au mercure dans le secteur des soins de santé au Mexique. Collaboration à l'élaboration de méthodes qui suscitent un intérêt commun dans ce secteur en Amérique du Nord.	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat et l'EPA.	15 000 \$	Application d'une approche cohérente et comparable en matière de gestion du mercure dans le secteur des soins de santé en Amérique du Nord en servant éventuellement d'exemple aux membres du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC).

PROJET 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
Travaux en 2009	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
		<p>Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.</p> <p><i>Rapport : Rapport final sur les efforts de réduction de l'exposition au mercure dans les hôpitaux mexicains (poursuite de l'activité 08.28 de 2008).</i></p>		<p>Examen par le Secrétariat : septembre 2009.</p> <p>Examen par des intervenants et des spécialistes : septembre 2009.</p> <p>Examen de l'ébauche par les Parties : octobre 2009.</p> <p>Examen par le public : octobre 2009.</p> <p>Examen par des pairs : novembre 2009.</p> <p>Examen de l'assurance de la qualité par les Parties : novembre 2009.</p> <p>Publication : décembre 2009.</p>			
	4.2.3 Réalisation d'un projet pilote en vue d'établir un partenariat de gestion des produits contenant du mercure en se fondant sur les conclusions d'un inventaire de ces produits en 2008	Instauration au Mexique d'une infrastructure de gestion des produits contenant du mercure dans le cadre des efforts de l'EPA destinés à coordonner les activités internationales connexes.	Janvier à décembre 2009.	Soutien à l'instauration au Mexique d'une infrastructure écologique de réduction, de recyclage et de gestion des produits contenant du mercure et mise en place d'un marché d'investissements	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, le Salud, l'EPA et PNUE.	25 000 \$	Évaluation du projet pilote et recommandations sur les possibilités de gestion des produits contenant du mercure en Amérique du Nord.

PROJET 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
Travaux en 2009	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
				privés grâce à la coordination de la participation à des activités concernant ces produits. Mise à jour de l'inventaire de produits contenant du mercure à l'aide d'un logiciel de l'EPA.			
4.3 Mise en œuvre du PARNA relatif au lindane.	4.3.1 Le Groupe de mise en œuvre exécutera des activités, examinera des projets cadrant avec le PARNA et établira des priorités à leur sujet au cours de téléconférences.	Poursuite des activités de réduction du lindane prévues dans le PARNA.	Janvier à décembre 2009.	Élaboration prioritaire de stratégies de réduction des risques et de projets pilotes.	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, la Cofepris, l'EPA, le Secrétariat et les pays du GRULAC qui utilisent encore le lindane.	5 000 \$	Poursuite des activités de réduction des risques fondées sur les priorités établies, et réunion en 2010 et tous les deux ans par la suite.
	4.3.2 Renforcement des capacités dans le cadre du PARNA en	Évaluation des activités de réduction des risques.	Janvier à décembre 2009.	Élaboration d'un sommaire sur les tendances relatives au lindane et à	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, la	25 000 \$	Poursuite de l'évaluation des taux de réduction obtenus grâce aux programmes

PROJET 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
Travaux en 2009	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	favorisant l'application des recommandations formulées.	Application de l'orientation stratégique.		d'autres hexachlorocyclohexanes (HCH) au fil du temps en Amérique du Nord, et comparaison avec celles d'autres pays, dont ceux du GRULAC.	Cofepris, l'EPA, le Secrétariat et les pays du GRULAC.		nationaux et trilatéraux, y compris aux mécanismes de vérification du comité directeur du projet de surveillance et d'évaluation de la pollution en Amérique du Nord.
4.4 Activités concernant le PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène.	4.4.1 Le Groupe de mise en œuvre élaborera une stratégie de mise en œuvre au cours de téléconférences.	Réunion concernant la réalisation des activités de réduction des risques, parallèlement à l'atelier prévu à l'activité 4.4.2.	Janvier à décembre 2009.	Réduction des risques pour la santé et l'environnement. Orientation des activités qu'entreprendra le Groupe de mise en œuvre	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, la Cofepris, l'EPA et le Secrétariat	5 000 \$	Poursuite, au cours des années subséquentes, de la tenue d'une réunion tous les deux ans; la prochaine aura lieu en 2010
	4.4.2 Renforcement des capacités d'évaluation des émissions. Tenue d'un atelier de suivi avec des spécialistes	Meilleures connaissances des sources d'émission, des techniques de réduction de ces émissions et du renforcement des	Janvier à décembre 2009.	Tenue d'un atelier sur l'évaluation et la quantification des émissions provenant de sources déterminées telles que les fonderies	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, la Cofepris, l'EPA et le Secrétariat. Environ 30	40 000 \$	Le Groupe de mise déterminera la nécessité de réaliser des projets ou des ateliers de suivi sur les questions à l'étude. Le GTGRPC pourrait

PROJET 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
Travaux en 2009	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	nord-américains du renforcement des capacités en vue d'appliquer la Convention de Stockholom.	capacités en vue d'appliquer les protocoles de réduction.		et les usines de pâtes et papiers.	personnes y assisteront, et 15 à 18 d'entre elles recevront un financement de la CCE.		partiellement financer la tenue d'un atelier de renforcement des capacités afin de soutenir l'activité mexicaine destinée à transférer des compétences dans les pays du GRULAC.
	4.4.3 Renforcement des capacités de gestion et d'évaluation des risques. À titre d'activité de suivi au premier atelier tenu en 2008, des spécialistes de Santé Canada et d'Environnement Canada tiendront un atelier de haut niveau sur les méthodes et les techniques d'évaluation des	Meilleures capacités de réaliser des évaluations des risques et d'en interpréter les résultats.		Formation du personnel au Mexique relativement aux méthodes et techniques d'évaluation des risques.	Le Semarnat, l'INE, le Salud, d'autres organismes mexicains œuvrant dans des domaines connexes et le public.	15 000 \$	

PROJET 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
Travaux en 2009	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	risques.						
		<p>Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.</p> <p><i>Document de référence : Méthodes d'évaluation des risques (achèvement de l'activité 08.32 de 2008).</i></p>	<p>Examen par le Secrétariat : février 2009.</p> <p>Examen par des intervenants et des spécialistes : février 2009.</p> <p>Examen de l'ébauche par les Parties : février 2009.</p> <p>Examen par le public : mars 2009.</p> <p>Examen par des pairs : mars 2009.</p> <p>Examen de l'assurance de la qualité par les Parties : mars 2009.</p> <p>Approbation par les Parties : avril 2009.</p> <p>Publication : mai 2009</p>				
5. Amélioration de la performance environnementale des secteurs industriels	5.1 Choix, en collaboration avec des intervenants et le GTGRPC, d'un secteur qui suscite des préoccupations communes.	Proposition au GTGRPC d'un secteur qui suscite des préoccupations communes	Janvier à décembre 2009.	Recommandations en vue d'entreprendre des travaux prioritaires dans un secteur déterminé, y compris la sollicitation d'organismes industriels afin qu'ils fournissent des fonds ou un soutien en nature.	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, le Salud, l'EPA et le secteur industriel choisi.	10 000 \$	Promotion d'une intégration horizontale avec d'autres programmes, projets et secteurs industriels visés.

PROJET 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
Travaux en 2009	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
Coût total : 487 000 \$							
1. Activités du GTGRPC : 110 000 \$.							
2. Sensibilisation et participation : 70 000 \$.							
3. Fondements pour la GRPC : 102 000 \$.							
4. Réduction des risques : 195 000 \$ (général : 5 000 \$, PBDE : 40 000 \$, mercure : 60 000 \$, lindane : 30 000 \$, dioxines et furanes et hexachlorobenzène : 60 000 \$).							
5. Secteurs industriels : 10 000 \$.							
Achèvement des activités de 2008 (traduction, révision, mise en page et publication des documents de référence et d'information assujettis à un examen d'assurance et de contrôle de la qualité avant le 31 décembre 2008) : 13 000 \$.							
QA #08.29 : Rapport sur le marché du mercure au Mexique (5 000 \$).							
QA #08.34 : Rapport trinational sur les mères qui ont accouché d'un premier enfant au Canada, au Mexique et aux États-Unis (8 000 \$).							
Indicateurs de rendement :						Principaux partenaires	
<ul style="list-style-type: none"> • Participation active des membres du GTGRPC. • Participation des intervenants à la réunion publique annuelle ainsi qu'aux travaux du GTGRPC. • Organisation d'une conférence nord-américaine sur les substances chimiques en 2010. • Début de l'établissement d'un inventaire des sources de PBDE au Mexique et recommandations en vue de réduire les risques d'exposition à ces substances. • Établissement d'un inventaire des substances chimiques au Mexique. • Inventaire des substances chimiques en Amérique du Nord à partir de données comparables. 						Le GTGRPC et ses groupes chargés de la mise en œuvre des PARNA (mercure, lindane, et dioxines et furanes et hexachlorobenzène) et d'autres activités particulières (communications, PBDE et inventaires des substances chimiques).	

PROJET 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
Travaux en 2009	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
<ul style="list-style-type: none"> • Il sera possible de mesurer les résultats finaux des divers volets du projet principalement en fonction des observations des Parties et des intervenants, ainsi que grâce à la surveillance et à des essais continuels. La comparaison de données de base avec des données courantes ou recueillies ultérieurement permettra de mesurer le degré de réussite des nouvelles activités. • Il faut aussi mentionner que plusieurs ateliers et projets seront perçus comme fructueux s'ils donnent lieu à une permanence générale des activités, c'est-à-dire si les Parties ou les intervenants assurent la poursuite du projet ou des activités de renforcement des capacités en fonction d'une priorité nationale. • La réussite du projet se manifestera également par les résultats des politiques de l'environnement que les décideurs auront améliorées en se fondant sur des informations scientifiquement validées. • Les résultats feront l'objet d'une surveillance continue dans le cadre du projet de surveillance et d'évaluation de la pollution en Amérique du Nord, et grâce aux observations des Parties et des intervenants 							

Projet 10 : Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord	Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE : Luke Trip
Budget prévu : 400 000 \$ CAN Achèvement des activités de 2008 : 5 000 \$ CAN Total : 405 000 \$ CAN	Groupe de travail connexe : Comité permanent sur la surveillance et l'évaluation environnementales (CPSEE)

Objectifs du projet

Le principal objectif de ce projet consiste à aider les Parties à accroître la comparabilité, la fiabilité, la pertinence et la disponibilité des données et de l'information sur les substances toxiques qui sont présentes dans l'environnement en Amérique du Nord. Il vise plus précisément à améliorer la production et la gestion de l'information requise pour déceler et évaluer les tendances et les problèmes liés aux polluants et aux facteurs de stress qui nuisent à la santé humaine et à l'environnement. Il servira à atteindre les objectifs communs que se sont fixés les Parties sur le plan international, y compris dans le cadre du plan de mise en œuvre, jusqu'en 2020, qui a découlé du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD), ainsi que de la subséquente Déclaration de Dubaï énonçant l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC). Il vise également à établir des liens plus étroits avec des activités et des organismes internationaux de premier plan, tels que le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Service de la sécurité des produits chimiques à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Bien que le projet vise surtout le renforcement des capacités, les trois Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) tireront avantage de l'amélioration de la qualité de l'environnement grâce à une importante réduction de la charge de substances chimiques dans l'atmosphère telles que le DDT, le lindane, le mercure et, subséquemment, les polybromodiphényléthers (PBDE). Le renforcement des capacités en vue de réduire l'ampleur des grandes sources de ces substances dans l'un des pays nord-américains représentera un

avantage de taille pour les programmes nationaux qui sont en cours ailleurs en Amérique du Nord.

Contexte

Historique et fondements du projet

Le projet découle du Plan d'action régional nord-américain (PARNA) relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales (SEE) qui a été établi en vertu de la résolution du Conseil n° 02-08 afin que le Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GTGRPC) et ses groupes de mise en œuvre puissent s'acquitter des obligations en matière de SEE que leur impose, explicitement ou implicitement, la résolution du Conseil n° 95-05, ou encore des PARNA relatifs à des substances particulières établis afin d'appliquer cette résolution.

Le projet de GRPC a été réorienté en fonction de la résolution du Conseil n° 08-06, qui prescrit les quatre principales activités suivantes :

1. Jeter les bases d'une gestion des produits chimiques en Amérique du Nord.
2. Élaborer et appliquer une approche régionale permanente consistant à renforcer les capacités de surveillance et d'évaluation environnementales et de biosurveillance humaine.
3. Réduire les risques que présentent les substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes en Amérique du Nord.
4. Améliorer la performance environnementale des secteurs industriels.

Parmi ces quatre activités, la deuxième, qui concerne la surveillance, s'applique particulièrement mais pas exclusivement au présent projet de surveillance et d'évaluation de la pollution en Amérique du Nord. Les trois autres cadrent plus particulièrement avec le projet de GRPC. Le GTGRPC a également convenu que les communications et la sensibilisation devraient constituer une priorité directrice du projet, et qu'il fallait donc consacrer une partie du budget opérationnel à ces importants travaux.

Coprésidé par des représentants des trois Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), le Comité permanent sur la SEE (CPSEE) coordonne et soutient l'exécution des travaux du PARNA connexe et d'autres travaux liés au projet. Au cours des prochaines années, outre la mise en œuvre du projet, il s'emploiera à aider le GTGRPC à établir ses priorités en matière d'information jusqu'en 2020, en tenant compte de l'orientation du plan de mise en œuvre qui a découlé du SMDD.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

Une partie importante de la stratégie de coopération en matière de GRPC table principalement sur l'apport de connaissances spécialisées de la part d'intervenants dans les activités en cours et à venir. Les principaux intervenants et organismes qui participeront activement aux travaux de SEE compteront notamment des représentants d'universités, d'entreprises et d'organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE) des trois pays. Le CPSEE collaborera avec le Secrétariat afin de solliciter la participation d'organismes gouvernementaux internationaux, régionaux et nationaux possédant des compétences connexes.

Groupe consultatif du projet

Coprésidé par des représentants de chacune des trois Parties, le Comité permanent coordonne et appuie la mise en œuvre du PARNA relatif à la SEE et les activités du projet qui s'y rapportent¹.

¹ Pour de plus amples renseignements au sujet du projet, prière de consulter le site <http://www.cec.org/programs_projects/pollutants_health/project/index.cfm?varlan=français&projectID=25>.

Justification

Le projet vise à favoriser la coopération et l'action collective à des fins de planification et de diffusion de l'information recueillie dans le cadre d'enquêtes et d'activités de surveillance, de modélisation et de recherche pour déterminer la nature, les tendances et les effets des substances toxiques et persistantes. Il soutient également la nouvelle activité du projet de GRPC consistant à poser des fondements compatibles en matière d'information sur lesquels les Parties pourront s'appuyer pour prendre des décisions éclairées.

Atteinte des objectifs stratégiques

Le projet cadre avec le domaine prioritaire relatif à l'information nécessaire à la prise de décisions, compte tenu du fait qu'il vise à améliorer les activités de surveillance, de modélisation et de recherche à l'échelle nord-américaine. Il s'agit non seulement d'évaluer les progrès accomplis dans le cadre du projet de GRPC, mais aussi d'accroître constamment la disponibilité de l'information dont de nombreux paliers ont besoin pour prendre des décisions. En conséquence, ce projet apporte un soutien à d'autres priorités de la CCE et des Parties et contribue à leur accomplissement, notamment à l'intégration de données sur l'environnement dans l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord et à la compilation de données pour la mise au point d'indicateurs servant à connaître en permanence l'état de l'environnement.

Information nécessaire à la prise de décisions

Certaines des substances toxiques, biocumulatives et persistantes (STBP) qui sont rejetées dans l'environnement en raison d'activités humaines sont transportées sur de grandes distances, dans l'air et dans l'eau, et présentent des risques inacceptables pour l'environnement, les écosystèmes et la santé humaine. Pour prouver et quantifier les progrès accomplis, il est essentiel de pouvoir compter, en temps opportun, sur un accès sûr à des données de surveillance pertinentes, fiables et comparables ainsi qu'à des évaluations crédibles et explicites fondées en partie sur ces données. Les organismes de réglementation tireront parti de ces données validées en proposant au besoin des mécanismes de contrôle pertinents. Les organismes fédéraux, étatiques et provinciaux des domaines de l'environnement et de la santé en tireront également parti.

Renforcement des capacités

Le projet est également axé sur la collecte de données rigoureusement scientifiques grâce au renforcement des capacités entrepris dans le cadre d'activités régionales et internationales concertées visant à mesurer et à surveiller les substances toxiques sur l'ensemble du continent et à évaluer les effets. Il est également prévu de continuer à centrer le projet sur l'assurance et le contrôle de la qualité des analyses chimiques et des données qui en découlent. Il est particulièrement prévu d'engager des laboratoires nationaux compétents en matière d'assurance et de contrôle de la qualité, dans le cadre d'un programme permanent de validation des résultats de ces analyses, afin de s'assurer de l'exactitude des données qui en découlent.

Liens entre l'environnement et le commerce

Des données validées renforceront les capacités de mesurer les concentrations de résidus toxiques dans les marchandises et les denrées commercialisées.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

Le Mexique a estimé prioritaire de mettre sur pied un programme de surveillance et d'évaluation des substances chimiques à l'échelle nationale, car la disponibilité de telles données est des plus utiles pour analyser, évaluer et gérer les risques et les faire connaître à des groupes cibles et au grand public.

Le projet permettra donc d'exercer une surveillance des substances toxiques en Amérique du Nord grâce à des données trinationales comparables. En plus de bénéficier d'une réduction du transport atmosphérique de STBP sur de grandes distances, le Canada et les États-Unis pourront compter sur des rapports, des analyses et des données comparables concernant les substances chimiques commerciales dans les trois pays, et ce, pour faciliter l'élaboration de méthodes comparables de gestion des risques afin de renforcer la protection de la santé humaine et de l'environnement. Ces méthodes s'avèreront rentables pour les entreprises et les gouvernements en facilitant le commerce.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

Le mandat de la CCE et les travaux qu'elle a déjà réalisés pour favoriser la

coopération du Canada, du Mexique et des États-Unis, en vue de gérer rationnellement les produits chimiques et de mener des activités à cette fin, constituent des fondements uniques pour accomplir les travaux du projet. Il est également crucial d'adopter une approche régionale concertée en matière de surveillance afin de connaître les mécanismes de transport des substances chimiques à faible et à grande distance dans l'air et dans l'eau, ainsi que pour surveiller les émissions de ces substances et les produits commerciaux tout au long de leur cycle de vie. L'élaboration et la mise en place d'un réseau nord-américain de surveillance permettront aux décideurs de déterminer les zones qui sont les plus touchées par la pollution à l'échelle continentale. De plus, une approche nord-américaine en matière de surveillance permettra de mettre en relation les incidences des politiques environnementales et de la gestion des substances chimiques. Des activités de surveillance à court terme sur le plan local fournissent une quantité limitée de renseignements précis, tandis qu'une approche à long terme permet de recueillir des renseignements plus étoffés sur les tendances à long terme des concentrations de substances et d'y déceler des changements.

Liens avec d'autres projets de la CCE

Les activités de SEE sont directement liées au projet de GRPC étant donné que leur but principal consiste à guider les activités de ce dernier et à permettre d'évaluer les progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre de certains PARNA. Les activités de SEE ont également un lien direct avec le projet de suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord en procurant un ensemble de données sur des substances chimiques particulières. Ces données constituent de l'information validée sur des résidus chimiques et des expéditions de substances, qui sont utiles au Groupe de travail sur l'application des lois, ainsi que sur les substances chimiques commercialisées et traitées sur le continent. Il est possible d'enregistrer toute cette information dans l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord en instaurant des protocoles normalisés d'utilisation des données. Les rapports sur l'état de l'environnement tireront parti de données détaillées sur les concentrations de substances toxiques dans l'environnement.

Activités et réalisations

Principales activités

Il est également prévu de réaliser plusieurs activités trilatérales de surveillance de substances telles que le mercure dans l'air et l'eau, le lindane dans les produits laitiers, les émissions de dioxines et furanes provenant de certains secteurs, et les concentrations de PBDE chez les humains et dans l'environnement. Les données découlant de ces activités aideront les décideurs qui ont besoin d'information pour orienter les politiques nationales et trilatérales, mais elles serviront aussi à établir des fonds de carte sur des points névralgiques de substances toxiques persistantes.

Publics cibles

Ces publics comprennent les organismes des domaines de la santé et de l'environnement des trois Parties, ainsi que des intervenants des trois pays représentant l'industrie chimique, le secteur pétrolier, l'agriculture, les établissements d'enseignement, les ONGE, les collectivités autochtones et le grand public. Une information validée sur la situation en Amérique du Nord pourra servir à appliquer l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC) ou avoir toute autre utilité, notamment pour des entités internationales telles que le Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Partenaires et intervenants

Les partenaires qui prendront part à la mise en œuvre du projet comprennent : Santé Canada (SC), Environnement Canada (EC); le *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles), l'*Instituto Nacional de Ecología* (INE, Institut national d'écologie), le *Secretaría de Salud* (Salud, ministère de la Santé) du Mexique; l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) et les *Centers for Disease Control* (CDC, Centres de lutte contre les maladies) des États-Unis. Ces intervenants seront choisis individuellement sous réserve que leur domaine d'activité cadre avec la nouvelle orientation du projet de GRPC. Cette orientation consiste, notamment, à solliciter la participation active des intervenants intéressés aux réunions publiques sur la GRPC.

Ressources externes

Le projet est censé donner lieu à la contribution en nature de spécialistes des Parties, ainsi qu'à la formulation de conseils de la part d'intervenants tels que le Comité consultatif public mixte (CCPM) des citoyens intéressés. Les établissements d'enseignement offriront leur savoir-faire en fonction des besoins. Il est aussi prévu de solliciter éventuellement d'importantes ressources auprès de la Banque mondiale, de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), alors que le projet assurera une mise de fonds initiale et l'apport de compétences pour le Mexique.

Réalisations et calendrier d'exécution

Les principales réalisations de ce projet comprennent : la poursuite de la mise en place d'un réseau trinational de surveillance; la promotion d'une infrastructure durable de surveillance de l'environnement et de biosurveillance humaine au Mexique; le soutien à une demande mexicaine de subvention à une institution financière internationale. Elles comprennent également :

- Le recensement, en 2009, des stations de référence dans lesquelles on recueille des données de surveillance en Amérique du Nord.
- La publication et la distribution, au début de 2009, d'un document sur les programmes de surveillance en Amérique du Nord.
- Un rapport, au début de 2009, sur le mercure que contient le poisson vivant dans le bassin hydrographique du lac Zapotlán et sur d'autres écosystèmes au Mexique.
- Un rapport de suivi, en 2009, sur l'assurance et le contrôle de la qualité des analyses de métaux et de polluants organiques persistants (POP), notamment au Mexique.
- La promotion, à l'été de 2009, d'un projet trinational de validation en laboratoire de données sur les POP et les métaux lourds.
- L'approbation et la publication, au début de 2009, d'un guide pour les activités trinationales de biosurveillance.
- La tenue d'un atelier, à l'été de 2009, sur la modélisation des rejets de dioxines et furanes dans l'atmosphère.

- La poursuite, en 2009, des activités d'assurance et de contrôle de la qualité des essais et des analyses relatifs au lindane dans les produits laitiers mexicains.

Les travaux de ce projet seront coordonnés avec les activités menées dans le cadre du projet de GRPC.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

Une connaissance plus précise des exigences en matière d'assurance et de contrôle de la qualité pour l'établissement de rapports; meilleur comportement écologique de la part des secteurs qui polluent grâce à la présentation de données validées sur les espèces et leur degré de contamination; renforcement des capacités d'analyse et de présentation des risques; coopération internationale visant à mesurer, à surveiller et à évaluer les substances toxiques et persistantes sur l'ensemble du continent et d'établir des comparaisons avec d'autres parties du monde.

Indicateurs de rendement

- Données validées permettant d'évaluer les risques d'exposition à des substances toxiques.
- Données fiables et validées découlant d'un processus d'assurance et de contrôle de la qualité dont l'exécution résulte d'un renforcement des capacités.

Résultats partiels

Un réseau national de surveillance au Mexique, entretenu par ce pays, dans le cadre du Proname, permettra de recueillir de l'information sur l'état de l'environnement et de la santé humaine à l'intention des décideurs et constituera une contribution au plan mexicain de mise en œuvre de la Convention de Stockholm à l'échelon national.

Les données découlant des activités de surveillance en Amérique du Nord aideront les scientifiques à améliorer les méthodes et les données de surveillance. L'étude du risque éventuel d'exposition à des substances toxiques déterminées sera approfondie en vue de prendre des mesures au Mexique.

Les résultats des analyses seront validés uniformément en laboratoire dans le cadre d'activités cohérentes et soutenues et le Mexique en bénéficiera en prouvant ses compétences à titre de centre d'excellence autant parmi les pays d'Amérique latine qu'ailleurs dans le monde.

La modélisation atmosphérique qui sera entreprise au Mexique servira à multiplier des programmes analogues au Canada et aux États-Unis afin de servir à l'établissement de cartes dans l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord.

Le renforcement des capacités d'analyse du Mexique améliorera la confiance à l'égard des bases de données et favorisera la conformité à la Convention de Stockholm.

Indicateurs de rendement

- Harmonisation des données de surveillance recueillies dans les trois pays.
- Inclusion du Proname dans le plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm au Mexique.

Résultats finaux

Les données recueillies dans le cadre du projet donneront aux gouvernements nationaux et aux intervenants une idée précise des concentrations et des répercussions des polluants en Amérique du Nord, et aideront ceux qui élaborent les politiques à fixer des priorités en vue de diminuer ces répercussions et les risques d'exposition aux substances toxiques. Elles permettront également d'uniformiser les politiques nord-américaines grâce à des données d'inventaires compatibles sur les substances chimiques. Un programme de surveillance et d'évaluation environnementales à long terme pour l'Amérique du Nord permettra de veiller à ce que les analyses de tendances soient valides et favorisent le choix de mesures prioritaires efficaces par les décideurs, tout en offrant un mécanisme de vérification afin de s'assurer que les mesures prévues soient exécutées.

Indicateurs de rendement

- Plus grande disponibilité de données fiables sur les substances toxiques en Amérique du Nord.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

Dernières étapes dans l'atteinte des objectifs du programme

La promotion de données comparables, fiables, pertinentes et disponibles sur les substances toxiques qui se trouvent dans l'environnement en Amérique du Nord est un processus permanent. Il est prévu d'améliorer continuellement la collecte et la gestion des données requises pour cerner et évaluer les tendances et les préoccupations que suscitent les polluants et les facteurs de stress à l'égard de l'environnement et de la santé humaine.

La tenue de rencontres annuelles des Parties et des intervenants permettra de veiller à ce que leurs discussions soient dynamiques et qu'elles aient un caractère permanent. Il sera également possible de poursuivre la mise en place d'activités grâce aux réunions régulières et aux téléconférences mensuelles du CPSEE et de ses groupes de travail.

Échéance de la participation de la CCE

L'objectif du projet consiste à soutenir le relevé et la quantification des progrès réalisés à l'égard des substances toxiques dans le cadre du projet de GRPC. Tel que le prescrit la résolution du Conseil n° 08-06, ce projet de GRPC a un caractère permanent mais n'est assorti d'aucune date d'achèvement en ce qui concerne la participation de la CCE. Toutefois, les activités du présent projet de surveillance et d'évaluation de la pollution qui ont trait à des substances déterminées ou à des domaines de renforcement des capacités comportent une date d'achèvement pour la participation de la CCE, et ses activités comprennent les suivantes :

- Le renforcement des capacités des laboratoires de validation des trois pays à analyser des échantillons et à comparer des résultats obtenus dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Les besoins de cette activité sont déterminés annuellement et, en 2009, le Comité permanent réalisera les travaux suivants :
 - L'élaboration de protocoles d'analyse d'échantillons et de contrôle et d'assurance de la qualité.
 - Une vérification dans des laboratoires des trois pays grâce à la calibration de normes de référence et à la validation de la compatibilité des données découlant d'analyses de contaminants dans des échantillons de produits laitiers.

- Le renforcement des capacités de mesurer avec précision les concentrations de mercure dans l'atmosphère au Mexique. Cette activité est censée se terminer en mai 2009.
- La compilation d'ensembles de données de base sur les concentrations de lindane dans les produits laitiers au Mexique. Cette activité est censée se terminer en décembre 2009.
- La constitution d'un réseau de surveillance des concentrations de dioxines et furanes dans l'air ambiant, dont le présent objectif consiste à vérifier les données et leur interprétation. Cette activité est censée se terminer en décembre 2010; le Mexique évaluera ensuite la poursuite des activités du réseau ou leur modification.
- Le soutien à l'établissement du Proname, une activité de grande ampleur au Mexique visant à surveiller et à évaluer la santé humaine et l'environnement que ce pays considère comme une priorité nationale en matière de financement.
- Le Secrétariat de la CCE dirige l'inventaire des émissions et le transfert de compétences. Les premiers travaux prévus par le plan opérationnel sont censés se terminer en décembre 2009. La consultation de spécialistes nationaux permettra de déterminer s'il est recommandé d'exécuter un projet analogue en 2010, ou si l'activité n'a plus un caractère permanent à l'échelon national.

Viabilité

Tel que le prescrit la résolution du Conseil n° 08-06, il incombe au GTGRPC de déterminer le délai d'achèvement des projets. Même si la mise en œuvre du PARNA relatif au mercure se terminera en 2010, il est prévu de poursuivre des activités de SEE pour s'assurer d'obtenir les résultats escomptés. De telles précautions seront prises à l'égard des autres PARNA et des plans stratégiques lorsqu'ils seront mis en œuvre.

Dès qu'un projet de renforcement des capacités est élaboré, il donne lieu à l'établissement d'objectifs afin d'assurer sa viabilité dans tous ses volets touchant le renforcement des capacités.

Communications

Le GTGRPC entretient de bonnes relations avec les intervenants, et le projet tire directement parti de ces relations. La participation des intervenants aux activités en cours et à venir se produira au cours de l'exécution du projet et pourra donner lieu à l'élaboration de documents de sensibilisation, à l'organisation de séances publiques dans le cadre des réunions sur la GRPC, à la tenue de réunions avec d'autres groupes de travail de la CCE, et à la participation à des conférences et ateliers organisés par d'autres entités.

Les activités de consultation du public qu'organisent le CPSEE et le GTGRPC, ainsi que les rapports présentés au Conseil et au CCPM, assureront le degré requis de reddition de comptes.

Gestion de l'information

Puisque l'information peut avoir un caractère technique et nécessiter des analyses statistiques et des évaluations des tendances, il faudra disposer de mécanismes électroniques de stockage et d'extraction des données. Une grande partie de celles-ci se prêtera à une représentation cartographique; il sera donc crucial que ces données soient comparables et compatibles. Leur mise en forme facilitera cette représentation cartographique ainsi que le géoréférencement.

L'obtention d'un financement externe pourrait nécessiter un échange d'informations avec des organismes tels que la Banque mondiale, l'OPS et le FEM, afin de respecter les ententes de partenariat.

Plan de mise en œuvre

PROJET 10 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
Travaux en 2009	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
1. Activités du CPSEE.	1.1 Étude des besoins en matière de SEE en Amérique du Nord.	Le CPSEE tiendra une téléconférence mensuelle afin d'examiner les projets en cours et de classer ceux à venir par ordre de priorité. Il tiendra également une réunion par année (la dernière a eu lieu en 2008).	Janvier à décembre 2009.	Évaluation des travaux achevés et poursuite des discussions sur les activités de SEE à entreprendre ultérieurement en Amérique du Nord. Renforcement de la sensibilité et des connaissances, utilisation optimale des ressources et plus grande cohérence des politiques.	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, l'INE, le <i>Centro Nacional de Investigación y Capacitación Ambiental</i> (Cenica, Centre national de recherche et de formation sur les questions environnementales), l'EPA, les CDC, le <i>San Francisco Estuary Institute</i> (SFEI, Institut de l'estuaire de San Francisco).	20 000 \$	Téléconférences mensuelles régulières et réunion en 2010.
2. Établissement de fondements.	2.1 Achèvement d'un guide pour les activités trilatérales de biosurveillance.	Orientation des travaux sur l'assurance et le contrôle de la qualité des analyses et de la gestion des	Janvier à décembre 2009.	Renforcement des connaissances, utilisation optimale des ressources, et amélioration de la pertinence et de la	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, l'INE, le Cenica, l'EPA et les CDC, y compris les	10 000 \$	Poursuite des activités visant à améliorer l'établissement de rapports et la comparabilité

PROJET 10 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord								
Objectifs stratégiques :								
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 								
		données analytiques et d'autres questions connexes, y compris la facilitation du dédouanement des marchandises.		fiabilité des données.	spécialistes mexicains du contrôle et de l'assurance de la qualité.		des données, y compris leur validation trilatérale en laboratoire.	
		<p>Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.</p> <p><i>Document de référence : Guide pour les activités trilatérales de biosurveillance (poursuite de l'activité 08.36 de 2008).</i></p>	<p>Examen par le Secrétariat : juillet et août 2009.</p> <p>Examen par des intervenants et des spécialistes : juillet et août 2009.</p> <p>Examen par des pairs : septembre 2009.</p> <p>Examen de l'assurance de la qualité par les Parties : octobre 2009.</p> <p>Publication : novembre 2009.</p>					

PROJET 10 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
	<p>2.2 Renforcement des capacités relatives à l'assurance et au contrôle de la qualité des analyses de métaux et de polluants organiques persistants (POP), en centrant les travaux sur le Mexique.</p>	<p>Projet de renforcement des capacités visant divers laboratoires et établissements qui valident les normes de référence, principalement au Mexique.</p> <p>Tenue de deux ateliers :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Perfectionnement des compétences en biosurveillance. 2. Échantillonnage et élaboration de protocoles et de normes d'analyse des substances chimiques. 	<p>Janvier à décembre 2009.</p> <p>Septembre 2009.</p> <p>Novembre 2009.</p>	<p>Validation des capacités des laboratoires, grâce à l'amélioration de la comparabilité et de la fiabilité des données, afin d'améliorer la précision et l'exactitude des analyses réalisées dans le cadre du Proname.</p> <p>Renforcement des capacités en vue de constituer un réseau pour le Proname, dont l'implantation de stations de référence et satellitaires, et le choix d'espèces indicatrices.</p> <p>Renforcement des capacités grâce à l'élaboration et à l'application de protocoles certifiés d'échantillonnage et d'analyse tels que la norme ISO 17025.</p>	<p>Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, l'INE, l'EPA et les CDC.</p>	<p>70 000 \$</p>	<p>Poursuite de l'amélioration des capacités des laboratoires et de l'établissement de rapports sur les résultats afin que le Mexique soit un chef de file dans ce domaine.</p>

PROJET 10 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
	2.3 Soutien au renforcement des capacités en matière de SEE à l'échelle continentale dans le cadre d'un projet trilatéral de validation des données en laboratoire.	Production soutenue de données validées sur les substances chimiques qui suscitent des préoccupations, et ce, en vue de prendre des décisions plus éclairées.	Janvier à décembre 2009.	Programme visant à s'assurer que les substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes fassent l'objet d'analyses, de rapports et de comparaisons de façon cohérente et comparable. Soutien au Proname en 2009.	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, la Cofepris, l'EPA, le Secrétariat, le grand public et tous les intervenants dans le processus d'établissement de rapports sur les données validées.	25 000 \$ (Lien avec l'activité 3.2.)	Surveillance à long terme des substances toxiques en Amérique du Nord et disponibilité de données comparables et uniformes.
	2.4 Atelier sur la mesure des concentrations de mercure.	Projet de renforcement des capacités sur les techniques de mesure des concentrations de mercure dans l'atmosphère à l'aide de matériel spécialisé.	Mai 2009.	Des formateurs montreront comment utiliser du matériel de pointe pour surveiller le mercure.	Le Semarnat, l'INE et le Cenica.	10 000 \$	Formation spécialisée afin de mesurer avec précision les concentrations de mercure chez certaines espèces.
3. Réduction des risques que présentent les substances chimiques.	3.1 Projet pilote visant à évaluer les risques d'exposition au mercure dans le bassin du lac	Le rapport établi à la suite de l'examen et de l'acceptation d'une proposition présentée par un entrepreneur en	Janvier à juillet 2009.	Ce rapport fournira de l'information sur les concentrations de mercure dans divers milieux du bassin du lac Zapotlán et offrira aux décideurs une	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, la Cofepris, l'INE, le Cenica, l'EPA, les	10 000 \$	La CCE continuera de chercher à tirer parti de projets aussi pertinents que les siens

PROJET 10 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
	<p>Zapotlán, au Mexique.</p> <p>Le Groupe de mise en œuvre du PARNA relatif au mercure collaborera avec le CPSEE afin de mettre en place des projets trilatéraux de surveillance et d'évaluation du mercure.</p>	<p>décembre 2008 sera traduit et comprendra une base de données succincte sur les concentrations de mercure dans la chair de poisson au Mexique.</p> <p>Des études seront compilées et leurs données seront évaluées afin de déterminer les lacunes quant aux connaissances sur les concentrations de mercure dans la chair de poisson.</p>		<p>base de données pour prendre des mesures correctives.</p> <p>Constitution d'une base de données sur les concentrations de mercure dans la chair de poisson au Mexique.</p>	<p>CDC, des universités et les consommateurs de poisson.</p>		<p>qui sont financés par d'autres sources.</p> <p>Établissement d'un rapport de référence pour mieux connaître la contamination de la chair de poisson.</p>
		<p>Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.</p> <p><i>Rapport :</i> Évaluation écosystémique dans le bassin du lac Zapotlán pour connaître les incidences du mercure, y compris une base de données</p>	<p>Examen par le Secrétariat : décembre 2008.</p> <p>Examen par des intervenants et des spécialistes : janvier 2009.</p> <p>Examen par des pairs : février 2009.</p> <p>Examen de l'assurance de la qualité par les Parties : février 2009.</p> <p>Publication : avril 2009.</p>				

PROJET 10 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
		sur les concentrations de mercure dans la chair de poissons vivant dans des écosystèmes déterminés au Mexique (<i>poursuite de l'activité 08.37 de 2008</i>).					
	3.2 Projet de surveillance des concentrations de dioxines et furanes dans l'atmosphère. Soutien à l'interprétation des données par le réseau de surveillance de ces substances.	Évaluation de la qualité des données et interprétation des conclusions formulées par le réseau mexicain comparativement à des données analogues recueillies au Canada et aux États-Unis.	Janvier à décembre 2009.	Les données recueillies grâce à neuf stations mexicaines de surveillance et à des réseaux analogues au Canada et aux États-Unis seront compilées sous une forme compatible avec l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord et/ou utilisable dans des plateformes de système d'information géographique (SIG).	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, l'INE, le Cenica, l'EPA et les CDC.	15 000 \$	Intégration à long terme de la surveillance des dioxines et furanes dans les priorités du Mexique ainsi que pour les besoins de l'Atlas.
	3.3 Surveillance des concentrations de lindane dans les produits laitiers.	Établissement d'un rapport de suivi sur les concentrations de lindane dans les produits laitiers, y compris	Janvier à décembre 2009.	Renforcement des connaissances et de la perception des priorités en vue de l'élimination du lindane.	L'INE, le Semarnat, la Cofepris, le PNUE et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).	40 000 \$	Les données qui seront recueillies serviront à étoffer la proposition que

PROJET 10 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord								
Objectifs stratégiques :								
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 								
		<p>l'application de protocoles d'assurance et de contrôle de la qualité.</p> <p>Les produits laitiers ciblés constituent un indicateur de la salubrité du milieu de vie des enfants.</p>					présentera le Mexique en vue d'ajouter le lindane à la liste des substances visées par la Convention de Stockholm.	
		<p>Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.</p> <p><i>Rapport</i> : Rapport fondé sur le projet pilote de 2008 concernant les concentrations de lindane dans les produits laitiers. Il résumera les conclusions d'une étude visant à déterminer les risques d'exposition au lindane dans le lait entier, notamment ceux que courent les enfants.</p>	<p>Examen par le Secrétariat : septembre 2009.</p> <p>Examen par des intervenants et des spécialistes : octobre 2009.</p> <p>Examen par des pairs : novembre 2009.</p> <p>Examen de l'assurance de la qualité par les Parties : novembre 2009.</p> <p>Publication : décembre 2009.</p>					
	3.4 Atelier sur la	Début d'activités	Juin à	Ce projet permettra	Environnement	40 000 \$	La modélisation	

PROJET 10 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord**Objectifs stratégiques :**

- Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes.
- Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations.

modélisation des émissions.	trilatérales de modélisation des émissions de POP qui suscitent des préoccupations communes, dont la tenue d'un atelier au Mexique, en se fondant sur les conclusions d'une enquête menée en 2008 en compagnie de spécialistes nord-américains de la modélisation du transport à grande distance des POP dans l'atmosphère.	septembre 2009.	de renforcer les capacités du Mexique à modéliser le transport atmosphérique de polluants toxiques sur le continent et à grande distance, dont le mercure, les dioxines et furanes, le lindane, les PBDE et le DDT.	Canada, Santé Canada, le Semarnat, le Cenica, l'EPA et les CDC.		des émissions de substances toxiques au Canada, au Mexique et aux États-Unis fera partie d'un rapport cartographique sur ces émissions en Amérique du Nord. La CCE pourrait aussi envisager la modélisation des polluants atmosphériques courants.
3.5 Adjudication d'un contrat pour actualiser l'inventaire d'émissions atmosphériques et établir des comparaisons entre les trois pays.	Contrat pour quantifier les inventaires d'émissions.	Janvier à décembre 2009.	Disponibilité de données compatibles sur les émissions en vue d'une modélisation trilatérale, et ce, en coordination avec l'activité 3.4.	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, l'EPA, le Secrétariat et le public nord-américain.	20 000 \$	Les Parties échangeront des données de modélisation ainsi que des algorithmes au sujet du devenir et du transport des substances.
3.6 Suivi des PARNA relatifs au	Tel que le prescrivent les	Juin à décembre	a) Analyse conjointe des activités	Environnement Canada, Santé	\$40,000	Deux rapports à présenter au

PROJET 10 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
	DDT et aux BPC dont la mise en œuvre est terminée.	résolutions du Conseil n ^{os} 07-06 et 07-07, et en prévision de la reddition de comptes au Conseil en 2010, il est prévu d'établir un rapport sur la mise en œuvre des PARNA relatifs au DDT et aux BPC afin de faire connaître au Conseil le degré de réussite de cette mise en œuvre.	2009.	nationales ou internationales de surveillance et d'évaluation concernant le DDT et ses résidus, afin de faire connaître au Conseil le degré de réussite de la mise en œuvre du PARNA relatif à cette substance. b) Analyse conjointe des mesures prises à l'échelon national dans le cadre de la mise en œuvre du PARNA relatif aux BPC, et analyse des données qu'offrent les rapports nationaux annuels sur les stocks de ces substances.	Canada, le Semarnat, le Salud, l'EPA et les CDC.		Conseil en 2010 au sujet de l'application de mesures nationales subséquentes à la mise en œuvre des PARNA relatifs au DDT et aux BPC, y compris une évaluation du degré de réussite de ces PARNA et un suivi, le cas échéant.
4. Surveillance régionale. Constitution d'un réseau nord-américain intégré de surveillance des	4.1 Analyses de la comparabilité des données.	Collecte et harmonisation des données sur les émissions recueillies dans des stations de référence et dans le cadre de programmes de	Janvier à décembre 2009.	Il est prévu de perfectionner les connaissances, d'améliorer l'environnement, d'utiliser les ressources de façon optimale et de rendre	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, l'INE, le Cenica, l'EPA et les CDC.	30 000 \$	Poursuite des travaux sur ce projet pour les besoins de l'Atlas et du rapport de la CCE sur l'état de l'environnement.

PROJET 10 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord							
Objectifs stratégiques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
polluants en vue de recueillir des données comparables et compatibles.		surveillance, et ce, dans une forme compatible avec l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord et utilisable dans des plateformes de SIG normalisées. Il est prévu de compiler et de comparer les données des trois pays.		les politiques plus cohérentes. Il est aussi prévu d'améliorer la comparabilité des données découlant des inventaires d'émissions.			
	4.2 Perfectionnement du Proname.	Donnant suite à la résolution du Conseil de 2008, des spécialistes nord-américains de la surveillance et de l'évaluation collaboreront avec des confrères mexicains en vue de perfectionner le Proname.	Avril à décembre 2009.	Le projet permettra de poursuivre le perfectionnement et l'exécution du Proname au Mexique pour en faire une activité nationale permanente.	Environnement Canada, Santé Canada, le Semarnat, l'INE, le Cenica, l'EPA et les CDC.	70 000 \$	Collaboration en vue de compiler et d'évaluer les données dans l'optique de les rendre comparables à l'échelle nord-américaine, et de faire en sorte que le Mexique joue un rôle de chef de file par rapport aux pays d'Amérique latine. Ce pays considérera le

PROJET 10 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord							
Objectifs stratégiques : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 							
							Proname comme une priorité nationale en matière de financement.
Coût total : 400 000 \$ <ol style="list-style-type: none"> 1. Activités de surveillance et d'évaluation : 20 000 \$. 2. Établissement de fondements : 115 000 \$. 3. Réduction des risques : 165 000 \$. 4. Surveillance : 100 000 \$. 							
Achèvement des activités de 2008 (traduction, révision, mise en page et publication des documents de référence et d'information assujettis à un examen d'assurance et de contrôle de la qualité avant le 31 décembre 2008) : 5 000 \$. QA # 08.37 – Rapport sur les concentrations de mercure dans la chair du poisson vivant dans le lac Zapotlán.							

<p>Indicateurs de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Données validées permettant d'évaluer les risques d'exposition à des substances toxiques.▪ Données fiables et validées découlant d'un processus d'assurance et de contrôle de la qualité dont l'exécution résulte d'un renforcement des capacités.▪ Harmonisation des données de surveillance recueillies dans les trois pays.▪ Inclusion du Proname dans le plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm au Mexique.▪ Plus grande disponibilité de données fiables sur les substances toxiques en Amérique du Nord. <p>Le CPSEE exercera une surveillance continue des résultats.</p>	<p>Principaux partenaires :</p> <p>Le GTGRPC et ses groupes de mise en œuvre.</p> <p>Le CPSEE et ses sous-comités.</p>
---	---

Projet 11 : Amélioration de la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord	Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE : Orlando Cabrera-Rivera
Budget prévu : 405 000 \$ CAN	Groupe de travail connexe : Groupe de travail nord-américain sur la qualité de l'air (GTNAQA)

Objectifs du projet

Ce projet consiste à dresser un tableau plus complet de la qualité de l'air et des émissions atmosphériques à l'échelle de l'Amérique du Nord afin d'éclairer la prise de décisions dans le cadre de la gestion de cette qualité. Ses objectifs sont les suivants :

- Déterminer les besoins des Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) dans les domaines de l'information et du renforcement des capacités.
- Contribuer à entretenir les capacités d'élaborer des programmes et de recueillir des données comparables au sujet de la qualité de l'air à l'échelle continentale.
- Élaborer des documents d'information faisant état des nouvelles tendances et des nouveaux enjeux.
- Éclairer les décisions touchant les intérêts communs des Parties dans le domaine de l'environnement.

Contexte

Historique et fondements du projet

En 2001, aux termes de sa résolution n° 01-05, le Conseil de la CCE a convenu de s'employer à promouvoir la comparabilité des données des inventaires d'émissions atmosphériques en Amérique du Nord. Depuis lors, la CCE a poursuivi deux objectifs à cet égard : 1) la facilitation de l'élaboration de données comparables sur les émissions atmosphériques en vue de leur utilisation dans la planification de la qualité de l'air à l'échelle

transfrontalière; 2) l'élargissement de l'accès du public aux renseignements sur la qualité de l'air en Amérique du Nord.

La CCE a réalisé une masse considérable de travaux en 2003 et en 2004 afin de favoriser l'établissement d'inventaires nord-américains des émissions atmosphériques, et ce, en soutenant la réalisation du tout premier inventaire national de ce type au Mexique. Elle a apporté un tel soutien de manière à répondre aux besoins de ce pays en matière de planification, tout en veillant à ce que cela s'applique directement à la planification transfrontalière de la qualité de l'air. Le premier inventaire national mexicain s'est terminé en octobre 2006 et il concerne les émissions des principaux polluants atmosphériques enregistrés en 1999.

En 2007, les Parties ont confié au Groupe de travail nord-américain sur la qualité de l'air (GTNAQA) le mandat d'examiner les travaux en cours et d'élaborer une vision globale en vue d'améliorer la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord de 2010 à 2015. Le Conseil a confié au GTNAQA le soin d'élaborer une stratégie concertée sur la qualité de l'air tel que l'énonce la vision. Celle-ci énonce les cinq objectifs fondamentaux suivants :

- Renforcer les capacités afin d'établir des inventaires et d'exercer une surveillance de l'air ambiant de manière autonome.
- Rendre comparables et synchrones les capacités de surveillance et d'établissement d'inventaires.
- Recueillir des données comparables et les analyser de façon valable.
- Cartographier les tendances de la qualité de l'air ainsi que leurs conséquences, et élaborer des stratégies dans ce domaine.

- Faciliter la coordination et l'efficacité des politiques, des stratégies et des programmes volontaires concernant la qualité de l'air.

En conséquence, le Secrétariat de la CCE a réalisé en 2008 une évaluation exhaustive des inventaires d'émissions atmosphériques et des réseaux de surveillance de la qualité de l'air. Cette évaluation a servi de fondement à l'élaboration de la stratégie. En outre, grâce au soutien de la CCE, il a été possible d'actualiser la liste des sources mobiles, ponctuelles et biogéniques d'émissions dans le cadre de l'inventaire national mexicain en se fondant sur les données de 2005, ce qui constitue un important pas en avant pour que les inventaires nord-américains d'émissions soient comparables et synchrones.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

Les partenaires participant aux travaux de la CCE sur la qualité de l'air comprennent Environnement Canada, le *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles), l'*Instituto Nacional de Ecología* (INE, Institut national d'écologie) du Mexique, l'*Environmental Protection Agency* (Agence de protection de l'environnement) des États-Unis, la *Western Governors Association* (Association des gouverneurs de l'Ouest), la Commission des Grands Lacs ainsi que des États et des provinces.

Les travaux accomplis dans le cadre du projet complètent les efforts des divers partenaires en matière de gestion de la qualité de l'air, et répondent aux besoins de disposer de données, de politiques et de programmes comparables et compatibles à l'échelle du continent.

Groupe consultatif du projet

Le GTNAQA constitue le principal groupe consultatif du projet, et ses communications fréquentes avec la CCE et les organismes partenaires garantissent la complémentarité des activités et la pertinence des résultats obtenus.

Justification

On reconnaît que la surveillance des émissions et leurs inventaires constituent des domaines hautement prioritaires dans le cadre des travaux concertés visant à obtenir un tableau continental complet de la qualité de l'air et des émissions atmosphériques en Amérique du Nord, et ce, dans l'optique d'y protéger et d'y améliorer l'environnement. Toutefois, des différences

dans les capacités de collecte de données sur les émissions atmosphériques pourraient entraver la réalisation d'une évaluation de la qualité de l'air et d'activités de gestion en Amérique du Nord. Le moment est donc des plus opportuns pour élaborer des méthodes et techniques communes et renforcer les capacités d'estimation des émissions atmosphériques, de collecte de données sur les émissions dans le milieu ambiant et de gestion des données recueillies tout en améliorant leur accessibilité aux Parties et au public.

Atteinte des objectifs stratégiques

Les activités de ce projet cadrent avec les directives du Conseil sur la qualité de l'air ainsi qu'avec les priorités du Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010.

Information nécessaire à la prise de décisions

Les données des inventaires d'émissions atmosphériques sont essentielles pour cerner les principaux secteurs d'où proviennent ces émissions et évaluer dans quelle mesure ils contribuent à la pollution de l'air sur les plans local, régional et mondial. Elles aident ainsi les décideurs à concevoir des solutions de gestion de cette qualité et à les classer par ordre de priorité. D'une façon analogue, la surveillance de l'air ambiant fournit des données sur sa qualité qui renseignent les décideurs et leur permettent de prendre les mesures nécessaires pour réduire ces émissions dans une région déterminée. Combinés à une modélisation de la qualité de l'air et à une surveillance de celle de l'air ambiant, les inventaires d'émissions permettent de repérer les régions qui portent le plus atteinte à la qualité de l'air des zones situées en aval et au-delà des frontières, justifiant ainsi la réalisation de ce projet au bénéfice des décideurs des trois pays. Les inventaires fournissent aussi aux citoyens des renseignements fondamentaux sur la qualité de l'air au niveau local et sur la performance environnementale des sources de pollution situées dans leur collectivité.

Renforcement des capacités

Des activités comparables d'inventaire des émissions et d'établissement de rapports ainsi que la collecte de données scientifiques pertinentes s'avèrent essentielles pour mettre sur pied des activités de gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord qui sont à la fois exhaustives et coordonnées. La collaboration avec le Mexique pour la mise à jour des inventaires devra en outre être axée sur le renforcement des capacités, de

manière à ce que ce pays soit en mesure de faire des mises à jour de 2010 à 2012 et par la suite. Un autre objectif consiste à former une tribune afin de réunir des spécialistes nord-américains de la qualité de l'air issus des milieux scientifique et gouvernemental afin qu'ils puissent échanger des informations pouvant influencer sur les politiques publiques.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

Ce projet cadre avec le Plan stratégique qu'ont élaboré les Parties ainsi qu'avec les directives du Conseil sur la qualité de l'air. Par ailleurs, les activités du projet complètent les autres engagements trilatéraux et internationaux des Parties visant à échanger des données sur les émissions atmosphériques et à collaborer en vue de diminuer la pollution atmosphérique; notamment l'accord entre le Canada et les États-Unis sur la qualité de l'air et l'accord de La Paz entre le Mexique et les États-Unis mis en œuvre dans le cadre du programme *Border 2012* (Frontière 2012), de même que certaines activités cadrant avec le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité.

Ce programme donne lieu à la participation de la Western Governors Association au soutien de l'établissement et du perfectionnement des inventaires d'émissions de polluants atmosphériques le long de la frontière entre le Mexique et les États-Unis. Les résultats de ces activités et de celles de la CCE permettront d'établir fructueusement l'inventaire national des émissions au Mexique à partir des données de 2005.

Environnement Canada, le Semarnat, la commission fédérale de l'électricité du Mexique et l'EPA participent à divers projets permettant de caractériser les émissions du secteur mexicain de production d'électricité. Les données qui découleront de ces travaux contribueront à améliorer l'inventaire national du Mexique et mettront à la disposition des Parties des renseignements pertinents pour résoudre les problèmes de qualité de l'air que pose le transport des polluants atmosphériques sur de grandes distances.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

La CCE offre un cadre qui permet aux Parties d'échanger des informations et de travailler de manière concertée à l'égard des questions qui se rapportent aux inventaires d'émissions et à la surveillance de l'air ambiant afin d'éclairer l'élaboration de stratégies de gestion de la qualité de l'air. Pour le moment, aucun autre projet ne vise à répondre aux besoins de cette gestion dans les trois pays. En collaboration avec ses partenaires aux échelons

national, étatique et provincial, et en tablant sur les travaux en cours dans la zone frontalière de certaines régions, la CCE a la compétence voulue pour réunir le savoir-faire et les méthodes permettant d'élaborer des techniques cohérentes et de renforcer les capacités afin d'améliorer la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord.

Liens avec d'autres projets de la CCE

La mise à jour de la base de données et le rapport sur les émissions des centrales électriques en Amérique du Nord fourniront des renseignements supplémentaires pour les besoins de l'inventaire d'émissions de mercure au Mexique qui est en voie d'établissement en coordination avec les projets suivants : *Gestion rationnelle des produits chimiques*, *Représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord* et *Le commerce et l'application des lois de l'environnement*.

Le projet est également lié aux travaux du projet *Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord*, particulièrement en ce qui a trait aux rejets dans l'atmosphère par des établissements qui ne sont pas obligés de les déclarer dans le cadre des programmes nationaux de registre de rejets et de transferts de polluants (RRTP).

Activités et réalisations

- Élaboration et présentation au Conseil de la stratégie de gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord pour 2010 à 2015, fondée sur la vision que le Conseil a cautionnée en 2007 et sur les recommandations de l'étude exhaustive des inventaires et des activités de surveillance de l'air ambiant réalisée en 2008.
- Mise à jour des volets de l'inventaire national mexicain de 2005 à l'aide d'outils et de méthodes comparables à ceux en usage au Canada et aux États-Unis, et renforcement des capacités afin que le Mexique soit en mesure de procéder à la mise à jour de son inventaire. La mise à jour de cet inventaire se terminera en 2009 et comporte les volets suivants :
 - L'achèvement des travaux relatifs aux sources ponctuelles et mobiles, y compris l'adaptation du modèle Mobile 6, ainsi que du plan d'étude en vue de déterminer les coefficients d'émissions pour les particules de 2,5 micromètres (μm).

- La mise à jour des données sur des sources ponctuelles et étendues déterminées.

Les réalisations suivantes sont prévues : 1) un processus qui servira à recueillir des données fondamentales pour pouvoir estimer les émissions atmosphériques; 2) un plan d'assurance et de contrôle de la qualité pour les inventaires d'émissions; 3) une base de données d'inventaire des émissions.

- Mise à jour de la base de données et du rapport de la CCE sur les émissions des centrales électriques à partir des données de 2005. Ces travaux permettront d'exercer un suivi des changements dans les taux d'émissions, d'évaluer la comparabilité des estimations d'émissions de polluants qui suscitent un intérêt particulier (les polluants courants, les gaz à effet de serre et le mercure), et de fournir des données fondamentales pour les activités des Parties à caractère binational et trinational concernant la gestion de la qualité de l'air. Ils compléteront également l'inventaire d'émissions de mercure au Mexique mené dans le cadre du projet de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC).
- Étude de l'utilisation du service AIRNow International pour mettre les données sur la qualité de l'air en Amérique du Nord à la disposition du public, et ce, d'une manière comparable dans les trois pays.
- Soutien à la tenue d'ateliers trinationaux au Mexique sur le renforcement des capacités afin d'échanger des informations au sujet des constatations scientifiques qui peuvent influencer sur les politiques publiques relatives à la qualité de l'air. Il est prévu de perfectionner les méthodes de préparation des inventaires d'émissions, d'élaborer de nouvelles techniques de surveillance et de modélisation de l'air ambiant, et de déterminer l'incidence sur la qualité de l'air des importations de véhicules hors route non conformes.

Publics cibles

Les principaux publics cibles comprennent les organismes nationaux, régionaux, étatiques et provinciaux qui réalisent des activités connexes.

Partenaires et intervenants

Le GTNAQA et le Secrétariat collaboreront, dans le cadre de réunions et de téléconférences régulières, pour examiner et surveiller l'état d'avancement des activités, ainsi que pour déterminer les besoins actuels et ultérieurs, fixer

des priorités, formuler des conseils, élaborer des stratégies en vue d'apporter des améliorations, réviser les documents relatifs aux activités et évaluer les réalisations.

Ils tiendront également des discussions avec les trois pays, y compris les partenaires énumérés ci-dessus (à savoir Environnement Canada, le Semarnat, l'INE, l'EPA, les États et les provinces), afin de trouver des moyens de rendre les réseaux de surveillance de la qualité de l'air plus pertinents et plus comparables, et d'améliorer la collecte, l'analyse et la diffusion des données.

Ressources externes

Afin d'atteindre les principaux objectifs du projet, la CCE s'est assurée de la collaboration rentable de partenaires de premier plan qui fourniront les informations et le savoir-faire nécessaires pour améliorer et achever fructueusement le projet.

Les activités de la Western Governors Association visant à soutenir l'établissement d'inventaires d'émissions de polluants atmosphériques le long de la frontière entre le Mexique et les États-Unis fourniront des données supplémentaires pour établir l'inventaire national d'émissions au Mexique, tout particulièrement pour les établissements sources qui relèvent de la compétence de leur État et ne sont pas visés par l'obligation fédérale de déclarer leurs émissions.

Les travaux concertés que mènent les laboratoires de recherche d'Environnement Canada et de l'EPA au sujet des sources mobiles visent à établir un plan d'étude afin de déterminer les coefficients d'émissions pour les particules de 2,5 µm émises par les véhicules routiers au Mexique. Cette collaboration diminuera le coût du plan d'étude, fournira des méthodes cohérentes dans toute la région, et permettra d'utiliser des données découlant d'activités récentes réalisées au Canada et aux États-Unis.

La Commission des Grands Lacs a soutenu l'établissement d'un inventaire d'émissions par les États et la province de l'Ontario qui bordent ces lacs, et cet inventaire fournira des informations fiables et essentielles pour mettre à jour la base de données et le rapport sur les émissions des centrales électriques en Amérique du Nord. Près d'un tiers des sources énumérées dans le rapport de 2002 sont situées dans la région des Grands Lacs.

En outre, les projets destinés à caractériser les émissions du secteur de la production d'électricité au Mexique, dont les travaux canado-mexicains

entrepris dans le cadre du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité, ainsi que ceux entre le Mexique et l'EPA, permettront d'améliorer l'inventaire national mexicain tout en fournissant des données supplémentaires pour mettre à jour la base de données et le rapport sur les émissions des centrales électriques.

Les coparraineurs de l'atelier trinational de renforcement des capacités portant sur les conclusions scientifiques qui peuvent influencer sur les politiques publiques relatives à la qualité de l'air comprennent l'INE, le centre Molina pour l'énergie et l'environnement, le Semarnat et les organismes étatiques du Mexique chargés de la protection de l'environnement. Il est prévu qu'Environnement Canada, l'EPA et des établissements d'enseignement nord-américains apportent un soutien en nature.

Réalisations et calendrier d'exécution

- Achèvement, en avril 2009, de l'élaboration de la stratégie de gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord pour 2010 à 2015.
- Mise à jour des éléments de l'inventaire national d'émissions du Mexique à partir des données de 2005, qui donnera lieu aux réalisations suivantes en décembre 2009 :
 - 1) Un processus qui servira à recueillir des données fondamentales pour pouvoir estimer les émissions atmosphériques.
 - 2) Un plan d'assurance et de contrôle de la qualité pour les inventaires d'émissions.
 - 3) Une base de données d'inventaire des émissions¹.
- Mise à jour, en décembre 2009, de la base de données et du rapport sur les émissions des centrales électriques en Amérique du Nord à partir des données de 2005.
- Tenue d'un atelier, en décembre 2009, afin d'examiner les mesures énumérées dans la stratégie de gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord relatives à la surveillance de la qualité de l'air ambiant, et établissement d'un ordre de priorité de ces mesures.

¹ Cette activité vise également à terminer la collecte de données sur les sources mobiles qui devait se réaliser complètement en 2008.

- Tenue, en octobre ou en novembre 2009, d'un atelier trinational sur le renforcement des capacités au Mexique afin d'échanger des informations sur les conclusions scientifiques qui peuvent influencer sur les politiques publiques relatives à la qualité de l'air.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Élaboration d'une stratégie afin d'améliorer la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord qui établira les objectifs, les activités, l'infrastructure et les ressources connexes nécessaires pour rendre comparables les inventaires d'émissions dans les trois pays ainsi que les systèmes de surveillance de la qualité de l'air ambiant.
- Achèvement des principaux volets de la mise à jour de l'inventaire national du Mexique mentionnés précédemment dans la section *Activités et réalisations*.
- Mise à jour des principales données sur les émissions dans le secteur de la production d'électricité afin de faire progresser les activités sur la qualité de l'air, la mise en œuvre des stratégies d'atténuation des changements climatiques et l'évaluation de la performance environnementale.
- Collecte d'informations cohérentes pour faciliter la prise de décisions dans les trois pays en matière de gestion rationnelle de la qualité de l'air.
- Meilleure connaissance des conclusions scientifiques qui peuvent influencer sur les politiques de gestion de la qualité de l'air.

Indicateurs de rendement

- Achèvement des principaux éléments de l'inventaire national d'émissions au Mexique à partir des données de 2005.
- Mise à jour de la base de données et du rapport sur les émissions des centrales électriques en Amérique du Nord.
- Achèvement de la stratégie d'amélioration de la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord pour 2010 à 2015, et soumission de cette stratégie à l'approbation du Conseil.

Description des projets du Plan opérationnel de 2009

- Échange efficace d'informations entre les universités, les planificateurs de la qualité de l'air et les intervenants au sujet des progrès accomplis dans les recherches sur la pollution atmosphérique.

Résultats partiels

- Infrastructure permettant aux trois Parties d'échanger des informations et de travailler de concert sur des questions liées aux inventaires d'émissions et à la surveillance de l'air ambiant afin d'éclairer l'élaboration de stratégies de gestion de la qualité de l'air.
- Renforcement des capacités d'améliorer la comparabilité et le synchronisme de la collecte et de l'analyse des données de surveillance de l'air ambiant et des inventaires d'émissions en appliquant, dans les trois pays, des normes, protocoles et procédures convenus.

Indicateurs de rendement

- Entente trinationale sur un réseau de surveillance et un plan d'amélioration de la fiabilité des données connexes, et début des modifications apportées à au moins un aspect de ces travaux tel que cela était prévu.

Résultats finaux

- Collecte de données comparables pour la gestion de la qualité de l'air et accès à ces données.
- Établissement d'un tableau plus complet de la qualité de l'air et des émissions atmosphériques qui éclairera la prise de décisions en matière de gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord.

Indicateurs de rendement

- Calendrier d'exécution d'inventaires comparables des émissions.
- Données plus fiables et plus accessibles sur les émissions et la qualité de l'air ambiant.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

Les principales activités de ce projet se termineront en 2009 et constitueront les fondements des travaux qui seront entrepris dans le cadre de la stratégie

de gestion de la qualité de l'air pour 2010 à 2015.

Dernières étapes dans l'atteinte des objectifs du programme

La CCE a réalisé une évaluation exhaustive des inventaires des émissions atmosphériques et des réseaux de surveillance de la qualité de l'air en Amérique du Nord. Cette évaluation jette les bases d'une stratégie de gestion de la qualité de l'air qui sera soumise à l'approbation du Conseil en 2009. En outre, une partie des éléments de l'inventaire national d'émissions du Mexique relatifs aux sources mobiles, ponctuelles et biogéniques à partir des données de 2005 a été mise à jour avec le soutien de la CCE. Ils ont permis d'accomplir d'importants progrès en vue d'améliorer la comparabilité et le synchronisme des inventaires d'émissions en Amérique du Nord.

Échéance de la participation de la CCE

Toutes les activités du projet sont censées se terminer en 2009. Le Conseil décidera si l'application de la stratégie de gestion de la qualité de l'air doit donner lieu à la poursuite de la collaboration dans ce domaine.

Viabilité

La viabilité du projet dépend de la solidité des relations et de l'infrastructure qui permettront aux Parties et aux intervenants de poursuivre leurs travaux concertés sur des questions relatives à la qualité de l'air.

Communications

Les activités de communication et de sensibilisation dépendront de l'état d'avancement de la mise à jour des inventaires d'émissions, et elles seront complétées par les travaux de spécialistes des Parties cadrant avec leur stratégie générale d'activités relatives à la qualité de l'air.

La stratégie de gestion de la qualité de l'air pour 2010 à 2015 sera soumise à l'approbation du Conseil au cours de sa session ordinaire de 2009.

Le compte rendu de l'atelier sera consultable dans le site Web de la CCE.

Gestion de l'information

Ce projet exigera la coordination et l'échange, entre les Parties, des données sur la qualité de l'air et les émissions découlant des systèmes de reddition de comptes des trois Parties.

Description des projets du Plan opérationnel de 2009

Le projet donnera également lieu à la constitution de bases de données électroniques qui permettront d'archiver efficacement les données nationales sur la qualité de l'air et d'en offrir l'accès. Ces bases de données serviront également dans les applications cartographiques offertes dans le site Web de la CCE ainsi que pour d'autres activités que celle-ci réalisera.

Les rapports qui découleront de ce projet seront consultables dans le site Web de la CCE.

Des discussions avec le GTNAQA permettront de cerner les autres détails de la gestion de l'information.

Plan de mise en œuvre

PROJET 11 – Amélioration de la gestion de la qualité de l’air en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Recueillir l’information nécessaire afin de décrire l’état de l’environnement en Amérique du Nord et de cerner les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
1. Élaboration d’une stratégie visant à améliorer la gestion de la qualité de l’air en Amérique du Nord.	Soumission de cette stratégie à l’approbation du Conseil.	Avril 2009.	Stratégie visant à améliorer la gestion de la qualité de l’air en Amérique du Nord.	Environnement Canada, le Semarnat, l’EPA, les États et les provinces.	40 000 \$	Les travaux ultérieurs dans le cadre de la stratégie pour 2010 à 2015 relative à la qualité de l’air sont assujettis à l’approbation du Conseil.
	Sommaire relatif à l’assurance de la qualité. <i>Document à l’intention du Conseil : Stratégie visant à améliorer la gestion de la qualité de l’air en Amérique du Nord.</i>	Examen par le Secrétariat : janvier et février 2009. Examen de l’ébauche par les Parties : le GTNAQA examinera cette ébauche durant deux semaines en février 2009. Examen de l’assurance de la qualité par les Parties : mars 2009. Publication : (sans objet).				
2. Achèvement de certains volets de l’inventaire national des émissions du Mexique établi en 2005 : • Collecte de données sur les sources mobiles d’émissions dans	Mise à jour de l’inventaire aux fins suivantes : • Disponibilité des données sur les véhicules afin d’adapter le modèle <i>Mobile 6</i> , et achèvement de l’inventaire	Juillet 2009.	Inventaires comparables des sources d’émissions en vue d’enregistrer les données dans une base commune pour les besoins d’activités nationales et trinacionales relatives à la qualité de l’air en Amérique du Nord.	Environnement Canada, le Semarnat, l’INE, l’EPA, les universités et instituts de recherche, les organismes locaux, étatiques et nationaux de protection de l’environnement, et les gouvernements et organismes tribaux et des	200 000 \$	Les travaux de compilation aux fins d’inventaire se termineront en 2009, et l’inventaire final sera publié en 2010. Les travaux ultérieurs pourraient comprendre une aide à l’établissement d’un inventaire à partir des

PROJET 11 – Amélioration de la gestion de la qualité de l’air en Amérique du Nord**Objectifs stratégiques :**

- Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes.
- Recueillir l’information nécessaire afin de décrire l’état de l’environnement en Amérique du Nord et de cerner les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux.

Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
<p>les principales villes au sujet desquelles il manquait des données.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Achèvement de l’inventaire des sources mobiles et ponctuelles. • Travaux concertés avec les laboratoires de recherche sur les sources mobiles d’Environnement Canada et de l’EPA afin de mener une étude sur les émissions de particules de 2,5 µm. 	<p>des sources mobiles d’émissions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan d’une étude en vue d’élaborer des coefficients d’émissions pour les particules de 2,5 µm. • Achèvement d’un inventaire des sources d’émissions ponctuelles, mobiles et étendues déterminées. <p>Note : Cette activité s’appuie sur des travaux visant à compléter la collecte de données sur des sources mobiles qui étaient prévues en 2008, mais qui n’ont pu s’achever.</p>			Premières nations.		données de 2008.

PROJET 11 – Amélioration de la gestion de la qualité de l’air en Amérique du Nord**Objectifs stratégiques :**

- Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes.
- Recueillir l’information nécessaire afin de décrire l’état de l’environnement en Amérique du Nord et de cerner les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux.

Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
3. Collecte d’informations afin de mettre à jour la base de données et le rapport sur les émissions des centrales électriques en Amérique du Nord.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour d’un rapport sur les émissions des centrales électriques à partir des données de 2005. • Informations supplémentaires pour les travaux américano-mexicains et canado-mexicains sur le secteur de l’électricité. • Collecte d’informations supplémentaires pour l’inventaire des émissions de mercure au Mexique. • Amélioration de la caractérisation des émissions provenant des 	Décembre 2009.	Mise à jour des principales données sur les émissions dans le secteur de la production d’électricité afin de faire progresser les activités sur la qualité de l’air, la mise en œuvre des stratégies d’atténuation des changements climatiques et l’évaluation de la performance environnementale.	Environnement Canada, le Semarnat, l’EPA, les États et les provinces.	80 000 \$	La mise à jour des données de 2008 s’effectuera éventuellement en 2010 ou en 2011.

PROJET 11 – Amélioration de la gestion de la qualité de l’air en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Recueillir l’information nécessaire afin de décrire l’état de l’environnement en Amérique du Nord et de cerner les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	centrales électriques.					
	<p>Sommaire relatif à l’assurance de la qualité.</p> <p><i>Rapport</i> : Rapport sur les émissions des centrales électriques en Amérique du Nord.</p>		<p>Examen par des intervenants et des spécialistes déterminés durant trois semaines au cours du premier semestre de 2009.</p> <p>Examen de l’ébauche par les Parties durant trois semaines, en juillet 2009.</p> <p>Examen de l’assurance de la qualité par les Parties : août 2009.</p> <p>Publication : décembre 2009.</p>			
	<p>Sommaire relatif à l’assurance de la qualité.</p> <p><i>Projet de base de données</i> : Base de données sur les émissions atmosphériques des centrales électriques en Amérique du Nord.</p>		Compilation de données publiques provenant des Parties au cours du premier semestre de 2009.			
4. Tenue d’un atelier trinational afin de donner suite aux mesures de la stratégie nord-américaine de	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions trinationales sur les réseaux, les données, les analyses et le service AIRNow 	Décembre 2009.	Importants progrès en vue de rendre les réseaux adéquats et comparables, et de synchroniser et de rendre comparables la gestion et la diffusion des	Environnement Canada, le Semarnat, l’INE, l’EPA, la CCE, les gouvernements étatiques et provinciaux, les administrations locales,	70 000 \$	En fonction des décisions prises à la suite de discussions trinationales, divers travaux se poursuivront en 2010 et peut-être même en 2011.

PROJET 11 – Amélioration de la gestion de la qualité de l’air en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Recueillir l’information nécessaire afin de décrire l’état de l’environnement en Amérique du Nord et de cerner les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
<p>gestion de la qualité de l’air en Amérique du Nord et de les classer par ordre de priorité, et ce, en vue de recueillir, d’analyser et de diffuser les données des réseaux de surveillance.</p> <p>Étude de l’utilisation du service AIRNow International pour diffuser des données de référence comparables sur la qualité de l’air ambiant.</p>	<p>International.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de modifications convenues. 		données.	les gouvernements tribaux et des Premières nations, les entités réglementées, les ONG, les universités, les organismes de recherche, les organismes internationaux et le grand public intéressé aux questions relatives à la qualité de l’air.		
<p>5. Le GTNAQA et le Secrétariat collaboreront, au cours de réunions et de téléconférences régulières, à l’examen et à la surveillance de l’état d’avancement des projets, à</p>	<p>Application efficace de la stratégie relative à la qualité de l’air et exécution de projets connexes.</p>		<p>Atteinte des objectifs de la CCE et des Parties en matière de qualité de l’air.</p>	<p>Environnement Canada, le Semarnat, l’EPA, les États et les provinces.</p>	5 000 \$	<p>Poursuite de la collaboration entre le Secrétariat et le GTNAQA dans le cadre de l’exécution de projets relatifs à la qualité de l’air.</p>

PROJET 11 – Amélioration de la gestion de la qualité de l’air en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Recueillir l’information nécessaire afin de décrire l’état de l’environnement en Amérique du Nord et de cerner les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
l'évaluation de leurs besoins et de leurs priorités, à la formulation de suggestions en vue d'y apporter des améliorations, et à l'examen de documents et de réalisations prévus dans le cadre du projet.						
6. Soutien à un atelier trinational sur le renforcement des capacités au Mexique afin d'échanger des informations sur les conclusions scientifiques qui peuvent influencer sur les politiques publiques relatives à la qualité de l'air.	Échange efficace d'informations entre les universités, les planificateurs de la qualité de l'air et les intervenants au sujet des progrès accomplis dans les recherches sur la pollution atmosphérique.	Octobre 2009.	Meilleure connaissance des conclusions scientifiques qui peuvent influencer sur les politiques de gestion de la qualité de l'air. Fondements qui pourront servir à éclairer l'élaboration de politiques de gestion rationnelle de la qualité de l'air.	Environnement Canada, le Semarnat, l'EPA, les établissements d'enseignement, les organismes étatiques, provinciaux et municipaux de gestion de l'environnement, et le secteur privé.	10 000 \$	À déterminer en fonction des conclusions de l'atelier et des observations des participants et des Parties.
Coût total : 405 000 \$						

PROJET 11 – Amélioration de la gestion de la qualité de l’air en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Recueillir l’information nécessaire afin de décrire l’état de l’environnement en Amérique du Nord et de cerner les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
Indicateurs de rendement : <ul style="list-style-type: none"> • Achèvement des principaux éléments de l’inventaire national d’émissions au Mexique à partir des données de 2005. • Mise à jour de la base de données et du rapport sur les émissions des centrales électriques en Amérique du Nord. • Achèvement de la stratégie d’amélioration de la gestion de la qualité de l’air en Amérique du Nord. • Échange efficace d’informations entre les universités, les planificateurs de la qualité de l’air et les intervenants au sujet des progrès accomplis dans les recherches sur la pollution atmosphérique. • Entente trinationale sur un réseau de surveillance et un plan d’amélioration de la fiabilité des données connexes, et début des modifications apportées à au moins un aspect de ces travaux tel que cela était prévu. • Calendrier d’exécution d’inventaires comparables des émissions. • Données plus fiables et plus accessibles sur les émissions et la qualité de l’air ambiant. 						Principaux partenaires : Environnement Canada, le Semarnat, l’INE, l’EPA, la CCE, les États et les provinces, la Commission des Grands Lacs et la <i>Western Governors Association</i> (Association des gouverneurs de l’Ouest).

Projet 12 : Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord	Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE : Orlando Cabrera-Rivera
Budget prévu : 451 000 \$ CAN	Groupe de travail connexe : Groupe de fonctionnaires sur les RRTP

Objectifs du projet

Les principaux objectifs du projet de registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (RRTP) sont les suivants :

- Compiler et diffuser des renseignements sur la quantité et les sources de polluants toxiques que rejettent les établissements industriels en Amérique du Nord, ainsi que sur la gestion de ces polluants.
- Promouvoir l'utilisation de ces renseignements pour mettre sur pied des activités qui permettent de réduire fructueusement les rejets et les transferts de polluants industriels qui suscitent des préoccupations dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

Contexte

Historique et fondements du projet

Depuis 1996, ce projet a représenté l'un des principaux éléments des travaux de la CCE sur les polluants et la salubrité de l'environnement. Il a pour objet de recueillir et d'analyser les données que déclarent les établissements industriels dans le cadre des programmes nationaux de RRTP au Canada, au Mexique et aux États-Unis, dont celles sur la quantité, les sources et la manutention des substances chimiques toxiques. Au besoin, d'autres données et renseignements pertinents sur les sources complètent les données des RRTP et permettent de mieux les interpréter. Cette information est mise à la disposition d'un large éventail d'utilisateurs, dont les administrations municipales, le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG) et le grand public, et ce, grâce à la publication phare de la CCE, *À l'heure des comptes*, et du site Web *À l'heure des comptes en ligne*, à l'adresse <http://www.cec.org/takingstock/?varlan=fr-CA>. En collaboration avec les

responsables du projet, le Groupe de fonctionnaires sur les RRTP se consacre à l'application du Plan d'action en vue d'améliorer la comparabilité des RRTP nord-américains.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

La réunion annuelle du Groupe consultatif sur les RRTP constitue le meilleur moyen d'informer les intervenants des trois pays. Ceux-ci comptent, notamment : des fonctionnaires fédéraux chargés des RRTP ainsi que des représentants étatiques, provinciaux et municipaux dont les travaux portent sur ces registres ou sur des inventaires analogues; des établissements industriels déclarants; des organismes internationaux chargés des RRTP; des ONG vouées à la prévention de la pollution et à la santé; tout autre intervenant qui souhaite connaître les travaux de ce projet et y contribuer.

Le projet a pour particularité d'utiliser les ressources existantes et d'apporter une valeur ajoutée aux programmes nationaux de RRTP.

Groupe consultatif du projet

Le Groupe consultatif du projet compte divers intervenants, dont des fonctionnaires des trois pays chargés des RRTP. Plusieurs membres de ce groupe participent à la réunion annuelle et contribuent aussi bien au projet qu'au rapport *À l'heure des comptes* et au site Web *À l'heure des comptes en ligne*.

Justification

Atteinte des objectifs stratégiques

Les activités du projet donnent suite aux objectifs et aux priorités énoncés dans le *Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010*, dont les suivants :

Information nécessaire à la prise de décisions

Le projet vise à fournir de l'information sur la quantité, les sources et la manutention des substances chimiques toxiques que rejettent et transfèrent les établissements industriels du Canada, du Mexique et des États-Unis. Le rapport *À l'heure des comptes* rassemble ces données sous une forme qui permet aux intervenants de saisir le contexte et les limites de ces données, et de connaître les domaines qui nécessitent des améliorations. Le rapport comporte également des analyses particulières des rejets et transferts dans certains secteurs ou de certaines substances chimiques, offrant donc des renseignements supplémentaires pour prendre des décisions plus éclairées.

Le projet vise aussi à fournir de l'information afin d'assurer la comparabilité des politiques et des pratiques environnementales qui favorisent, dans toute l'Amérique du Nord, la réduction des rejets de polluants qui proviennent d'activités industrielles. Il vise également à faciliter la prise de décisions éclairées au sein des gouvernements, du secteur privé et des ONG, tout en offrant au grand public de l'information sur les questions environnementales. Les exemples qui suivent illustrent l'utilité du rapport *À l'heure des comptes* et des bases de données connexes pour les décideurs :

- Des analyses des rejets et transferts effectués à l'égard de secteurs déterminés qui permettent aux Parties de se rendre compte de l'incohérence des données des trois pays.
- Des analyses des données reçues et le relevé de celles qui sont aberrantes ou suspectes, et la transmission de ces renseignements aux Parties afin qu'elles puissent améliorer la qualité des données.
- L'utilisation, par des ONG telles qu'Environmental Defence Canada, pour établir des rapports sur les rejets et transferts de polluants provenant des établissements industriels de la région des Grands Lacs.
- Une connaissance et une utilisation accrues des données nationales de RRTP résultant d'activités de sensibilisation (sondage informel) à ces données dans les collectivités autochtones des régions

frontalières entre le Canada et les États-Unis et le Mexique et les États-Unis.

- La preuve empirique de l'utilisation, par les établissements déclarants visés par un RRTP, des comparaisons et des classements dans le rapport *À l'heure des comptes* afin d'améliorer leur performance environnementale.

Renforcement des capacités

Dans le cadre du projet, les trois Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) s'emploient conjointement à déterminer les mesures correctives qui s'imposent afin d'uniformiser la collecte, la comparabilité et la qualité des données des programmes nord-américains de RRTP. Les analyses des données trilatérales recueillies dans le cadre du présent projet fournissent également aux Parties l'information de base nécessaire pour déterminer les données qui sont suspectes, valider l'information recueillie et améliorer la qualité générale des données. Le renforcement des capacités s'avère particulièrement pertinent à l'égard du *Registro de Emisiones y Transferencia de Contaminantes* (RETC, Registre de rejets et de transferts de polluants) du Mexique dans le cadre duquel la déclaration des rejets et des transferts de polluants n'est devenue obligatoire qu'en 2004. Les enjeux actuels comprennent une augmentation de 30 % des établissements déclarants entre 2004 et 2005, laquelle a imposé l'obligation d'acquérir des connaissances très importantes de la part des fonctionnaires mexicains et des établissements obligés de déclarer leurs rejets et transferts.

Les activités de renforcement des capacités énumérées ci-après permettront d'améliorer la comparabilité et l'uniformité dans les domaines de la déclaration, de la collecte et du contrôle de la qualité des données :

- Le soutien aux efforts déployés au Mexique en vue d'améliorer la transmission des données des RRTP des États mexicains au gouvernement fédéral, et le relevé et la transmission des données aberrantes grâce à la compilation et à l'analyse dont elles sont l'objet dans le rapport *À l'heure des comptes*.

- L'échange d'informations entre les fonctionnaires sur la qualité des données courantes, les activités de caractérisation dans le secteur industriel entreprises par les responsables des programmes canadien et américain de RRTP. Cela leur permettra d'améliorer chacun de ces programmes et de favoriser une plus grande comparabilité des données de RRTP en Amérique du Nord. La compilation, la comparaison et l'analyse des rejets et des transferts dans certains secteurs, par exemple l'acier, le fer, le ciment et l'électricité, réalisés dans le cadre de ce projet complètent les activités nationales à cet égard en leur fournissant des renseignements supplémentaires.

Liens entre l'environnement et le commerce

L'information qui découle de ce projet sert de fondement à l'évaluation de la performance environnementale de certains secteurs industriels et à la mise en œuvre d'activités de prévention de la pollution qui suscitent des réductions de coûts et une plus grande compétitivité. Certaines activités de ce projet (p. ex., l'examen des rejets et des transferts, notamment par les secteurs de l'électronique et de la production d'électricité) sont en synergies avec le secteur de programme relatif à l'environnement et au commerce.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

Compte tenu de sa portée nord-américaine, le projet permet d'établir des comparaisons en matière de pollution industrielle, particulièrement dans les secteurs en activité dans les trois pays. Grâce à des analyses des données déclarées dans le cadre des RRTP du Canada, du Mexique et des États-Unis, les gouvernements, les représentants de l'industrie et les citoyens peuvent mieux connaître les sources et les types de pollution industriels qui peuvent avoir des répercussions sur la santé et l'environnement des Nord-Américains. L'analyse effectuée dans le rapport *À l'heure des comptes* montre également les changements dans les formes et les tendances des rejets et transferts de substances chimiques toxiques au fil du temps, et ce, par milieu, par secteur et par pays. Cette connaissance constitue la première étape d'un processus décisionnel.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

L'importance du projet découle du fait qu'il s'avère aussi utile que pertinent pour atteindre les buts des programmes de RRTP nord-américains en offrant de l'information et des analyses qui ne se fondent pas seulement sur chaque

programme national de RRTP. L'analyse des rejets et des transferts de polluants au fil du temps, grâce au rapport *À l'heure des comptes*, représente une contribution unique à la connaissance des sources de pollution par le public et illustre très bien l'application du droit du public à être informé au sujet de la gestion des polluants. Les analyses publiées et la représentation cartographique en ligne des établissements déclarants dans toute l'Amérique du Nord offre à tous les intervenants un accès plus large à de l'information essentielle qui leur permet de se pencher sur des questions environnementales préoccupantes aux échelons local, régional, national et trinational.

Le suivi des rejets et des transferts de polluants l'échelle continentale permet de constater que la réduction de la pollution réclame une collaboration transfrontalière. Ce projet favorise aussi la communication et la coopération entre les trois Parties dans le cadre de leur démarche visant à instaurer et à améliorer leur programme respectif de RRTP. La mise sur pied du RETC du Mexique et son inclusion dans le présent projet constituent l'une des réussites de ce dernier.

Grâce à la publication du rapport *À l'heure des comptes* et à d'autres efforts de sensibilisation, la CCE accroît la visibilité de chaque programme. La réunion annuelle du Groupe consultatif sur les RRTP offre également une tribune aux intervenants de toute l'Amérique du Nord où ils peuvent s'informer et formuler des observations sur l'utilisation, la qualité, la présentation et la diffusion des données de RRTP. Les fonctionnaires canadiens, mexicains et américains participent à cette réunion annuelle en fournissant des informations à jour sur leur programme respectif tout en bénéficiant des observations formulées par les intervenants dans une optique continentale.

Liens avec d'autres projets de la CCE

Ce projet est lié à celui sur la gestion rationnelle des produits chimiques, car certaines substances ou groupes de substances chimiques tels que le polybutylène téréphtalate (PBT) et le mercure suscitent des préoccupations et constituent des priorités dans ces deux projets.

De la même manière, il existe des synergies inhérentes avec le projet d'amélioration de la qualité de l'air en Amérique du Nord. Par exemple, les données des RRTP concernant les centrales électriques au charbon et au

mazout peuvent être combinées à d'autres sources d'information pour réaliser des études sur la qualité de l'air dans ce secteur industriel.

Les données recueillies et analysées dans le cadre de ce projet de RRTP peuvent aussi fournir de l'information et servir d'indicateurs pour le projet du secteur de programme sur l'environnement et le commerce portant sur le soutien à la viabilité de l'environnement et à la compétitivité commerciale dans certains secteurs en Amérique du Nord.

Le présent projet a également des liens avec celui sur la représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord, et ces liens évoluent constamment à mesure que les données des RRTP sont reportées sur des cartes et servent à diverses analyses dans le rapport et le site Web *À l'heure des comptes*.

Activités et réalisations

Principales activités

L'exécution du projet donnera lieu aux activités suivantes :

- Travaux du Groupe de fonctionnaires sur les RRTP : Organisation de téléconférences régulières avec les fonctionnaires chargés des RRTP afin d'examiner l'état d'avancement du projet, y compris les documents et les réalisations connexes, d'évaluer ses besoins, de formuler des conseils et de suggérer des stratégies en vue d'y apporter des améliorations et de fixer des priorités.
- Activités de renforcement des capacités : Collaboration avec des fonctionnaires afin de trouver des moyens d'améliorer la comparabilité et l'uniformité des déclarations de données, la collecte de ces données et le contrôle de leur qualité. Ces activités comprennent l'échange d'informations sur l'établissement du profil des secteurs industriels, et la promotion de l'efficacité de l'échange d'informations sur des mécanismes d'assurance et de contrôle de la qualité pour améliorer celle des données, particulièrement les données recueillies au Mexique dans le cadre des RETC étatiques et fédéral.
- Collecte et analyse des données : Collecte des données des trois RRTP et, au besoin, d'autres sources des trois Parties, comblement des lacunes en matière de données, et incorporation dans le rapport *À l'heure des*

comptes des conclusions qui sont pertinentes et utiles aux Parties et aux intervenants. Ces données sont également présentées sous une forme utilisable en ligne ainsi que dans des applications cartographiques (p. ex., conformément au cadre de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord).

- Infrastructure de gestion de l'information : Étude de moyens novateurs d'améliorer le processus de collecte et d'archivage des données des RRTP, ainsi que leur accès, afin de les rendre plus utiles pour des projets ou des applications (p. ex., *À l'heure des comptes*, les fonctions cartographiques de l'Atlas, les projets relatifs à l'environnement et au commerce, et les rapports spéciaux établis dans le cadre des programmes de la CCE).
- Sensibilisation : Organisation de la réunion annuelle du Groupe consultatif sur les RRTP afin d'obtenir des observations sur le rapport *À l'heure des comptes* et sur le présent projet, et suggérer des domaines d'étude et d'analyse pour les prochains rapports; participation aux activités nationales et internationales des RRTP; renforcement de la sensibilisation grâce à un meilleur accès au site Web *À l'heure des comptes en ligne* et aux outils qui y sont offerts.

Publics cibles

Les groupes cibles du projet comprennent les intervenants éventuels, mais plus particulièrement les gouvernements, les ONG qui se consacrent à la pollution, l'industrie, les universités qui réalisent des études connexes et les citoyens ordinaires qui désirent obtenir de l'information sur les sources de pollution locales, nationales ou continentales.

Partenaires et intervenants

Environnement Canada, avec l'Inventaire national des rejets de polluants, le *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) du Mexique avec le RETC, et l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis avec le *Toxics Release Inventory* (TRI, Inventaire des rejets toxiques) fournissent les informations et les données dont le projet a besoin. Des universitaires et des spécialistes de l'industrie participent également à l'examen du chapitre spécial du rapport *À l'heure des comptes*.

Ressources externes

Les données des trois Parties servent à compiler et à établir des rapports ainsi qu'à élaborer des documents connexes au présent projet.

Réalisations et calendrier d'exécution

Le rapport *À l'heure des comptes 2006* sera publié en mai 2009 et ses données seront consultables dans le site Web et la base de données *À l'heure des comptes en ligne*.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Mise sur pied d'une infrastructure permettant aux trois Parties d'échanger des informations, de forger une vision commune et de travailler en collaboration sur les questions que soulèvent la comparabilité, l'uniformité et l'amélioration de leur programme de RRTP respectif.

Indicateurs de rendement

- Réduction du délai entre la collecte de données et la diffusion du rapport final.

Résultats partiels

- Cette infrastructure permettra aux Parties de renforcer leurs capacités et de modifier les politiques afin de regrouper les bases de données des RRTP en Amérique du Nord et d'améliorer leur pertinence et leur utilité.

Indicateurs de rendement

- L'uniformité des exigences de déclaration des rejets et transferts de polluants dans le cadre des programmes de RRTP, y compris la déclaration des polluants prioritaires, tel que le recommande le Plan d'action en vue d'améliorer la comparabilité des RRTP nord-américains.

Résultats finaux

- Mise sur pied d'un projet nord-américain de RRTP qui permettra de compiler et de diffuser des informations fiables et comparables. Ce projet

permettra d'utiliser ces informations pour susciter des mesures positives, dont des décisions politiques éclairées, l'évaluation de l'efficacité et de la performance environnementale de l'industrie, des méthodes rentables de prévention de la pollution et la sensibilisation des citoyens aux rejets de substances dangereuses dans l'environnement.

Indicateurs de rendement

- Le degré d'utilisation des informations dans les décisions que prennent les intervenants.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

Il est prévu d'atteindre certains des principaux objectifs du projet au cours des deux prochaines années, particulièrement les suivants :

- La rationalisation de la collecte, de la compilation et de l'échange de données de RRTP dans les trois pays.
- Une plus grande automatisation de plusieurs fonctions de la base de données sur les RRTP consultable en ligne.
- La normalisation des éléments du rapport *À l'heure des comptes* qui constituent des sections régulières de cette publication annuelle.

Il est possible d'assurer la viabilité du projet en fonction de la pertinence et de l'utilité des informations qu'il fournit, de la réussite de l'instauration du RETC ainsi que de moyens novateurs d'échanger des informations, et de la poursuite de la collaboration entre les fonctionnaires chargés des RRTP. Grâce à une infrastructure bien établie, les coûts du projet liés à la charge de travail de la CCE peuvent connaître une diminution importante. Toutefois, celle-ci devra continuer de coordonner le projet compte tenu de son envergure trinationale. Les travaux envisagés au cours des deux ou trois prochaines années comprennent les suivants :

- La poursuite de l'amélioration de la comparabilité et de l'uniformité des données de RRTP, ce qui pourrait comprendre le recours à d'autres informations que recueillent les Parties en dehors de leur programme respectif de RRTP.
- L'accélération du processus de collecte et d'analyse des données afin de

fournir de l'information en temps opportun.

- Le perfectionnement du rapport *À l'heure des comptes*, en améliorant la mise en contexte et la convivialité des documents de sensibilisation, et ce, pour renforcer la pertinence et l'utilité de l'information destinée aux Parties et aux intervenants.
- L'application de mesures d'évaluation du rendement afin de déterminer le degré d'efficacité du projet.

Dernières étapes dans l'atteinte des objectifs du programme

- L'instauration du RETC à déclaration obligatoire des rejets et des transferts de polluants au Mexique.
- La constitution d'une base de données intégrées sur les RRTP d'Amérique du Nord.

Échéance de la participation de la CCE

Compte tenu du caractère trinational du projet et du rôle coordonnateur de la CCE, il est prévu qu'elle continue de participer au projet, mais qu'elle diminuera son degré de participation au fil des ans.

Viabilité

Étant donné l'instauration du RETC mexicain qui oblige à déclarer les rejets et les transferts de polluants et de l'accès aux données de ce registre accordé récemment au public, la collaboration entre la CCE et les Parties porte sur la qualité des données et favorise l'efficacité dans les échanges d'informations entre les États et le gouvernement fédéral. Au cours des prochaines années, les travaux se poursuivront dans ces domaines et les trois Parties auront acquis de l'expérience en travaillant de concert. La collaboration en vue d'accroître cette efficacité et la qualité des données, au même titre que les améliorations à la portée et à l'analyse des données dans le rapport *À l'heure des comptes*, donnera davantage de poids aux mesures que recommande le Plan d'action en vue d'améliorer la comparabilité des RRTP nord-américains, et favorisera l'inclusion d'autres secteurs industriels et de substances chimiques prioritaires dans les déclarations visées par les RRTP.

La CCE peut susciter d'autres mesures de la part des Parties grâce à des communications et à une collaboration régulières dans les domaines susmentionnés. L'analyse des données dans le cadre du rapport *À l'heure des*

comptes favorise également la prise de mesures, car elle met en lumière les domaines qui réclament d'autres interventions (p. ex., des différences marquées entre les substances à déclarer ou les secteurs déclarants). Les réunions annuelles du Groupe consultatif sur les RRTP donnent aux intervenants l'occasion de formuler des observations sur le contenu et la présentation des informations et des données dans le rapport *À l'heure des comptes* et son site Web. En outre, les fonctionnaires des trois pays chargés des RRTP ainsi que d'autres intervenants échangent des informations sur ces programmes nationaux et établissent des relations durables.

Communications

Les publics cibles des documents et de l'information découlant du présent projet comprennent les gouvernements, les ONG qui se consacrent à la pollution, l'industrie, les universités qui réalisent des études connexes et les citoyens ordinaires qui désirent obtenir de l'information sur les sources de pollution locales, nationales ou continentales. Les communications s'établissent par le truchement du site Web *À l'heure des comptes en ligne* et de sa base de données consultable, ainsi qu'au moyen du rapport *À l'heure des comptes* et de la réunion annuelle du Groupe consultatif au cours de laquelle les intervenants peuvent formuler des observations sur le présent projet.

Gestion de l'information

Il est prévu d'améliorer la base de données intégrée sur les RRTP. La collecte de données se fera manuellement au début, mais plus leur intégration progressera, plus il sera possible de les recueillir automatiquement. Les utilisateurs auront accès à toutes les données des déclarations ainsi qu'aux sous-ensembles de données servant à des analyses particulières pour le rapport *À l'heure des comptes*.

Un consultant a été chargé de vérifier, d'étoffer et de faire des enregistrements dans la base de données intégrée pour que le personnel de la CCE puisse l'utiliser et la mettre à jour. Le contrat qui lui a été accordé comprend la mise au point d'applications pour les données, notamment l'établissement de cartes et de graphiques, afin d'élargir leur accès et de

mieux les faire connaître aux utilisateurs. Le perfectionnement de la base de données favorisera un meilleur accès de ceux-ci aux données, et grâce à la normalisation de certains éléments (p. ex., des coordonnées géographiques conformes au cadre de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord), il sera possible d'y accéder pour les besoins d'autres projets de la CCE.

Plan de mise en œuvre

PROJET 12 – Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
<p>1. Achèvement de la collecte, de l'analyse et de l'interprétation des données afin d'établir le rapport <i>À l'heure des comptes 2006</i>.</p> <p>Examen de certains éléments de données (p. ex., la caractérisation des polluants et les numéros de registre CAS [Chemical Abstracts Service]) par souci d'exactitude et d'uniformité des bases de données des trois pays.</p>	<p>Ensemble intégré de données recueillies par les Parties dans le cadre de leur RRTP en 2006, et provenant aussi d'autres programmes au besoin. Ces données constitueront le fondement du prochain rapport <i>À l'heure des comptes</i>.</p> <p>Stratégie visant à compléter les données des RRTP avec d'autres déjà recueillies par les Parties dans le cadre d'autres</p>	<p>Novembre 2008 à janvier 2009 pour la collecte des données (cela dépend du moment où la CCE recevra les données du Mexique).</p>	<p>Ensemble de données de qualité afin de soutenir l'élaboration du rapport <i>À l'heure des comptes</i> et d'autres documents.</p> <p>Évaluation et recommandation de mesures rentables en vue d'assurer l'uniformité des données.</p> <p>Amélioration du cadre d'interprétation des données.</p>	<p>Ces informations aideront les responsables de l'INRP au Canada, du RETC au Mexique et du TRI aux États-Unis à évaluer leurs activités de déclaration de données. Les autres bénéficiaires comprennent les utilisateurs de données, les ONG, les universités, l'industrie et les citoyens qui cherchent de l'information sur les polluants toxiques que rejettent les établissements industriels.</p>	<p>115 000 \$</p>	<p>Collecte et analyse des données de RRTP recueillies en 2007.</p>

PROJET 12 – Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	programmes. Établissement de la structure du rapport <i>À l'heure des comptes 2006</i> .					
2. Achèvement et publication du rapport <i>À l'heure des comptes 2006</i> .	Analyse comparative des données des RRTP nord-américains afin de faire connaître aux décideurs l'état, les tendances et la gestion des polluants industriels. Ces informations sont consultables sous forme de documents imprimés et en ligne. Remise aux Parties d'une copie électronique du rapport final six	Fin mai 2009.	Diffusion de l'information pour faciliter la prise de décisions, respecter le droit du public à s'informer sur les sources de pollution, aider les organismes locaux de lutte contre la pollution à évaluer des zones préoccupantes, fournir à l'industrie des informations dont elle peut se servir pour prendre des mesures rentables de lutte contre la pollution. Délai pour que les Parties préparent la version finale de la publication.	Le grand public (p. ex., les citoyens qui cherchent de l'information sur les polluants industriels), les gouvernements étatiques et provinciaux, les administrations municipales, l'industrie, les établissements d'enseignement et les ONG qui se penchent sur des questions liées à la santé et à la pollution.	100 000 \$	Cette activité se terminera en 2009. La publication des données de 2007 est prévue en 2010.

PROJET 12 – Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	semaines avant sa publication.					
	<p>Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.</p> <p><i>Rapport : À l'heure des comptes 2006.</i></p>		<p><i>Examen par le Secrétariat</i> : Le processus a débuté par la collecte de données par les Parties (de novembre 2008 à janvier 2009), et des consultants sont chargés d'analyser ces données, de déterminer celles qui sont suspectes et de constituer un ensemble de données intégrées ainsi que des sous-ensembles, le cas échéant. Ce processus est suivi d'un examen et de corrections des principaux éléments de données avec l'aide des Parties. La rédaction du rapport (notamment celle du chapitre spécial) a débuté en novembre et la publication est prévue vers la fin du mois de mai 2009.</p> <p><i>Examen par des intervenants et des spécialistes</i> : Le chapitre spécial est distribué à des intervenants et à des spécialistes déterminés afin qu'ils l'examinent durant trois semaines (en février et mars 2009).</p> <p><i>Examen de l'ébauche par les Parties</i> : Examen du chapitre spécial (en février et mars 2009) par les Parties, ainsi que du chapitre contenant les données trilatérales de 2006 (mars 2009).</p> <p><i>Examen par le public</i> : Le Groupe consultatif sur les RRTP s'est réuni à l'automne de 2008 afin d'examiner le rapport <i>À l'heure des comptes</i> et de formuler des conseils sur les priorités du projet.</p> <p><i>Approbation par les Parties</i> : Quatre semaines avant la publication du communiqué TS06.</p> <p><i>Publication</i> : Fin mai 2009.</p>			
3. Mise à niveau et amélioration du site Web <i>À l'heure des comptes en ligne</i> .	Ajout de données dans le site <i>À l'heure des comptes en ligne</i> afin d'offrir l'accès à une base de données plus complète et à des	Permanent.	Informations plus valables pour les utilisateurs, accès plus facile aux données, et réduction des coûts grâce à une diminution du nombre de documents imprimés.	Les citoyens qui cherchent de l'information sur les polluants industriels, les gouvernements étatiques et provinciaux, les administrations municipales, l'industrie,	45 000 \$	Les améliorations ultérieures viseront à fournir une meilleure information et à rationaliser le rapport <i>À l'heure des comptes</i> .

PROJET 12 – Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	recherches personnalisées, et d'améliorer le caractère informatif du rapport en y intégrant des graphiques et des cartes.			les établissements d'enseignement et les ONG qui se penchent sur des questions liées à la santé et à la pollution.		
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Base de données en ligne : À l'heure des comptes en ligne</i> (données de 2006).	<ul style="list-style-type: none"> • Extraction de données et constitution d'une base et d'ensembles de données intégrés aux fins d'analyse (janvier à mars 2009). • Préparation de données pour un outil de recherche en ligne, y compris des latitudes et des longitudes pouvant faire l'objet d'applications cartographiques (mars à mai 2009). • Diffusion de données en même temps que la publication du rapport <i>À l'heure des comptes 2006</i> (fin mai 2009). 				
4. Début de la collecte et de l'interprétation des données pour le rapport <i>À l'heure des comptes 2007</i> .	Constitution d'une base de données avec celles recueillies par les Parties en 2007 dans le cadre des RRTP. Établissement de la structure du rapport	Juillet 2009.	Ensemble de données de qualité afin de soutenir l'élaboration du rapport <i>À l'heure des comptes</i> et d'autres documents. Recommandations de mesures rentables en vue d'assurer l'uniformité des données.		20 000 \$	Coordination des travaux avec les programmes de RRTP afin d'accélérer et de synchroniser la disponibilité des données pour les besoins du rapport <i>À l'heure des comptes</i> .

PROJET 12 – Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	<i>À l'heure des comptes 2007.</i>					
<p>5. Collaboration avec les responsables des programmes de RRTP afin de coordonner et d'échanger des informations relativement à leurs activités visant à établir le profil des secteurs industriels, et à caractériser et à améliorer la qualité et la déclaration des données.</p> <p>Collaboration avec le Mexique en vue de soutenir l'amélioration de la qualité des données et d'accélérer le traitement de celles du RETC ainsi que leur transfert entre les organismes étatiques et fédéraux.</p>	<p>Amélioration de la qualité des données, de leur déclaration et de l'uniformité des programmes de RRTP.</p> <p>Amélioration de la rapidité de production des données, et de leurs disponibilités, intégrité et qualité pour fin d'analyse.</p>	Permanent.	Fourniture d'informations fiables et en temps opportun aux intervenants et aux décideurs.	Les programmes de RRTP du Canada, du Mexique et des États-Unis, les secteurs industriels et les intervenants.	75 000 \$	Poursuite des travaux avec les programmes de RRTP en vue de mieux caractériser certains secteurs industriels.

PROJET 12 – Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
6. Exposé des activités du projet à la Conférence internationale sur les inventaires d'émissions organisée par l'EPA ainsi qu'à l'OCDE afin de promouvoir l'approche nord-américaine en matière de déclaration de rejets et de transferts de polluants.	Visibilité accrue de la CCE et multiplication des activités d'information sur le projet.	Mars 2009.	Échange d'informations au bénéfice de toutes les Parties afin d'améliorer la présentation des données, et de fournir de l'information et des connaissances pour des activités connexes ainsi que des RRTP régionaux ou internationaux récemment instaurés.	Les professionnels de l'environnement, les représentants du secteur privé, les décideurs, les représentants des gouvernements et des organismes internationaux (y compris des ONG).	6 000 \$	Multiplication des activités de sensibilisation dans le cadre d'autres efforts régionaux relatifs aux RRTP.
7. Consultation des intervenants dans le cadre de la réunion annuelle du Groupe consultatif sur les RRTP qui se déroulera au Mexique en 2009.	Présentation des résultats du projet et sollicitation d'observations quant au domaine sur lequel pourrait porter <i>À l'heure des comptes 2008</i> ainsi qu'à l'orientation du projet.	Automne de 2009.	Échange d'informations entre les intervenants de tous les niveaux, promotion des programmes nationaux de RRTP et possibilité de participer à l'élaboration de programmes.	Les programmes de RRTP du Canada, du Mexique et des États-Unis, les représentants étatiques, provinciaux et municipaux, les représentants de l'industrie, les ONG et les citoyens intéressés.	90 000 \$	Renforcement de la sensibilisation et de la participation des intervenants, et promotion d'une plus grande utilisation des informations que fournissent les RRTP.

PROJET 12 – Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des décideurs nord-américains à saisir les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes. • Élargir l'accès à l'information environnementale afin de faciliter la prise de mesures aux échelons local, national et continental. • Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
Coût total : 451 000 \$						
Indicateurs de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction du délai entre la collecte de données et la diffusion du rapport final. ▪ Uniformité des exigences de déclaration des rejets et transferts de polluants dans le cadre des programmes de RRTP, y compris la déclaration des polluants prioritaires, tel que le recommande le Plan d'action en vue d'améliorer la comparabilité des RRTP nord-américains. ▪ Degré d'utilisation des informations dans les décisions que prennent les intervenants. 						Principaux partenaires : Les fonctionnaires des trois pays chargés des RRTP, Environnement Canada, le Semarnat et l'EPA.

Projet 13 : Conservation des espèces et des aires marines qui suscitent des préoccupations communes	Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE : Hans Herrmann
Budget prévu : En 2009 : 351 000 \$ CAN Achèvement des activités de 2008 : 32 000 \$ CAN Total : 383 000 \$ CAN	Groupe de travail connexe : Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité (GTCTB)

Objectifs du projet

Ce projet a pour but d'aider les Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) à respecter leur engagement, dans le cadre de cet accord¹, consistant à mieux conserver, protéger et améliorer l'environnement en Amérique du Nord, notamment en exécutant des projets pilotes qui démontrent explicitement les avantages d'une collaboration trinationale et qui peuvent être reproduits dans d'autres régions².

Étant donné l'achèvement du premier cycle de cinq ans du Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord (« Stratégie relative à la biodiversité »), lequel s'étend sur 15 ans, plusieurs activités de la CCE relatives à la conservation des espèces et des aires s'achèveront en 2009 et offriront la possibilité d'y mettre définitivement un terme ou de favoriser leur poursuite à d'autres endroits.

Contexte

Historique et fondements du projet

En 2003, le Conseil de la CCE a cautionné la Stratégie relative à la biodiversité, et compte tenu de son caractère holistique, cette stratégie consiste à coordonner les efforts trinationaux de conservation des espèces et

¹ Voir

<http://www.cec.org/pubs_info_resources/law_treat_agree/naaec/index.cfm?varlan=francais>.

² La résolution du Conseil n° 08-05 prescrit « d'envisager d'élargir l'approche stratégique du RNAAMP afin que celui-ci inclue les côtes nord-américaines de l'Atlantique, du golfe du Mexique, de la mer des Antilles et de l'Arctique ». Voir

>http://www.cec.org/files/PDF/ABOUTUS/08-05RES_fr.pdf>.

des aires qui suscitent des préoccupations communes en Amérique du Nord. Ces efforts visent à renforcer les capacités locales et à recourir à des instruments économiques et commerciaux dans les écorégions et les aires de conservation telles que la région s'étendant de l'État de Baja California à la mer de Béring (la « région Baja-Béring »).

Cette région et les plans d'action nord-américains de conservation (PANAC) qui s'y rapportent ont donné lieu à l'application pilote de la Stratégie et d'un cadre de coopération en 2008, année qui représente la fin du cycle quinquennal de la Stratégie. La fin de ce cycle constitue également, tel que l'énonce la Stratégie, la réalisation d'un premier examen approfondi des travaux accomplis. Les résultats de cet examen serviront de fondement pour réviser la Stratégie.

Étapes importantes des activités de la CCE :

- Juin 1997 : Publication de *Les régions écologiques de l'Amérique du Nord : Vers une perspective commune*.
- Octobre 1999 : Choix de 17 espèces terrestres qui suscitent des préoccupations communes.
- Juillet 2002 : Choix, par les trois pays, de 16 espèces marines qui suscitent des préoccupations communes en matière de conservation.
- Avril 2003 : Désignation d'aires de conservation prioritaires dans la région Baja-Béring.
- Juin 2003 : Le Conseil adopte la Stratégie relative à la biodiversité³.

³ Voir la résolution du Conseil n° 03-07 à l'adresse

<http://www.cec.org/files/PDF/ABOUTUS/Res-07-Biodiversity_fr.pdf>.

- Juin 2004 : Choix de six espèces marines et terrestres en vue d'établir des PANAC à leur égard.
- Avril 2005 : Implantation d'un réseau de stations de surveillance dans la région Baja-Béring.
- 2005 à 2007 : Établissement de fiches d'évaluation des conditions écologiques dans la région Baja-Béring en fonction d'un cadre commun d'évaluation de ces conditions, et relevé des pressions sous-jacentes exercées sur la biodiversité dans des aires marines protégées (AMP) de cette région.
- 2007 et 2008 : La CCE a tenu plusieurs ateliers de formation à l'intention des pêcheurs dans le cadre d'un projet de décentralisation au Mexique.
- Mai 2008 : Le Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité (GTCB) cautionne le projet et recommande la poursuite, en 2009, des activités du Réseau nord-américain d'aires marines protégées (RNAAMP) et de la mise en œuvre des PANAC.
- Juin 2008 : Le Conseil décide d'examiner le fait d'étendre l'approche stratégique du RNAAMP à d'autres écosystèmes océaniques communs (p. ex., dans l'Atlantique, l'Arctique ou le golfe du Mexique)⁴.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

L'exécution de ce projet se poursuivra en partenariat avec les organismes suivants :

Activités 1 à 4 : Pêches et Océans Canada, Environnement Canada, Parcs Canada, la *Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas* (Conanp, Commission nationale des aires naturelles protégées du Mexique), l'*Instituto Nacional de la Pesca y Acuicultura* (Inapesca, Institut national de la pêche et de l'aquaculture), la *National Oceanic and Atmospheric Administration* (NOAA, Administration atmosphérique et océanique nationale)⁵ et le *Department of Interior* (DOI, ministère de l'Intérieur)⁶ des États-Unis.

⁴ Voir la résolution du Conseil n° 08-05 à l'adresse

<http://www.cec.org/files/PDF/ABOUTUS/08-05RES_fr.pdf>.

⁵ Les services suivants de la NOAA participent au projet : l'*Office of National Marine Sanctuaries* (Bureau des réserves marines nationales), l'*Estuarine Reserves Division* (Division des réserves estuariennes) et le *National Marine Fisheries Service* (Service national des pêches maritimes).

⁶ Les services suivants du DOI participent au projet : le *National Park Service* (Service

Activité 5 : Pêches et Océans Canada, Environnement Canada, Parcs Canada, la Conanp, l'Inapesca, la NOAA, le DOI, des organisations non gouvernementales (ONG) régionales, des centres de recherche, des universités et des organismes locaux de protection de l'environnement.

Activité 6 : Pêches et Océans Canada, la Conanp, la NOAA et des collectivités de pêcheurs⁷.

Activité 7 : Partenaires du projet *Structure of Populations, Levels of Abundance and Status of Humpbacks* (SPLASH, structure des populations, niveaux d'abondance et situation des rorquals à bosse); les organismes gouvernementaux contribuent à 90 % des ressources.

Activité 8 : L'organisme OIKONOS fournira des services en nature (salaires et site Web) et la NOAA contribuera à 50 % des ressources.

Groupes consultatifs du projet

Le GTCB, le comité directeur du RNAAMP, et les équipes techniques et scientifiques spéciales formées aux fins des PANAC.

Justification

Le projet a aidé les Parties à renforcer leurs capacités et leurs connaissances de base en vue de conserver des espèces et des habitats prioritaires dans une région ayant une très grande importance écologique⁸ en Amérique du Nord.

Pour ce faire, il a donné lieu aux activités suivantes :

- L'aide apportée aux Parties afin qu'elles puissent cerner, évaluer et éliminer les causes sous-jacentes du déclin de trois espèces marines qui suscitent des préoccupations communes en matière de conservation.
- La contribution au comblement des lacunes dans les capacités qu'exige la surveillance des espèces et des habitats auxquels les trois pays portent le même intérêt.
- Le soutien à l'établissement d'un réseau d'aires marines protégées (AMP) afin d'évaluer et de surveiller l'intégrité écologique de celles qui

national des parcs) et le *Fish and Wildlife Service* (FWS, Service des pêches et de la faune).

⁷ La participation des collectivités de pêcheurs aux ateliers de formation dépendra des conclusions de la caractérisation des collectivités de référence.

⁸ Voir

<http://www.cec.org/programs_projects/conserv_biodiv/priority_regions/index.cfm?varlan=francais>.

- La promotion du projet à titre de modèle à reproduire dans d'autres écorégions importantes d'Amérique du Nord (réseau d'AMP jumelles pour la conservation des monarches, prairies, etc.).

Atteinte des objectifs stratégiques

Ce projet donne également suite au Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010 en fonction des activités suivantes⁹ :

- Le renforcement des capacités, l'établissement d'un cadre de travail et le comblement des lacunes en matière d'information pour que les décideurs nord-américains perçoivent les pressions sous-jacentes du commerce sur les habitats essentiels et les espèces prioritaires. Il est aussi prévu de chercher des moyens de promouvoir des activités de développement durable dans une région à laquelle les trois pays portent le même intérêt, comme cela s'est réalisé avec les fiches d'évaluation des conditions écologiques dans la région Baja-Béring (7^e objectif).
- La réalisation des activités de renforcement des capacités que prévoient les PANAC, et qui favorisent la conservation des espèces en intervenant à l'égard des facteurs de stress sous-jacents (les prises accessoires et les collisions avec les bateaux), ainsi que l'étude d'approches axées sur les forces du marché en vue de soutenir la protection et la conservation des espèces de même que les activités économiques durables à l'échelon local (6^e objectif).
- L'étude d'approches axées sur les forces du marché en vue de soutenir la conservation du milieu marin et les activités économiques durables à l'échelon local, notamment grâce à des débouchés commerciaux à long terme pour les produits dérivés de la biodiversité qui donnent suite aux objectifs de conservation du milieu marin (10^e objectif).
- L'échange d'informations scientifiques et de compétences afin d'accroître les connaissances sur les habitats essentiels et les espèces prioritaires, ainsi que sur les activités écologiques et la prévention et la diminution des pratiques destructrices (4^e objectif).

L'une des activités les plus importantes du RNAAMP jusqu'à présent a été

l'instauration d'une fiche d'évaluation des conditions écologiques qui synthétise une grande quantité de connaissances complexes à caractère technique, traditionnel (local) et écologique sur les conditions des AMP le long de la côte occidentale de la région Baja-Béring en Amérique du Nord. L'année 2009 constitue l'apogée du projet pilote relatif à cette région ainsi que de la mise en œuvre des PANAC sous l'égide de la CCE. Il donnera lieu aux réalisations suivantes :

- Une base de données commune sur l'environnement fondée sur un modèle « pression-état-réponse ».
- Un réseau trinational de spécialistes et de gestionnaires qui continuera à se pencher sur des questions qui suscitent des préoccupations communes.
- Le renforcement des capacités des principaux intervenants (les pêcheurs et les exploitants d'entreprise touristique) afin qu'ils puissent protéger les espèces en voie de disparition tout en poursuivant leurs activités économiques.
- Un groupe de gestionnaires d'AMP qui appliquera une approche continentale dans le cadre de la gestion et de la surveillance des AMP situées dans la région Baja-Béring.
- L'application d'une méthode commune d'établissement de rapports sur les AMP (fiches d'évaluation pour la région Baja-Béring) qui peut être reproduite dans d'autres régions marines et terrestres.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

Ce projet est destiné à mettre en œuvre des projets pilotes de conservation des espèces et des aires marines qui suscitent des préoccupations communes en démontrant concrètement les avantages qu'offre la collaboration trinationale ainsi que la possibilité de reproduire ces projets dans d'autres régions d'Amérique du Nord qui revêtent une importance écologique.

Une approche continentale de protection du milieu marin a été élaborée sous l'égide de la CCE afin de maintenir l'intégrité écologique, de protéger les espèces migratrices et les habitats transfrontaliers, et d'aplanir les menaces qui pèsent sur les écorégions marines communes. Le RNAAMP constitue un réseau trinational de gestionnaires d'AMP et d'autres spécialistes compétents, et il a pour but d'améliorer et de renforcer la conservation de la biodiversité dans les habitats marins essentiels et de favoriser la constitution d'un réseau complet d'AMP en Amérique du Nord par les organismes compétents des trois pays.

⁹ Voir les objectifs du Plan stratégique à l'adresse

<http://www.cec.org/files/PDF/ABOUTUS/2005-2010-Strategic-plan_fr.pdf>.

La tortue luth, le rorqual à bosse et le puffin à pieds roses font partie des trente-trois espèces qui suscitent des préoccupations communes en Amérique du Nord et ont été retenues pour tirer parti de la possibilité de mettre fin à leurs prises accessoires dans les trois pays. La désignation de toutes ces espèces par la CCE a découlé de l'examen de divers critères dont leur degré de risque d'extinction, des menaces communes dont elles sont l'objet dans les trois pays, et de nécessité d'une collaboration entre le Canada, le Mexique et les États-Unis.

Cette collaboration entre ces trois pays a joué un rôle important dans le rétablissement des populations de mammifères marins, dont la baleine grise, et, plus récemment, à l'égard des prises accessoires. Dans ce contexte, le projet est principalement destiné à combler la nécessité d'améliorer, grâce à leur coordination, les mesures prises pour conserver ces espèces qui suscitent des préoccupations communes à l'échelle continentale.

Il est maintenant largement admis qu'il faut disposer d'une stratégie continentale afin de protéger les principaux habitats le long des aires de répartition de ces espèces tout en s'attaquant aux causes fondamentales de la détérioration de ces habitats.

Toutes les activités énoncées dans cette description et qui ont trait à la tortue luth, au rorqual à bosse et au puffin à pieds roses sont tirées de leur plan d'action nord-américain de conservation respectif approuvé par les Parties. Ces activités ont une importance trinationale et ont été proposées par les groupes d'étude du projet comptant des représentants des trois pays.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

Au cours des trois dernières années, la CCE a acquis une grande expérience en ce qui a trait à la formation des pêcheurs afin qu'ils sachent comment se servir des nouveaux engins de pêche et libérer les prises accessoires. Des évaluations réalisées par des fonctionnaires de la Conanp et de l'Inapesca leur ont permis de constater que, dans le cadre des projets pilotes menés entre 2005 et 2008, les collectivités de pêcheurs ont adopté de plus en plus ces nouveaux engins et les techniques de libération des prises accessoires.

Le rôle catalyseur de la CCE et la valeur ajoutée qu'elle apporte à ces travaux se fondent sur la nécessité d'élaborer des méthodes de conservation complémentaires pour les espèces et les habitats qui suscitent des préoccupations communes dans les écorégions marines que partagent les trois pays. Ces méthodes pourront être reproduites dans divers contextes nationaux et serviront à uniformiser les « règles du jeu » parmi les

intervenants. La CCE dispose d'atouts uniques pour diriger ces travaux, compte tenu du mandat trinationnel que lui confie l'alinéa 1c) de l'ANACDE, à savoir d'« [...] assurer la conservation, la protection et l'amélioration de l'environnement, y compris la flore et la faune sauvages ».

Liens avec d'autres projets de la CCE

- Pour la conservation des habitats (en relation avec la réserve de la biosphère du nord du golfe de Californie qui fait partie du RNAAMP dans la région Baja-Béring) et les méthodes de pêche durables, il s'agira du projet *Rétablissement de la population de marsouins du golfe de Californie et promotion de modes de subsistance durables*.
- Si cette région est retenue à titre de biome océanique, il s'agira du projet *Protection des aires de conservation prioritaires contre les espèces exotiques envahissantes*.
- Pour les cartes des AMP, il s'agira du projet *Représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord*.

Activités et réalisations

Principales activités

- Poursuite de la mise en œuvre du programme trilatéral de surveillance des AMP situées le long de la côte du Pacifique (information nécessaire à la prise de décisions).
- Soutien à cette mise en œuvre grâce à la formation d'intervenants pour qu'ils apprennent à établir les fiches d'évaluation à l'égard d'un nouvel ensemble d'AMP de la région Baja-Béring (renforcement des capacités).
- Relevé et description d'aires de conservation prioritaires dans la ou les régions marines nouvellement choisies¹⁰ (information nécessaire à la prise de décisions par les organismes de gestion des aires protégées et les ONG régionales).
- Élaboration et réalisation d'activités de renforcement des capacités des intervenants régionaux en vue de réduire les prises accessoires, à la suite de la caractérisation des pêches dont l'achèvement était prévu en 2008

¹⁰ La résolution du Conseil de la CCE n° 08-05 prescrit d'étendre le RNAAMP à d'autres écosystèmes océaniques communs (p. ex., dans l'Atlantique ou l'Arctique). Au cours de sa réunion de décembre 2008, le groupe spécial qui dirige le RNAAMP était censé proposer une ou des nouvelles AMP au GTCB afin d'y réaliser des travaux.

(renforcement des capacités des pêcheurs locaux).

- Soutien au symposium organisé dans le cadre du projet SPLASH¹¹ visant à élaborer une stratégie à long terme pour les travaux relatifs au rorqual à bosse, en se fondant sur ceux déjà réalisés par la CCE, et soutien à des scientifiques des trois pays (renforcement des capacités de scientifiques et de spécialistes gouvernementaux).
- Formation relative aux méthodes de recherche servant à déterminer l'abondance et la répartition des oiseaux de mer au Mexique, y compris des analyses rétrospectives des données satellitaires et de surveillance en mer recueillies de 2005 à 2008 par le *Partnership for Safe Water* (PFSW, Partenariat pour la sécurité des eaux) (renforcement des capacités de scientifiques et de spécialistes gouvernementaux).
- Poursuite du soutien au partage d'informations et de compétences en vue de prévenir et de gérer les répercussions que les humains ont sur les espèces visées par les PANAC (information nécessaire à la prise de décisions par les organismes chargés des pêches et les pêcheurs).
- Établissement d'un plan d'action quinquennal afin de soutenir la deuxième phase d'application de la Stratégie relative à la biodiversité (information nécessaire à la prise de décisions par la CCE et le Conseil).

Publics cibles

Les gestionnaires d'AMP, les collectivités de pêcheurs et les autorités locales chargées des pêches.

Partenaires et intervenants

L'exécution de ce projet se poursuivra en partenariat avec Pêches et Océans Canada, Environnement Canada, Parcs Canada, la Conanp, l'Inapesca, la NOAA, le DOI et diverses ONG.

Ressources externes

¹⁰ Le projet SPLASH constitue jusqu'à présent l'une des plus importantes études internationales concertées à l'égard de n'importe quelle population de baleine. Elle vise à déterminer l'abondance, les tendances, les déplacements et la structure de la population de rorqual à bosse dans le Pacifique Nord, et à examiner les répercussions humaines sur cette population. Ce projet est soutenu par un certain nombre d'organismes et de ministères, dont la CCE; Pêches et Océans Canada; le *National Marine Fisheries Service* (Service national des pêches maritimes), le *National Marine Sanctuary Program* (Programme national pour les réserves marines), la *National Fish and Wildlife Foundation* (Fondation nationale pour la pêche et la faune) et la Pacific Life Foundation des États-Unis.

Les ressources qui suivent serviront à organiser les ateliers de formation dans les AMP de la région Baja-Béring :

- NOAA : 11 000 \$ US.
- Parcs Canada : 15 000 \$ US¹².

Réalisations et calendrier d'exécution

Le projet donnera également lieu aux réalisations suivantes :

- Un nouvel ensemble d'AMP¹³ que visera le processus d'évaluation avec des fiches dans la région Baja-Béring.
- Un rapport sur les aires de conservation prioritaires dans la région marine nouvellement choisie (dans l'Atlantique [première priorité], et dans le golfe du Mexique et l'Arctique [deuxième priorité]).
- L'inclusion de liens hypertextes avec le centre d'information et la base de données en ligne du RNAAMP dans les sites Web de la CCE et de ses partenaires (Parcs Canada, la Conanp et la NOAA). Le centre d'information est un système d'exploitation réparti qui permet de consulter et d'analyser des données de surveillance recueillies dans des aires protégées jumelles au sujet d'espèces visées par un PANAC, dans la mesure du possible.
- De nouvelles couches de données à intégrer dans l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Une approche continentale concernant la surveillance de l'environnement et l'établissement de rapports sur les espèces et les aires auxquelles les trois pays portent le même intérêt.
- Orientation de la collaboration trilatérale sur une nouvelle région marine (dans l'Atlantique, le sud de la Floride, le Maya Reef ou l'Arctique) et sur des aires de conservation prioritaires.

¹² Ces fonds de Parcs Canada pourront servir à financer l'établissement du rapport sur l'état de la région Baja-Béring.

¹³ En 2008, le groupe spécial qui dirige le RNAAMP a relevé un ensemble d'autres AMP dans la région Baja-Béring dont les employés recevront une formation relative à l'établissement des fiches d'évaluation.

- Achèvement de la formation des pêcheurs afin d'obtenir une diminution mesurable des prises accessoires à proximité de quatre collectivités de référence mexicaines dans le Pacifique (Mexiquillo, Tierra Colorada, Cahuitán et Barra de la Cruz).
- Compte rendu du symposium organisé dans le cadre du projet SPLASH, y compris la formulation de recommandations aux organismes chargés de la faune et de la pêche dans les trois pays en se fondant sur les conclusions d'une évaluation scientifique concertée, entre 2004 et 2008, sur l'état des populations, leur structure génétique, l'état de leurs habitats et les répercussions humaines.
- Soutien à la stratégie canadienne de rétablissement des espèces dans le cadre du PFSW, qui privilégie d'inventorier les habitats marins essentiels; de promouvoir, de soutenir et de multiplier les activités internationales visant à rétablir les espèces dans leurs aires de répartition; d'élaborer et d'exécuter des activités éducatives; de combler les lacunes quant aux connaissances des menaces qui pèsent sur le puffin à pieds roses.

Résultats partiels

- Sensibilisation accrue à l'état de la biodiversité marine et aux pressions sous-jacentes qu'elle subit dans la région Baja-Béring.
- Élaboration et adoption de stratégies en vue d'amenuiser les pressions exercées sur les espèces visées par un PANAC, notamment les effets négatifs des prises accessoires.

Résultats finaux

- Système de surveillance permanent dans les AMP de la région Baja-Béring.
- Adoption, par les pêcheurs, les administrations municipales et les gouvernements étatiques, de stratégies et de programmes efficaces pour éliminer les prises accessoires.
- Mesures incitatives efficaces pour les pêcheurs locaux du Mexique en vue de réduire l'utilisation d'engins de pêche non écologiques.
- Renforcement des capacités des intervenants locaux dans les pêches au Mexique en vue d'appliquer les mesures de réduction des prises accessoires.

- Plus grande uniformité des politiques et de l'efficacité des programmes relatifs aux prises accessoires.
- Meilleure connaissance du parcours migratoire et des habitats de chacune des espèces visées par un PANAC ainsi que des incidences que peuvent avoir sur elles les activités humaines, et formulation de recommandations au sujet des politiques relatives à la conservation et à la gestion de ces espèces.
- Renforcement de la collaboration trinationale et de la sensibilisation en vue de protéger les espèces visées par un PANAC dans la région Baja-Béring.

Indicateurs de rendement

- Nombre d'AMP dans la région Baja-Béring ayant adopté le système de surveillance du RNAAMP ainsi que la série d'indicateurs biophysiques et socioéconomiques.
- Nombre d'employés d'AMP, y compris de spécialistes des espèces, formés en vue de savoir comment établir les fiches d'évaluation des conditions écologiques.
- Taux d'utilisation, par les AMP jumelles autres que les dix de la région Baja-Béring, des indicateurs et des protocoles de surveillance du RNAAMP.
- Achèvement du premier rapport sur l'état des habitats marins et des espèces de la région Baja-Béring visés par un PANAC.
- Taux d'utilisation du site Web de la région Baja-Béring en fonction du nombre de consultations, des rubriques consultées et du temps de consultation; nombre de références et d'observations scientifiques et publiques; identification des internautes qui consultent des pages déterminées; taux d'utilisation du site par des gestionnaires d'AMP et des fonctionnaires.
- Élaboration de stratégies de conservation des tortues de mer en se fondant sur les résultats de l'activité de caractérisation.
- Planification et tenue d'un atelier sur les méthodes de surveillance des oiseaux marins.
- Nombre d'observateurs ayant reçu une formation relative aux méthodes de surveillance.

- Nombre de journées de surveillance des oiseaux marins dans une région déterminée.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

- Examen de l'application, en 2008, de la Stratégie relative à la biodiversité.
- Le plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015 orientera la poursuite de la mise en œuvre des activités relatives à la biodiversité.

Dernières étapes dans l'atteinte des objectifs du programme

- En 2009, tel que le Conseil l'a prescrit, le RNAAMP commencera à se déplacer de la région Baja-Béring vers une autre région qui revêt une grande importance écologique sur le continent.
- Les employés des AMP participantes de la région Baja-Béring constitueront des chefs de file en continuant d'établir des rapports périodiques sur les conditions de conservation dans cette région. Une formation sur l'établissement des fiches d'évaluation visera le reste des AMP. En 2009, il est prévu de s'entendre avec des organismes partenaires afin d'assurer le fonctionnement et le financement à long terme du système de surveillance.

Échéance de la participation de la CCE

En 2009¹⁴.

Viabilité

Outre ces réalisations concertées, la poursuite de leur mise en œuvre et leur reproduction incombera à chaque Partie en fonction de ses propres priorités et réalités socioéconomiques.

En 2008, avec le soutien du Secrétariat, le GTCB a examiné l'état d'avancement et les résultats de toutes les activités réalisées dans le cadre des projets relatifs à la biodiversité au cours des dix dernières années. Les conclusions de cet examen éclaireront les délibérations du Conseil de la CCE sur les nouveaux enjeux que suscite la biodiversité ainsi que d'autres écorégions et espèces sur lesquelles il pourra faire porter les travaux concertés menés sous l'égide de la CCE.

¹⁴ Sauf si le Conseil en décide autrement.

Communications

Les principaux publics cibles du projet comprennent : les organismes gouvernementaux de premier plan (Parcs Canada, la Conanp, la NOAA et le centre des AMP); les autorités locales étatiques et provinciales chargées des ressources halieutiques et de la faune; les collectivités de pêcheurs; des scientifiques et des ONG¹⁵. Afin de donner suite à l'objectif général visant à mieux informer les décideurs et les intervenants à tous les échelons, les documents qui découleront de ce projet seront publiés en versions électronique et imprimée après avoir été approuvés, le cas échéant, dans le cadre du processus de contrôle de la qualité.

Gestion de l'information

Le site Web de la région Baja-Béring constituera une base de connaissances sur les espèces et les aires de cette région qui suscitent des préoccupations communes. L'une de ses fonctions permettra de recueillir, de consulter et d'analyser des données de surveillance sur les espèces visées par un PANAC ainsi que sur les AMP de cette même région.

¹⁵ Les ONG participantes dépendront de la région choisie pour y étendre les activités du RNAAMP.

Plan de mise en œuvre

PROJET 13 – Conservation des espèces et des aires marines qui suscitent des préoccupations communes						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de conservation des espèces et des habitats qui suscitent des préoccupations communes en donnant aux intervenants de meilleurs moyens de planification, de surveillance et de gestion. • Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
RNAAMP						
1. Tenue d'un atelier de formation des formateurs ¹⁶ dans les AMP de la région Baja-Béring.	Formation pour les formateurs à l'intention des intervenants dans les aires jumelles qui étaient visées par l'établissement, en 2007-2008, de fiches d'évaluation des conditions écologiques (deux dans le golfe de Californie, deux en Californie du Sud, deux dans la zone de transition de la péninsule de Monterrey, deux dans la zone colombienne du Pacifique Nord, et deux dans les fjords de l'Alaska et de la mer de Béring).	Printemps et été de 2009.	Formation de 9 à 12 formateurs qui formeront d'autres intervenants dans les AMP de la région Baja-Béring, et qui dirigeront l'expansion du RNAAMP dans cette région, notamment l'établissement périodique de fiches d'évaluation des conditions écologiques.	Les organismes de gestion des AMP et les intervenants des écorégions marines suivantes : le golfe de Californie, la Californie du Sud, la zone de transition de la péninsule de Monterrey, la zone colombienne du Pacifique Nord, et les fjords de l'Alaska et de la mer de Béring.	18 000 \$	

¹⁶ Cette activité de 2008 est reportée en 2009.

PROJET 13 – Conservation des espèces et des aires marines qui suscitent des préoccupations communes**Objectifs stratégiques :**

- Renforcer les capacités de conservation des espèces et des habitats qui suscitent des préoccupations communes en donnant aux intervenants de meilleurs moyens de planification, de surveillance et de gestion.
- Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché.

Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
2. Ateliers de formation pour les gestionnaires d'AMP dans la région Baja-Béring.	Le groupe de formateurs susmentionné organisera des ateliers de formation à l'intention des responsables ¹⁷ des programmes de surveillance dans le nouvel ensemble d'AMP de la région Baja-Béring.	Été de 2009.	Amélioration des aptitudes et des outils pour surveiller l'état des ressources marines dans un ensemble élargi d'AMP de la région Baja-Béring et d'établir des rapports à ce sujet.	Les gestionnaires et les directeurs d'AMP, les gestionnaires de ressources aux échelons étatique, provincial et local. Les responsables des aires marines protégées et des réserves de la biosphère au Mexique, y compris les sites qui n'étaient pas visés par l'évaluation des conditions écologiques en 2008.	30 000 \$	
3. Tenue d'ateliers en vue d'établir des fiches d'évaluation à l'égard de nouvelles AMP.	Fiches d'évaluation pour de nouvelles AMP couvrant une plus grande partie de la région Baja-Béring	Été et automne de 2009.	Une nouvelle série de fiches établies à l'égard des AMP participantes de la région Baja-Béring afin de connaître leur état de conservation et les menaces qu'elles subissent.	Les fonctionnaires des parcs et de l'environnement, les organismes de protection des espèces sauvages, les universités, les centres de recherche, les gestionnaires des AMP visées et le grand public.	35 000 \$	

¹⁷ Il s'agit de gestionnaires d'un nouvel ensemble d'AMP qui n'était pas visé par le programme d'établissement de fiches d'évaluation en 2008.

PROJET 13 – Conservation des espèces et des aires marines qui suscitent des préoccupations communes**Objectifs stratégiques :**

- Renforcer les capacités de conservation des espèces et des habitats qui suscitent des préoccupations communes en donnant aux intervenants de meilleurs moyens de planification, de surveillance et de gestion.
- Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché.

Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
4. Mise en service d'un site Web concernant la région Baja-Béring qui hébergera et permettra de consulter les données des fiches d'évaluation relatives aux AMP de cette région.	<p>Une application du site Web permettra de recueillir, de visualiser et d'analyser des données de surveillance sur les espèces faisant l'objet d'un PANAC et sur les AMP de la région Baja-Béring.</p> <p>Intégration de nouvelles fiches d'évaluation relatives à des PANAC et aux nouvelles AMP.</p>	Automne de 2009.	<p>Renforcement de la collaboration trinationale relativement à l'évaluation et à la surveillance permanente de l'environnement dans la région Baja-Béring ainsi qu'à l'établissement de rapports connexes.</p> <p>Sensibilité et connaissance accrues du public à l'égard de l'état de la biodiversité marine et des pressions sous-jacentes qu'elle subit dans la région Baja-Béring.</p>	Le grand public, les organismes de protection des espèces sauvages, les universités, les centres de recherche et les gestionnaires des AMP visées.	25 000 \$	Il est prévu que les organismes de gestion des AMP des trois pays adoptent le système de surveillance du RNAAMP. Son avenir dans le site Web de la CCE dépend des stratégies et des capacités de gestion de l'information de la CCE.
	<p>Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.</p> <p><i>Base et ensemble de données permanents :</i> Application en ligne afin de recueillir, de visualiser et d'analyser des données de surveillance sur les espèces et les aires de la</p>	Disponible en ligne au cours de l'hiver de 2009.				

PROJET 13 – Conservation des espèces et des aires marines qui suscitent des préoccupations communes						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de conservation des espèces et des habitats qui suscitent des préoccupations communes en donnant aux intervenants de meilleurs moyens de planification, de surveillance et de gestion. • Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	région Baja-Béring.					
5. Relevé et description d'aires de conservation prioritaires dans la nouvelle région marine choisie.	Atelier visant à relever les aires de conservation prioritaires dans la nouvelle région marine en recourant à une méthode qui a déjà fait ses preuves à cette fin ¹⁸ .	Automne et hiver de 2009.	Choix scientifique d'aires en fonction de leur valeur écologique, des menaces qui pèsent sur elles et des possibilités de coopération trinationales qu'elles offrent. Ce groupe d'aires de conservation prioritaires servira de fondement à la constitution d'un réseau d'emplacements en vue de protéger et de maintenir l'intégrité écologique régionale.	Le grand public, les organismes de protection des espèces sauvages, les universités, les centres de recherche, et les organismes fédéraux, étatiques et provinciaux de la région choisie.	65 000 \$	On peut s'attendre à ce que les travaux se poursuivent dans cette région après 2009 compte tenu du cadre de mise en œuvre du RNAAMP. Toutefois, les réalisations obtenues en 2009 aideront les Parties à déterminer l'avenir de cette activité en établissant le plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015.
	Établissement d'un rapport énumérant et décrivant les aires de conservation	Hiver de 2009.	Nouveau plan directeur des aires sur lesquelles portera la collaboration	(Idem)	25 000 \$ ¹⁹	

¹⁸ La CCE s'est servie du Consensus Mapper, un système d'information géographique, pour choisir 14 régions qui ont une importance écologique en Amérique du Nord ainsi que des aires de conservation prioritaires dans la région Baja-Béring et les prairies d'Amérique du Nord.

¹⁹ Le budget comprend la correction d'épreuves, la traduction et la mise en page, et les organismes partenaires contribueront à la publication du livre tel que ce fut le cas pour les rapports sur les aires de conservation prioritaires de la région Baja-Béring et des prairies, et sur les écorégions marines.

PROJET 13 – Conservation des espèces et des aires marines qui suscitent des préoccupations communes						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités de conservation des espèces et des habitats qui suscitent des préoccupations communes en donnant aux intervenants de meilleurs moyens de planification, de surveillance et de gestion. Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	prioritaires.		nord-américaine dans le cadre du RNAAMP.			
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Rapport</i> : Rapport qui énumère et décrit les aires de conservation prioritaires.	Examen par le Secrétariat : janvier 2010. Examen par des intervenants et des spécialistes : février 2010. Examen de l'assurance de la qualité par les Parties : mars 2010. Publication : mai 2010.				
PANAC						
6. Formation de pêcheurs afin d'éliminer au plus vite les prises accessoires tel que le prescrit le PANAC de la tortue luth.	Réduction notable des prises accessoires dans les quatre collectivités de référence ²⁰ en fonction d'une évaluation de la Conanp. Ces collectivités mexicaines de la côte du Pacifique sont Mexiquillo, Tierra Colorada, Cahuitán, et Barra de la Cruz. Les pêcheurs mexicains	Printemps de 2009.	Formation de soixante pêcheurs (15 de chaque collectivité de référence) à des pratiques de pêche écologiques. Échange des meilleures pratiques de pêche par des collectivités clés ²¹ de pêcheurs en Amérique du Nord.	Les dirigeants des collectivités de référence ou de celles à proximité, certains pêcheurs canadiens et américains, des décideurs et des gestionnaires de pêches.	30 000 \$	

²⁰ En fonction de l'étude de caractérisation des pêches menée en 2008, le Groupe d'étude sur le PANAC de la tortue luth énoncera des méthodes de formation appropriées au sujet d'engins et de pratiques de pêche de rechange dans les quatre collectivités de référence.

²¹ En ce qui a trait aux collectivités clés, au Mexique, il s'agit des collectivités de référence ou d'emplacements essentiels pour la reproduction de la tortue luth, alors qu'au Canada et aux États-Unis, il s'agit d'emplacements où des expériences fructueuses peuvent être reproduites.

PROJET 13 – Conservation des espèces et des aires marines qui suscitent des préoccupations communes						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de conservation des espèces et des habitats qui suscitent des préoccupations communes en donnant aux intervenants de meilleurs moyens de planification, de surveillance et de gestion. • Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	acquièrent de l'expérience, grâce à des pêcheurs canadiens et américains, à l'égard d'engins et de pratiques qui préviennent et réduisent les prises accessoires dans la pêche artisanale.		Dans les collectivités de référence, augmentation de facto de la protection d'espèces non visées.			
7. Symposium organisé dans le cadre du projet SPLASH afin de faire connaître des données scientifiques recueillies dans les eaux nord-américaines au cours de la mise en œuvre du PANAC de la baleine grise, de 2005 à 2008.	Évaluation scientifique collective et recommandations aux trois pays en fonction de l'état des populations et de leurs structures génétiques, de l'état des habitats et des répercussions humaines ayant fait l'objet d'analyses de 2004 à 2008.	Hiver de 2009.	Compte rendu du symposium qui comprendra une série de recommandations à l'intention des organismes des trois pays responsables des espèces sauvages et des pêches. Stratégie à long terme et d'application autosuffisante (lorsque la CCE ne la soutiendra plus) relative aux phases subséquentes du projet SPLASH.	Les décideurs et les gestionnaires de ressources de Pêches et Océans Canada, du Service canadien de la faune (SCF), de la Conanp, de l'Inapesca et de la NOAA, et les scientifiques du projet SPLASH.	53 000 \$ ²²	Ce symposium prendra fin en 2009.

²² Ce montant comprend 13 000 \$ CAN pour compiler des données et élaborer des documents de communication en vue du symposium. Il s'agit d'un report de 2008.

PROJET 13 – Conservation des espèces et des aires marines qui suscitent des préoccupations communes**Objectifs stratégiques :**

- Renforcer les capacités de conservation des espèces et des habitats qui suscitent des préoccupations communes en donnant aux intervenants de meilleurs moyens de planification, de surveillance et de gestion.
- Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché.

Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
8. Analyses rétrospectives des données de surveillance en mer ²³ . Formation relative aux méthodes de recherche sur les oiseaux de mer au Mexique.	Relevé d'aires marines importantes pour les puffins à pieds roses dans les eaux nord-américaines. Atelier de formation sur les méthodes de recherche servant à déterminer l'abondance et la répartition des oiseaux de mer au Mexique, y compris dans les zones préférentielles des puffins à pieds roses.	Saison de migration.	Soutien à l'application de la stratégie canadienne de rétablissement ²⁴ dans le cadre du PFSW. Celle-ci prévoit de relever des habitats marins essentiels; de favoriser, de soutenir et de compléter les activités internationales visant le rétablissement d'espèces dans toute leur aire de répartition; d'élaborer et d'exécuter des activités éducatives ²⁵ ; de combler les lacunes quant à la connaissance des menaces que subit le puffin à pieds roses. Les organismes et les ONG à l'échelon local tireront parti de recherches sur les oiseaux	Les organismes des trois pays et du Chili en charge des espèces sauvages et des pêches, les membres de l'équipe canadienne de rétablissement des espèces, les collectivités locales de pêcheurs situées le long des aires de répartition des espèces en Amérique du Nord, les décideurs locaux et régionaux, les gestionnaires de ressources, les gestionnaires d'AMP et le grand public.	35 000 \$	

²³ Le projet de surveillance PFSW est cofinancé par la NOAA et il s'agit d'un complément à la stratégie canadienne de rétablissement dans le cadre du PFSW.

²⁴ Voir <http://www.sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_short_tailed_albatross_and_pink_footed_shearwater_final_0408_f.pdf>.

²⁵ Voir, par exemple, <<http://www.fardela.org/conservation.html>>.

PROJET 13 – Conservation des espèces et des aires marines qui suscitent des préoccupations communes						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de conservation des espèces et des habitats qui suscitent des préoccupations communes en donnant aux intervenants de meilleurs moyens de planification, de surveillance et de gestion. • Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
			<p>de mer au Mexique. Les participants invités comptent des membres de l'équipe canadienne qui se consacre au rétablissement d'espèces ainsi que le coordonnateur de l'Initiative de conservation des oiseaux d'Amérique du Nord (ICOAN).</p> <p>Augmentation de la participation locale aux recherches sur les oiseaux de mer.</p>			
9. Soutien à la tenue de réunions et à l'élaboration de documents de travail réclamés par le GTCB en vue d'établir un plan d'action quinquennal et de	Établissement, à l'intention du Conseil, d'un plan d'action quinquennal pour soutenir la deuxième phase de mise en œuvre de la Stratégie relative à la biodiversité.	Janvier à juin 2009.	Formulation d'un avis du GTCB au Conseil sur les nouvelles possibilités et priorités de coopération, sous l'égide de la CCE, en vue de conserver la biodiversité en Amérique du Nord et de l'utiliser de		35 000 \$ ²⁶	Les travaux donneront lieu à l'établissement d'un plan d'action quinquennal en 2009. Ce plan éclairera le choix des travaux de la CCE par les Parties.

²⁶ Le budget de cette activité comprend 15 000 \$ pour la tenue de la réunion du GTCB qui est prévue au début de 2009.

PROJET 13 – Conservation des espèces et des aires marines qui suscitent des préoccupations communes						
<p>Objectifs stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de conservation des espèces et des habitats qui suscitent des préoccupations communes en donnant aux intervenants de meilleurs moyens de planification, de surveillance et de gestion. • Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l’environnement, de favoriser l’utilisation durable de la biodiversité, d’éliminer les obstacles au commerce et d’appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
réviser la Stratégie relative à la biodiversité.			façon durable.			
Coût total : 351 000 \$						
<p>Achèvement des activités de 2008 (traduction, révision, mise en page et publication des documents de référence et d’information assujettis à un examen d’assurance et de contrôle de la qualité avant le 31 décembre 2008) : 32 000 \$.</p> <p>QA # 08.43 - Premier rapport²⁷ sur l’état de la biodiversité marine dans les AMP de la région Baja-Béring.</p> <p>(Publication, au printemps de 2009, d’une évaluation scientifique exhaustive des AMP permettant aux décideurs municipaux et fédéraux de l’utiliser comme une référence environnementale dans dix emplacements pilotes. Les publics cibles comprennent les organismes de gestion des AMP, les intervenants de la région Baja-Béring, et les organismes fédéraux, étatiques et provinciaux responsables d’AMP.</p>						
<p>Indicateurs de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d’AMP dans la région Baja-Béring ayant adopté le système de surveillance du RNAAMP ainsi que la série d’indicateurs biophysiques et socioéconomiques. • Nombre d’employés d’AMP, y compris de spécialistes des espèces, formés en vue de savoir comment établir les fiches d’évaluation des conditions écologiques. • Taux d’utilisation, par les AMP jumelles autres que les dix de la région Baja-Béring, des indicateurs et des protocoles de surveillance du RNAAMP. 					<p>Principaux partenaires :</p> <p>Pêches et Océans Canada, Environnement Canada, Parcs Canada, l’équipe canadienne de rétablissement des espèces du PFSW, la Conanp, l’Inapesca, la NOAA</p>	

²⁷ La publication de ce rapport est reportée en 2009.

<ul style="list-style-type: none">• Taux d'utilisation du site Web de la région Baja-Béring en fonction du nombre de consultations, des rubriques consultées et du temps de consultation; nombre de références et d'observations scientifiques et publiques; identification des internautes qui consultent des pages déterminées; taux d'utilisation du site par des gestionnaires d'AMP et des fonctionnaires.• Élaboration de stratégies de conservation des tortues de mer en se fondant sur les résultats de l'activité de caractérisation.• Planification et tenue d'un atelier sur les méthodes de surveillance des oiseaux marins.• Nombre d'observateurs ayant reçu une formation relative aux méthodes de surveillance.• Nombre de journées de surveillance des oiseaux marins dans une région déterminée.	<p>(réserves marines et estuariennes, pêches), le DOI (National Park Service, Fish and Wildlife Service), le centre Oikonos et diverses ONG.</p>
---	--

<p>Projet 14 : Conservation du monarque et promotion de modes de subsistance durables</p>	<p>Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE : Thomas Hammond</p>
<p>Budget prévu : En 2009 : 145 000 \$ CAN Achèvement des activités de 2008 : 20 000 \$ CAN Total : 165 000 \$ CAN</p>	<p>Groupe de travail connexe : Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité (GTCCB)</p>

Objectifs du projet

Le projet vise à soutenir et à faciliter l'application permanente du Plan nord-américain de conservation du monarque (PNACM)¹. Ce plan vise à préserver la santé des populations et l'intégrité des habitats de ce papillon tout au long de son parcours migratoire en Amérique du Nord. À cette fin, il bénéficie du soutien d'un réseau trilatéral d'aires de protection du monarque, de la réalisation d'activités de surveillance le long du parcours migratoire au Canada, au Mexique et aux États-Unis, et, dans la mesure du possible, d'activités de développement durable qui se fondent sur les forces du marché pour favoriser la conservation des habitats d'hivernage et du parcours en améliorant les modes de subsistance au sein des collectivités locales participantes à la protection de ce papillon.

Contexte

Historique et fondements du projet

Le processus d'établissement du PNACM a débuté en décembre 2006, au cours de l'atelier sur la conservation du parcours migratoire du monarque qui s'est tenu à Mission, au Texas, et il a évolué au cours du *Foro Regional Mariposa Monarca* (Forum régional sur le monarque) qui a eu lieu en mars 2007 à Morelia, au Mexique. Cette démarche, qu'a cautionnée en 2007 le Comité trilatéral sur la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes, est axée sur la conservation du monarque et de son phénomène migratoire le long du parcours qui traverse les trois pays.

Donnant suite à la résolution du Conseil n° 07-09² prescrivant de soutenir les efforts multilatéraux destinés à dresser un PNACM, la CCE a organisé un atelier trinational et recueilli l'avis d'un grand nombre de spécialistes de divers domaines.

Soumis à l'attention du Conseil en juin 2008, le Plan offre de l'information la plus récente qui soit sur le monarque, fait le point sur sa situation, indique les principaux facteurs de risque auxquels cette espèce et ses habitats sont exposés tout au long du parcours migratoire, et dresse une liste sommaire des mesures de conservation en vigueur dans chaque pays. Il propose également une série de mesures, de priorités et d'objectifs concertés en matière de conservation que les trois pays pourraient envisager. En outre, le PNACM offre un cadre général concerté pour susciter et coordonner diverses mesures de conservation dans les trois pays sillonnés par le parcours migratoire, et ce, après l'achèvement de ce projet en 2009. Les activités entreprises dans le cadre du projet se fondent sur la résolution du Conseil et sur celles entreprises en 2008 et comprennent plus particulièrement les suivantes :

- L'achèvement du PNACM, notamment les mesures particulières qu'énonce ce plan.
- La réalisation d'une étude socioéconomique afin d'évaluer les pressions sous-jacentes sur les habitats du monarque tout le long de son parcours migratoire (la version finale du rapport de cette étude était prévue à la fin d'octobre 2008).
- La tenue d'un atelier de formation afin de soutenir les activités de

¹ Voir <http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=2300>.

² Voir <http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?ID=2140&varlan=français>.

surveillance et d'améliorer l'échange de données de cette surveillance et de renseignements entre les trois pays.

- La réalisation d'une étude des activités communautaires menées dans les emplacements d'hivernage du monarque afin de déterminer si des mesures économiques permettraient d'améliorer les modes de subsistance durables tout en favorisant l'atteinte des objectifs établis en matière de conservation.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

Les principaux partenaires qui participeront à l'exécution du projet comprennent les suivants :

- Des organismes gouvernementaux tels que le Service canadien de la faune (SCF), la *Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas* (Conanp, Commission nationale des aires naturelles protégées), et le Fish and Wildlife Service (FWS, Service des pêches et de la faune) des États-Unis.
- Des autorités locales, étatiques et provinciales.
- Le site du patrimoine mondial Reserva de la Mariposa Monarca ainsi que des collectivités locales situées à proximité des emplacements d'hivernage.
- Le Comité trilatéral sur la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes.
- Les participants au Foro Regional Mariposa Monarca.
- Les groupes locaux et régionaux qui se vouent à la conservation.
- Des scientifiques, des élèves, des étudiants et des groupes de citoyens qui se vouent à la conservation dans les trois pays.

Justification

Le monarque (*Danaus plexippus*), dont le parcours migratoire est sans pareil dans la nature, constitue une espèce symbolique qui revêt une importance considérable pour les trois pays; il est aussi l'emblème de l'interdépendance des écosystèmes nord-américains. Ce phénomène exceptionnel que constitue la migration du monarque a suscité de nombreuses activités de conservation et attiré l'attention des scientifiques, et l'Union mondiale pour la nature (UICN) l'a inscrit dans sa liste rouge en 1983. En juillet 2008, pour les

mêmes raisons, le Comité du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a reconnu comme sites du patrimoine mondial les aires protégées montagneuses du Mexique comprenant les emplacements d'hivernage du monarque et les a classées dans une liste distincte de 174 sites naturels présentant une valeur universelle exceptionnelle dans le monde.

À l'heure actuelle, le phénomène migratoire du monarque est menacé par la destruction, la dégradation et la fragmentation de son habitat de reproduction et de migration dans les trois pays à cause de la conversion des terres, des herbicides, des pesticides, des invasions de plantes exotiques et de la déforestation des habitats d'hivernage au Mexique. Il est urgent de disposer d'informations écologiques et socioéconomiques supplémentaires pour mieux protéger le monarque et ses habitats tout en soutenant le développement socioéconomique local.

Atteinte des objectifs stratégiques

En 2009, les activités sont destinées à soutenir l'application du PNACM en recourant à des activités de surveillance dans les trois pays pour s'attaquer prioritairement aux impératifs socioéconomiques qui causent la dégradation des habitats dans les emplacements d'hivernage. Dans la même veine, le projet soutient l'achèvement des efforts de la CCE ainsi que l'application de son Plan stratégique pour 2005 à 2010 grâce à la réalisation des activités énumérées ci-après :

Information nécessaire à la prise de décisions

Le comblement des lacunes en matière d'information afin que les décideurs nord-américains, notamment ceux du SCF, de la Conanp et du FWS, puissent connaître les pressions sous-jacentes exercées sur le monarque et ses habitats tout le long de son parcours migratoire, et trouver des moyens d'y remédier (2^e objectif).

Renforcement des capacités

- Le soutien à la coordination des activités et au renforcement des capacités des organismes et des ONG à caractère local, national et international qui se consacrent à la conservation des habitats du monarque et de son phénomène migratoire (7^e objectif).
- La formation et le renforcement des capacités aux échelons local et régional afin de connaître l'état des populations de monarques, de leurs habitats et des facteurs de stress sur l'environnement, en se fondant sur

les protocoles trinationalaux de surveillance et d'évaluation à long terme (7^e objectif).

Liens entre l'environnement et le commerce

La promotion d'activités commerciales qui diminueront les pressions exercées sur les populations de monarque, particulièrement dans les aires d'hivernage, tout en améliorant les modes de subsistance des collectivités locales qui vivent à proximité (9^e objectif).

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

Tel que cela a déjà été mentionné, le monarque est une espèce migratrice emblématique qui revêt une importance unique pour les trois pays. Toutes les activités énumérées dans la présente description sont tirées du PNACM approuvé par les Parties. Ces activités ont une importance trinationale et ont été proposées par le groupe d'étude du projet comptant des représentants des trois pays.

La conservation des habitats d'hivernage du monarque au Mexique ainsi que les travaux visant à améliorer le butinage et la reproduction tout le long du parcours migratoire revêtent une importance cruciale pour assurer la pérennité des populations de monarque en Amérique du Nord. Le projet vise à soutenir une collaboration trilatérale permanente afin d'améliorer les activités de surveillance de ce papillon, d'échanger les données qui en découlent et de contribuer à la conservation des habitats essentiels dans les emplacements d'hivernage au Mexique.

Depuis que la CCE a entrepris des activités de conservation de ce papillon en 1996, l'intérêt pour la conservation, l'éducation et la surveillance s'est accru rapidement en Amérique du Nord, notamment parmi les organisations non gouvernementales (ONG) et les établissements d'enseignement. Un large consensus se dégage maintenant quant à la nécessité d'élaborer une stratégie intégrée à l'échelle du continent afin de protéger et d'entretenir les principaux habitats le long du parcours migratoire du monarque, tout en s'attaquant aux causes fondamentales de leur détérioration.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

Le rôle à long terme que joue la CCE dans le cadre de ce projet consiste à établir un consensus au sujet d'une stratégie de conservation du monarque (PNACM), et de contribuer aux volets de ce plan qui peuvent tirer parti d'un effort trinational concerté. Le groupe d'étude du projet a déterminé que la collaboration trinationale devait donner lieu à la réalisation d'activités

normalisées de surveillance du monarque dans toute l'Amérique du Nord, au partage des données qui en découlent et à la conservation des habitats essentiels dans les emplacements d'hivernage au Mexique.

Liens avec d'autres projets de la CCE

Ce projet est lié aux travaux entrepris dans le cadre de celui relatif à la canalisation des forces du marché en faveur de la viabilité de l'environnement, mais plus précisément à son volet consacré à la conservation de la biodiversité grâce au commerce. Les résultats de ce volet peuvent servir d'exemple dans une étude de cas.

Activités et réalisations

Principales activités

En fonction des mesures prioritaires énoncées dans le PNACM³, les principales activités et réalisations en 2009 comprennent les suivantes :

- L'analyse des projets réalisés à l'égard des emplacements d'hivernage qui illustrent la réussite de la relation entre le développement durable et l'amélioration des modes de subsistance pour conserver la biodiversité.
- Le choix d'un sous-ensemble de projets en cours, en fonction de cette analyse, afin d'y consacrer d'autres fonds.
- La formation permanente à des techniques normalisées de surveillance du monarque à la suite de l'examen des conclusions de l'atelier de formation sur la surveillance tenu en octobre 2008.
- L'évaluation des besoins et l'analyse des conditions nécessaires pour soutenir un mécanisme de collaboration en ligne permettant d'échanger et d'intégrer les données de surveillance du monarque en Amérique du Nord.

Note : Une décision finale sera prise au sujet de ces activités au début de 2009, et ce, après avoir examiné les conclusions de l'étude socioéconomique du Foro Monarca et d'autres sources d'information.

³ Tel que le prescrit la résolution du Conseil n° 07-09, le Secrétariat a coordonné les réunions réunissant des intervenants et des spécialistes, en décembre 2007, dans le but de faciliter l'établissement du PNACM. Un large éventail de spécialistes, d'organismes gouvernementaux, d'ONG, et d'autorités locales et fédérales a participé à l'établissement de ce plan.

Publics cibles

Les principaux publics cibles du projet en 2009 comprennent les gouvernements fédéraux, étatiques et provinciaux, des ONG et des établissements d'enseignement participant à des activités de surveillance du monarque, ainsi que des organismes communautaires qui se consacrent à la conservation des habitats et à des activités socioéconomiques dans d'importantes aires protégées le long du parcours migratoire de ce papillon en Amérique du Nord.

Partenaires et intervenants

Les intervenants du projet comprennent, par l'intermédiaire des membres du groupe d'étude, le SCF, la Conanp, le FWS et des organismes étatiques et provinciaux compétents. Ils comptent également des groupes locaux et régionaux qui se vouent à la conservation, ainsi que des établissements d'enseignement et des groupes de citoyens intéressés à la science dans les trois pays. Ceux-ci se consacrent particulièrement à des activités scientifiques, à la surveillance et à la collecte de données, ainsi qu'à la conservation des habitats.

Ressources externes

Toutes les activités de 2009 s'appuieront sur les réseaux et les projets trinationalaux en cours consacrés à la conservation du monarque, que ce soit des activités de surveillance dans les trois pays ou celles ayant un lien direct avec les projets communautaires destinés à intégrer la conservation des aires protégées dans le développement durable. De cette manière, l'exécution des activités de 2009 mise sur celles en cours (et réciproquement), et contribuera à la constance de l'ensemble des résultats obtenus.

Réalisations et calendrier d'exécution

Le plan de mise en œuvre ci-après énumère en détail les activités, les réalisations et les échéances de ce projet en 2009.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Meilleure connaissance des facteurs socioéconomiques qui ont des incidences négatives sur les habitats essentiels du monarque, ainsi que des débouchés commerciaux favorisant la conservation de cette espèce et le développement économique.

- Établissement d'un consensus parmi les principaux intervenants quant aux activités socioéconomiques en cours pouvant le mieux soutenir les objectifs de conservation des espèces et des habitats et garantir des modes de subsistance durables.
- Soutien aux activités ciblées de formation dans les trois pays cernées au cours de l'atelier trinational sur la surveillance du monarque tenu en octobre 2008.
- Renforcement de la participation des collectivités locales à la promotion d'activités économiques visant le développement durable qui soutiennent la conservation des habitats essentiels du monarque.
- Meilleure connaissance des besoins et des conditions pour soutenir l'échange et l'intégration concertés de données de surveillance du monarque.

Indicateurs de rendement

- Inventaire des projets et des activités qui donnent pertinence suite aux objectifs et aux mesures planifiées du PNACM.
- Adoption d'un cadre de surveillance nord-américain et d'une trousse à outils par les aires jumelles, les ONG, les groupes de citoyens qui se vouent à la conservation et les collectivités locales.

Résultats partiels

- Renforcement de la collaboration trinationale en ce qui a trait à l'évaluation et à la surveillance permanentes du monarque, de ses habitats et de ses facteurs de stress tout le long de son parcours migratoire.
- Amélioration de la connaissance, par les Parties et d'autres intervenants, des meilleurs moyens de soutenir les activités économiques durables qui favorisent la conservation des habitats et des modes de subsistance durables, y compris une meilleure connaissance à l'échelon local des mécanismes commerciaux en vigueur en Amérique du Nord afin d'en tirer parti.

Indicateurs de rendement

- Nombre d'aires protégées et d'organismes de conservation du monarque en Amérique du Nord qui adoptent le PNACM pour guider leurs activités de conservation.
- Réussite des activités de surveillance trinationales ayant permis de

mieux connaître l'état des populations de monarques et leurs habitudes migratoires.

- Réussite constante des projets de développement durable.

Résultats finaux

- Adoption de stratégies et de programmes trinationaux efficaces afin de pallier la perte et la destruction des habitats du monarque.
- Préservation de la santé des populations de monarques et de la salubrité de leurs habitats, dans toute l'Amérique du Nord, le long de leur parcours migratoire.

Indicateurs de rendement

- Suivi des changements, au fil du temps, en ce qui a trait à l'utilisation des sols et à la couverture terrestre dans les habitats essentiels de migration et d'hivernage des monarques.
- Résultats de la surveillance des populations de monarques le long de leur parcours migratoire.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

Dernières étapes dans l'atteinte des objectifs du programme

L'application du PNACM constitue une activité de conservation à long terme dans les trois pays nord-américains. En comptant sur des techniques de surveillance qui donnent lieu à une formation pour les formateurs et en collaborant avec des organismes communautaires en vue d'établir des plans d'affaires permettant de créer des entreprises durables non nuisibles au monarque au cours de la dernière année d'application du plan, par les résultats qu'il permettra d'obtenir, le projet soutiendra cette application en permanence dans les trois pays.

Échéance de la participation de la CCE

L'année 2009 marquera la fin des activités dirigées par la CCE dans le cadre de l'application du PNACM. Tous les autres travaux qu'elle dirigera par la suite dans ce domaine découleront des priorités fixées au cours de l'établissement du plan stratégique pour 2010 à 2015.

Viabilité

Les activités susmentionnées sont censées tabler sur les réalisations du présent projet et de celui qui portait sur la conservation du monarque depuis

les quatre dernières années. Le Canada, le Mexique et les États-Unis se sont déjà investis dans une variété de projets de conservation de ce papillon le long de son parcours migratoire. Les enseignements tirés de la mise en œuvre du PNACM sont destinés à aider les Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) et d'autres intervenants compétents à continuer de travailler en collaboration et de se servir du PNACM comme d'un cadre pour prendre des mesures concertées et ciblées dans le but ultime de conserver cette espèce en Amérique du Nord.

En outre, l'ensemble des réalisations de ce projet servira à éclairer l'établissement du prochain plan stratégique quinquennal de la CCE ainsi que du plan de travail du secteur de programme relatif à la conservation de la biodiversité, et ce, tout en orientant la poursuite des activités du Secrétariat dans ce domaine, le cas échéant, car elles constituent un créneau unique pour la CCE et lui donne la possibilité d'y apporter une valeur ajoutée.

Communications

Les principaux publics cibles du projet comprennent : les organismes gouvernementaux fédéraux, étatiques et provinciaux qui se consacrent à la gestion des aires protégées et des espèces sauvages, les collectivités locales, des scientifiques, des groupes de citoyens voués à la conservation et le public intéressé.

Gestion de l'information

Toutes les réalisations prévues en 2009 ont trait au renforcement des capacités des principaux intervenants du projet. Au cours de son exécution, il n'est pas prévu de diffuser des réalisations sur support imprimé ou électronique à l'intention du grand public.

Plan de mise en œuvre

PROJET 14 – Conservation du monarque et promotion de modes de subsistance durables						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités de conservation des espèces et des habitats qui suscitent des préoccupations communes en donnant aux intervenants de meilleurs moyens de planification, de surveillance et de gestion. Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
1. Analyse des projets réalisés à l'égard des emplacements d'hivernage qui illustrent la réussite de la relation entre le développement durable et l'amélioration des modes de subsistance pour conserver la biodiversité.	Analyse comparative (tableau des projets et des activités) et rapport final.	Juin 2009.	Établissement d'un consensus parmi les principaux intervenants quant aux activités socioéconomiques en cours pouvant le mieux soutenir les objectifs de conservation des espèces et des habitats et garantir des modes de subsistance durables.	Les membres du GTCB.	20 000 \$	L'achèvement de toutes les activités représente l'aboutissement de ce projet dans le cadre du plan stratégique de la CCE en vigueur. La poursuite des travaux relatifs au PNACM, avec l'aide de la CCE, dépendra du plan stratégique pour 2010 à 2015.
2. Choix d'un sous-ensemble de projets en cours, en fonction de l'analyse susmentionnée, afin d'y consacrer d'autres fonds.	Choix unanime de projets et entente sur les modalités de répartition des ressources.	Mai 2009.	Amélioration de la connaissance, par les Parties, des meilleurs moyens de soutenir les activités économiques durables qui favorisent la conservation des habitats et des modes de subsistance durables, y compris une meilleure	Les collectivités locales situées à proximité des emplacements d'hivernage du monarque au Mexique, ainsi que les organismes gouvernementaux et les groupes locaux qui se vouent à la	40 000 \$	

PROJET 14 – Conservation du monarque et promotion de modes de subsistance durables						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités de conservation des espèces et des habitats qui suscitent des préoccupations communes en donnant aux intervenants de meilleurs moyens de planification, de surveillance et de gestion. Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
			connaissance, à l'échelon local, des mécanismes commerciaux en vigueur en Amérique du Nord afin d'en tirer parti.	conservation du monarque.		
3. Évaluation des besoins et analyse des conditions nécessaires pour soutenir un mécanisme de collaboration en ligne permettant d'échanger et d'intégrer les données de surveillance du monarque en Amérique du Nord.	Évaluation des besoins, analyse des conditions nécessaires pour soutenir un mécanisme de collaboration en ligne et rapport final.	Janvier à août 2009.	Établissement d'un consensus quant aux besoins et à la nécessité d'un soutien à l'échange concerté et à l'intégration de données de surveillance du monarque.	Les services locaux des organismes nationaux, étatiques et provinciaux responsables des espèces sauvages, les groupes de citoyens qui se vouent à la conservation et les établissements d'enseignement compétents des trois pays.	20 000 \$	La poursuite des travaux dépendra de la réussite des plans d'affaires et de l'activité. Compte tenu du fait qu'il pourrait s'agir d'une activité commerciale, la CCE pourrait ne pas y participer. Toute autre participation de sa part sera assujettie aux critères qu'appliquent le GTCB et le Groupe de travail sur l'environnement et le commerce dans le cadre du projet de conservation de la biodiversité grâce au

PROJET 14 – Conservation du monarque et promotion de modes de subsistance durables						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités de conservation des espèces et des habitats qui suscitent des préoccupations communes en donnant aux intervenants de meilleurs moyens de planification, de surveillance et de gestion. Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
						commerce.
4. Atelier de formation en vue de faire former des paysans par des paysans et de favoriser la mise sur pied d'activités économiques durables de remplacement, tel que cela est indiqué dans l'activité 2.	Formation de propriétaires terriens locaux dans des collectivités pilotes grâce à des participants de collectivités avoisinantes en ce qui a trait à l'application de pratiques durables en matière d'utilisation des terres.	Juin à décembre 2009.	Augmentation du nombre de propriétaires terriens dans des collectivités pilotes qui appliquent des pratiques durables..	Les collectivités locales situées à proximité des emplacements d'hivernage du monarque au Mexique, ainsi que les organismes gouvernementaux et les groupes locaux qui se vouent à la conservation du monarque.	35 000 \$	Les travaux ultérieurs seront fonction du PNACM. Note : Activité de 2008 reportée à la suite d'une approbation.
5. Formation permanente à des techniques normalisées de surveillance du monarque à la suite de l'examen des conclusions de l'atelier de	Ateliers de formation et de renforcement des capacités à l'échelon local mis sur pied par des organismes compétents des trois pays, y	Janvier à décembre 2009.	Renforcement des capacités locales de planification et d'application de techniques normalisées et améliorées de surveillance, ainsi que de gestion générale de la conservation de cette	Les services locaux des organismes nationaux, étatiques et provinciaux responsables des espèces sauvages, et les groupes de citoyens qui se vouent à la conservation dans les trois pays.	30 000 \$	Des ateliers de suivi de la formation en matière de surveillance sont prévus dans les trois pays en 2009, mais aucune autre activité n'est prévue à la fin du présent projet, en décembre 2009.

PROJET 14 – Conservation du monarque et promotion de modes de subsistance durables						
Objectifs stratégiques : <ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités de conservation des espèces et des habitats qui suscitent des préoccupations communes en donnant aux intervenants de meilleurs moyens de planification, de surveillance et de gestion. Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
formation sur la surveillance tenu en octobre 2008.	compris dans un cadre de coopération trinational, le cas échéant.		espèce qui suscite des préoccupations trinationales.			
Coût total : 145 000 \$						
Achèvement des activités de 2007 (publication, traduction, révision et mise en page des documents d'information soumis à un contrôle de la qualité avant le 31 décembre 2007) : 20 000 \$. QA # 08.48 : Évaluation socioéconomique des pressions sous-jacentes qu'exerce le commerce sur le monarque et ses habitats et des moyens de les éliminer.						
Note : En 2008, environ 20 000 \$ ont été réservés pour financer le processus d'assurance de la qualité, la traduction et la publication éventuelle de l'évaluation socioéconomique. Son ébauche fera l'objet d'un examen par le groupe d'étude sur le monarque constitué par le GTCB à la fin de 2008. Si et ce groupe d'étude recommande de ne pas l'assujettir à ce processus, le budget sera incorporé à celui de l'activité 2.						
Indicateurs de rendement : <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'aires protégées et d'organismes de conservation du monarque en Amérique du Nord qui adoptent le PNACM pour guider leurs activités de conservation. Adoption d'un cadre de surveillance nord-américain et d'une trousse à outils par les aires jumelles, les ONG, les groupes de citoyens qui se vouent à la conservation et les collectivités locales. Nombre de plans d'affaires établis et/ou appliqués en vue de soutenir la mise sur pied de projets de développement durable. Réussite des activités de surveillance trinationales ayant permis de mieux connaître l'état des populations de monarques et leurs habitudes migratoires. Suivi des changements, au fil du temps, en ce qui a trait à l'utilisation des sols et à la couverture terrestre dans les habitats essentiels de migration et d'hivernage des monarques. Résultats de la surveillance des populations de monarques le long de leur parcours migratoire. 						Principaux partenaires : Les organismes gouvernementaux responsables des aires protégées et des espèces sauvages, les ONG locales et les groupes de citoyens qui se vouent à la conservation.

Projet 15 : Protection des aires de conservation prioritaires contre les espèces exotiques envahissantes	Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE : Thomas Hammond
Budget prévu : 125 000 \$ CAN	Groupe de travail connexe : Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité (GTCB)

Objectifs du projet

Ce projet consiste à protéger les aires de conservation prioritaires¹ d'Amérique du Nord des effets néfastes qu'ont les espèces exotiques envahissantes (EEE).

Il permettra de dresser un bilan des travaux en cours en vue d'évaluer les risques que présentent ces espèces, et de cerner de nouveaux moyens de coopérer afin de détecter et d'empêcher la pénétration des EEE associée aux échanges commerciaux et aux processus économiques en Amérique du Nord. En outre, le projet servira à élaborer un cadre afin de déterminer le degré d'engagement des trois pays nord-américains à l'égard de cet enjeu, dans le but d'éclairer l'établissement du prochain plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015.

En 2009, l'exécution des activités du projet coïncidera avec la fin de la participation de la CCE aux travaux visant les EEE dans le cadre de la Stratégie relative à la biodiversité. Une réévaluation du Plan stratégique de la CCE en vigueur aura lieu au début de 2009, et tous les travaux à venir sur les EEE dépendront du résultat de cet exercice de fixation de priorités.

Contexte

Historique et fondements du projet

Le Canada, le Mexique et les États-Unis prennent depuis longtemps des mesures réglementaires et non réglementaires afin de protéger leur territoire contre les EEE dans le cadre du programme de travail de la CCE.

En 2001, celle-ci a organisé un atelier afin de cerner des possibilités de

collaboration entre les trois pays², et en 2003, en association avec les responsables du secteur de programme de la CCE relatif à la conservation de la biodiversité, le Comité consultatif public mixte (CCPM) a tenu une réunion publique, intitulée *Une dimension importune du commerce : les incidences des espèces exotiques envahissantes en Amérique du Nord*³, afin de mieux cerner les questions connexes qui ont un caractère prioritaire.

Donnant suite aux conclusions et recommandations du CCPM, en 2004, la CCE a établi un répertoire de projets, d'institutions et de spécialistes qui se consacrent aux EEE aquatiques dans les trois pays. En 2005, elle a également conclu un partenariat avec la *Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad* (Conabio, Commission nationale sur la connaissance et l'utilisation de la biodiversité) afin d'élaborer un système mexicain d'information sur les EEE. La base de données de ce système contient de l'information taxinomique, des renseignements sur la répartition géographique des espèces et d'autres données scientifiques. De plus, en 2005, la CCE a rédigé un guide de ressources visant à offrir de l'information aux gouvernements et aux autres intervenants afin de connaître les causes et les conséquences ainsi que l'état et les tendances des invasions biologiques dans les systèmes d'eau douce et marins d'Amérique du Nord. Ces réalisations ont directement contribué à l'élaboration de stratégies nationales relatives aux EEE en Amérique du Nord.

Les autres étapes des activités qu'a récemment réalisées la CCE comprennent les suivantes :

- En 2005, la CCE a choisi deux espèces de poissons qui font partie des espèces commerciales d'aquarium afin d'élaborer des lignes directrices

¹ Voir le *Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord*, à l'adresse

<http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=francais&ID=1088>.

² Voir le document <http://www.cec.org/files/PDF/BIODIVERSITY/aquatic-invasives_fr.pdf>.

³ Voir le document <http://www.cec.org/files/pdf/ABOUTUS/SR-Invasive-Species-4-Dec-2003_fr.pdf>.

relatives à l'analyse des risques et de les tester sur place. Ces travaux s'appuient sur le *Generic Non-indigenous Aquatic Organisms Risk Analysis Review Process* (Processus d'examen et d'analyse des risques que présentent les organismes aquatiques non indigènes) et visent le poisson-serpent (*Channidae*) et le pléco suceur (*Plecostomus*).

- En 2006, elle a aussi soutenu la constitution d'une base de données sur les importations canadiennes de poissons d'eau douce vivants, et ce, dans le cadre de ses efforts visant à renforcer les capacités des trois pays pour leur permettre de recueillir, de classer systématiquement et d'analyser les données sur les EEE aquatiques.
- En 2007, elle a entrepris deux études de cas sur l'évaluation des risques que présentent le poisson-serpent et le pléco suceur. Des lignes directrices connexes, qui sont sous presse, s'appliquent aux voies de pénétration aquatiques et terrestres des espèces à haut risque et visent à satisfaire les exigences en matière d'analyse des risques énoncées à la section B du chapitre 7 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), intitulée *Mesures sanitaires et phytosanitaires*.
- La même année, la CCE a entrepris une étude socioéconomique des répercussions de la pénétration d'espèces envahissantes, notamment, des plécos suceurs, dans le barrage d'El Infiernillo, au Mexique, ainsi qu'une analyse taxinomique de la famille des Loricariidés à laquelle appartiennent les plécos suceurs. Ces travaux, qui sont sous presse, visaient à donner suite à deux de ses priorités : d'une part, améliorer la disponibilité de l'information, et, d'autre part, renforcer la capacité de prévenir la pénétration d'EEE dans l'eau douce et de lutter contre elles.
- En 2007 également, la CCE a soutenu le perfectionnement du système mexicain d'information sur les EEE, et a accordé un contrat à NatureServe afin d'analyser l'interfonctionnement des systèmes d'information nord-américains et de concevoir un prototype pour l'utiliser dans les aires prioritaires.
- En 2008, la CCE a relevé un certain nombre d'endroits névralgiques ayant une grande importance écologique, et dont l'intégrité peut être menacée par des invasions biologiques.
- La plupart des travaux prévus en 2008 n'ont pu se terminer cette année-là en raison des délais qu'a connus la constitution d'un groupe consultatif pour guider l'exécution du projet. Ces travaux ont été reportés en 2009 et figurent dans le plan de mise en œuvre ci-après.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

Hormis les Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), les principaux intervenants du projet comprennent The Nature Conservancy et NatureServe. Le projet a tiré parti de l'expérience de ces deux organismes au sujet des problèmes que suscitent les EEE, particulièrement en ce qui concerne les voies de pénétration de ces espèces et des stratégies de gestion de l'information.

Groupe consultatif du projet

Un groupe consultatif du projet comptant des représentants du Canada, du Mexique et des États-Unis a été constitué en octobre 2008 sous l'égide du Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité (GTBCB).

Justification

Atteinte des objectifs stratégiques

Ce projet vise à renforcer les capacités et à combler les principales lacunes en matière d'information dans les trois pays, ce qui offrira des moyens de faire obstacle aux invasions biologiques liées au commerce. Par ailleurs, il servira à améliorer la sûreté et la sécurité aux frontières dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

Le projet donnera suite au Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010 grâce aux activités suivantes :

- Le renforcement des capacités et le comblement des lacunes en matière d'information pour que les décideurs nord-américains s'occupent des risques que présentent les invasions biologiques, particulièrement dans les aires qui ont une grande importance écologique et sont très vulnérables (1^{er} et 7^e objectifs).
- L'amélioration de l'échange trinational d'informations et leur utilisation par les inspecteurs en vue de recueillir, d'analyser et de classer systématiquement les données sur les EEE provenant d'autres pays, et ce, dans le but d'éclairer les décisions visant à prévenir les invasions biologiques (2^e objectif).
- L'établissement d'un cadre trinational d'échange d'informations sur les EEE et de renforcement des capacités au sein des organismes gouvernementaux et d'autres entités d'Amérique du Nord (4^e objectif).

En 2009, l'exécution du projet complètera celle d'autres activités afin

d'éclairer l'établissement du prochain plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015, ainsi que toute autre activité qui concernera les répercussions du commerce sur la biodiversité.

En outre, cette exécution du projet en 2009 s'appuiera de près sur les activités qu'a réalisées la CCE au sujet des EEE au cours des cinq premières années en fonction du programme de travail de la Stratégie relative à la biodiversité et dans le cadre du Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010. Le projet a permis de sensibiliser davantage les Nord-Américains et les Parties aux préoccupations que suscitent les EEE en ce qui a trait au commerce et à l'environnement à l'échelle du continent, et il a également permis de renforcer les capacités trinationales de gestion des voies de pénétration des EEE et d'améliorer la gestion de l'information.

Liens entre l'environnement et le commerce

Les répercussions des EEE sur l'économie sont l'un des effets les plus tangibles et les plus involontaires de l'intégration des marchés et de la mondialisation, en grande partie à cause des mécanismes commerciaux régionaux et internationaux et du tourisme. Cependant, l'expérience acquise à leur égard a montré que si certaines d'entre elles ont peu ou pas du tout d'effets néfastes sur l'environnement et l'économie, d'autres peuvent avoir des effets dévastateurs sur l'environnement⁴ et des répercussions sur plusieurs secteurs économiques en raison de ce que coûtent les pertes de production et les travaux d'éradication. Ce projet permettra d'améliorer la connaissance des voies de pénétration commerciales des EEE et de coordonner les activités trinationales de lutte contre ces espèces.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

Étant donné que ces espèces franchissent invariablement les frontières, et le plus souvent par les couloirs d'échanges commerciaux et de transport, les gouvernements des trois pays signataires de l'ALÉNA estiment impératif que la collaboration internationale soit un élément central des stratégies de gestion nationales. Cette collaboration est bien établie dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie, y compris celle à caractère bilatéral dans des écorégions comme celle des Grands Lacs. Ce genre de processus intergouvernemental fera en sorte que les résultats du projet seront utiles en permanence.

⁴ L'Union mondiale pour la nature (UICN) estime que les espèces envahissantes représentent la deuxième plus importante menace à la biodiversité après la perte d'habitats.

L'ampleur de cette question est toujours aussi importante pour motiver une collaboration trinationale afin de gérer les EEE dans les secteurs ou les écorégions d'Amérique du Nord où les activités trinationales dans ce domaine n'ont pas encore cours ou ne sont pas encore assez amorcées. Elles comprennent, par exemple, la lutte contre les EEE marines dans les écorégions côtières qui revêtent une importance trinationale, ou l'amélioration de l'échange de données et d'informations entre les trois pays.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

Bien que les EEE fassent l'objet d'une importante collaboration trinationale en Amérique du Nord, comme cela a déjà été mentionné, il existe d'importantes lacunes sectorielles ou écorégionales. La CCE a les compétences voulues pour combler les lacunes dans la collaboration trinationale et y apporter une valeur ajoutée à l'animant lorsqu'elle a trait aux écorégions prioritaires qui suscitent des préoccupations communes au Canada, au Mexique et aux États-Unis.

Liens avec d'autres projets de la CCE

Il existe des possibilités d'interactions efficaces du présent projet avec d'autres projets de la CCE, dont celui relatif au commerce, au transport et à l'environnement, et les activités coordonnées par le Groupe de travail sur l'application des lois (GTAL) et le Groupe nord-américain d'application des lois sur les espèces sauvages (GNAALES). Il a également de nombreux liens externes, notamment avec des activités régionales de gestion des EEE comme celles que réalise l'Organisation nord-américaine pour la protection des plantes. Une entente entre les Parties au sujet d'une écorégion ou d'un secteur prioritaire déterminé sur lequel la CCE pourrait concentrer ses travaux dans le cadre de ce projet contribuera notablement à déterminer la nature et à guider ces interactions⁵.

Activités et réalisations

Principales activités

Les principales activités et réalisations du projet comprennent les suivantes :

⁵ Il faut noter que l'achèvement de l'examen des lignes directrices relatives à l'analyse des risques que présentent les EEE mené depuis trois ans servira à l'évaluation de l'ensemble des activités de la CCE dans le cadre du projet destiné à établir un rapport sur les résultats et le rendement de la CCE entre 2005 et 2010.

- L'élaboration concertée de critères pour choisir des aires prioritaires (zones névralgiques) fortement susceptibles de connaître des invasions biologiques, y compris des questions ou des secteurs qui susciteraient des préoccupations communes. Chaque pays devra mener des consultations internes afin de cerner des zones d'intérêt et des critères en fonction desquels choisir des régions ou des secteurs⁶.
- Un examen coordonné par le Secrétariat afin d'aider les Parties à évaluer les progrès accomplis et la pertinence de l'approche concernant les aires de conservation prioritaires, et ce, en vue d'éclairer l'orientation stratégique des activités concertées relatives aux EEE, y compris l'élaboration de stratégies d'atténuation de leurs répercussions⁷.
- L'évaluation des conclusions des travaux réalisés de 2006 à 2008 sur les analyses des risques aquatiques afin de déterminer si les lignes directrices relatives à ces analyses sont utiles aux services gouvernementaux d'inspection et des douanes, ainsi que pour se pencher sur les risques dans d'autres voies de pénétration et estimer les effets que pourraient avoir ces lignes directrices⁸.
- La détermination de priorités communes, des lacunes et des possibilités de collaboration permanente entre les trois pays au sujet des EEE.
- Le renforcement des capacités sur place, si nécessaire, pour l'un ou l'autre des trois pays, relativement aux meilleures pratiques de détection des EEE et de lutte contre leur pénétration.

Publics cibles

Les publics cibles de ce projet comprennent les décideurs, les gestionnaires de ressources, et les autorités fédérales, étatiques et provinciales qui se consacrent à la gestion des EEE dont la pénétration est liée au commerce.

Partenaires et intervenants

Les principaux partenaires dans l'exécution du projet comprennent des organismes gouvernementaux canadiens et américains chargés de la détection et de la prévention des EEE qui appliqueront les stratégies

⁶ Cette activité a dû être reportée en 2009, comme cela a été convenu en 2008, en raison du retard qu'a connu la constitution du groupe de mise en œuvre du projet

⁷ Voir la note de bas de page 6.

⁸ Voir la note de bas de page 6.

nationales, la Conabio et d'autres organismes mexicains ayant les mêmes fonctions, et le Programme mondial sur les espèces envahissantes.

Ressources externes

Ce projet a tiré énormément parti des travaux de recherche et de collecte de données sur les EEE en Amérique du Nord, particulièrement ceux qui ont trait à l'agriculture, au milieu marin, à l'eau douce et à la foresterie. Un financement direct de la part de partenaires sectoriels n'est pas censé assurer l'achèvement de ce projet.

Réalisations et calendrier d'exécution

Le calendrier d'exécution du projet pour 2009 figure dans le plan de mise en œuvre ci-après.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Meilleure connaissance des risques d'invasion biologique dans les aires de conservation prioritaires d'Amérique du Nord.

Indicateurs de rendement

- Choix de questions ou d'aires prioritaires qui suscitent des préoccupations communes en Amérique du Nord, et détermination d'un mode de collaboration trinational en vue de mener des travaux sur les EEE.

Résultats partiels

- Amélioration des stratégies trinationales visant à réduire les risques d'invasion biologique que présentent les voies commerciales dans les aires prioritaires choisies qui suscitent des préoccupations communes.
- Renforcement des capacités des institutions pour qu'elles puissent intervenir et faire de la prévention dans des aires prioritaires déterminées et le long des principales voies de pénétration.

Indicateurs de rendement

- Nombre d'aires prioritaires qui ont une grande importance en matière de conservation, et sont particulièrement vulnérables aux invasions biologiques, mais qui disposent de stratégies pour prévenir les EEE, lutter contre elles et les éradiquer.
- Participation des principaux intervenants au choix des questions

prioritaires et des méthodes pour que la CCE réalise des travaux sur les EEE.

Résultats finaux

- Renforcement des capacités en vue de faire obstacle aux EEE en Amérique du Nord grâce à une coopération trinationale coordonnée.

Indicateurs de rendement

- Degré de participation des principaux intervenants, notamment des représentants des trois gouvernements nord-américains, aux travaux que la CCE entreprendra sur les EEE.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

Le calendrier d'exécution du projet pour 2009 figure dans le plan de mise en œuvre ci-après.

Dernières étapes dans l'atteinte des objectifs du programme

Le projet aura contribué à améliorer la connaissance des répercussions des EEE sur le commerce et l'environnement en Amérique du Nord, tout en permettant d'améliorer les capacités de résoudre les problèmes qu'elles soulèvent.

Échéance de la participation de la CCE

Ce projet est censé se terminer en 2009, et les travaux à venir dans ce domaine pourraient faire partie du prochain plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015, si les Parties en décident ainsi.

Viabilité

Afin d'éliminer les importantes menaces que présentent les EEE pour l'économie et l'environnement, le Canada et les États-Unis ont dressé des stratégies de gestion interinstitutions pour les cinq dernières années, et le Mexique est en voie de se doter d'une telle stratégie. Tel que cela a déjà été mentionné, de nombreuses activités sectorielles ou bilatérales dans une écorégion sont déjà en cours et visent les EEE. Compte tenu de la diversité des efforts déployés dans l'ensemble du continent, il est prévu que les réalisations du projet puissent rapidement cadrer avec ces efforts.

Communications

Le principal public cible du projet compte les décideurs et les gestionnaires de ressources, particulièrement ceux représentant les organismes fédéraux, étatiques et provinciaux qui se consacrent à la gestion des EEE dont la pénétration est liée au commerce. Les réalisations du projet seront diffusées aux participants sur des supports imprimés et électroniques.

Gestion de l'information

Les documents qui découleront de ce projet en 2009 ne sont censés donner lieu qu'à une utilisation interne par les Parties.

Plan de mise en œuvre

PROJET 15 – Protection des aires de conservation prioritaires contre les espèces exotiques envahissantes						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l'environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l'environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. • Renforcer la connaissance des liens entre l'environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
1.1 Élaboration concertée de critères pour choisir des aires prioritaires (zones névralgiques) fortement susceptibles de connaître des invasions biologiques, y compris des questions ou des secteurs qui susciteraient des préoccupations communes. Chaque pays devra mener des consultations internes afin de cerner des zones d'intérêt et des critères en fonction desquels choisir des régions ou des secteurs.	Élaboration consensuelle d'un document de travail en prévision d'un atelier afin de relever des aires de conservation prioritaires qui ont une grande importance et qui sont fortement susceptibles de connaître des invasions biologiques, et ce, en vue d'y centrer la collaboration et, dans la mesure du possible, de déterminer les travaux à entreprendre dans ces aires.	Mars et avril 2009.	Meilleure connaissance des risques d'invasion biologique dans les aires de conservation prioritaires d'Amérique du Nord. Amélioration des stratégies trinationales visant à réduire les risques d'invasion biologique dans les aires prioritaires choisies qui suscitent des préoccupations communes.	Les organismes gouvernementaux chargés des espèces envahissantes dans les trois pays, dont Environnement Canada, la Conabio, et le <i>Department of Agriculture (DOA, ministère de l'Agriculture)</i> des États-Unis, ainsi que les scientifiques, les gestionnaires de ressources, et les autorités locales et étatiques.	45 000 \$ Note : Cette activité a dû être reportée en 2009, comme cela a été convenu en 2008, en raison du retard qu'a connu la constitution du groupe de mise en œuvre du projet.	L'achèvement de toutes les activités représente l'aboutissement de ce projet dans le cadre du plan stratégique de la CCE en vigueur. La poursuite des travaux relatifs aux EEE, avec l'aide de la CCE, dépendra du plan stratégique pour 2010 à 2015.

PROJET 15 – Protection des aires de conservation prioritaires contre les espèces exotiques envahissantes						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l'environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l'environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. • Renforcer la connaissance des liens entre l'environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
1.2 Examen coordonné par le Secrétariat afin d'aider les Parties à évaluer les progrès accomplis et la pertinence de l'approche concernant les aires de conservation prioritaires, et ce, en vue d'éclairer l'orientation stratégique des activités concertées relatives aux EEE, y compris l'élaboration de stratégies d'atténuation de leurs répercussions.	Entente sur un cadre trinationale relatif aux activités concertées portant sur les EEE.	Janvier et février 2009.	La détermination des lacunes, la reformulation de l'orientation et l'établissement de priorités d'action en fonction de l'approche relative aux aires de conservation prioritaires.			
2. Évaluation des conclusions des travaux réalisés de	Rapport sur l'évaluation des travaux de la CCE,	Juin 2009.	Amélioration des méthodes visant à disposer de la	Les principaux partenaires, à savoir:	45 000 \$	En attendant la décision des Parties sur l'orientation

PROJET 15 – Protection des aires de conservation prioritaires contre les espèces exotiques envahissantes						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l'environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l'environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. • Renforcer la connaissance des liens entre l'environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
2006 à 2008 sur les analyses des risques aquatiques afin de déterminer si les lignes directrices relatives à ces analyses sont utiles aux services gouvernementaux d'inspection et des douanes, ainsi que pour se pencher sur les risques dans d'autres voies de pénétration et estimer les effets que pourraient avoir ces lignes directrices.	entre 2006 à 2008, sur les espèces envahissantes.		meilleure information qui soit en vue de lutter contre les EEE et de donner rapidement suite à des signalements de ces espèces par des non-spécialistes (autorités frontalières, inspecteurs des douanes, etc.).	Environnement Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et d'autres ministères et organismes gouvernementaux compétents, la Conabio, les organismes d'application des lois et de protection de l'environnement, et les services d'inspection et des douanes du Mexique, l' <i>Environmental Protection Agency</i> (EPA) et ses divers services, le <i>Department of Homeland Security</i> (DHS, ministère de	Note : Cette activité a dû être reportée en 2009, comme cela a été convenu en 2008, en raison du retard qu'a connu la constitution du groupe de mise en œuvre du projet.	stratégique du programme de la CCE, il est prévu de mener une série d'activités de renforcement des capacités à l'intention des fonctionnaires, dont ceux des douanes et des services d'inspection aux frontières, qui élargissent l'accès à de l'information scientifique sur les EEE ou qui permettent d'échanger des expériences d'application de méthodes de gestion exemplaires en vue d'intervenir

PROJET 15 – Protection des aires de conservation prioritaires contre les espèces exotiques envahissantes						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l'environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l'environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. • Renforcer la connaissance des liens entre l'environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
				la Sécurité intérieure), l' <i>Office of Customs Border and Patrol</i> (Bureau des douanes et des patrouilles frontalières), le <i>Department of Interior</i> (DOI, ministère de l'Intérieur) et ses organismes, et le DOA et ses divers services d'inspection.		rapidement.
3. Détermination de priorités communes, des lacunes et des possibilités de collaboration permanente entre les trois pays au sujet des EEE.	Ateliers auxquels participeront les membres du Groupe consultatif sur les EEE et du GTCB.	Avril 2009.	Contribution aux consultations des Parties en vue d'éclairer l'établissement du plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015.	Membres du Groupe consultatif sur les EEE et du GTCB.	20 000 \$	

PROJET 15 – Protection des aires de conservation prioritaires contre les espèces exotiques envahissantes						
<p>Objectifs stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l'environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l'environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. • Renforcer la connaissance des liens entre l'environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
4. Renforcement des capacités sur place, si nécessaire, pour l'un ou l'autre des trois pays, relativement aux meilleures pratiques de détection des EEE et de lutte contre leur pénétration.	Protocoles harmonisés de pratiques de gestion exemplaires pour détecter et prévenir la pénétration d'EEE. Renforcement des capacités trilatérales sur place.	Juin 2009.	Amélioration des méthodes visant à disposer de la meilleure information qui soit en vue de lutter contre les EEE et de donner rapidement suite à des signalements de ces espèces par des non-spécialistes (autorités frontalières, inspecteurs des douanes, etc.).	Personnel travaillant à d'importants postes frontaliers et points d'entrée de marchandises.	15 000 \$	En attendant la décision des Parties sur l'orientation stratégique du programme de la CCE, il est prévu de mener une série d'activités trinationales de renforcement des capacités.
Coût total : 125 000 \$						
<p>Indicateurs de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix de questions ou d'aires prioritaires qui suscitent des préoccupations communes en Amérique du Nord, et détermination d'un mode de collaboration trinationale en vue de mener des travaux sur les EEE. ▪ Nombre d'aires prioritaires qui ont une grande importance en matière de conservation, et sont particulièrement vulnérables aux invasions biologiques, mais qui disposent de stratégies pour prévenir les EEE, lutter contre elles et les éradiquer. ▪ Participation des principaux intervenants, y compris celle des membres du CCPM, au choix des questions prioritaires et des 						<p>Principaux partenaires :</p> <p>Les organismes gouvernementaux chargés de la gestion des espèces sauvages et les ministères responsables des espèces</p>

PROJET 15 – Protection des aires de conservation prioritaires contre les espèces exotiques envahissantes						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l’environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l’environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. • Renforcer la connaissance des liens entre l’environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
<p>méthodes pour que la CCE réalise des travaux sur les EEE.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré de participation des principaux intervenants, notamment des représentants des trois gouvernements nord-américains, aux travaux que la CCE entreprendra sur les EEE. 						envahissantes.

Projet 16 : Rétablissement de la population de marsouins du golfe de Californie et promotion de modes de subsistance durables	Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE : Hans Herrmann
Budget prévu : 125 000 \$ CAN	Groupe de travail connexe : Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité (GTCB)

Objectifs du projet

Ce projet vise à soutenir la stratégie du Mexique visant à rétablir la population de marsouins du golfe de Californie (*Phocoena sinus*) en facilitant la mise en œuvre du Plan d'action nord-américain de conservation (PANAC) de cette espèce.

Cette mise en œuvre, par les partenaires de la CCE, consistera à appuyer les activités de rétablissement de cette population de marsouins par le Mexique, à établir une alliance régionale en vue d'éliminer les prises accessoires de ce marsouin et à favoriser des modes de subsistance durables dans la région.

Contexte

Historique et fondements du projet

Bien que l'on ne trouve ce marsouin que dans les eaux mexicaines, la CCE l'a inscrit dans sa liste d'espèces qui suscitent des préoccupations communes en matière de conservation en Amérique du Nord. En 2007, le Conseil de la CCE a prescrit au Secrétariat¹ d'entreprendre des activités concertées pour soutenir les efforts du Mexique consistant à rétablir la population de marsouins du golfe de Californie et de promouvoir des modes de subsistance durables au niveau local.

Le marsouin est considéré comme l'espèce la plus menacée de disparition parmi tous les petits cétacés du monde. Son aire de répartition est la plus limitée de tous ces cétacés, et sa population ne compte plus que quelque 150 individus. Il est scientifiquement prouvé que le fait que cette espèce soit en voie de disparition est principalement dû à des morts accidentelles dans les

filets maillants qui servent à pêcher des poissons et des crevettes. Il est urgent que les trois pays nord-américains coopèrent en matière technique et économique afin de mettre un terme aux prises accessoires et de prévenir ainsi la disparition du marsouin du golfe de Californie.

Le Mexique a déclaré que la conservation de ce marsouin constituait une priorité, et plusieurs entités, dont le *Secretaría de Agricultura, Ganadería, Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación* (Sagarpa, ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation), le *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) et les administrations locales, s'emploient à éliminer les menaces auxquelles cette espèce est exposée tout en veillant au bien-être des pêcheurs locaux.

Lorsqu'il faut intervenir en matière de conservation, l'atteinte des buts et objectifs dans ce domaine est beaucoup plus facile si l'on se fie à des compétences régionales et à des relations bien établies. La CCE est en mesure de contribuer au rétablissement de la population du marsouin du golfe de Californie et de lutter contre les principales menaces qui pèsent sur elle en recourant aux moyens suivant : i) l'exploitation du savoir-faire et de l'expérience du Canada et des États-Unis en ce qui a trait au rétablissement d'espèces et à la mise au point de nouvelles techniques; ii) la promotion d'une disponibilité et d'une utilisation accrues d'engins de pêche de remplacement qui ne provoquent pas la prise accessoire de marsouins.

La participation des deux autres pays nord-américains, par l'entremise de la CCE, permettra aux organismes mexicains chargés des espèces sauvages et des pêches, à savoir la *Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas* (Conanp, Commission nationale des aires naturelles protégées), l'*Instituto Nacional de la Pesca y Acuicultura* (Inapesca, Institut national de la pêche et

¹ Voir la résolution du Conseil n° 07-13 à l'adresse http://www.cec.org/files/PDF/ABOUTUS/Res-07-13-vaquita_fr.pdf.

de l'aquaculture) et la *Dirección General de Vida Silvestre* (DGVS, Direction générale des espèces sauvages), de tirer parti de leur savoir-faire avéré en ce qui a trait au rétablissement d'espèces, à l'élimination des prises accessoires et aux progrès techniques, pour lui permettre d'accroître l'efficacité des mesures qu'il a déjà prises à l'égard du marsouin du golfe de Californie.

Les étapes importantes des activités de la CCE comprennent les suivantes :

- En mai 2007, le Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité (GTCB) a étudié une proposition du Mexique consistant à mettre sur pied une activité trinationale pour soutenir la stratégie de rétablissement du marsouin du golfe de Californie qu'applique ce pays.
- En mai 2007, le gouvernement mexicain et l'organisme Alto Golfo Sustentable (AGS) ont organisé une réunion à Mexicali, dans l'État de Baja California, avec des intervenants locaux et les membres du GTCB, afin d'étudier la possibilité d'établir un PANAC du marsouin du golfe de Californie.
- En juin 2007, aux termes de sa résolution n° 07-13, le Conseil de la CCE a prescrit au Secrétariat de mettre sur pied des activités concertées visant à rétablir la population de ce marsouin et à favoriser des modes de subsistance durables.
- En juin 2007, le Sagarpa et le Semarnat ont annoncé l'instauration d'un plan multilatéral intégré en vue de rétablir la population de marsouins du golfe de Californie, et de gérer et d'utiliser écologiquement les ressources marines dans la partie nord de ce golfe.
- En juillet 2007, la CCE a constitué un groupe d'étude trinationale sur ce marsouin afin de guider l'application de la résolution du Conseil et d'établir un PANAC de cette espèce pour rétablir sa population au moyen de mesures et d'objectifs prioritaires de conservation à caractère trinationale.
- En février 2008, la CCE a achevé l'établissement du PANAC du marsouin du golfe de Californie.
- En mars 2008, le GTCB a recommandé que la CCE coordonne l'échange d'informations, étudie de nouveaux débouchés commerciaux pour les produits de la pêche et les services qui ne mettent pas en danger la vie des marsouins, et soutienne les activités de renforcement des capacités dans cette région.

- En octobre 2008, la CCE a publié le PANAC et tenu une réunion de spécialistes des trois pays afin d'établir une carte illustrant la mise en œuvre de ce plan, tout en tenant compte de l'achèvement du présent projet à la fin de 2009.
- Donnant suite au Plan opérationnel de 2008, la CCE a entrepris la réalisation des activités prévues par le PANAC, notamment l'évaluation de l'utilisation d'engins de pêche de remplacement à titre expérimental.
- En octobre 2008, un groupe de scientifiques des trois pays² a participé à la plus importante des activités jamais réalisées qui avait pour but d'expérimenter du matériel acoustique afin de détecter la présence de marsouins du golfe de Californie et évaluer l'état de leur population.

Le PANAC³ donne un aperçu de cette espèce dans les trois pays, la dénombre, dresse un bilan de sa situation, indique les principaux facteurs qui causent un taux de mortalité inacceptable chez ce marsouin, et fait état des mesures de gestion prises dans chaque pays ainsi que de la perception qu'ont le public et les gens d'affaires de cette espèce et des menaces auxquelles elle est exposée. Le PANAC suggère de ce fait aux trois pays une liste de mesures, de priorités et de buts concertés en matière de conservation. Ces mesures visent les objectifs suivants : i) la prévention et l'atténuation des menaces; ii) l'application de méthodes novatrices afin d'établir des modes de subsistance durables au sein des collectivités locales; iii) la réalisation d'activités de recherche, de surveillance et d'évaluation relatives à l'état de la population de marsouins du golfe de Californie; iv) le renforcement de la sensibilisation à l'égard de cette espèce, des souffrances qu'elle endure et de son importance au sein de son écosystème.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats

La mise en œuvre de ce projet se poursuivra avec les partenaires suivants :

- Des organismes gouvernementaux : Pêches et Océans Canada, la Conanp, la Conapesca, l'*Instituto Nacional de Ecología* (INE, Institut national d'écologie), la DGVS; le *Procuraduría Federal de Protección al Ambiente* (Profepa, Bureau du Procureur fédéral chargé de la protection de l'environnement), et la réserve de la biosphère Alto Golfo

² Des scientifiques des trois pays nord-américains ont pris part à une croisière scientifique sur le navire de recherche de la NOAA, le *David Starr Jordan*.

³ Le PANAC du marsouin du golfe de Californie a été officiellement lancé à Mexicali, au Mexique, le 28 octobre 2008.

de California, ainsi que le *National Marine Fisheries Service* (NMFS, Service national des pêches maritimes) de la *National Oceanic and Atmospheric Administration* (NOAA, Administration atmosphérique et océanique nationale).

- Des ONG : entre autres l'AGS, Noroeste Sustentable (Nos), le Fonds mondial pour la nature (FMN, section du Mexique), The Nature Conservancy, Pronatura, Vaquita.org, Conservation International et le *Natural Resources Defense Council* (NRDC, Conseil de défense des ressources naturelles).
- Des universités et organismes scientifiques : le *Comité Internacional para la Recuperación de la Vaquita* (Cirva, Comité international pour le rétablissement du marsouin du golfe de Californie), le *Centro de Investigacion Científica y de Educacion Superior de Ensenada* (CICESE, Centre de recherche scientifique et d'enseignement supérieur d'Ensenada), le *Departamento de Investigaciones Científicas y Tecnológicas* (Dictus, Département de recherche scientifique et technologique) de l'Universidad de Sonora, le Scripps Institution of Oceanography et la Commission pour la survie des espèces de l'Union mondiale pour la nature (UICN).
- Le secteur privé : la société Ocean Garden et le Marine Stewardship Council.
- D'autres partenaires, dont l'*Órgano de Evaluación y Seguimiento del Programa de Protección de la Vaquita* (Comité d'évaluation et de suivi du programme de protection du marsouin du golfe de Californie), une entité que le gouvernement fédéral a officiellement constituée afin de le conseiller sur la mise en oeuvre du plan de rétablissement de ce marsouin.

Groupes consultatifs du projet

- Le GTCB et l'équipe technique et scientifique spéciale chargée du PANAC du marsouin du golfe de Californie.

Justification

Lorsque la CCE a désigné des espèces qui suscitent des préoccupations communes en matière de conservation, son choix s'est fondé sur divers critères, dont le degré de risque d'extinction et des menaces communes dont elles sont l'objet dans les trois pays, ainsi que sur la nécessité d'une

collaboration entre ceux-ci. Il n'est toutefois pas forcément nécessaire que les espèces migratrices remplissent ces critères pour considérer qu'elles suscitent des préoccupations à l'échelle continentale. Le marsouin du golfe de Californie est l'un des mammifères marins les plus menacés de disparition dans le monde. Il figure sur la liste des trente-trois espèces nord-américaines qui suscitent des préoccupations communes en matière de conservation, et son habitat restreint se situe dans l'aire de conservation prioritaire n° 25, selon la désignation de la CCE, soit la partie nord du golfe de Californie.

La CCE a joué un rôle catalyseur en favorisant une action stratégique concertée qui a donné lieu à l'établissement du PANAC du marsouin du golfe de Californie. Celui-ci complète les efforts déployés par le gouvernement mexicain et d'autres intervenants en vue de protéger et de rétablir cette espèce fortement menacée d'extinction.

La coopération entre le Canada, le Mexique et les États-Unis a considérablement favorisé le rétablissement d'autres mammifères marins, dont la baleine grise, et, plus récemment, la diminution des prises accessoires. Ce faisant, le projet est principalement destiné à combler la nécessité d'améliorer la coordination des mesures prises pour conserver cette espèce qui suscite des préoccupations à l'échelle continentale.

Atteinte des objectifs stratégiques

- Le renforcement des capacités, l'établissement d'un cadre de travail et le comblement des lacunes en matière d'information pour que les décideurs nord-américains sachent comment promouvoir des activités de développement durable dans cette région, notamment en utilisant les fiches d'évaluation des conditions écologiques dans la partie nord du golfe de Californie et en expérimentant des engins de pêche de remplacement et des méthodes écologiques qui ne provoquent pas la prise accessoire de marsouins (7^e objectif).
- La réalisation d'activités de renforcement des capacités des pêcheurs que prévoit le PANAC et qui favorisent l'utilisation de tels engins et méthodes (6^e objectif).
- L'échange d'informations scientifiques et de compétences au sujet des marsouins d'Amérique du Nord afin d'accroître les connaissances sur celui du golfe de Californie et son habitat, ainsi que sur le recours à des méthodes de pêche écologiques et la prévention et la diminution des prises accessoires, notamment celles de marsouins (4^e objectif).

- L'étude de nouveaux débouchés pour la pêche locale en fonction de nouvelles méthodes écologiques qui minimisent les répercussions de cette pêche sur la population de marsouins (9^e objectif).

En 2008, avec le soutien du Secrétariat, le GTCB a examiné l'état d'avancement et les résultats de toutes les activités réalisées dans le cadre des projets relatifs à la biodiversité. Les conclusions de cet examen éclaireront les délibérations du Conseil de la CCE sur les nouveaux enjeux que suscite la biodiversité, ainsi qu'à propos d'autres écorégions et espèces sur lesquelles il pourra faire porter les travaux concertés.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

En 2007, le Conseil de la CCE a prescrit au Secrétariat d'établir un plan d'action nord-américain afin d'appuyer les activités du Mexique visant à rétablir la population de marsouins du golfe de Californie. Depuis lors, les plus hauts échelons gouvernementaux de ce pays ont estimé pertinent que la CCE s'implique dans ce domaine. Tel que cela a été mentionné au cours de la session ordinaire du Conseil de 2007, la CCE constitue un cadre unique où les autorités des trois pays dans les domaines de l'environnement et de la pêche collaborent à des projets de conservation qui donnent des résultats tangibles.

La CCE joue un rôle catalyseur dans le cadre de ces travaux et y apporte une valeur ajoutée, compte tenu de la nécessité de partager les compétences et les connaissances scientifiques acquises au Canada et aux États-Unis sur les prises accessoires des mammifères marins et l'utilisation d'engins et de méthodes de pêche écologiques, et de faire connaître des exemples d'application de programmes d'indemnisation et de rachat dans les collectivités de pêcheurs d'Amérique du Nord.

Pêches et Océans Canada⁴ et la NOAA disposent d'une vaste expérience en ce qui concerne les prises accessoires, la mise au point d'engins de pêche « intelligents », les transferts technologiques, la réglementation des pêches et les mesures incitatives à l'intention des artisans pêcheurs. Ces organismes ont travaillé dans le cadre d'un certain nombre d'activités liées au milieu marin, sous l'égide de la CCE, visant la réduction des prises accessoires, la gestion des pêches et la conservation des mammifères marins⁵.

⁴ Voir l'article du *Gulf of Maine Times*, en anglais seulement, à l'adresse <<http://www.gulfofmaine.org/times/spring2006/smarter.html>>.

⁵ À savoir le RNAAMP et les trois PANAC concernant des espèces marines.

Cet échange d'expérience et d'informations se déroulera dans le cadre d'ateliers de spécialistes, de discussions avec des pêcheurs et de courtes visites dans les collectivités locales.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

Le marsouin du golfe de Californie est l'un des mammifères marins les plus menacés de disparition dans le monde, et son habitat restreint se situe (seulement) dans l'aire de conservation prioritaire n° 25, selon la désignation de la CCE, soit la partie nord du golfe de Californie (l'une des dix aires marines protégées faisant partie du Réseau nord-américain d'aires marines protégées [RNAAMP], un réseau pilote).

Liens avec d'autres projets de la CCE

Le projet est en relation avec celui visant la conservation des espèces et des aires marines qui suscitent des préoccupations communes, notamment en ce qui a trait à la conservation des habitats (en relation avec la réserve de la biosphère Alto Golfo de California qui fait partie du RNAAMP dans la région Baja-Béring), aux méthodes de pêche durables et à la formation des pêcheurs.

Activités et réalisations

L'année 2009 constitue la dernière année visée par le Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord, et les activités qui seront réalisées sont importantes en vue du retrait graduel de la CCE des travaux liés à tous les PANAC.

Les activités de ce projet sont guidées par le PANAC du marsouin du golfe de Californie, notamment celles relatives au renforcement des capacités et à l'échange d'informations et de techniques, et elles sont censées se terminer en 2009. Ces activités comprennent les suivantes :

- Le soutien à l'échange d'informations sur des questions concernant, notamment, les méthodes exemplaires de pêche et les engins de pêche de remplacement pour éliminer les prises accessoires; la surveillance acoustique des petits mammifères marins; le recours éventuel à des instruments économiques tels que les programmes d'échange, de rachat et d'indemnisation.
- La facilitation de l'échange trilatéral de chercheurs, y compris des économistes des domaines des ressources et de la pêche, qui aideront à évaluer l'état de santé et les conditions de vie de la population de

marsouins, grâce à des études scientifiques, à de la surveillance acoustique, et à une meilleure connaissance de l'ampleur et des tendances des principaux facteurs de stress socioéconomiques que subissent cette espèce et son habitat.

- Le soutien à la conception et à l'essai d'engins de pêche de remplacement afin de réduire les prises accessoires, et ce, grâce à des transferts de techniques et de connaissances découlant d'études de cas fructueuses réalisées au Canada et aux États-Unis.
- Le renforcement de la sensibilisation en faisant valoir la nécessité de poursuivre le soutien international à une stratégie de rétablissement du marsouin du golfe de Californie; en élaborant des affiches et/ou des dépliants d'information imperméables pour les bateaux d'excursion ainsi que leurs propriétaires, équipage et passagers dans les trois pays; en promouvant la cause de ce marsouin à titre de célébrité nationale; en tenant des ateliers qui réuniront des scientifiques et des pêcheurs dans des collectivités déterminées; en tenant des ateliers de formation pour savoir utiliser des engins de pêche de remplacement, et au cours desquels des scientifiques, des pêcheurs et des représentants gouvernementaux feront état de leur expérience.
- Le Secrétariat exposera, dans un document de travail interne, les démarches entreprises dans le cadre de cette collaboration internationale ainsi que des enseignements, applicables n'importe où, qu'elle a permis de tirer relativement à la conservation de la biodiversité marine et à l'adoption de méthodes de pêche écologiques par les collectivités locales⁶.

Publics cibles

Les principaux publics cibles de ce projet comprennent les collectivités locales de pêcheurs (en particulier celles de Golfo de Santa Clara, Puerto Peñasco et San Felipe), les organismes de pêche, les administrations municipales, les gouvernements étatiques, les représentants du secteur privé et les gestionnaires d'AMP.

⁶ Il faut noter que le gestionnaire du projet réalisera cette activité à l'interne, et ce, sans frais pour le projet.

Partenaires et intervenants

Pour connaître les principaux partenaires dans l'exécution du projet voir la rubrique *Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats* susmentionnée :

Le Groupe d'étude trinational sur le marsouin du golfe de Californie compte des représentants des organismes suivants : Pêches et Océans Canada, la Conanp, la Conabio et l'INE pour le Mexique, et le NMFS de la NOAA pour les États-Unis.

Ressources externes

Les contributions financières et en nature visant à soutenir la mise en œuvre du PANAC du marsouin du golfe de Californie proviendront des organismes suivants :

- Pêches et Océans Canada.
- La Conanp.
- La Conabio.
- L'Inapesca.
- Le Profepa.
- Le NMFS de la NOAA.

Réalisations et calendrier d'exécution

Les réalisations du projet comprennent les suivantes :

- La conception et l'essai d'engins de pêche de remplacement.
- La participation du Canada et des États-Unis à la mise sur pied et à la réalisation de croisières de surveillance.
- La tenue d'ateliers et d'autres activités sur la mise en œuvre du volet du PANAC relatif au renforcement des capacités, notamment des ateliers de formation sur l'utilisation d'engins de pêche de remplacement et sur les méthodes de pêche écologiques.
- La rédaction d'un document de travail sur les enseignements tirés de la collaboration internationale relative à la conservation de la biodiversité marine et à l'adoption de méthodes de pêche écologiques par les collectivités locales.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Meilleure connaissance de l'état de santé et des conditions de vie du marsouin du golfe de Californie grâce à l'information diffusée à ce sujet.
- Meilleure connaissance des conditions écologiques dans la réserve de la biosphère Alto Golfo de California grâce à l'adoption de fiches d'évaluation de ces conditions.
- Renforcement de la collaboration trinationale en vue de prévenir et de diminuer les prises accessoires.
- Meilleure connaissance des possibilités qu'offrent des approches permettant de conserver le marsouin du golfe de Californie et de promouvoir des modes de substances durables.

Résultats partiels

- Adoption et application, par des intervenants compétents, de stratégies visant à éliminer les prises accessoires.
- Utilisation accrue, par les collectivités locales, d'engins de pêche écologiques.
- Renforcement de la collaboration trinationale relative à l'évaluation et à la surveillance de la population de marsouins et des facteurs de stress qu'elle subit.

Résultats finaux

- Arrêt des prises accessoires de marsouins du golfe de Californie.
- Rétablissement et conservation de ce marsouin et de son habitat.
- Mesures incitatives efficaces, à l'intention des pêcheurs locaux, pour qu'ils diminuent l'emploi d'engins de pêche non écologiques.
- Mesures incitatives efficaces, à l'intention des intervenants, pour qu'ils soutiennent et maintiennent l'arrêt des prises accessoires.
- Rédaction d'un document de travail, à la suite d'une étude de cas sur les enseignements à tirer de la collaboration internationale en vue de conserver la biodiversité marine et de faire en sorte que les collectivités locales adoptent des méthodes de pêche écologiques.

Indicateurs de rendement

- Conception et essai d'engins de pêche de remplacement.

- Utilisation d'engins de pêche de remplacement et de méthodes de pêche exemplaires.
- Aucune autre mort de marsouin du golfe de Californie en raison de prises accessoires.
- Mise sur pied de croisières de surveillance dans la partie nord de ce golfe.
- Nombre de pêcheurs appliquant des méthodes de pêche écologiques.
- Fréquence à laquelle la réserve de la biosphère Alto Golfo de California et des AMP déclarent avoir utilisé les indicateurs et les protocoles du système de surveillance du RNAAMP.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

Dernières étapes dans l'atteinte des objectifs du programme

- Toutes les activités relatives au PANAC du marsouin du golfe de Californie se termineront en 2009.
- En octobre 2008, le groupe de spécialistes techniques sur ce marsouin se réunira afin de dresser un plan tactique pour la mise en œuvre du PANAC, ainsi que pour maintenir l'intérêt et la coopération dans les trois pays après le retrait de la CCE.

Échéance de la participation de la CCE

En 2009.

Viabilité

L'année 2009 marque la conclusion des activités liées aux PANAC d'espèces marines réalisées sous l'égide de la CCE. Il est prévu que les enseignements tirés de la mise en œuvre de tous ces PANAC permettent aux Parties et à d'autres intervenants compétents de continuer à travailler de concert et d'utiliser le PANAC du marsouin du golfe de Californie comme d'un cadre pour prendre des mesures concertées et ciblées.

Communications

Les publics cibles de ce projet comprennent les collectivités locales de pêcheurs (en particulier celles de Golfo de Santa Clara, de Puerto Peñasco et de San Felipe), les organismes de pêche, les intervenants dans le secteur des pêches, les administrations municipales, les gouvernements étatiques, les

organismes de conservation, la population qui réside dans les collectivités susmentionnées ainsi que les membres du public de toute l'Amérique du Nord qui s'intéressent à la conservation des espèces en voie de disparition.

Plan de mise en œuvre

PROJET 16 – Rétablissement de la population de marsouins du golfe de Californie et promotion de modes de subsistance durables						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de conservation des espèces et des habitats qui suscitent des préoccupations communes en donnant aux intervenants de meilleurs moyens de planification, de surveillance et de gestion. • Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
<p>1. Réunion du Groupe de travail sur les engins de pêche de remplacement⁷ visant : 1) à analyser les résultats des premiers essais de ces engins en 2008-2009; 2) proposer des engins à mettre à l'essai et à expérimenter au cours de la saison 2009.</p> <p>Visites sur place des groupes de travail, notamment celui sur les engins de pêche de remplacement.</p>	<p>Soutien à l'échange trilatéral et à l'étude d'informations sur les méthodes exemplaires et les engins de pêche de remplacement, et à la surveillance des petits mammifères marins.</p> <p>Document interne du Secrétariat⁸ traitant des enseignements tirés de la collaboration internationale à l'égard de la conservation de la biodiversité marine</p>	<p>Été et automne de 2009.</p>	<p>Évaluation de l'efficacité des engins de pêche testés tant au point de vue écologique que des captures de marsouins du golfe de Californie.</p> <p>Intensification de l'échange de données scientifiques et d'informations sur l'état de conservation de ce marsouin et de son habitat.</p> <p>Le document de travail du Secrétariat fera état de l'expérience trinationale au cours de la mise en œuvre du PANAC, et des avantages que pourraient</p>	<p>Les organismes gouvernementaux des trois pays, les collectivités locales de pêcheurs (notamment Golfo de Santa Clara, Puerto Peñasco et San Felipe); les autorités locales des réserves et les ONG régionales (The Nature Conservancy, le FMN, l'AGS, Nos, le NRDC et Pronatura).</p>	<p>50 000 \$</p>	

⁷ Il s'agit d'un groupe de travail trinational constitué au cours de la réunion de spécialistes sur le PANAC du marsouin du golfe de Californie tenue en octobre 2008 à Mexicali, au Mexique. Ce groupe est dirigé par le directeur de l'Inapesca, et il compte des représentants du DFO, de la NOAA et d'autres organismes.

⁸ Le rapport sera établi par le gestionnaire du projet et les membres du Groupe d'étude trinational, et ce, sans frais pour le projet.

PROJET 16 – Rétablissement de la population de marsouins du golfe de Californie et promotion de modes de subsistance durables**Objectifs stratégiques :**

- Renforcer les capacités de conservation des espèces et des habitats qui suscitent des préoccupations communes en donnant aux intervenants de meilleurs moyens de planification, de surveillance et de gestion.
- Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché.

Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
Rapport sur les enseignements tirés de l'établissement et de la mise en œuvre du PANAC.	et de la participation des collectivités locales à l'application de méthodes écologiques (notamment les mécanismes compensatoires, l'engagement de la collectivité et le perfectionnement d'engins de pêche). Note : Le gestionnaire du projet réalisera cette activité à l'interne, et ce, sans frais pour le projet.)		en tirer le Canada et les États-Unis en appliquant les mêmes principes, à savoir d'éliminer les prises accessoires d'espèces en voie de disparition dans le cadre d'une pêche artisanale.			
2. Conception et essai d'engins de remplacement pour pêcher la crevette (p. ex., des filets	Cette activité se fonde sur des recherches et des expériences menées sur place au Canada	Automne de 2009.	Les pêcheurs et les autorités locales adoptent des stratégies pour éliminer les prises accessoires de marsouins,	Les collectivités locales de pêcheurs (notamment Golfo de Santa Clara, Puerto Peñasco et San Felipe), et les autorités	75 000 \$	

PROJET 16 – Rétablissement de la population de marsouins du golfe de Californie et promotion de modes de subsistance durables**Objectifs stratégiques :**

- Renforcer les capacités de conservation des espèces et des habitats qui suscitent des préoccupations communes en donnant aux intervenants de meilleurs moyens de planification, de surveillance et de gestion.
- Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l'environnement, de favoriser l'utilisation durable de la biodiversité, d'éliminer les obstacles au commerce et d'appliquer des approches axées sur les forces du marché.

Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
<p><i>suripera</i> et <i>chango</i>, des chaluts et des trappes) et le poisson (p. ex., des lignes de fond, des lignes à la main et des nasses).</p> <p>Échange entre les pêcheurs en vue de tester et d'expérimenter des engins de pêche intelligents.</p> <p>Essai d'engins de pêche de remplacement dans une citerne antiroulis à l'Institut de recherche marine de la Memorial University of Newfoundland, au Canada.</p>	<p>et aux États-Unis, et vise à faciliter la mise au point et l'essai d'engins de pêche de remplacement en offrant la possibilité de faire des essais comparatifs.</p> <p>Échange de connaissances pratiques au sujet des prises accessoires et de l'utilisation d'engins de pêche de remplacement entre des pêcheurs artisanaux canadiens et américains.</p> <p>Évaluation de l'efficacité en matière de captures</p>		notamment des engins et des méthodes de pêche écologiques.	locales des réserves.		

PROJET 16 – Rétablissement de la population de marsouins du golfe de Californie et promotion de modes de subsistance durables

Objectifs stratégiques :

- Renforcer les capacités de conservation des espèces et des habitats qui suscitent des préoccupations communes en donnant aux intervenants de meilleurs moyens de planification, de surveillance et de gestion.
- Intensifier le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord en vue de renforcer la protection de l’environnement, de favoriser l’utilisation durable de la biodiversité, d’éliminer les obstacles au commerce et d’appliquer des approches axées sur les forces du marché.

Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	et étude comparative des engins de pêche.					

Coût total : 125 000 \$

Indicateurs de rendement :

- Conception et essai d’engins de pêche de remplacement.
- Utilisation d’engins de pêche de remplacement et de méthodes de pêche exemplaires.
- Aucune autre mort de marsouin du golfe de Californie en raison de prises accessoires.
- Mise sur pied de croisières de surveillance dans la partie nord du golfe de Californie.
- Nombre de pêcheurs appliquant des méthodes de pêche écologiques.
- Fréquence à laquelle la réserve de la biosphère Alto Golfo de California et des AMP déclarent avoir utilisé les indicateurs et les protocoles du système de surveillance du RNAAMP.

Principaux partenaires :

Des organismes gouvernementaux : Pêches et Océans Canada, la Conanp, la Conapesca, la Conabio, l’INE, la réserve de la biosphère Alto Golfo de California, le Profepa, et le NMFS de la NOAA.

Des ONG : entre autres l’AGS, Nos, le FMN (section du Mexique), The Nature Conservancy, Pronatura, Vaquita.org et Conservation International.

Des universités et organismes scientifiques : le Cirva, le CICESE, le Dictus de l’Universidad de Sonora, le Scripps Institution of Oceanography et la Commission pour la survie des espèces de l’UICN.

Le secteur privé : la société Ocean Garden et le Marine Stewardship Council.

Projet 17 : Conservation des prairies d'Amérique du Nord, notamment en renforçant les capacités de conservation de la biodiversité dans les prairies du nord du Mexique	Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE : Thomas Hammond
Budget prévu : 150 000 \$ CAN	Groupe de travail connexe : Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité

Objectifs du projet

Ce projet se fonde sur les travaux que la CCE a déjà financés en vue d'établir l'Initiative de conservation des oiseaux d'Amérique du Nord (ICOAN), laquelle est destinée à conserver les oiseaux du continent ainsi que la biodiversité qui y est associée et qui forme leurs habitats. Il donne également suite aux buts énoncés dans le document intitulé *Prairies : Vers une stratégie de conservation des prairies nord-américaines*, publié en 2003¹, en ayant plus particulièrement les objectifs suivants :

1. Favoriser l'établissement d'une alliance régionale pour la conservation des prairies du nord du Mexique (alliance régionale).
2. Soutenir des programmes généraux de surveillance et d'inventaire des oiseaux dans les prairies.
3. Contribuer à assurer la protection et la gestion à long terme des étendues de prairies dans toute l'Amérique du Nord.

Dans le monde entier, les prairies constituent l'un des types d'habitat les plus menacés et généralement le plus sous-représenté dans les réseaux d'aires protégées. Celles d'Amérique du Nord ne font pas exception et leur perte en raison de la conversion des habitats a causé une diminution aussi grave des espèces d'oiseaux et d'autres éléments du biote qu'on y trouve, et leur conservation dépend fortement de mesures intégrées et coordonnées au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Des recherches menées par The Nature Conservancy (TNC), la CCE et d'autres organismes sur les oiseaux migrateurs tels que la buse rouilleuse illustrent à quel point les vastes prairies naturelles restantes sont vraiment disparates pour les oiseaux migrateurs dans les prairies du centre de l'Amérique du Nord².

¹ Voir <http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=francais&ID=1246>.

² Voir <<http://www.ferruginoushawk.org/>>.

Les travaux prévus dans le cadre du projet complètent des activités menées de longue date dans le cadre d'un partenariat trinational, et ils sont centrés sur la formation, l'aide technique, et la protection et l'amélioration des habitats de prairie par les administrations municipales, les gouvernements fédéraux des trois pays, des partenaires non gouvernementaux et des organismes internationaux. Les fondements de ces partenariats se retrouvent dans divers mécanismes de conservation tels que les plans d'action nord-américains de conservation (PANAC) et les stratégies de conservation pour les espèces qui suscitent des préoccupations communes élaborés et adoptés par les trois pays nord-américains. Toutefois, en raison des investissements encore restreints en matière de conservation dans le nord du Mexique et de l'importance reconnue de cette région pour les oiseaux de prairie du continent, au cours d'une première phase, la plupart des activités du projet se concentreront au Mexique.

Il est important de noter que si ce projet semble orienté sur la conservation des oiseaux, son objectif réel consiste en général à améliorer la biodiversité des prairies afin que beaucoup plus d'espèces tirent parti des activités envisagées. Il est largement reconnu que les oiseaux représentent sans doute le meilleur indicateur de l'état des systèmes naturels étant donné qu'ils occupent la plupart des niches écologiques, que leur bien-être dépend d'écosystèmes salubres et qu'ils sont généralement faciles à surveiller, de telle sorte que lorsque l'équilibre naturel de ces systèmes est modifié, on peut s'en rendre compte en raison de la réaction des populations d'oiseaux.

Contexte

Les prairies du centre de l'Amérique du Nord représentent l'un des plus vastes biomes et refuges d'une riche biodiversité et de nombreuses espèces endémiques. Les perturbations attribuables majoritairement aux humains ont

mis en danger cet écosystème sur toute son étendue, au point où on le considère actuellement comme l'un des plus en danger d'Amérique du Nord, une catégorie que partagent toutes les prairies du monde. Celles-ci subissent des perturbations causées par les humains depuis plus de cent cinquante ans (p. ex., les pâturages pour le bétail et la conversion des terres à l'agriculture), mais d'autres menaces ont pris de l'ampleur dans l'ensemble du biome (p. ex., les espèces envahissantes, l'étalement urbain et le développement résidentiel, l'extraction d'énergie et le développement éolien). En plus de provoquer la conversion des prairies naturelles en d'autres types de couverture terrestre, ces menaces consistent également à dégrader l'état des prairies restantes. En dépit de leur importance et du degré de menace auquel elles sont exposées, à titre d'écosystème, les prairies sont peu représentées dans les aires protégées comparativement aux autres écosystèmes du continent. Le fait de centrer les efforts de conservation concertés dans les prairies est corroboré par des études récentes qui singularisent cet écosystème nord-américain, d'une part en comparant la perte d'espèces à celle dans le reste du monde, et d'autre part en raison du fort taux de renouvellement en espèces (somme des colonisations et des extinctions) en raison des changements climatiques.

Les prairies à herbe courte ou à herbe mixte du centre du continent forment le seul écosystème terrestre contigu à s'étendre du Canada au Mexique en passant par les États-Unis. Jusqu'à présent, la majorité des plans et des mesures de conservation a eu une portée locale ou régionale et a visé principalement un pays ou des zones frontalières. Mais de plus en plus d'agents de protection de la nature sont d'avis que la coopération, la planification et les activités binationales ou trinacionales sont nécessaires pour conserver l'ensemble du biote et les processus écologiques à toutes les échelles des prairies du centre du continent.

De récentes analyses des tendances menées dans le cadre du Relevé des oiseaux nicheurs d'Amérique du Nord montrent que, depuis quarante ans, l'ensemble des populations d'oiseaux qui dépendent des prairies diminue plus radicalement et plus invariablement, et sur une étendue géographique plus grande que toutes les autres populations d'oiseaux nord-américains. Ces oiseaux qui dépendent des prairies comptent de nombreuses espèces qui suscitent des préoccupations en matière de conservation, comme le montre le nombre de partenaires et d'activités connexes en Amérique du Nord, dont Partenaires d'envol, les plans canadien et américain de conservation des oiseaux de rivage, Joint Ventures, le Service canadien de la faune (SCF), le

United States Fish and Wildlife Service (USFWS, Service des pêches et de la faune des États-Unis), le United States Forest Service (USFS, Service des forêts des États-Unis) et le Comité trinational de l'ICOAN. Ces oiseaux comprennent ceux qui sont presque endémiques en étant obligés de vivre dans les prairies et dont la plus grande partie ou la totalité de l'aire de répartition pour nicher et hiverner se trouve dans les grandes plaines de l'Ouest (p. ex., la buse rouilleuse, le pluvier montagnard, le tétras pâle, le courlis à long bec, la chevêche des terriers, le pipit de Sprague, le bruant de Baird, le bruant de Cassin, le bruant noir et blanc, le bruant de McCown et le bruant à ventre noir). Les ornithologues et les agents de conservation des oiseaux commencent à peine à démêler les facteurs qui causent la diminution de ces populations d'oiseaux. Toutefois, la plupart des recherches sur les causes de cette diminution sont menées dans les aires de reproduction et ne visent que très peu les aires d'hivernage et encore moins les endroits où s'arrêtent les oiseaux migrateurs.

On estime que les prairies des grandes plaines et des déserts semi-arides ont déjà occupé 4 000 000 km² en Amérique du Nord. Le chien de prairie, que beaucoup considèrent comme une espèce clé, semble avoir occupé au moins la moitié de ce territoire, et quelque 200 espèces sauvages sont associées au chien de prairie et à son habitat. Toutefois, en raison des nombreuses incidences et des menaces telles que la régulation de la population de cette espèce, de la perte d'habitats en raison de la conversion à l'agriculture, de la fragmentation des habitats due à d'autres formes de développement et des maladies, l'occupation du territoire par le chien de prairie s'est limitée à environ trois à quatre pour cent des relevés chronologiques. En outre, de nombreuses espèces dépendent du chien de prairie et des prairies ouvertes, et leur population a également diminué. Il s'agit du putois d'Amérique, du renard véloce, du renard nain, du tétras pâle, du pluvier montagnard, de la chevêche des terriers, de la buse rouilleuse, de la buse de Swainson et de la pie-grièche migratrice. Des activités du projet donneront suite à plusieurs stratégies de conservation (p. ex., des études de populations et d'habitats afin de cerner les aires de servitude écologique, de translocation et de réintroduction, et d'autres mesures de conservation) ou viseront les nouveaux enjeux concernant ces espèces (p. ex., la gestion des écosystèmes et les changements climatiques), qui soutiendront plus largement les efforts de conservation.

Certains des vestiges les plus notables de l'habitat semi-aride se trouvent dans la vallée de Janos, dans l'État de Chihuahua, au Mexique, où les

scientifiques ont cartographié près de 161 874 hectares contigus. Cette vallée abrite le plus large complexe de colonies de chiens de prairie à queue noire qui restent dans le monde et plus de 250 espèces d'oiseaux ont été inventoriées à cet endroit. L'économie de la région est étroitement liée à l'élevage de bétail et à l'agriculture irriguée, aussi bien sur des terres privées que communales. Dans un endroit aussi vaste dont la réalité sociale est complexe, la conservation nécessite une série de stratégies pour s'avérer efficace.

Afin de promouvoir la conservation dans des endroits tels que la vallée de Janos et d'autres endroits critiques, une campagne de sensibilisation visant les collectivités locales est en train de renforcer les relations entre ces dernières et les organismes de conservation, et de constituer des groupes de défenseurs de l'environnement. Grâce à ces activités, les collectivités de toute la vallée saisissent beaucoup mieux l'importance de leurs prairies et soutiennent activement le décret désignant une nouvelle réserve de la biosphère. La région abrite la plus importante population de chevêches des terriers à nicher dans des prairies naturelles, ainsi qu'un grand nombre de pluviers montagnards. D'autres espèces courantes dans la vallée de Janos y suscitent un certain degré de préoccupation en matière de conservation, dont le courlis à long bec, le colin écaillé, la buse rouilleuse et la chevêche des terriers (considérées, tel que cela a été dit précédemment, comme des espèces suscitant des préoccupations communes en matière de conservation), le pipit de Sprague, le bruant de Cassin, le bruant de Baird, le bruant à ventre noir, le bruant de McCown, le bruant noir et blanc, et le faucon aplomado.

La vallée de Janos compte plusieurs menaces sérieuses en relation les unes avec les autres, notamment les incidences du pâturage non écologique du bétail élevé de manière intensive depuis plus de cent cinquante ans et, plus récemment, la conversion des pâturages naturels en terres agricoles et la surexploitation de l'aquifère pour irriguer les cultures. Ces incidences comptent aussi l'assèchement des puits pour le bétail, la rareté de plus en plus grande de l'eau pour les besoins des collectivités locales et la baisse générale du niveau de la nappe phréatique.

Une autre région importante est celle des prairies de Saltillo, dans les États de Coahuila et du Nuevo Leon, qui abrite le reste des habitats les plus essentiels pour la reproduction, la migration et l'hivernage de plusieurs espèces d'oiseaux de prairie en voie de disparition, dont le pluvier montagnard, le courlis à long bec et la chevêche des terriers. En fonction des

données recueillies dans cette région, une proportion aussi grande qu'un quart de l'ensemble de la population de pluviers montagnards et un quart de la population plus menacée de courlis à long bec hiverne dans ces prairies. Elles hébergent également une espèce en voie de disparition, le chien de prairie du Mexique. En fait, même si les prairies de Saltillo sont le dernier endroit sur terre où l'on trouve ce mammifère, cette région donne rapidement lieu à une agriculture irriguée, principalement pour y produire des pommes de terre qui approvisionnent le marché des croustilles au Mexique. Compte tenu de la rapidité et de l'ampleur de la dégradation du sol que cause ce type de culture, il y a peu de chances de pouvoir restaurer les prairies; les agriculteurs abandonnent les vieux champs pour en ouvrir de nouveaux. Le rythme de cette destruction associée à l'importance biologique des prairies de Saltillo en fait l'un des paysages de prairie les plus essentiels en Amérique du Nord.

Dans l'État mexicain de Sonora, les prairies du nord et du centre offrent un habitat essentiel aux oiseaux de prairie nord-américains. La région de Sky Island, qui s'étend du nord-est de l'État de Sonora au sud-est de l'État d'Arizona, a déjà compté une superficie de 3 642 300 hectares qui constituait majoritairement un habitat de prairie. Malgré la perte de superficie due à la conversion agricole des terres, au surpâturage, à l'interruption des feux d'origine naturelle et à un envahissement par des herbages non indigènes, la région compte encore un habitat de prairie adéquat sur 809 400 hectares ainsi que des prairies restaurables sur 1 618 800 hectares. Selon la liste d'espèces surveillées de Partenaires en vol, celles qui utilisent ces prairies comprennent le colin écaillé, la buse de Swainson, le courlis à long bec, le bruant à épauettes, le pipit de Sprague, le bruant de Baird et le bruant de McCown. Ces prairies de désert semi-aride chevauchent, d'un seul tenant, la frontière entre les États-Unis et le Mexique et constituent un couloir nord-sud essentiel aux déplacements migratoires des gros mammifères tels que le jaguar.

Le centre de l'État de Sonora compte environ 343 995 hectares désignés « plaines de Sonora », lesquels ont toujours été majoritairement constitués de prairies de savane, et dont l'intégrité est atteinte par les mêmes activités que celles qui menacent les prairies de Sky Island. La plus grave menace est l'introduction et la propagation d'une plante non indigène, le cenchrus cilié (*Pennisetum ciliare*), afin d'améliorer la nourriture du bétail d'élevage. Cette plante envahissante résiste à la sécheresse, pousse toute l'année, fait concurrence à des herbes indigènes, et transforme l'habitat en modifiant la fréquence et l'intensité des feux. Ces prairies de savane offrent un habitat

approprié et assurent la subsistance de la dernière population à l'état sauvage d'une espèce en voie de disparition, le colin de Virginie, et leur protection et leur rétablissement sont essentiels à la survie de cette sous-espèce. Au Mexique, ces deux régions de prairies sont majoritairement composées de terres privées et ne font l'objet d'aucune mesure de gestion protectrice. Il faudrait instaurer en priorité un programme visant à inciter les propriétaires terriens à protéger, à conserver et à restaurer ces prairies.

Grâce aux espèces d'oiseaux de prairie, ces régions sont étroitement associées à un vaste réseau d'aires de conservation existantes et envisagées situées dans les grandes plaines, y compris au Canada et aux États-Unis. Le rapport intitulé *North American Grassland Priority Conservation Areas* (Aires de conservation prioritaires dans les prairies d'Amérique du Nord) relève au total 55 de ces aires prioritaires dans les trois pays dont la superficie varie de 83 368 hectares à 1 477 155 hectares, soit 485 640 hectares en moyenne. Si elles étaient entièrement conservées, ces aires prioritaires permettraient de protéger plus de dix pour cent de toutes les grandes plaines d'Amérique du Nord. Leur choix est principalement dû à l'importance qu'elles revêtent pour conserver des espèces hautement prioritaires d'oiseaux migrateurs de prairie, bien que certaines espèces résidentes (p. ex., le bruant de Worthen) et des mammifères (p. ex., l'antilopâtre) fassent également partie des espèces choisies. Malgré le fait que l'on ne dispose d'aucune estimation globale de ce que coûterait au total la protection de tout cet habitat dans les trois pays, TNC estime qu'il faudrait au moins 200 millions de dollars américains pour protéger adéquatement 1 456 920 hectares d'un sous-ensemble déterminé de sites, et ce, par des acquisitions, des servitudes et une gestion adéquate des terres publiques et privées.

Les prairies d'Amérique du Nord sont également associées à celles de l'hémisphère sud en raison des mêmes types d'habitats, des mêmes espèces d'oiseaux migrateurs, et des mêmes utilisations modernes et traditionnelles des sols. Les prairies du cône Sud de l'Amérique du Sud, qui portent le nom de « pampas », représentent une superficie d'environ 999 735 km² et chevauchent quatre pays : le Paraguay, l'Uruguay, le Brésil et l'Argentine. Les prairies du cône Sud assurent la subsistance de 35 millions de personnes. Les aires les plus riches et les plus actives sur le plan économique sont celles du centre-sud de cette région, car les sols sont plus propices au développement agricole. Les sols plus pauvres et moins rentables se trouvent dans le nord et servent quasi exclusivement à l'élevage intensif de bétail. La

conservation des pampas repose dans les mains de propriétaires privés qui possèdent quatre-vingt-dix-huit pour cent des prairies. Les espèces qui sont communes aux prairies du cône Sud et de l'Amérique du Nord comprennent la maubèche des champs, le bécasseau roussâtre et le goglu des prés.

Principaux intervenants et aires prioritaires

L'importance des prairies d'Amérique du Nord est connue depuis longtemps par de nombreux organismes de conservation et leurs partenaires. Leurs efforts ont consisté à relever les aires les plus importantes à conserver en recourant à un éventail de mécanismes publics et privés. Certains de ces efforts comptent : le Programme de protection des aires importantes de nidification dont la mise en œuvre est assurée par différents partenaires au Canada, au Mexique et aux États-Unis, qui appliquent une méthode mise au point par Birdlife International; le programme de planification écorégional de TNC; une activité d'envergure menée par la CCE et TNC en vue de relever des prairies d'Amérique du Nord dont la conservation est prioritaire. Les autres intervenants importants comptent le Fonds mondial pour la nature (FMN), le Rocky Mountain Bird Observatory (RMBO) et Pronatura.

Cette dernière activité représente sans doute l'effort le plus synthétique déployé jusqu'à présent afin de fixer diverses priorités pour la conservation des prairies d'Amérique du Nord, notamment parce qu'il tient compte des résultats de nombreuses activités préalables de planification et de relevé de sites, dont ceux qui sont susmentionnés. Un atelier organisé en novembre 2004 par la CCE et TNC a permis de choisir un ensemble d'aires de conservation prioritaires dans les prairies qui ont une valeur pour les trois pays, et ce, compte tenu de leur importance écologique et du fait qu'elles sont menacées. Il est également nécessaire d'y mener des activités binationales et trinacionales concertées afin que leur conservation soit fructueuse. Ce relevé d'aires, tout autant que le constat de devoir accorder de l'attention aux aires d'hivernage des oiseaux dans les prairies, laissent supposer que les mesures visant deux aires hautement prioritaires dans le nord du désert de Chihuahua, à savoir la vallée de Janos et les prairies de Saltillo, seront des plus avantageuses pour la plus grande partie de l'Amérique du Nord.

Justification

Les travaux de ce projet se fondent sur la Déclaration d'intention pour la conservation des oiseaux d'Amérique du Nord et de leur habitat par laquelle

les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis estiment important de mener des activités de conservation concertées telles que celles cadrant avec l'ICOAN. Cette déclaration est motivée par le désir de conserver les oiseaux du continent mais en faisant valoir que la réussite des travaux dépend d'un habitat dont la qualité est acceptable, mais aussi dont la salubrité permettra d'assurer la survie de l'ensemble de la biodiversité. Dans le cadre du projet, la conservation des oiseaux peut être perçue comme un moyen de se concentrer sur des indicateurs clés plus facilement mesurables que d'autres pour déterminer si les mesures de conservation s'avèrent efficaces.

Plusieurs projets cadrant avec l'ICOAN ont été mis sur pied afin de combler les principaux besoins en matière de conservation, dont un à l'égard des prairies. Pour ce qui est du projet relatif aux prairies ayant une importance continentale, il vise à conserver et à restaurer les écosystèmes de prairie dans les régions de la vallée de Janos et des prairies de Saltillo afin d'assurer la continuité, la connectivité, la composition et la structure des processus écologiques (notamment la migration, le régime hydraulique et les feux naturels) qui garantissent la salubrité et la viabilité de ces écosystèmes.

Principaux besoins des prairies en matière de conservation

Besoin d'établir des partenariats et de coordonner les activités

Le projet est étroitement associé à des activités trinotionales de longue date qui ont trait à la formation, à l'aide technique et à l'amélioration de l'habitat de prairie par des partenaires locaux et internationaux. Les intervenants mexicains participant aux travaux de conservation dans la vallée de Janos et les prairies de Saltillo font partie intégrante de ces partenariats trinotionaux depuis le début des divers projets. Toutefois, malgré cette solide assise, il faut établir un partenariat au Mexique pour que les intervenants veillent, ensemble, à ce que les mesures prises dans les deux régions visent des priorités, et que la communication soit adéquate entre les partenaires afin d'éviter le chevauchement ou la concurrence des activités. D'autres régions du Mexique ont commencé à élaborer des modèles de partenariat ou d'alliance régionale, et il est prévu de former une telle alliance en se fondant sur l'expérience de ces régions.

Les membres de cette alliance régionale auront recours aux projets existants pour étendre les activités de conservation au Mexique financées par le présent projet. Il est donc prévu de réaliser un projet trinotionnel au cours des cinq prochaines années en élargissant la portée des activités visant la

conservation des habitats, en mettant en œuvre un projet intégré de surveillance des oiseaux de prairie dans les trois pays, et en lançant une campagne de sensibilisation et d'éducation pour faire connaître l'importance de ce type d'habitat en voie de disparition. Les mesures concertées mises sur pied à l'égard du Rio Grande et du désert de Sonora serviront de modèles pour élaborer de telles activités avec les intervenants, lesquels deviendront des partenaires clés au fur et à mesure que ces activités progresseront.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

Besoin de faire participer les principaux secteurs aux travaux de conservation

Le projet vise à réunir des secteurs clés de la société afin de favoriser une attitude plus positive à l'égard de la conservation de la nature. Le secteur de l'élevage de bétail est sans doute le plus vaste et le plus influent, au même titre que les agriculteurs locaux dont les décisions quotidiennes peuvent vraiment nuire à la biodiversité sur les terres qu'ils gèrent. La diffusion d'information sur la valeur de la biodiversité, de façon intrinsèque et concernant leur capacité d'élever du bétail et de cultiver, joue un rôle essentiel si l'on veut que les mesures de conservation donnent des résultats tangibles dans les prairies. Toutefois, l'alliance régionale réunira tous les intervenants compétents, dont des autorités municipales et fédérales.

Besoin d'appliquer des méthodes uniformes de surveillance des oiseaux

L'hiver, les prairies du désert de Chihuahua subviennent aux besoins de nombreuses espèces nord-américaines d'oiseaux de prairie. Cette région revêt donc une grande importance pour la conservation de la plupart de ces oiseaux. L'hivernage de leurs populations peut modifier leur répartition tous les ans, probablement en raison de la variabilité de la production des semences de graminées qui dépend de la quantité et de la répartition de l'eau de pluie au cours de l'été précédent, compliquant ainsi les efforts de conservation de ces espèces. Il faut instaurer un programme régional de surveillance hivernale des oiseaux afin de connaître avec précision la répartition des oiseaux de prairie prioritaires au cours de leur hivernage, de relever les régions ou les épices dans lesquels ces espèces abondent, de relever aussi les aires ou les régions qui revêtent une grande importance pendant les années de sécheresse, d'établir des relations entre les habitats, de connaître les couloirs biologiques, et de cerner les tendances des populations à diverses échelles afin de guider la gestion et la conservation dans cette région.

Depuis 2006, en collaboration avec TNC, Pronatura et d'autres organismes, RMBO a dirigé une activité binationale afin d'élaborer et d'appliquer un programme d'étude et de surveillance des oiseaux de prairie au cours de leur hivernage dans huit d'aires de conservation prioritaires situées dans les prairies du désert de Chihuahua au Mexique, et d'appliquer également ce programme aux États-Unis³. Les activités de surveillance financées par le présent projet tireront parti des efforts en cours visant à élargir la portée d'une étude sur la reproduction des oiseaux aux États frontaliers du nord du Mexique que coordonnent l'ICOAN et la *Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad* (Conabio, Commission nationale sur la connaissance et l'utilisation de la biodiversité).

La surveillance d'espèces durant la période de reproduction et de migration a permis de mieux dénombrer les oiseaux de prairie, de connaître leur répartition et d'établir des relations entre les habitats comparativement à la saison hivernale. Il faut cependant examiner et évaluer les méthodes existantes en fonction des paysages afin de s'assurer que les données recueillies fournissent l'information nécessaire avec un degré de résolution adéquat pour pouvoir appuyer les activités de conservation. Afin d'y arriver, il faudra réunir les personnes qui participent actuellement à la surveillance des oiseaux dans la région en vue d'examiner les capacités et de fixer les prochaines étapes, et ce, pour s'assurer de pouvoir fournir l'information permettant d'éclairer et d'évaluer les activités de conservation à l'échelle du biome.

Besoin d'inventorier les habitats prioritaires

À l'instar de toute approche écologique, la réussite de la conservation de la biodiversité dans les prairies exige de connaître les aires les plus importantes afin d'y centrer les activités. L'hétérogénéité du paysage rend certaines aires plus importantes que d'autres si l'on tient compte de la diversité des espèces qui y vivent, du degré de protection et de développement de ces aires, et de la possibilité qu'elles soient perturbées. Étant donné les ressources limitées dont on dispose, il est essentiel de déterminer à quels endroits du paysage il est préférable d'utiliser ces ressources. Il est prévu de se fonder sur l'information existante pour finir d'établir une liste d'aires de conservation prioritaires dans les prairies désignées du continent en recourant à des critères interdisciplinaires adéquats.

³ Voir, en anglais seulement, <www.rmbo.org/v2/web/International/cdg.aspx>.

Activités et réalisations

- I. Établissement d'un plan directeur concerté pour la gestion et la conservation des écosystèmes régionaux. Ces travaux donneront lieu à une étude préalable comportant les activités suivantes :
 1. Relever les habitats essentiels des oiseaux et d'autres espèces de prairie.
 2. Rechercher et évaluer des outils de conservation des écosystèmes, tels que des servitudes écologiques, des droits d'usufruit, des réserves communales, l'achat de terres et des concessions d'eau.
 3. Établir une alliance régionale d'organismes afin qu'elle s'emploie à coordonner la mise en œuvre d'un plan directeur à long terme pour la gestion et la conservation des écosystèmes.
- II. Élaboration d'une stratégie pour l'élevage écologique du bétail.
 1. Établir un consensus avec les éleveurs de bétail et les propriétaires de terres privées concernant l'écologisation des méthodes d'élevage afin qu'elles permettent de conserver la biodiversité.
 2. Rechercher des techniques écologiques d'élevage afin de restaurer les prairies dégradées, et examiner des domaines pouvant donner lieu à des transferts technologiques et à l'échange d'informations.
- III. Élargissement et amélioration du soutien à la surveillance des oiseaux migrateurs dans les prairies.
 1. Coordonner et normaliser, le cas échéant, les protocoles de surveillance d'espèces d'oiseaux migrateurs considérées importantes au Canada, au Mexique et aux États-Unis.
 2. Soutenir les activités permanentes de surveillance des oiseaux.
- IV. Établissement d'une liste d'aires de conservation prioritaires dans les prairies d'Amérique du Nord.
 1. Réviser et achever, le cas échéant, la liste des principales aires de conservation prioritaires, y compris les métadonnées connexes.
 2. Publier une carte des principales aires de conservation prioritaires comprenant leur description et la traduire.

Publics cibles

Les principaux publics cibles du projet comprennent les propriétaires terriens locaux et les gestionnaires de ressources dans les prairies des États du nord du Mexique, y compris des autorités fédérales.

Partenaires et intervenants

Les principaux partenaires qui prendront part à la mise en œuvre du projet comprennent des organismes gouvernementaux fédéraux, étatiques et provinciaux du Canada et des États-Unis qui se consacrent à la conservation des prairies. Il est également prévu de travailler en collaboration étroite avec de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) qui participent à la conservation des prairies au Mexique, notamment des ONG nationales et internationales, et des établissements d'enseignement voués à la recherche, à la gestion et à la conservation des prairies.

Ressources externes

Étant donné que ce projet vise principalement à soutenir la coordination d'activités permanentes de conservation des prairies, il existe de nombreuses possibilités de suppléer aux ressources de la CCE. Il est donc prévu de trouver des ressources externes et de les exploiter lorsque l'étude mentionnée précédemment sera terminée.

Réalisations et calendrier d'exécution

Voir le plan de mise en œuvre ci-dessous.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Le projet permettra de préserver quelque 400 000 hectares abritant plus de 250 espèces d'oiseaux de prairie, dont la plupart de celles qui hivernent dans le désert de Chihuahua. Il permettra également de préserver des espèces endémiques telles que le bruant de Worthen et le chien de prairie à queue noire, ainsi que de rétablir la population de putois d'Amérique.

1. Plan directeur concerté pour la gestion et la conservation des écosystèmes régionaux

Résultats immédiats :

- Constitution officielle d'une alliance régionale comptant un comité directeur auquel siégeront des représentants de tous les intervenants, institutions et organismes compétents, et mise en œuvre d'un plan directeur concerté énonçant des priorités, des buts et des stratégies de conservation.

Indicateurs de rendement

- Consensus entre les principaux intervenants au sujet de buts et de stratégies en matière de conservation.

- Élaboration d'une entente officielle énonçant ces buts.

Indicateurs de rendement à moyen et à long termes

- Atteinte des buts et application de mesures prioritaires grâce à la mise en œuvre du plan directeur.
- Disponibilité de fonds nationaux et internationaux pour atteindre les buts en matière de conservation.
- Amélioration des communications entre les intervenants ainsi que de la coordination et de l'efficacité de leurs activités.
- Nombre d'hectares de prairies protégés, gérés, améliorés ou restaurés.

2. Stratégie visant l'élevage écologique du bétail

Résultats immédiats

- Consensus avec les éleveurs de bétail et les propriétaires de terres privées quant à l'orientation et aux buts du plan directeur de conservation et de gestion écologique des terres dans des aires déterminées.

Indicateur de rendement

- Énoncé convenu de l'orientation et des buts.

Indicateurs de rendement à moyen et à long termes

- Maintien du niveau de production de bétail et de produits agricoles grâce à des méthodes de gestion favorisant la conservation de la biodiversité.
- Nombre d'éleveurs ayant reçu une formation relative à des méthodes écologiques d'élevage.
- Infrastructure et capacités en place afin d'exploiter une banque de semences pour restaurer des prairies.

3. Amélioration de la surveillance des oiseaux migrateurs dans les prairies

Résultats immédiats

- Coordination et normalisation de protocoles de surveillance pour les oiseaux migrateurs.

Indicateur de rendement

- Protocoles de surveillance adoptés par les principaux organismes gouvernementaux, scientifiques et non gouvernementaux

participant à la surveillance des populations d'oiseaux migrateurs dans les prairies.

Indicateurs de rendement à moyen et à long termes

Une surveillance à long terme est en place dans l'ensemble du désert de Chihuahua et de l'information est disponible pour éclairer les décisions de gestion grâce aux activités suivantes :

- Cartes sur la répartition et le dénombrement annuels de nombreuses espèces d'oiseaux de prairie en dehors de la période de reproduction dans les sept États que chevauche le désert de Chihuahua.
- Relevé de points stratégiques pour les espèces prioritaires d'oiseaux de prairie dans des conditions « normales » et de sécheresse afin de cibler les activités ultérieures de conservation des habitats.
- Estimation de la densité de certaines espèces dans différents endroits présentant un intérêt (p. ex., dans les États et les habitats) afin de favoriser la gestion des populations d'oiseaux à diverses échelles.
- Étude des tendances d'hivernage des oiseaux de prairie sur les plans local et régional afin de guider les activités de gestion et de conservation à diverses échelles.
- Meilleure connaissance des besoins en habitat des espèces d'oiseaux de prairie sur les plans local et régional.
- Réseau régional de collaborateurs dans les sept États que chevauche le désert de Chihuahua au Mexique, qui pourrait servir de plateforme à d'autres activités régionales visant la conservation des oiseaux, dont la surveillance de leur degré de survie pendant l'hiver ainsi que la surveillance et le relevé des espèces nicheuses.

4. Aires de conservation prioritaires dans les prairies d'Amérique du Nord

Résultats immédiats

- Publication d'une carte des aires de conservation prioritaires dans les prairies d'Amérique du Nord comprenant des descriptions et des métadonnées

Indicateur de rendement

- Publication d'une carte des aires de conservation prioritaires et inclusion de cette carte dans l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

Le plan de mise en œuvre ci-dessous contient un calendrier d'achèvement des activités et des résultats escomptés.

Dernières étapes dans l'atteinte des objectifs du programme

Le projet aura contribué à améliorer la connaissance de l'état de conservation des habitats de prairie en Amérique du Nord et des espèces qu'ils abritent, ainsi qu'à renforcer les capacités dans ce domaine.

Échéance de la participation de la CCE

La mise en œuvre du projet n'est pas censée se poursuivre après décembre 2009, mais l'élaboration et la distribution de documents connexes pourraient avoir lieu durant les premières semaines de 2010. D'autres travaux dans ce domaine pourraient être soumis à l'approbation des Parties dans le cadre de l'établissement du prochain plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015.

Viabilité

Le soutien à la constitution d'une alliance régionale dans le nord du Mexique visera à ce que la poursuite de ses activités ne dépende pas d'un financement permanent de la part de la CCE. De nombreux représentants des secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux qui se consacrent à la conservation de la nature ainsi que des intervenants dans d'autres domaines participent actuellement à des travaux connexes sur le terrain. La constitution de cette alliance régionale améliorera notablement les activités permanentes de conservation dans les prairies du nord du Mexique, et divers mécanismes existants pourraient favoriser l'élargissement de l'alliance.

Les activités envisagées sont conçues de telle manière que l'obtention des résultats escomptés ne table pas sur la poursuite du projet après la fin de 2009. La viabilité du projet à long terme, notamment en ce qui concerne les activités de l'alliance régionale et la participation des éleveurs locaux aux efforts de conservation, sera assurée grâce à un suivi à compter de 2010.

Communications

Il est prévu d'élaborer un document de communication en 2009, particulièrement de publier une carte des aires de conservation prioritaires dans les prairies d'Amérique du Nord. Ce document sera soumis au processus normal d'évaluation de la qualité.

Gestion de l'information

La carte des aires de conservation prioritaires dans les prairies d'Amérique du Nord sera disponible en versions imprimée et électronique. À la suite du processus d'évaluation de la qualité, des fichiers de forme et des métadonnées seront téléchargeables dans le site Web de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord.

Plan de mise en œuvre

Projet 17 – Conservation des prairies d’Amérique du Nord						
Objectifs :						
<ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser l’établissement d’une alliance régionale pour la conservation des prairies du nord du Mexique afin que tous les intervenants participent aux activités de conservation concertées. 2. Soutenir des programmes généraux de surveillance et d’inventaire des oiseaux dans les prairies d’Amérique du Nord. 3. Contribuer à assurer la protection à long terme des étendues de prairies dans toute l’Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
<p>1. Réalisation d’une étude en vue d’établir un plan directeur concerté relatif à la conservation sur le plan régional.</p> <p>Tenue d’une réunion des intervenants afin de jeter les bases d’une alliance régionale entre des organismes qui collaboreront à l’atteinte de buts communs en matière de conservation.</p>	<p>Achèvement de l’étude et élaboration d’une stratégie de conservation.</p> <p>Constitution d’une alliance régionale entre les principaux intervenants.</p>	<p>Juillet à décembre 2009.</p>	<p>Constitution de l’alliance régionale et entente en vue d’élaborer des approches concertées pour donner suite aux buts communs en matière de conservation.</p>	<p>Gestionnaires de terres étatiques et fédérales, ONG de l’environnement et propriétaires de terres privées.</p>	<p>60 000 \$</p>	<p>Il est prévu d’établir une permanence des activités de l’alliance régionale, notamment grâce à une stratégie et à des buts communs.</p>
<p>2. Tenue d’une réunion de propriétaires terriens, détermination de la portée des travaux et élaboration d’une stratégie en vue de collaborer avec des éleveurs et des agriculteurs locaux pour adopter des méthodes d’utilisation du sol qui donnent suite aux buts en matière de conservation.</p>	<p>Consensus avec les propriétaires terriens concernant des méthodes d’élevage qui donnent suite aux buts en matière de conservation.</p>	<p>Septembre à novembre 2009.</p>	<p>La production de bétail d’élevage est maintenue grâce à des méthodes de gestion des terres qui favorisent la conservation de la biodiversité.</p>	<p>Gestionnaires de terres (éleveurs et agriculteurs).</p>	<p>30 000 \$</p>	<p>Poursuite des activités visant la participation d’un plus grand nombre de gestionnaires de terres.</p>

Projet 17 – Conservation des prairies d’Amérique du Nord						
Objectifs :						
<ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser l’établissement d’une alliance régionale pour la conservation des prairies du nord du Mexique afin que tous les intervenants participent aux activités de conservation concertées. 2. Soutenir des programmes généraux de surveillance et d’inventaire des oiseaux dans les prairies d’Amérique du Nord. 3. Contribuer à assurer la protection à long terme des étendues de prairies dans toute l’Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
3. Soutien à l’élargissement et à l’amélioration de la surveillance des oiseaux migrateurs dans les prairies.	Harmonisation des protocoles de surveillance des oiseaux. Soutien aux activités permanentes de surveillance.	Août à décembre 2009.	Établissement d’un plan directeur de surveillance des prairies à l’échelle du continent.	Organismes fédéraux, étatiques et provinciaux de protection des espèces sauvages, ONG de l’environnement, établissements d’enseignement, bénévoles et gestionnaires d’unités pour la conservation, la gestion et la mise en valeur des espèces sauvages (UMA).	40 000 \$	Poursuite des activités en vue de finir d’élaborer une approche continentale en matière de surveillance et d’assurer son application.
4. Achèvement de l’établissement de la liste d’aires de conservation prioritaires dans les prairies d’Amérique du Nord.	Publication d’une carte et de descriptions d’aires de conservation prioritaires dans les prairies d’Amérique du Nord et traduction de cette carte.	Juillet à décembre 2009.	Meilleure connaissance des habitats essentiels pour la conservation des oiseaux dans les prairies d’Amérique du Nord.	Intervenants du projet, organismes gouvernementaux fédéraux, étatiques et provinciaux compétents, et grand public.	20 000 \$	Cette activité met un terme aux travaux, et aucune autre n’est prévue.

Projet 17 – Conservation des prairies d’Amérique du Nord						
Objectifs :						
<ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser l’établissement d’une alliance régionale pour la conservation des prairies du nord du Mexique afin que tous les intervenants participent aux activités de conservation concertées. 2. Soutenir des programmes généraux de surveillance et d’inventaire des oiseaux dans les prairies d’Amérique du Nord. 3. Contribuer à assurer la protection à long terme des étendues de prairies dans toute l’Amérique du Nord. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
	Sommaire relatif à l’assurance de la qualité : <i>Publication d’une carte.</i>	Examen par le Secrétariat : septembre 2009. Examen par des pairs : octobre 2009. Examen par les Parties : novembre 2009. Publication : janvier 2010.				
Coût total : 150 000 \$ CAN						
Indicateurs de rendement :					Principaux partenaires :	
<ul style="list-style-type: none"> • Consensus entre les principaux intervenants au sujet de buts et de stratégies en matière de conservation. • Élaboration d’une entente officielle énonçant ces buts. • Énoncé convenu de l’orientation et des buts en matière de conservation et de gestion écologique des terres dans des aires déterminées, en collaboration avec des éleveurs et des propriétaires terriens locaux. • Coordination et normalisation de protocoles de surveillance pour les oiseaux migrateurs. • Publication d’une carte des aires de conservation prioritaires et inclusion de cette carte dans l’Atlas environnemental de l’Amérique du Nord. 					Le SCF, la Conabio, la <i>Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas</i> (Conanp, Commission nationale des aires naturelles protégées), l’ <i>Association of Fish and Wildlife Agencies</i> (Association des Service des pêches et de la faune), Sonora Joint Venture, Rio Grande Joint Venture, l’ <i>Arizona Game and Fish Department</i> (ministère de la Chasse et de la Pêche de l’Arizona), le FMN, Pronatura et le RMBO.	

<p>Projet 18 : Renforcement de l'application des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord</p>	<p>Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE : Marco Heredia</p>
<p>Budget prévu : 75 000 \$ CAN</p>	<p>Groupes de travail connexes : Groupe de travail sur l'application des lois (GTAL) Groupe nord-américain d'application des lois sur les espèces sauvages (GNAALES)</p>

Objectifs du projet

Ce projet vise les objectifs suivants :

- Faire obstacle, à l'avance et aux frontières, aux expéditions illicites d'espèces sauvages protégées, et à renforcer les capacités d'application des lois de telle sorte que les personnes ou les entités qui expédient illicitement des matières, ou tentent de le faire, fassent l'objet de sanctions adéquates.
- Élaborer des documents de formation et des programmes d'échange dans des domaines tels que les inspections, les enquêtes et les techniques d'identification des espèces sauvages.
- Mettre un terme au soutien que la CCE apporte au Mexique en vue d'instituer un programme national de renforcement des capacités en matière d'application des lois sur les espèces sauvages, et évaluer les activités de formation en cours.

Contexte

Historique et fondements du projet

Le Groupe nord-américain d'application des lois sur les espèces sauvages (GNAALES) a été constitué en 1994 lorsque des représentants du Service canadien de la faune (SCF), du *Procuraduría Federal de Protección al Ambiente* (Profepa, Bureau du Procureur fédéral chargé de la protection de l'environnement) du Mexique et du *Fish and Wildlife Service* (Service des pêches et de la faune) des États-Unis ont convenu d'officialiser l'échange de renseignements et la formation dans le domaine de l'application des lois sur les espèces sauvages.

L'article 1 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) prescrit à ses Parties signataires d'appuyer les buts et les objectifs environnementaux de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), ce qui comprend la création d'un marché élargi et sûr de biens et de services qui favorise la protection et la conservation de l'environnement, la promotion du développement durable, et l'intensification de l'élaboration et de l'application de lois et règlements de l'environnement.

Constitué en vertu de la résolution du Conseil n° 96-06¹, le Groupe de travail nord-américain sur la coopération en matière d'application et d'observation de la législation environnementale (également désigné « Groupe de travail sur l'application des lois [GTAL] »), a estimé que le GNAALES devait avoir le mandat suivant :

- Soutenir les volets du programme de la CCE qui ont trait à l'application des lois sur les espèces sauvages.
- Servir de ressource, en matière d'application des lois, au Comité trilatéral sur la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes (le « Comité trilatéral »).
- Représenter l'Amérique du Nord auprès d'Interpol en ce qui a trait à l'application des lois sur les espèces sauvages.

Principaux intervenants, apport de ressources et partenariats (à ce jour)

Les activités de la CCE dans ce domaine ont suscité la participation des intervenants du milieu de l'application des lois sur les espèces sauvages et de l'environnement dans les trois pays. Jusqu'à présent, les travaux les ont réunis pour choisir des mesures concertées contre le commerce illicite

¹ Voir <http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?ID=168&varlan=français>.

d'espèces sauvages et de produits dérivés en Amérique du Nord². Ces travaux ont également suscité la participation de la police fédérale et du *Procuraduría Federal General* (Bureau procureur général) du Mexique, ainsi que du FWS et du *Department of Justice* (DOJ, ministère de la Justice) des États-Unis.

Justification

Le commerce mondial d'espèces sauvages constitue une entreprise de plusieurs milliards de dollars qui vise deux principaux types d'articles : les spécimens vivants d'espèces sauvages et leurs produits dérivés. L'Amérique du Nord représente un acteur important dans ce commerce, autant comme consommateur que comme fournisseur.

Le Canada, le Mexique et les États-Unis, en plus de participer directement au commerce transfrontalier de diverses espèces endémiques nord-américaines, servent aussi de voies commerciales pour les produits dérivés provenant d'autres régions et continents. L'accroissement du commerce dans les trois pays réclame une collaboration étroite de leur part pour gérer le commerce licite d'espèces sauvages, y compris leurs produits et sous-produits dérivés licites, ainsi que pour lutter contre le commerce illicite, et ce, dans la perspective de gérer et de conserver judicieusement les ressources fauniques du continent.

De 1992 à 2002, la liste des espèces visées par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) est passée de 723 à 1 264 espèces, soit une augmentation de 75 p. 100, et le nombre de pays adhérents à la CITES est passé de 115 à 160 durant la même période³. Dans ce contexte, l'Amérique du Nord est tenue de renforcer l'application des lois sur les espèces sauvages, y compris celle de la CITES, et de partager ses compétences et méthodes exemplaires pour utiliser les ressources de collecte de données d'enquête, de renseignement et d'expertise légale pour détecter, arrêter et décourager la contrebande d'espèces sauvages.

Atteinte des objectifs stratégiques

² Voir, en anglais seulement, <<http://www.usdoj.gov/opa/pr/2008/October/08-enrd-916.html>>.

³ Voir, en anglais seulement, le plan stratégique du FWS pour 2006 à 2010 visant à protéger les ressources fauniques, à l'adresse <<http://www.fws.gov/le/AboutLE/OLEStrategicPlanDec2005.pdf>>.

Renforcement des capacités

Ce projet donne directement suite au domaine prioritaire que constitue le renforcement des capacités dans le Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010, notamment en exécutant l'une des trois activités pluriannuelles au Mexique visant à perfectionner les connaissances des agents d'application des lois sur les espèces sauvages. La formation d'autres agents du Profepa s'effectuera avec le soutien et les conseils des organismes analogues du Canada (Environnement Canada et le SCF) et des États-Unis (le FWS). En fonction du plan opérationnel de 2007, la CCE a réalisé une évaluation des besoins du Mexique en ce qui a trait au renforcement des capacités d'application des lois sur les espèces sauvages. Au début de 2008, se fondant sur les résultats de cette évaluation, le Canada et les États-Unis ont aidé le Mexique à établir des objectifs de formation dans ce domaine et à choisir une méthode d'enseignement et des éléments à incorporer à cette formation. Le Secrétariat de la CCE a soutenu la détermination de la portée du programme et de la méthode de formation, alors que le Profepa a demandé à l'*Instituto Nacional de Ciencias Penales* (Inacipe, Institut national des sciences pénales) de reconnaître officiellement le programme d'étude. Quant au *Secretaría de la Función Pública* (ministère de la Fonction publique), il a inclus ce programme dans celui de formation générale des inspecteurs chargés des espèces sauvages au Mexique.

Liens entre l'environnement et le commerce

Ce projet donne également suite au domaine prioritaire que constituent les liens entre l'environnement et le commerce dans le Plan stratégique de la CCE. L'Amérique du Nord représente un acteur important dans le commerce international des espèces sauvages, ainsi que dans la consommation et la fourniture de produits tirés de ces espèces, et elle représente une cible naturelle pour le commerce des animaux sauvages vivants et de leurs produits et sous-produits en provenance d'Asie et d'Amérique du Sud.

Portée nord-américaine du projet et pertinence pour les trois Parties

La collaboration des autorités des trois pays au niveau opérationnel s'est avérée indispensable pour aborder les questions que soulève le commerce licite et illicite des espèces sauvages et des ressources génétiques. Les États-Unis sont reconnus comme l'un des plus importants centres de

commerce d'espèces sauvages, et le Canada et le Mexique servent parfois à importer et à réexporter des expéditions d'espèces sauvages destinées au marché américain. Par contre, ces deux pays représentent de très gros exportateurs potentiels dans le cadre d'un marché licite d'espèces sauvages et de ressources génétiques. Le commerce d'espèces sauvages dans les trois pays est réglementé par des lois nationales ainsi que par la CITES que tous trois ont signée.

Les pays nord-américains constituent par conséquent une cible pour les expéditions illicites d'espèces sauvages et de leurs produits dérivés.

Sur le terrain, on a enregistré d'importantes réussites dans la lutte contre la contrebande d'espèces protégées. Le GNAALES a coordonné les opérations qui ont permis d'arrêter des contrebandiers et de renforcer la protection des frontières et des régions que partagent les trois pays dans le cadre de la lutte contre les associations de malfaiteurs et les organisations criminelles qui ne se limitent pas à l'Amérique du Nord pour exporter des ressources fauniques, ils visent également l'Asie et l'Europe⁴.

Le GTAL a estimé nécessaire que le GNAALES mène d'autres activités et a jugé opportun de canaliser le soutien et les compétences de spécialistes et de hauts fonctionnaires du domaine de l'application des lois au Canada et aux États-Unis pour viser un perfectionnement et un partage de méthodes exemplaires et de connaissances et lutter contre la contrebande transfrontalière d'espèces sauvages.

Créneau et valeur ajoutée de la CCE

Avec l'aide du Secrétariat de la CCE, le GNAALES a servi à canaliser des ressources afin de soutenir une application efficace des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord.

Grâce à cette intervention et à la participation continue des hauts fonctionnaires de l'application des lois aux travaux du GNAALES et du GTAL, la CCE est tout à fait en mesure de soutenir l'atteinte de l'alinéa 1g) de l'ANACDE, à savoir de « favoriser l'observation et l'application des lois et réglementations environnementales ». Par ailleurs, ce projet donne particulièrement suite à l'énoncé de la section 5.2 du Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010, laquelle indique : « Plus précisément, le but de la CCE à cet égard sera de renforcer la capacité des trois pays à gérer les questions environnementales qui suscitent des préoccupations communes.

⁴ Voir, en anglais seulement, <<http://www.usdoj.gov/opa/pr/2008/October/08-enrd-916.html>>.

Ses objectifs au cours des cinq prochaines années – une attention particulière étant accordée au Mexique – consisteront à assurer une coopération dans les domaines suivants : 1. Renforcer, selon les besoins, la capacité à améliorer le respect des lois sur les espèces sauvages. [...] »⁵.

Liens avec d'autres projets de la CCE

Ce projet pourrait avoir des liens avec celui concernant le commerce et l'application des lois de l'environnement, non seulement parce qu'au Canada et au Mexique deux organismes de premier plan participent à ces projets, mais aussi parce que les travaux de renseignement leur offrent des avantages réciproques.

Activités et réalisations

Principales activités

Les activités du présent projet visent à faciliter l'échange d'informations, de compétences et de méthodes adéquates relativement à l'application des lois sur les espèces sauvages, ainsi qu'à renforcer les capacités, notamment au Mexique, afin que ce pays puisse instaurer une formation pour les inspecteurs et les agents de la faune. Le projet facilitera également l'échange d'informations afin que l'application des lois dans ce domaine soit aussi efficace que coordonnée dans toute l'Amérique du Nord.

Volet 1 : Le Secrétariat exercera un suivi de la mise sur pied de plusieurs modules de formation afin de pouvoir mettre un terme à cette activité de trois ans.

Les fonctionnaires du Canada et des États-Unis donneront leur avis à leurs homologues mexicains afin d'adapter les sujets et les documents élaborés pour les premières étapes de cette formation. Le Secrétariat soutiendra les Parties afin d'évaluer les activités de formation au cours de la première année du programme et modifiera le contenu des cours en fonction des directives des Parties. Le Secrétariat diffusera le modèle de formation et les enseignements qui en seront tirés afin de reproduire ce modèle au besoin.

Volet 2 : La CCE apportera son soutien à un groupe spécial qui visera à faire mieux connaître les activités illicites en vue de lutter contre la contrebande d'espèces sauvages dans les pays nord-américains et de la prévenir. Ce

⁵ Voir le *Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010* à l'adresse <http://www.cec.org/files/PDF/ABOUTUS/2005-2010-Strategic-plan_fr.pdf>.

groupe comptera des représentants d'organismes fédéraux des trois pays chargés de l'environnement et de l'application des lois qui s'échangeront des informations sur les espèces, les tendances, les modes de fonctionnement et les itinéraires dont se servent habituellement les contrebandiers d'espèces sauvages en Amérique du Nord.

Volet 3 : La CCE mettra le public nord-américain au courant des activités et des réalisations du GNAALES et facilitera la sensibilisation d'organismes internationaux, d'organisations non gouvernementales (ONG), d'établissements d'enseignement, d'instituts de recherche, de laboratoires judiciaires et d'organismes locaux d'application des lois grâce à l'échange d'informations, de compétences et de données découlant des efforts fructueux qu'ont déployés les Parties pour appliquer efficacement les lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord grâce au GNAALES. Les documents que contient le site Web de la CCE seront utiles aux fonctionnaires des trois pays dans le cadre de formations ou à titre de référence.

Partenaires et intervenants

- Les fonctionnaires chargés de l'application des lois dans les trois pays.
- Les organismes chargés de l'application des lois dans les trois pays.
- L'Inacipe.
- Les procureurs.
- Les douanes.
- Les laboratoires judiciaires.
- Les universités et les instituts de recherche.
- Les ONG.

Ressources externes

Chaque organisme public sollicitera des ressources pour la prestation de la formation. Une telle sollicitation aura également lieu lors de la constitution du groupe spécial pour qu'il puisse se pencher sur la contrebande d'espèces sauvages en Amérique du Nord.

Réalisations et calendrier d'exécution

Volet	Activité	Échéancier
1	Prestation de la formation de trois ans au sujet de l'application des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord.	Débutera en janvier 2009.
	Rapport sur la portée de la formation, les enseignements à en tirer, les possibilités qu'elle offre et les défis qu'elle présente.	Automne de 2009.
2	Réunion visant à constituer un groupe spécial pour mieux faire connaître les activités illicites et lutter ainsi contre la contrebande d'espèces sauvages dans les pays nord-américains et la prévenir.	Printemps de 2009
3	Mise à jour du site Web.	Perfectionnement continu à compter de 2009.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats

- Meilleure connaissance des règlements et des méthodes exemplaires, et perfectionnement des compétences en ce qui a trait à la lutte contre la contrebande d'espèces sauvages et de leurs produits et sous-produits.
- Renforcement des capacités en vue de faire obstacle, à l'avance et aux frontières, aux expéditions illicites d'espèces sauvages protégées ainsi que de leurs produits et sous-produits.
- Instauration d'une approche nord-américaine afin d'aplanir les menaces à la conservation de la biodiversité, notamment en entravant les

importations et exportations illicites d'espèces sauvages et de leurs produits et sous-produits.

- Meilleure préparation des autorités et des fonctionnaires d'Amérique du Nord pour s'attaquer, de façon concertée, aux menaces à la conservation de la biodiversité, et entraver la contrebande d'espèces sauvages et de leurs produits et sous-produits qui pourrait mettre en péril les espèces endémiques d'Amérique du Nord qui sont protégées et en voie de disparition.

Résultats partiels

- Meilleure préparation des Parties à lutter contre le commerce transfrontalier illicite d'espèces sauvages en connaissant les parcours, les tendances et les modes de fonctionnement des milieux criminels qui menacent la viabilité des espèces endémiques protégées qui sont en voie de disparition en Amérique du Nord.
- Meilleure coordination et plus grande efficacité des activités concertées d'application des lois sur les espèces sauvages dans toute l'Amérique du Nord.
- Davantage d'informations à la disposition des décideurs et du public au sujet des réalisations du personnel chargé de l'application des lois, et approche plus uniforme pour l'application de celles régissant les espèces sauvages à l'échelle du continent.

Résultats finaux

- Diminution des expéditions transfrontalières illicites d'espèces sauvages en Amérique du Nord.
- Meilleure connaissance des tendances, des emplacements et des parcours des activités commerciales qui contreviennent à la CITES.
- Réduction du taux des infractions et des actes criminels à l'égard des espèces sauvages en Amérique du Nord.
- Action concertée en Amérique du Nord afin de garantir une gestion de l'environnement et une application efficace des lois sur les espèces sauvages.

Indicateurs de rendement

- Nombre de fonctionnaires mexicains chargés de l'application des lois qui ont reçu une formation.

- Nombre d'établissements participant à la formation.
- Nombre d'organismes participant à l'échange d'informations et de renseignements.
- Nombre d'emplacements et d'espèces relevés dans le cadre de l'élaboration d'une approche nord-américaine visant à coordonner les activités relatives aux espèces sauvages.
- Nombre de consultations dans le site Web du GNAALES.
- Nombre d'expéditions illicites bloquées.
- Nombre d'infractions sanctionnées grâce aux travaux concertés.

Calendrier, achèvement et viabilité du projet

Le présent projet mettra un terme à la participation de la CCE à la prestation de la formation étant donné que les autorités mexicaines en prendront la responsabilité et la poursuivront à leur gré. Le Profepa fera figurer les activités de formation dans son site Web lorsque la CCE confiera la charge des travaux concertés au Mexique.

Volet 1 : Ce volet consistera à élaborer des séances de formation dans le cadre de trois phases comportant plusieurs modules. La première phase aura lieu à la fin de l'hiver de 2008 ou au début du printemps de 2009, la deuxième s'achèvera vers la fin de l'été de 2008 et la troisième au cours de l'automne de 2009. Le Secrétariat réalisera un examen de ces activités et en présentera les conclusions aux Parties à l'automne de 2009.

Volet 2 : Ce volet aura lieu au printemps de 2009. La CCE réunira des intervenants de premier plan afin de cerner et d'étudier les problèmes régionaux, et d'établir un plan d'action dans le but de régler ces problèmes au cours de l'année et d'élaborer une approche nord-américaine destinée à mieux coordonner l'application des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord. Les Parties décideront de la poursuite des travaux en fonction des conclusions que tirera le groupe spécial.

Volet 3 : Ce volet donnera lieu à des activités tout au long de l'année. Au début de 2009, le site Web du GNAALES sera restructuré et le Secrétariat le mettra à jour au besoin. Ce volet se poursuivra au-delà de 2009.

Échéance de la participation de la CCE

Ce projet se terminera à la fin de 2009.

Viabilité

Le Profepa assumera la prestation et la mise à jour de la formation en fonction de ses besoins.

Communications

Les organismes participants seront chargés de faire connaître les améliorations à la formation et les résultats obtenus, alors que la CCE aura pour tâche, par le truchement de son site Web, de sensibiliser le public, le secteur privé, les établissements d'enseignement et les instituts de recherche en Amérique du Nord.

Le Secrétariat donnera des renseignements sur l'achèvement des activités et les ententes entre les Parties, tout en dressant un bilan de ses activités dans le site Web de la CCE.

Gestion de l'information

Le site Web du GNAALES sera restructuré afin d'actualiser les renseignements qui y sont présentés. Il fera l'objet de mises à jour tout au long de l'année, le cas échéant.

Plan de mise en œuvre

PROJET 18 – Renforcement de l'application des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités afin d'améliorer la conformité aux lois sur les espèces sauvages. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l'environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l'environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
1. Prestation de la formation de trois ans au sujet de l'application des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord, et rapport sur la portée de la formation, les enseignements à en tirer, les possibilités qu'elle offre et les défis qu'elle présente.	<p>À la mi-février 2009, 50 employés du Profepa et de l'Inacipe auront reçu une formation au cours de la première séance du module.</p> <p>Mise à jour des documents et des activités du module et des renseignements sur l'exécution de cette activité.</p> <p>Établissement d'un rapport afin d'exposer les activités de formation et les enseignements à en tirer.</p>	Janvier à l'automne de 2009.	<p>Ce projet donne suite au domaine prioritaire que constitue le renforcement des capacités dans le Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010. À la mi-février 2009, 50 fonctionnaires auront reçu une formation, et il est prévu d'en former le même nombre au cours de chaque séance de formation entre février et septembre 2009. Les Parties seront en mesure de faire valoir que ces activités de formation constituent un modèle de coopération internationale en matière de renforcement des capacités, et elles seront aussi en mesure de noter et de diffuser les enseignements qu'elles auront tirés au cours de l'exécution des activités en question.</p> <p>Le Mexique se servira du rapport pour exercer un suivi de l'instauration d'une</p>	<p>Les organismes chargés de l'application des lois sur les espèces sauvages dans les trois pays.</p> <p>Les organismes locaux chargés de l'application des lois de l'environnement.</p> <p>Les procureurs et d'autres fonctionnaires chargés de l'application des lois qui participent à l'activité.</p>	30 000 \$	Remise en main de l'activité de formation aux autorités mexicaines, à l'automne de 2009, afin qu'elles assurent le perfectionnement de leurs employés.

PROJET 18 – Renforcement de l’application des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités afin d’améliorer la conformité aux lois sur les espèces sauvages. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l’environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l’environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
			formation relative à l’application des lois sur les espèces sauvages et y mettre un terme.			
	Sommaire relatif à l’assurance de la qualité. <i>Rapport</i> : Rapport sur la portée de la formation, les enseignements à en tirer, les possibilités qu’elle offre et les défis qu’elle présente.		Examen par des intervenants et des spécialistes : juillet 2009. Examen par les Parties : août 2009. Examen de l’assurance de la qualité par les Parties : octobre 2009. Publication : novembre 2009.			
2. Réunion visant à constituer un groupe spécial pour mieux faire connaître les activités illicites et lutter ainsi contre la contrebande d’espèces sauvages dans les pays nord-américains et	Réunion visant à constituer un groupe spécial pour mieux faire connaître les activités illicites et lutter ainsi contre la contrebande d’espèces sauvages dans les pays nord-américains et la prévenir, et poursuivre les	Printemps de 2009.	Le projet permettra de mieux connaître les expéditions illicites d’espèces sauvages en Amérique du Nord et de répertorier les principaux intervenants à l’échelon continental afin d’échanger des informations et des renseignements au sujet des tendances, des itinéraires et des espèces, ainsi que des données pertinentes sur la	Les organismes chargés de l’application des lois sur les espèces sauvages. Les procureurs et les organismes chargés de l’application des lois sur les espèces sauvages. Les polices fédérales.	25 000 \$	La poursuite de cette activité par la CCE s’appuiera sur les conclusions d’une étude qui se réalisera en 2009.

PROJET 18 – Renforcement de l’application des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord						
Objectifs stratégiques :						
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités afin d’améliorer la conformité aux lois sur les espèces sauvages. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l’environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l’environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
la prévenir.	activités à cette fin.		contrebande des espèces sauvages. Le projet aidera par ailleurs les Parties à donner suite aux préoccupations qui ont cours en Amérique du Nord au sujet de ce type de contrebande.	Les bureaux de procureur général. Les organismes locaux de protection de l’environnement et d’application des lois connexes.		
3. Facilitation de l’échange d’informations et de la coopération entre les organismes d’application des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord.	Mise à jour des documents pour le site Web de la CCE, et soutien à la sensibilisation et au réseautage avec la collaboration du Comité trilatéral.	Début de 2009.	Ce projet permettra de renforcer les capacités et les connaissances des fonctionnaires mexicains au sujet de l’application de la législation et de la réglementation nationales tel que le prévoit le Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010. Il permettra également de faire connaître les travaux de la CCE, du GTAL et du GNAALES aux particuliers et aux organismes afin qu’ils en tirent parti. Cela favorisera la coopération intergouvernementale tout en contribuant à une plus grande	Les organismes chargés de l’application des lois dans les trois pays. Les procureurs. Les services des douanes. Les laboratoires judiciaires. Les universités et les instituts de recherche. Les ONG.	20 000 \$	Le site Web de la CCE sera mis à jour en 2009.

PROJET 18 – Renforcement de l’application des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord						
<p>Objectifs stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités afin d’améliorer la conformité aux lois sur les espèces sauvages. • Renforcer les capacités des trois pays à relever les préoccupations au sujet des répercussions du commerce sur l’environnement et à y donner suite, et ce, pour faire en sorte que le commerce et l’environnement soient mutuellement avantageux et que la collaboration trinationale dans ces domaines se renforce. 						
Travaux en 2009	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$ CAN)	Activités ultérieures
			cohérence des politiques et à une utilisation plus efficace des ressources dont disposent les gouvernements.			
Coût total : 75 000 \$						
<p>Indicateurs de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de fonctionnaires mexicains chargés de l’application des lois qui ont reçu une formation. • Nombre d’établissements participant à la formation. • Nombre d’organismes participant à l’échange d’informations et de renseignements. • Nombre d’emplacements et d’espèces relevés dans le cadre de l’élaboration d’une approche nord-américaine visant à coordonner les activités relatives aux espèces sauvages. • Nombre de consultations dans le site Web du GNAALES. • Nombre d’expéditions illicites bloquées. • Nombre d’infractions sanctionnées grâce aux travaux concertés. 						<p>Principaux partenaires :</p> <p>Les ministères chargés de l’application des lois sur les espèces sauvages dans les trois pays.</p> <p>Le Programme des Nations Unies pour l’environnement, l’Organisation mondiale des douanes, le Secrétariat de la CITES, les procureurs et les services des douanes, les procureurs et les organismes locaux chargés de l’application des lois.</p>